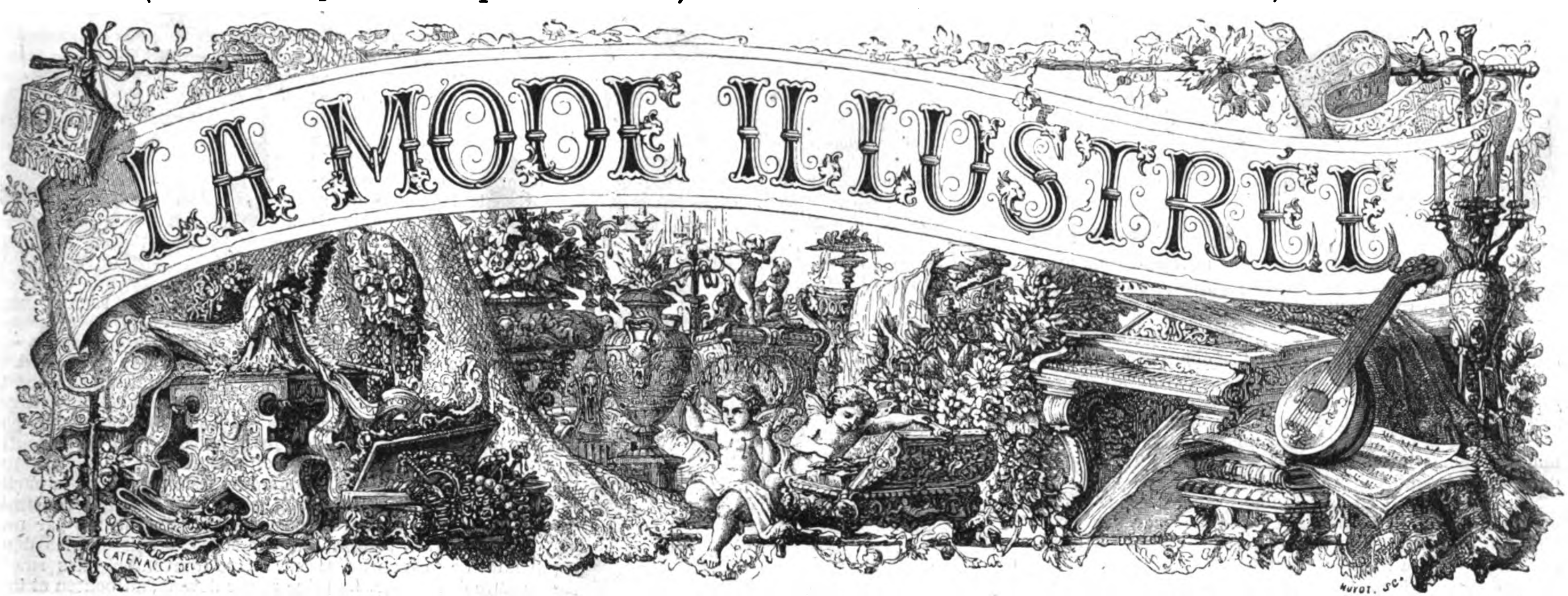
N° 10 (*avec double planche de patrons* : 75 c.). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 4 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

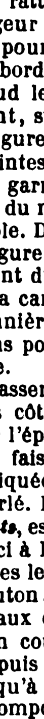
RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



CAMISOLE AVEC GARNITURE DENTELÉE.





CAMISOLE AVEC PATTES BRODÉES.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Camisole avec garniture dentelée.

Les figures 81 à 87 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La forme de cette camisole en nansouk est très-simple; sa garniture se compose de revers *dentelés*, de même étoffe, ornés de bandes brodées et de dentelle. On coupe deux morceaux d'après la figure 81, un morceau d'après les figures 82, 83, 84 (sans couture); la dernière (fig. 84) est le *tour de cou*, qui est en étoffe double. Pour chaque manche, on coupe deux morceaux d'après la figure 85, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coupe huit morceaux d'après la figure 87, pour la garniture de devant; deux morceaux d'après la figure 86 pour la garniture de chaque manche; on dispose ces *dents* comme le dessin l'indique. On trouvera sur la figure 86 un dessin pour broder les bandes qui entourent les *dents*, et qui sont fixées par une ou deux coutures piquées; la dentelle qui s'y rattache a 2 centimètres de largeur; on la froncé légèrement pour la poser sous l'extrême bord de la bande brodée. On coud les *dents*, double point et point, sur les mêmes signes de la figure 81, de telle sorte que les pointes se touchent, tandis que la garniture les dépasse. La pointe du milieu est fixée sur la camisole. D'après les indications de la figure 87, on fait, dans chaque dent du devant de droite, et dans la camisole à la fois, une boutonnière qui se rattache aux boutons posés sur le devant de gauche.

On assemble dos et devants sur les côtés, depuis 45 jusqu'à 46, sur l'épaule depuis 47 jusqu'à 48, en faisant une double couture piquée; le bord inférieur est ourlé. Le col, garni comme les *dents*, est réuni au *tour de cou*, celui-ci à la camisole, en assemblant les lettres pareilles. On met un bouton, on fait une boutonnière aux extrémités du *tour de cou*. On coud la manche ensemble depuis 51 jusqu'à 52, depuis 53 jusqu'à 54; on l'orne d'un revers composé de deux *dents*; on la fronce sur son bord supérieur, depuis 51 jusqu'au point et à la croix, on la fixe dans l'entournure garnie d'un liséré, 54 sur 54.

Camisole avec pattes brodées.

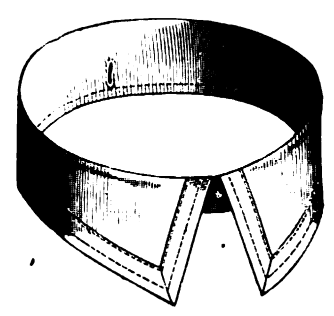
Les figures 58 à 62 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle, fait en nansouk fin, est disposé, par devant, en plis étroits, dont six (ceux qui avoisinent le large ourlet de devant) sont cousus jusqu'au bord inférieur, tandis que les autres, graduellement plus courts vers l'entournure, figurent une pièce d'épaule, traversée par trois entre-deux formant *pattes*. La garniture des manches est pareille.

Pour faire la camisole, on coupe deux morceaux, d'après la figure 58^a, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour l'ourlet de devant qui est de 2 centimètres, et pour l'ourlet inférieur, de 4 centimètres.

On coupe un morceau sans couture, d'après la figure 59, et, après avoir fait l'ourlet de devant, on dispose les plis depuis l'ourlet jusqu'à la ligne de la figure 58^a marquée des mots : ***Commencement des plis;*** la largeur et l'écartement des plis sont marqués sur la figure 58^b. Quand les plis sont faits, cette pièce d'épaule doit avoir la forme de la figure 58^b, d'après laquelle on pose aussi les entre-deux en les fixant avec des bandes étroites piquées et coupées en biais, et coupant l'étoffe en dessous. On assemble les figures 58^a et 59 en réunissant les chiffres pareils, et faisant des coutures doubles, ou bien ourlées.

Le bord inférieur est ourlé. On fixe sur l'encolure, avec une bande en biais, piquée, le col droit, qui se compose d'une bande à plis perpendiculaires, préparée d'après la figure 60, et garnie avec une bande brodée ayant 1 centimètre de largeur. Deux bandes brodées, pareilles à la précédente, réunies par une bande en biais, piquée, ayant un demi-centimètre de largeur, forment la garniture que l'on pose sur l'ourlet de devant pour cacher les boutonnières; on pose les boutons sur l'autre ourlet. La manche est coupée d'un seul morceau d'après la figure 61; on la coud ensemble depuis 13 jusqu'à 14, depuis 15 jusqu'à 16. La manchette se compose d'une bande entièrement plissée, coupée sans couture d'après la figure 62, ornée sur sa moitié de dessus de pattes brodées et gar-


COL RICHMOND POUR HOMME.

nies de bandes brodées. On la coud ensemble depuis 14 jusqu'à 17, puis piquée avec une bande en biais sur la manche, 14 sur 14, — 15 sur 15; on coud celle-ci dans l'entournure, 16 sur 16.

Chemise de jour

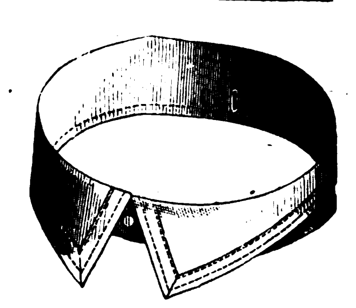
A PANTALON POUR DAME.

Les figures 1 à 5 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Nous cherchons toujours à donner à nos abonnées, outre les objets pour ainsi dire *classiques*, ceux qui nous semblent concilier le progrès avec l'utilité. Nous plaçons, par conséquent, sur notre planche consacrée au linge et à la lingerie, un modèle encore inconnu, mais destiné à obtenir, croyons-nous, un véritable succès; nous l'appelons la chemise-pantalon, parce qu'il *résume* ces deux objets jusqu'ici distincts l'un de l'autre.

Notre modèle, fait en percale fine, a une couture au milieu, devant et derrière, tandis que chaque *jambe* du pantalon est d'un seul morceau jusqu'à l'échancrure destinée à la manche. La garniture inférieure du pantalon se compose d'un ourlet de 4 centimètres, auquel se rattache une bande festonnée ayant 1 centimètre de largeur. Au-dessus de l'ourlet se trouvent trois plis d'un demi-centimètre chacun; en coupant la chemise on laissera en plus, dans le sens de la longueur, l'étoffe nécessaire pour les petits plis et l'ourlet. Afin de résoudre tous les doutes, nous publions, en outre du patron en grandeur naturelle, qui, vu sa dimension, a dû être replié sur lui-même, un patron réduit au seizième, qui représente la figure 1 telle qu'elle est, quand les côtés repliés ont été ajoutés les uns aux autres.

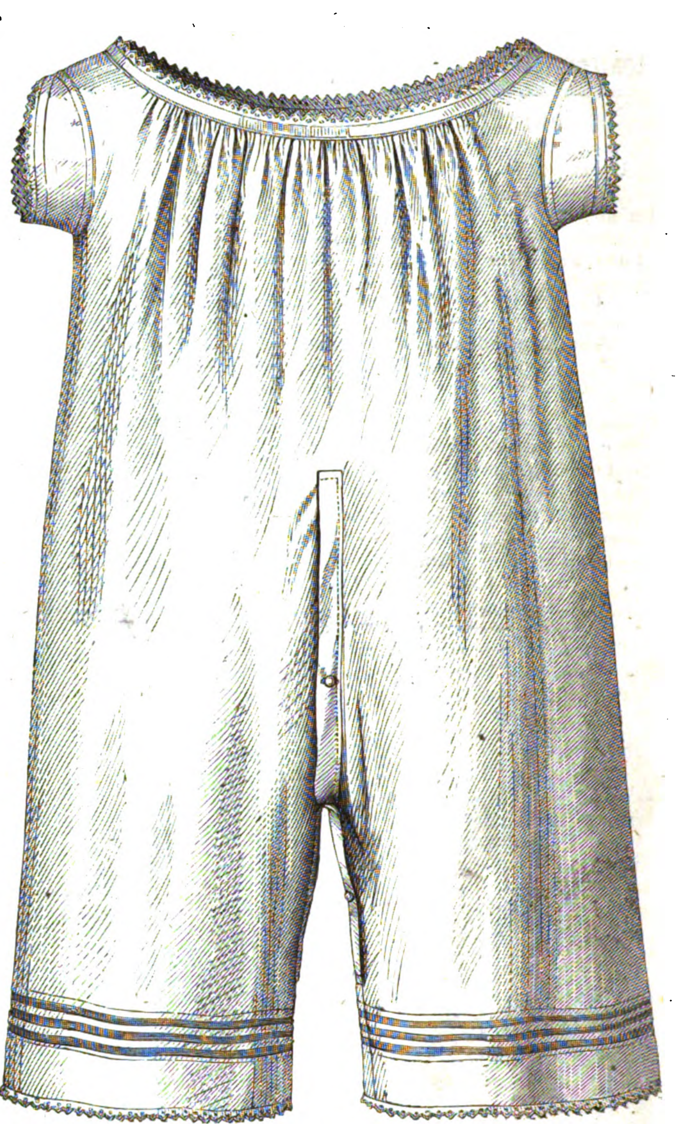
On réunit par une couture ourlée d'abord les deux moitiés du corps de devant, depuis 1 jusqu'à 2, puis celle du corps de derrière, depuis 3 jusqu'à 4; on assemble de la même façon dos et devant, depuis 5 jusqu'à 6, et enfin chaque pantalon depuis 7 jusqu'à 8. Sous la fente du corps de devant, on pose depuis 2 jusqu'à 8, sur chaque côté, une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, et l'on exécute dans les deux étoffes (chemise et bande) les boutonnières indiquées. On prépare d'après la figure 2 une *patte à boutons* en percale double; entre les deux *doubles* de cette patte, on *prend* la fente de la moitié de derrière, depuis 7 jusqu'à 8, de chaque côté; la patte doit, au chiffre 8, se trouver sous la bande en biais, et y être solidement cousue. La fente de la moitié de derrière (depuis 4 jusqu'à 9) est garnie, à gauche, avec une *patte* ayant 2 centimètres de largeur, à droite, avec une patte ayant 3 centimètres de largeur. On fait la boutonnière indiquée dans les étoffes *doubles*, et l'on place partout les boutons vis-à-vis des boutonnières. La boutonnière de la pointe supérieure de la fente de devant s'attache au bouton inférieur de la fente de la moitié de derrière. La fente supérieure de la moitié de devant est garnie sur le côté gauche avec une bande d'un centimètre; sous le côté de droite, on pose un faux ourlet de même largeur. On pique à *l'endroit*, du côté de droite, une bande pointue à son extrémité, qui représente l'ourlet indiqué sur la figure 1, et l'on fixe en même temps l'étroite bordure festonnée qui sert de garniture pour la fente; la longueur de cette bande doit être calculée de telle sorte qu'elle puisse se continuer sur le bord supérieur de la pièce de la chemise. Cette pièce, en percale *double*, est préparée d'après la figure 3, qui représente la moitié de sa longueur. On monte la chemise entre les deux *doubles* de son bord inférieur, après avoir cousu la chemise ensemble sur l'épaule, depuis 10 jusqu'à 11, et après l'avoir froncée devant, de chaque côté de l'ourlet jusqu'à la croix, — derrière, depuis 3, de chaque côté, jusqu'au point. En cousant la *pièce*, tous les signes et chiffres pareils doivent se rencontrer. Les deux moitiés de la manche (fig. 4 et 5) sont réunies par une couture ourlée, depuis 5 jusqu'à l'étoile. On pose ensuite sur le bord extérieur, c'est-à-dire depuis l'étoile, de chaque côté, jusqu'à la pointe, une bordure festonnée, dont la partie supérieure (unie) sert d'ourlet, ayant près de 3/4 de centimètre de largeur. On fixe la manche dans l'entournure par une couture ourlée, plate et large, 5 sur 5, tandis que les deux pointes de la manche, 11 sur 11, se trouvent réunies sur la couture de l'épaule. La pièce a, par devant, un bouton et une boutonnière.


COL SHAKESPEARE POUR HOMME.


CHEMISE-PANTALON POUR PETITE FILLE DE HUIT A DIX ANS.


CHEMISE DE JOUR A PANTALON POUR DAME.


CHEMISE POUR PETIT GARÇON DE DEUX OU TROIS ANS.


DOS DE LA CHEMISE DE JOUR A PANTALON POUR DAME.

Chemise à pantalon pour petite fille

DE CINQ A DIX ANS.

Les figures 6 à 10 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

L'explication de la *Chemise de jour à pantalon pour femme* servira pour exécuter ce modèle destiné à une petite fille; il n'y a de différence que dans les plis du pantalon, qui cette fois sont au nombre de cinq.

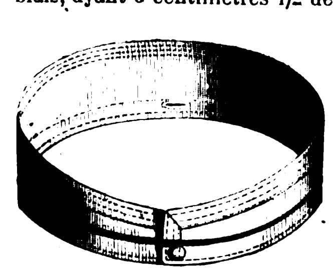
Chemise pour petit garçon de deux

A TROIS ANS.

Les figures 43 à 46 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce modèle est si simple qu'il est aussi facile d'en augmenter que d'en diminuer les proportions.

On coupe, d'après la figure 43, dos et devant d'un seul morceau, en posant l'étoffe en fil droit et transversal sur la ligne du milieu de l'épaule, et dans le sens de la longueur, sur la ligne indiquant le milieu de la chemise. Sur le devant on coupe l'encolure et la fente telles que

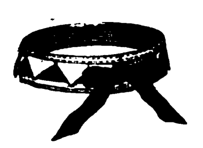

COL CZAREWITCH POUR HOMME.


PANTALON AVEC CORSAGE POUR PETIT GARÇON DE TROIS A CINQ ANS.

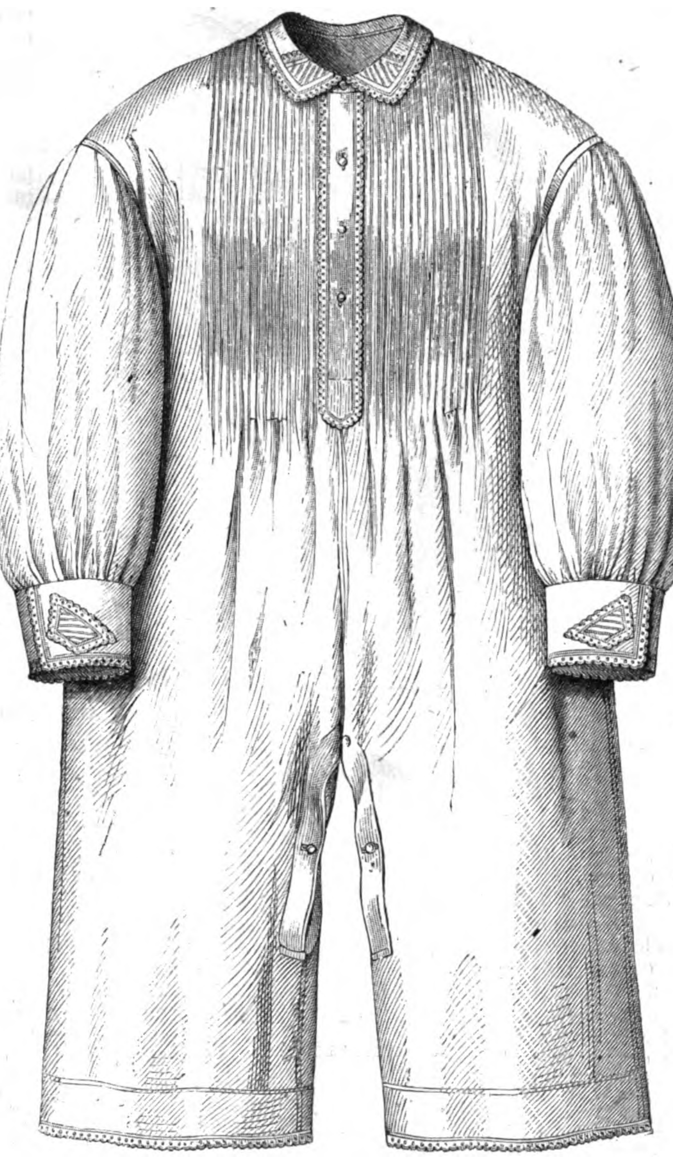

CHAUSSON POUR ENFANT DE SIX MOIS A UN AN.



le patron les indique. La chemise est cousue ensemble sur chaque côté, depuis 79 jusqu'à 80, ourlée sur le bord inférieur, garnie sur le côté gauche de la fente avec un ourlet de 2 centimètres 1/2 sur le côté de droite, avec un entre-deux pointu (voir le patron). La bande brodée, entourant cet entre-deux, est fixée plus tard en *continuation* avec celle de l'encolure. On pique d'abord un entre-deux sur chaque épaule (voir fig. 43) et l'on prend en même temps, sur chaque côté, une bande brodée, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, légèrement soutenue. Le col, préparé en entre-deux (d'après la figure 44), est encadré à l'endroit avec une étroite bande en biais piquée, puis réuni à la chemise depuis le double point jusqu'à l'étoile. La chemise a été froncée avec un surjet roulé sous le doigt, depuis le double point jusqu'au point devant; — derrière, depuis le milieu de chaque côté jusqu'à la croix, tandis que sur l'épaule lès deux bords sont repliés l'un contre l'autre. En cousant le col garni d'une dentelle étroite, on prend en même temps une bande brodée (pareille à celle de l'épaule), qui retombe sur la chemise. Cette bande est la continuation de celle de la fente, et la longueur est de 78 centimètres en tout. Tout près de l'encolure, on pose un bouton sur l'ourlet couvert par la bande brodée, l'on fait une boutonnière sous cette bande, dont la pointe a également une boutonnière qui s'attache à un bouton posé sous la ruche du cou. La manche est coupée, d'après la figure 45, d'un seul morceau, cousue ensemble depuis 79 jusqu'à 82, en laissant seulement une petite fente qu'on ourle. Le bord inférieur est froncé, puis garni comme l'encolure. On trouvera un dessin d'entre-deux sur la figure 46. La manche est fixée dans l'entournure par deux coutures piquées, 79 sur 79, 81 sur 81.



COL POUR PETITE FILLE.



CHEMISE DE NUIT A PANTALON POUR DAME.

Pantalon avec corsage

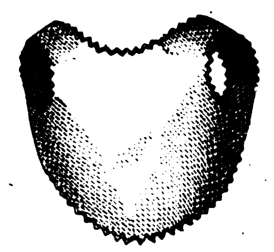
POUR PETIT GARÇON DE TROIS A CINQ ANS.

Les figures 98 à 102 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On fait ce pantalon en piqué blanc pour l'été, avec corsage en percale, — ou bien en étoffe de laine, corsage en flanelle ou percaline. On coupe le corsage sans couture d'après la figure 98, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un large ourlet sur le bord inférieur et sur les bords de derrière. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 99 et 100 (en laissant en plus l'étoffe pour un ourlet de 4 centimètres sur le bord inférieur), — un morceau sans couture d'après la figure 102, qui représente *la moitié* seulement de la ceinture de derrière, enfin deux morceaux en étoffe double, d'après la figure 101. On fait les coutures de l'épaule en réunissant les chiffres pareils, on pose un bouton sur chaque côté de l'ourlet inférieur du corsage, fixe par derrière les boutons indiqués, et l'on fait les boutonnières, on ourle l'encolure et l'entournure, ou bien on les garnit avec un passe-poil. On coud ensemble les deux parties de chaque moitié du pantalon, depuis 74 jusqu'à 75, depuis 76 jusqu'à 77, — de même par derrière, depuis 77 jusqu'à 78, devant, depuis 77 jusqu'au point, depuis 80 jusqu'à l'étoile. La fente restée depuis l'étoile jusqu'au point est ourlée. Sur chaque devant on pose, depuis 74 jusqu'à 81, la double patte coupée d'après la figure 101, qui doit être piquée, sur la ligne ponctuée, depuis 74, et se trouver sous l'ourlet de la figure 100. On orne avec de la soutache l'ourlet inférieur, les coutures de côté, et l'on forme des plis sur le bord supérieur, en posant chaque croix sur le point; on fixe le bord supérieur sous l'ourlet du corsage et l'on couvre cette couture avec une bande d'étoffe. Derrière, le pantalon est *monté* entre le dessus et le dessous de la ceinture (fig. 102) sur laquelle on boutonne le corsage.



CHEMISE POUR HOMME.



BAVETTE EN PIQUÉ.

Col Shakespeare

POUR HOMME.

Les figures 110 et 111 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Le col est bordé avec une bande piquée; le dessus du col est en toile fine, le dessous en percale. On borde dessus et doublure avec une bande en biais, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, cousue à l'envers, à points *arrière*, à 3/4 de centimètre de distance du bord. On rabat la bande à l'endroit, en lui faisant former un pli à chaque coin, puis on pique deux fois (voir la figure 110). On monte le col entre le dessus et la doublure du *tour de cou*, en réunissant les chiffres pareils, après avoir piqué ce tour de cou sur un côté long et sur les côtés transversaux. Devant et derrière, on fait une boutonnière.



CHEMISE POUR PETITE FILLE DE SEPT A NEUF ANS.

Col Richmond pour homme.

Les figures 112 et 113 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

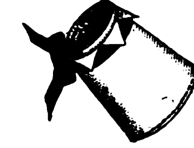
Entre le dessus et la doublure on pose sur le bord une bande coupée en biais, ayant 1 centimètre de largeur. On coud les trois étoffes ensemble. On retourne le col, on orne la bande avec deux coutures piquées. Pour l'encolure, on procède comme pour le col *Shakespeare*.

Col Czarewitch

POUR HOMME.

Les figures 114 et 115 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce col droit, orné de trois coutures piquées, se prépare comme les précédents.



POIGNET POUR PETITE FILLE.

Chausson pour enfant de six mois

A UN AN.

Notre modèle est fait en flanelle blanche, bordé et orné de ruban ponceau. Pour chaque chausson, on coupe un morceau sans couture, d'après la figure 109, en flanelle, puis en percale pour doublure; on borde les deux étoffes avec du ruban, on coud les deux côtés ensemble, dans le milieu, par derrière, depuis 88 jusqu'à 89; on pose la couture 89 sur le point, puis on coud le soulier ensemble depuis le point jusqu'à 90, de chaque côté. On en fait autant sur le milieu de l'empeigne, depuis 91 jusqu'à 92 (92 sur l'étoile), depuis l'étoile jusqu'à 93. On pose deux morceaux de ruban ayant 2 centimètres 1/2 de largeur sur les pointes supérieures, pour former un nœud.



CHEMISE POUR JEUNE GARÇON DE DOUZE A QUATORZE ANS.

Col et poignet pour petite fille.

Les figures 107 à 108 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

On coupe en toile fine, pour le col, deux morceaux sans couture d'après la figure 107, c'est-à-dire le *dessus* et la doublure, que l'on réunit sur un côté long et sur un côté transversal. La garniture se compose de *dents* préparées séparément; chacune d'entre elles est faite avec un morceau de toile, ayant 3 centimètres 1/2 en carré, plié en triangle une première, puis une seconde fois, de telle sorte que la toile est quadruple. Quand on a un nombre suffisant de ces *dents*, on les dispose autour du col (voir figure 107) à un demi-centimètre de distance du bord inférieur; on rabat les remplis à *l'endroit*, on les couvre avec une étroite bande piquée. Un ruban de velours est fixé sous les dents. Le poignet est préparé comme le col.

Chemise-pantalon de nuit pour dame.

Les figures 68a et 68b à 73 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Notre modèle, fait en percale, a, depuis l'entournure jusqu'au bord inférieur, un mètre 6 centimètres de longueur; depuis l'extrémité de la garniture de la fente de devant jusqu'à l'échancrure inférieure, 42 centimètres de longueur. Chaque pantalon a 62 centimètres de largeur sur son bord inférieur, orné d'un ourlet de 4 centimètres et d'une étroite bande festonnée. La figure 68a est la partie supérieure de la moitié de devant de la chemise.

On procède en tout, comme pour la première chemise-pantalon décrite dans ce numéro, en laissant en plus de l'étoffe, pour rejoindre l'encolure, et pour les épaules. La moitié de derrière est coupée seulement jusqu'à la ligne ponctuée de la figure 68 * portant les mots *hauteur de la moitié de derrière*. Avant de réunir au milieu les deux moitiés de devant et de derrière, on dispose les devants en plis perpendiculaires, ayant la largeur d'un fétu et une séparation pareille, cousus depuis le bord supérieur sur la longueur de la fente. Le commencement des plis est marqué sur la figure 68* par une ligne fine; quand les plis sont faits, la largeur du devant est de 12 centimètres depuis la ligne fine jusqu'à l'ourlet de la fente. On coupe l'encolure et la ligne de l'épaule d'après la figure 68* qui sert seulement à indiquer la forme de la partie plissée, telle qu'elle est quand les plis sont faits. On coud ensemble les deux moitiés de devant depuis 24 jusqu'à l'échancrure inférieure, les deux moitiés de derrière depuis 25 jusqu'à la fente, devant et derrière sur les côtés, depuis 26, et l'on prépare la partie inférieure, ainsi que la garniture de la fente, d'après les explications données pour la première chemise-pantalon.

Le dos est froncé sur son bord supérieur, depuis le milieu (25) de chaque côté jusqu'au double point, et *pris* entre le dessus et le dessous de la figure 69, en réunissant les signes et les chiffres pareils; on pique ensuite la pièce sur le devant depuis 28 jusqu'à 29, et sur la fente on pose les boutons, on fait les boutonnières. Le petit col (fig. 70) est fait sans doublure, sans couture, garni d'une bande festonnée, fixée par une bande étroite coupée en biais, qui attache en même temps la garniture des coins de devant du col, se composant d'un morceau de percale, plissé en biais, ajouté au col d'après les indications du patron et garni comme le col; on réunit celui-ci au *tour de cou* (fig. 71), puis cette figure 71, garnie d'un bouton à la chemise en assemblant les chiffres et les signes pareils. La manche, coupée sans couture d'après la figure 72, est cousue ensemble depuis 30 jusqu'à 31, et froncée sur le bord inférieur, de chaque côté, depuis le milieu jusqu'au point. La manchette (fig. 73) est en étoffe double, encadrée d'une bordure festonnée et d'une bande piquée, ornée d'un morceau plissé (voir le patron) pareil à celui du col; on la coud ensemble depuis 32 jusqu'à 33; la bordure couvre les côtés transversaux. On joint la manchette à la manche, en réunissant les chiffres et les signes pareils. On fixe la manche dans l'entournure avec une large couture ourlée; la manche froncée le long de la pièce y est cousue entre le dessus et la doublure; la manche doit se trouver 30 sur 30.



BRASSIÈRE N° 3.

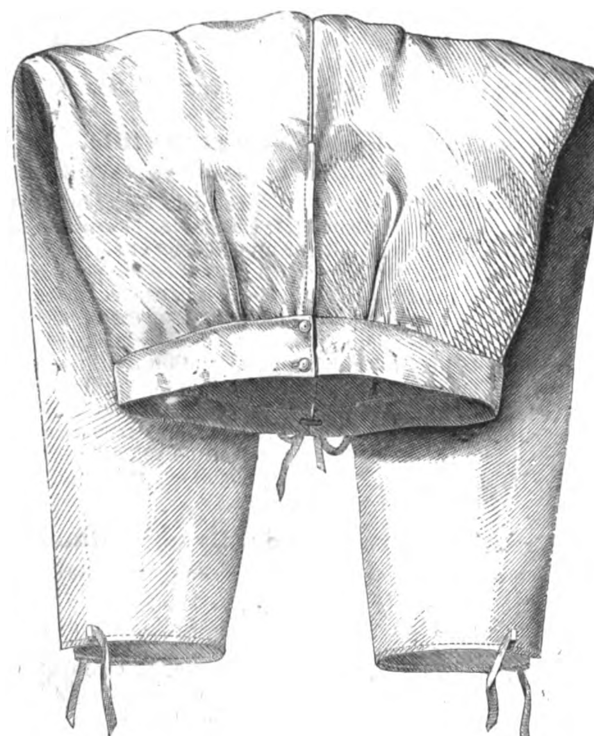


BRASSIÈRE N° 1.

Chemise pour homme.

Les figures 13 à 18 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On fait cette chemise en percale; les devants plissés sont en toile fine.



CALEÇON POUR HOMME.



BONNET DE NUIT N° 1.



BAVETTE BRODÉE.



CHEMISE POUR PETIT GARÇON DE CINQ A SEPT ANS.

On coupe la moitié de devant d'après la figure 13, celle de derrière, d'après la figure 14, l'une et l'autre sans conture, en posant l'étoffe double sur la ligne marquant le milieu. Dans la moitié de devant, on enlève le morceau auquel on substitue les devants plissés; on les pose de telle sorte que le large pli de côté cache la couture. On peut acheter ces devants tout prêts (s'adresser à Mme Hénart, rue de Provence, 73), ou bien on la plisse comme l'indique notre dessin. On fronce la partie inférieure de la chemise, qui se trouve séparée des devants, et l'on joint ceux-ci à la chemise, en employant une petite bande (voir la figure 13) de percale que l'on pique à l'endroit; une bande pareille est ourlée à l'envers. La patte à boutonnières est fixée en même temps que la bande piquée. Après avoir réuni les deux moitiés sur les côtés, depuis 29 jusqu'à 18 centimètres de distance du bord inférieur, qu'on ourle, on fronce la moitié de derrière sur le bord supérieur, depuis 30 de chaque côté jusqu'au double point, et on la réunit à la pièce (coupée en étoffe double d'après la fig. 15), 30 sur 30, double point sur double point, 31 sur 31. On pique ensuite la pièce sur la moitié de devant, depuis 32 jusqu'à 33. Le tour du cou (avec boutons et boutonnières) est préparé d'après la figure 16, qui en représente la moitié. On le fait sans couture, en percale double, on le *pique* sur la chemise en réunissant les signes pareils. Chaque manche est coupée d'un seul morceau d'après la figure 17, qui en représente la moitié; on la coud ensemble depuis 36 jusqu'à 37; on forme la fente en coupant l'étoffe entre la double ligne, on garnit cette fente avec une pointe, et l'on y fait des ourlets. Sur le bord inférieur, on fronce la manche depuis la ligne du milieu, de chaque côté, jusqu'à la croix. La manchette est faite en toile, d'après la figure 18; on la réunit à la manche en rapprochant les chiffres pareils; on y met les boutons, on y fait les boutonnières nécessaires. La manche terminée est cousue à points arrière dans l'entournure 36, sur la couture de côté de la chemise, étoile sur l'étoile de la pièce; la couture est couverte à l'envers d'une bande en biais, ayant un centimètre 1/2 de largeur, fixée sur la chemise.

Bavette en piqué.

La figure 54 (*recto*) appartient à ce patron.

On coupe la bavette entière, d'après la figure 54, qui en représente la moitié; on l'encadre avec les festons en partie indiqués, on pose le bouton, on fait la boutonnière qui se trouvent sur le patron, et l'on fixe sur chaque étoile un ruban de fil, ayant 10 centimètres de longueur.

Chemise pour jeune garçon

DE DOUZE A QUATORZE ANS.

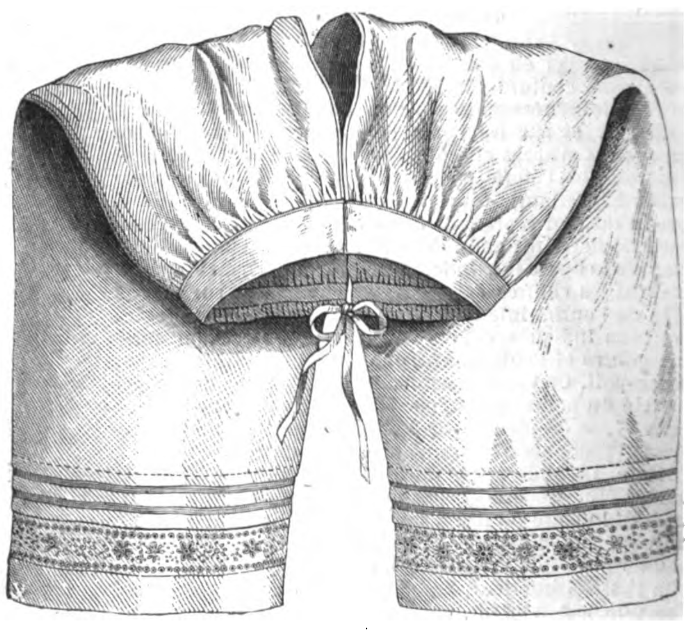
Les figures 74 à 80 (*verso*) appartiennent à ce patron.

On coupe le devant d'après la figure 74, le dos d'après la figure 75, l'un et l'autre sans couture, et l'on complète la longueur voulue, dans le sens indiqué par la pointe de la flèche; on coud ensemble dos et devant sur les côtés, depuis 34, en laissant sur le bord inférieur une fente de 17 centimètres, dans laquelle on pose une petite pointe, ou triangle; on ourle la fente et le bord inférieur. On pratique une fente depuis le bord supérieur du devant jusqu'à l'étoile, et l'on en garnit chaque côté avec un faux ourlet; celui de droite est destiné aux boutons, celui de gauche aux boutonnières, pour lesquelles on ajoute une patte. Sur chaque côté de la fente, on fait deux plis en cousant ensemble, *a* sur *a*, *b* sur *b*, deux lignes ponctuées, marquées par des croix sur le bord supérieur, par des points sur le bord inférieur. Ces plis se terminent par une bande qui y est piquée (voir la fig. 74), et l'on prend en même temps une patte à boutonnières, préparée en étoffe double, comme celle ci-dessus décrite (voir chemise pour homme). Le dos est froncé depuis 35, sur chaque côté, jusqu'au point, puis on y pose, en assemblant les chiffres pareils, la pièce coupée avec doublure, d'après la figure 76, et sans couture. Sur les épaules, la pièce est piquée depuis 37 jusqu'à 38, sur la chemise. La figure 77 est la moitié du col, fait avec doublure sans couture, piqué tout autour, et réuni à la chemise avec le tour de cou (fig. 78).



BRASSIÈRE N° 2.

BRASSIÈRE N° 4.



PANTALON POUR DAME.

Chaque manche est coupée d'après la figure 79, sans couture, cousue ensemble depuis 41 jusqu'à 42 ; on ourle la fente. Le bord inférieur est froncé depuis le milieu de chaque côté jusqu'à la croix, puis cousu entre le dessus et la doublure de la manchette (fig. 80). La manche est fixée dans l'entournure, 41, sur la couture de côté, 34, étoile sur étoile, et l'on prend, en faisant cette couture, une bande ayant un centimètre 1/2 de largeur, qui, couvrant les remplis, est ourlée sur la manche d'après la largeur indiquée sur la figure 74.

Chemise pour petite fille

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 11 et 12 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le patron ci-dessus (chemise-pantalon) servira pour exécuter ce modèle, qui est très-simple, et fait avec la pointe ordinaire; la manche est coupée d'un seul morceau, et le contour, dentelé comme celui de la pièce, est garni avec une bande festonnée.

Bonnet de nuit nº 1, pour dame.

La figure 53 (*recto*) appartient à ce modèle.

Ce bonnet est facile à faire, commode à porter et à repasser; on le coupe d'un seul morceau, y compris les brides, ou, si l'on veut économiser l'étoffe, on coupe les brides à part. Notre modèle est en percale fine, festonné et orné d'œillets; on pose l'étoffe en biais, *double*, sur la ligne indiquant le milieu; la coulisse, marquée sur la figure 53, est formée par une bande posée en dessous; les cordons passent dans des œillets faits au milieu, par derrière.

BONNET DE NUIT Nº 2.



CORSAGE DE DESSOUS POUR PETITE FILLE DE SEPT A NEUF ANS.



Bonnet de nuit nº 2,

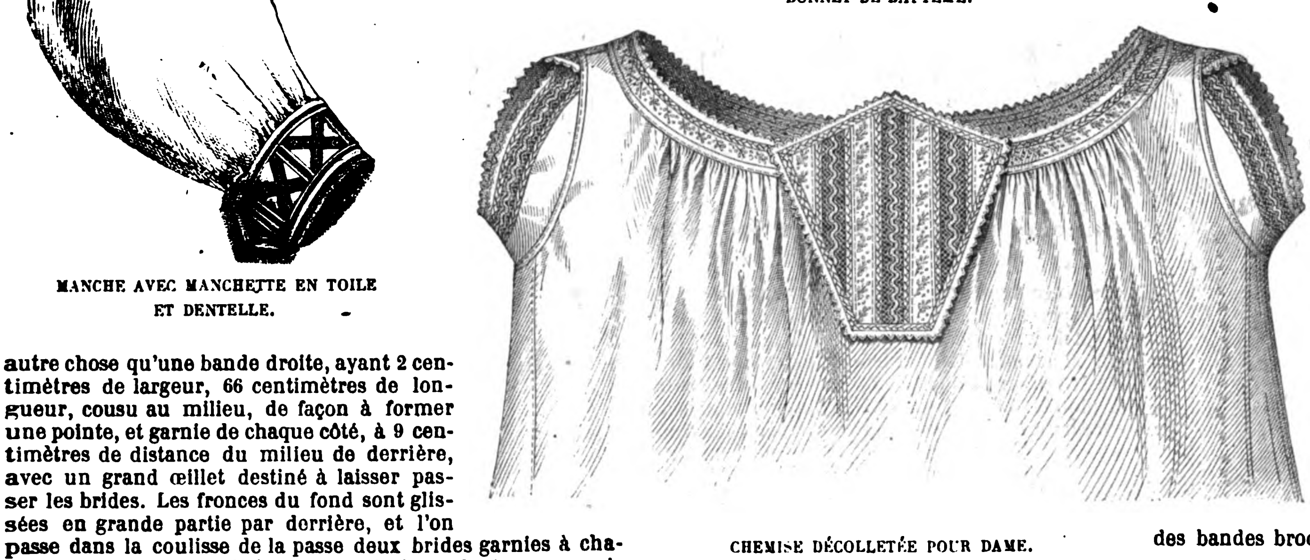
POUR DAME.

La figure 53 sert aussi de patron pour ce bonnet.

La figure 53 sert aussi de patron pour ce bonnet, qui se compose d'un fond et d'une passe; le fond est coupé jusqu'à la première ligne indiquant la coulisse du modèle précédent; on le fronce tout autour, on l'attache à la passe, qui n'est autre chose qu'une bande droite, ayant 2 centimètres de largeur, 66 centimètres de longueur, cousu au milieu, de façon à former une pointe, et garnie de chaque côté, à 9 centimètres de distance du milieu de derrière, avec un grand œillet destiné à laisser passer les brides. Les fronces du fond sont glissées en grande partie par derrière, et l'on passe dans la coulisse de la passe deux brides garnies à chaque extrémité, ayant d'abord 2 centimètres de largeur, puis atteignant graduellement 4 centimètres de largeur. La garniture couvre la passe et se compose de deux bandes festonnées, légèrement froncées, réunies par une bande piquée.



BONNET DE BAPTÊME.



MANCHE AVEC MANCHETTE EN TOILE ET DENTELLE.

CHEMISE DÉCOLLETÉE POUR DAME.

Brassière nº 1, pour enfant nouveau-né.

Les figures 19 et 20 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

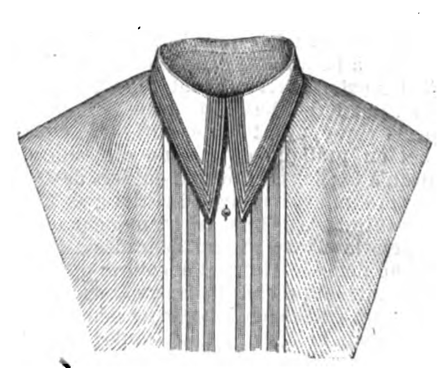
On coupe le corps de la brassière d'après la figure 19, en lui donnant la longueur voulue, la manche sans couture d'après la figure 20, en posant l'étoffe double et en droit fil sur la ligne indiquant le milieu. La brassière est ourlée, puis *piquée* ensemble en deux coutures, depuis 40 jusqu'à 41, sur chaque épaule, en croisant d'un demi-centimètre les bords que l'on réunit. Le bord supérieur est garni avec une bande de batiste ou de nansouk, brodée, ayant 4 centimètres de largeur; 2 centimètres de cette bande dépassent la brassière; le reste est *piqué* deux fois, de façon à former une coulisse. Le dessin de broderie se trouve sur la figure 20; les points d'arête sont faits avec du fil tors, le reste avec du coton à broder. Chaque manche a une pareille garniture. On coud la manche ensemble (couture ourlée) depuis 42 jusqu'à 43, puis on la *pique* deux fois dans l'entournure, depuis 42 jusqu'à 43.

Brassière nº 2.

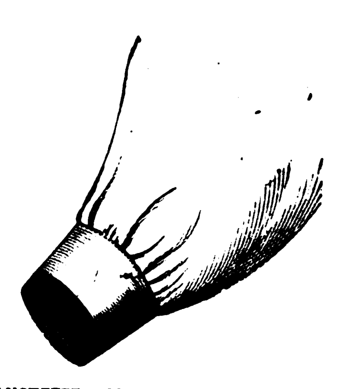
Les figures 34 à 37 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On peut simplifier à volonté la garniture de cette brassière, soit en supprimant tout ornement, soit en conservant seulement la bande brodée du milieu. Notre modèle, fait en nansouk, est garni devant avec trois entre-deux brodés, qui alternent avec deux plis étroits faits dans le nansouk. Sur chaque côté de l'entre-deux du milieu, on pique une bande brodée ayant un centimètre 1/2 de largeur; les entre-deux sont fixés par deux coutures *piquées*, et l'on découpe le nansouck en dessous.

Le bord inférieur a un ourlet étroit, — le bord de derrière un ourlet large, comme l'indique le patron. Sur l'épaule, on fait une couture ourlée depuis 63 jusqu'à 64; à la hauteur de la taille, on pose un ruban de fil servant de coulisse. Le cordon destiné à serrer est cousu devant au commencement de la coulisse, puis il ressort par un œillet tout près du large ourlet de derrière. Pour garnir l'encolure, on prépare, en entre-deux et bandes brodées, deux morceaux égaux, d'après la figure 36, qui forment un col fixé sur le tour de cou (fig. 35), qui sert en même temps de coulisse. Le dessus de ce *tour de cou* est piqué sur le col et sur l'encolure, le dessous en est ourlé. Les deux moitiés du col doivent croiser d'un centimètre sur le milieu de devant. La manche, coupée d'après la figure 37, est cousue ensemble depuis 67 jusqu'à 68; on fronce son bord inférieur, on le coud sur une bande étroite formant poignet, ayant 13 à 14 centimètres de longueur, recouverte par une manchette rabattue, droite, fermée, faite avec des entre-deux et des bandes brodées, et un peu froncée sur le poignet.



COL POUR TOILETTE DU MATIN.



MANCHETTE ACCOMPAGNANT LE COL DU MATIN.

Brassière nº 3.

Les figures 63 à 67 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La brassière, faite en percale, a un col, et sur les manches



PANTALON POUR ENFANT DE DEUX A QUATRE ANS.



ROBE DE BAPTÊME.



PANTALON POUR PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS.

de petits revers. Elle est fermée derrière et fixée devant par quatre coulisses, à la hauteur de la taille. On coupe un morceau sans couture, d'après chacune des figures 63, 64, 67, — une doublure en plus grosse percale, pour la pièce, d'après la figure 64, — deux morceaux d'après chacune des figures 65 et 66. On ourle la brassière, figure 63, tout autour, s'il n'y a point de lisière, puis on y fait des coulisses, pour lesquelles on coud à l'envers un morceau de percale, atteignant les lignes supérieures et inférieures; on coud ensuite trois fois dessus et *doublure* ensemble. On fronce la brassière depuis 18 jusqu'à 19, derrière depuis 20 jusqu'à 21; on la coud avec un passe-poil, entre le dessus et la doublure de la pièce, en réunissant les chiffres pareils. Les deux moitiés du col sont ourlées, garnies d'une bande brodée, réunies à une bande en biais qui sert de coulisse, et se rattache, point sur point, étoile sur étoile, à l'encolure. La manche est cousue ensemble depuis 22 jusqu'à 23, ornée du revers garni d'une bande brodée (23 et croix sur les signes pareils); le bord supérieur de la manche est froncé depuis le point jusqu'à l'étoile, puis fixé dans l'entournure, 22 sur 22, avec un passe-poil.

Brassière n° 4.

Les figures 47 à 49 (*recto*) appartiennent à ce patron.

La brassière, ouverte par derrière, est coupée entière d'après la figure 47, puis on fait un ourlet étroit sur le bord inférieur et sur les côtés; on fait les ouvertures pour les entournures, puis les coutures sur l'épaule, qui sont piquées deux fois depuis 85 sur 85 jusqu'à 86; on pique ensuite à l'endroit la pointe de l'épaule (fig. 48) réduite en triangle, en réunissant 86, 87, 88; on l'ourle à l'envers. Sur le bord supérieur de la brassière, on fait un ourlet piqué, ayant 3/4 de centimètre de largeur, pour lequel on pratique de chaque côté une fente, depuis 87 jusqu'à 88; dans cet ourlet, qui sert de coulisse, on passe un cordon, et l'on garnit l'ourlet avec une dentelle ayant un centimètre de largeur. La manche ouverte est coupée d'après la figure 49; on l'encadre avec un ourlet piqué et une dentelle comme l'encolure; on la fronce à chaque extrémité d'une croix à l'autre croix; on la fixe dans l'entournure étoile sur étoile, et les deux extrémités pointues de la manche 85 sur 85; on couvre les remplis des coutures de la partie froncée avec une bande étroite posée à l'envers.

Bavette brodée.

La figure 106 (*verso*) appartient à cet objet.

La bavette, faite en piqué, est ornée d'une broderie au point russe, exécutée en coton rouge, et de carreaux *piqués*. On la coupe d'un seul morceau d'après la figure 106, qui en représente la moitié; on festonne le contour avec du coton blanc; la partie divisée en carreaux *piqués* est encadrée d'une étroite bande piquée, ou bien d'un cordon. On ferme la bavette derrière avec un bouton et une boutonnière.

Chemise pour petit garçon

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 27 à 33 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Cette chemise a un tour de cou en ligne droite, sur lequel on boutonne un col, qui peut être ainsi facilement renouvelé. Ce col est fait en toile fine, avec cinq boutonnières s'attachant au même nombre de boutons, fixés sur le tour de cou. On coupe dos et devant d'un seul morceau, en posant l'étoffe double dans le sens de sa longueur, sur les lignes indiquant le milieu par devant et par derrière (fig. 27, qui représente la moitié de la largeur de la chemise). Dos et devant sont cousus ensemble sur le côté, 53 avec 53, en laissant sur le bord inférieur une fente de 16 centimètres ourlée comme le bord de la chemise, et garnie d'une petite pointe ou triangle. La fente pratiquée sur le milieu par devant est garnie de chaque côté avec un faux ourlet *piqué* à l'endroit, ayant 2 centimètres de largeur, qui dépasse la fente d'un centimètre environ (voir le patron fig. 27). Ces deux faux ourlets sont posés l'un sur l'autre, sur le bord inférieur, celui de gauche *piqué* sur l'autre. Sur chaque épaule on pose une pièce carrée (voir le patron) piquée tout autour. On prépare l'encolure d'après la figure 27, et l'on pose la pointe d'épaule (fig. 28) dans la fente faite entre la double ligne, depuis 54 jusqu'à 55, en posant les chiffres 54, 55, 56, sur les mêmes chiffres de la chemise.

La manche est préparée depuis la figure 30; on y coud la pointe (coupée d'après la figure 31) depuis 59 jusqu'à 60, puis on coud la manche ensemble depuis 61 jusqu'à 62; on la fixe dans l'entournure en rapprochant les chiffres pareils; on fronce la chemise à l'encolure, on y pose le tour de cou préparé d'après la figure 29; celui-ci est piqué sur la ligne fine du bord supérieur; on y fait d'un côté une boutonnière, on pose de l'autre côté un bouton, — puis les autres boutons. Le col est préparé en étoffe double d'après la figure 32, piqué sur la ligne fine et réuni à la figure 33, en rapprochant les signes pareils.

Caleçon pour homme.

Les figures 55 à 57 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Pour faire ce caleçon on coupe en toile ou percale deux morceaux d'après chacune des figures du patron, en laissant en plus, à la figure 55, l'étoffe nécessaire pour l'ourlet de devant; la figure 57 est en étoffe prise *double*. On coud une moitié de devant et une moitié de derrière, depuis 1 jusqu'à 2, depuis 3 jusqu'à 4, puis les deux moitiés, devant, depuis 4 jusqu'à 5, et dans le milieu, par derrière, depuis 4 jusqu'à 6 (coutures ourlées). Les fentes (supérieure et inférieure) sont ourlées; — le bord inférieur a un ourlet plus large; le devant, l'ourlet indiqué sur le patron. On fait quelques plis sur le bord supérieur en posant chaque croix sur le point voisin, puis on réunit le caleçon à la ceinture, depuis 7 jusqu'à 8; sur les côtés transversaux, les plus larges de la ceinture, on pose d'un côté deux boutons, on fait deux boutonnières sur l'autre extrémité, et deux œillets sur chaque côté plus étroit. Aux extrémités de la fente, sur le bord inférieur, on pose deux cordons, chacun de 10 centimètres.

Pantalon pour dame.

Le bord inférieur est orné d'un entre-deux brodé, encadré de chaque côté avec trois plis étroits. On fait ce pantalon en percale plus ou moins fine. Après avoir complété les parties repliées, on coupe les deux moitiés, d'après la figure 11, en posant l'étoffe double en droit fil sur les lignes portant les mots *milieu* et *côté* en tenant compte de l'échancrure de la moitié de devant; en outre, on laisse en plus l'étoffe nécessaire pour les six petits plis; quand ceux-ci sont cousus, on *pique* l'entre-deux, et l'on coupe l'étoffe en dessous. Chaque moitié est cousue (couture ourlée) depuis 25 jusqu'à 26, puis on les réunit devant depuis 27 jusqu'à l'étoile; on ourle l'échancrure de chaque moitié, depuis l'étoile jusqu'à 25, depuis 25 jusqu'à 28, ou bien l'on pose, en guise de faux ourlet, une bande coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur. Sur son bord supérieur, le pantalon est froncé.

Pour faire la ceinture, qui est ronde, on coupe, d'après la figure 12, deux moitiés, chacune en étoffe double; on les assemble d'abord depuis 27 jusqu'au point, et aussi les deux bords de la ceinture (côté supérieur), en y mettant un passe-poil. Dans chaque moitié, on forme la coulisse indiquée sur la figure 12, on fait l'œillet et l'on y passe un cordon de fil. On assemble le pantalon froncé et la ceinture, en rapprochant les chiffres pareils et posant un passe-poil.

Corsage de dessous pour petite fille

DE SEPT A NEUF ANS.

Les figures 34 à 42 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La mode des corsages blancs, si commodes du reste, rend les corsages de dessous indispensables.

On coupe en percale les figures 38 à 42; pour les devants, on laisse en plus l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 2 centimètres. On assemble les divers morceaux, soit avec un passe-poil, soit avec une couture *double*, qui se compose de points *devant* faits à l'endroit, puis d'une seconde couture faite à l'envers, à un demi-centimètre de distance avec des points *arrière*, de telle sorte que les remplis se trouvent renfermés entre les deux coutures. On fait des boutonnières sur le devant de droite, on pose des boutons de linge sur le devant de gauche; le bord inférieur est ourlé. La garniture des épaules se compose d'un entre-deux et d'une étroite bande brodée. La manche (fig. 42), avec une garniture pareille à la précédente, est cousue ensemble depuis 77 jusqu'à 78, et fixée avec un passe-poil dans l'entournure 77 sur 77.

Manche avec manchette en toile

ET DENTELLE.

La garniture de cette manche se compose d'une manchette préparée en toile fine et dentelle, ayant 7 centimètres 1/2 de largeur, 28 centimètres de longueur pointue d'un côté. La manchette, doublée de percale, est traversée dans sa longueur par quatre ourlets *à jours*, encadrés de bandes piquées coupées en biais, ayant un demi-centimètre de largeur. Chacun des quatre carreaux ainsi formés est *croisé* à l'intérieur par deux entre-deux en dentelle, ayant un centimètre de largeur, et formant dans chaque carreau quatre triangles. Une bande en biais borde la manchette, garnie ensuite avec une dentelle légèrement froncée.

Chemise décolletée pour dame.

Les figures 21 à 26 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La chemise, faite en toile fine, est ornée d'un plastron garni d'entre-deux en dentelle et d'entre-deux brodé, ayant chacun un centimètre 1/2 de largeur. Notre modèle a un mètre 27 centimètres de longueur depuis l'épaule; avec la pointe qui commence à l'encolure, la largeur est de 2 mètres 20 centimètres sur son bord inférieur. On coupe la moitié de devant d'après la figure 21, celle de derrière d'après la figure 22, chacune sans couture, en prolongeant la longueur dans le sens indiqué par la direction de la flèche. L'ouverture carrée qui doit être remplie par le plastron doit avoir en plus, tout autour, l'étoffe nécessaire pour un ourlet d'un centimètre. Quand les coutures de côté sont faites depuis 44 jusqu'au bord inférieur, on fait à celui-ci un ourlet de 2 centimètres. On réunit les deux moitiés sur l'épaule, depuis 45 jusqu'à 46, en faisant une double couture piquée. On ourle le contour de l'ouverture carrée. On fronce la chemise sur le bord supérieur depuis le point jusqu'à l'étoile, pour la moitié de devant, depuis 48 jusqu'au double point pour la moitié de derrière, puis on coud la chemise à la pièce préparée d'après la figure 23, qui doit être ourlée sur les fronces, piquée partout ailleurs, puis piquée encore une fois à un demi-centimètre de distance du bord inférieur. On pose à l'envers un cordon de fil, pour couvrir ces coutures. Pour la broderie de la pièce et du plastron, on trouvera un dessin sur la figure 24. Sur notre modèle la pièce est terminée par une bande brodée et festonnée en batiste, ayant à peine 1 centimètre de largeur, qui est réunie à la pièce par une bande de batiste coupée en biais, ornée de points d'*arête* exécutés avec du fil tors; même garniture (les deux bandes) sur le contour extérieur du plastron; on en trouve le dessin sur la figure 25.

Le plastron est préparé d'après la figure 24, qui en représente la moitié; il se compose alternativement d'un entre-deux brodé, — un entre-deux de dentelle, réunis par une bande en biais, avec points d'arête. On coud le plastron dans l'ouverture en posant les chiffres 49, 50, 51, sur les chiffres pareils, et de telle sorte que la bande festonnée dépasse la couture. Sur le côté gauche, le plastron n'est pas fixé, depuis 50 jusqu'à 51, et l'on y fait une boutonnière à sa pointe supérieure; on pose un bouton sur la pièce pour attacher cette boutonnière. Pour chaque manche, on coupe un morceau d'après les figures 25 et 26; on garnit leur contour avec un entre-deux de dentelle, encadré de chaque côté avec une bande en biais, ornée de points d'arête; la bande extérieure se termine par une bande festonnée. Chaque manche est réunie par une couture ourlée, depuis 44 jusqu'à 52; même couture pour fixer la manche dans l'entournure, 44, sur la couture de côté et les deux pointes, 45 sur 45, croisées sur la couture de l'épaule.

Col et manche pour toilette du matin.

Les figures 92 à 97 (*verso*) appartiennent à ces objets.

Le col et la manchette sont en toile fine, avec six rangs de ganse cousue.

On coupe le col en toile, et percale pour la doublure, d'après la figure 92, sans couture. On assemble dessus et doublure sur le contour, on retourne le tout comme une poche; on pose la ganse entre le dessus et la doublure, on fait les coutures piquées indiquées sur le patron. Le premier rang de ganse marque le bord du col. La chemisette intérieure est préparée en nansouk d'après les figures 94 et 95, puis réunie au col avec le tour de cou (fig. 93).

La manchette est préparée comme le col, garnie de boutons, de boutonnières, réunie à la manche coupée d'après la fig. 96.

Pantalon pour enfant

DE DEUX A QUATRE ANS.

Les figures 50 à 52 (*recto*) appartiennent à ce patron.

La garniture, très-simple, se compose de quatre plis, ayant chacun un demi-centimètre, dont le deuxième (en comptant depuis le haut) cache (comme le dernier) la couture d'une bande de mousseline tuyautée, ayant 2 centimètres de largeur; l'écartement des plis est indiqué sur la figure 50, d'après laquelle on coupe les deux pantalons en percale, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour les plis, et posant le droit fil (sens de la longueur) sur les lignes de la figure 50, indiquant le milieu et le pli de côté. On fait sur l'un des deux *doubles* l'échancrure indiquée pour le devant, ainsi que la fente de côté qui est ourlée. Après avoir fait les plis on coud le pantalon ensemble depuis 89 jusqu'à 90, en faisant une couture double; on l'ourle depuis 90 de chaque côté jusqu'au bord supérieur, en posant, pour plus de solidité, un cordon de fil ou bien une bande de percale en dessous. On réunit les deux moitiés depuis 91 jusqu'à 92 devant, — depuis 94 jusqu'à l'étoile par derrière; on fronce le bord supérieur, on le joint à la ceinture en réunissant les signes pareils. La figure 51 est la moitié de devant, la figure 52 la moitié de derrière de cette ceinture. Dans la première moitié, on forme une pointe en faisant un pli en biais; on pose à chaque extrémité un bouton, se rattachant aux boutonnières de la ceinture de derrière.

Robe de baptême.

Les figures 88 à 91 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La robe est faite en mousseline blanche, avec garniture de mousseline et dentelles; corsage tenant à la jupe.

Le devant de la jupe et du corsage (fig. 88) se compose de bandes en mousseline plissées horizontalement et d'entre-deux brodés; on coupe les deux côtés d'après la figure 89, le dos d'après la figure 90, en y laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un ourlet d'un centimètre par derrière, ourlet garni de boutons et de boutonnières. On coud ensemble dos et côté depuis 55 jusqu'à 56, — depuis 57 jusqu'à 58, et l'on pose sur le bord inférieur une bande de mousseline, ayant au moins un centimètre de largeur, qui sert de coulisse pour le dos, quand on y fait une couture, afin d'y passer deux cordons. On coupe pour chaque manche un morceau d'après la figure 91; on le fronce sur chaque côté long, on le coud ensemble depuis 55 jusqu'à 59 (côtés transversaux). Sur le bord inférieur de la manche on pose un entre-deux brodé, ayant 17 centimètres de longueur, garni de dentelle et servant de poignet; on fixe la manche dans l'entournure, avec un passe-poil, en réunissant les lettres pareilles. On réunit le devant avec les côtés depuis 60 jusqu'à 61, puis on monte le jupon autour du corsage; le jupon a 60 centimètres de longueur, y compris l'ourlet inférieur de 7 centimètres; sa largeur est d'un mètre 56 centimètres, non compris le devant, qui tient au corsage; il est froncé sur son bord inférieur. L'ourlet qui encadre le devant est de même largeur que l'ourlet inférieur, et posé à part. Une garniture qui se compose d'une bande de mousseline (rehaussée avec une dentelle ayant un centimètre de largeur) de 4 centimètres diminuant graduellement jusqu'à 2 centimètres couvre la couture du devant, et se continue sur l'encolure, garnie en plus, comme la manche, avec une dentelle d'un centimètre, un peu froncée. Sur le bord inférieur, dans la couture du corsage, on pose de chaque côté une bande de mousseline ourlée, ayant 70 centimètres



de longueur, 6 centimètres de largeur, repliée sur elle-même de façon à n'avoir plus qu'un centimètre de largeur autour de la taille; on noue par derrière ces deux longues bandes.

Pantalon pour petite fille

DE SIX A HUIT ANS.

Les figures 103 à 105 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La garniture du pantalon peut être plus ou moins riche, avec entre-deux brodés et carreaux piqués, ou simplement composée d'une bande brodée et festonnée.

On coupe en percale deux morceaux d'après la figure 103, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de devant; deux morceaux, doubles chacun, d'après la figure 104,—un morceau, double aussi, d'après la figure 105. On coud chaque pantalon ensemble depuis 82 jusqu'à 83, on ourle la fente depuis 82 jusqu'à 84,—depuis 82 jusqu'à 86, ou bien on y pose (ce qui est plus solide) un cordon de fil; on assemble les deux moitiés devant depuis 84 jusqu'à l'étoile derrière depuis 86 jusqu'au double point. On fait à chaque pantalon une fente depuis 85 jusqu'au point, laquelle fente est bordée (moitié de devant) avec une bande ayant un centimètre 1/2 de largeur; on pose une bande pareille sur l'autre côté (celui de dessous). Le côté transversal de la première bande est piqué sur la fente. On fronce le bord supérieur du pantalon, on le coud, 84 et 85, sur la ceinture de devant,—86 et 87 sur celle de derrière; la ceinture de devant est cousue ensemble, au milieu, garnie à chaque bout avec une boutonnière, se rattachant aux boutons de la ceinture de derrière.

L'explication du bonnet de baptême, n'ayant pu nous être livrée à temps, paraîtra dans un prochain numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Toilette de concert ou de dîner prié. Robe en moire antique vert lumière, coupée en pointes; sur toutes les coutures de la jupe, une légère *engrelure* de dentelle noire; au bas de la jupe un volant en dentelle noire, ayant 30 centimètres de hauteur par devant et graduellement *rentré* sur les côtés, de façon à n'avoir plus que 10 centimètres de largeur par derrière; ce volant est surmonté d'une ruche en tulle noir, cachant sa couture. Corsage décolleté à basques *tailladées*, posées sur une manche bouffante en tulle blanc. Coiffure antique avec bandelettes formées de perles blanches.

Robe en poult-de-soie mauve. Sur chaque couture réunissant les lés, se trouve une engrelure en dentelle blanche, traversée par un étroit ruban de velours mauve, et bordée sur chaque côté par une étroite dentelle blanche. Corsage à trois basques derrière, sans basques devant, garni comme les coutures des lés, même garniture sur les entournures; manches étroites, presque ajustées au poignet. Coiffure simple en cheveux, composée de bandeaux presque plats, mais largement ondulés, avec chignon et peigne de métal.

MODES.

En vérité, en vérité, je dois prévenir mes lectrices que nulle fée conviée à mon baptême ne m'a octroyé le don d'une seconde vue, pas plus que la faculté de prédire l'avenir. Si j'avais plus de vanité que de sincérité, je pourrais rendre des oracles à la façon de toutes les sibylles; il me suffirait d'adopter exclusivement des termes très-vagues et de les prononcer gravement avec un aplomb imperturbable.

On me demande quelle sera la forme de pardessus qui pourra être portée pendant quatre ou cinq ans de suite. Je l'ignore; bien plus, je ne crois pas qu'une mode quelconque atteigne jamais ce degré de longévité. On veut savoir dès les premiers jours de février quels seront les chapeaux ronds que l'on adoptera au mois de juin; il m'est tout à fait impossible de le deviner. On portera des chapeaux ronds, cela est certain; mais, quant à décrire dès à présent leur forme future, non encore inventée par les modistes parisiennes, je me déclare incompétente.

N'y a-t-il donc pas un moyen d'*être à la mode* sans se préoccuper si longtemps à l'avance de la mode? Oui, certes, et je vais dire ce secret: il s'agit tout simplement de ne pas s'acharner à suivre *toutes* les modes, d'éviter surtout les nouveautés qui rompent trop brusquement avec le passé; car il y a lieu de croire dans ce cas que la durée de ces nouveautés sera éphémère.

D'ailleurs, je l'ai dit bien souvent: tout est à la mode en ce moment. Pourvu que vos chapeaux soient petits, vos robes plates sur les hanches, très-volumineuses sur leur bord inférieur, avec une queue de longueur moyenne (1 mètre 50 centimètres pour les lés de derrière); pourvu que vos manches soient étroites, que votre pardessus soit en forme de paletot, plus ou moins long..... mon Dieu! vous pouvez porter tout ce qui vous plaira.

Quelle forme de chapeau *rond* pourrais-je décrire? Si l'été prochain ressemble à son confrère de l'an passé, toutes les formes seront en vigueur: il y aura des chapeaux ronds qui seront ovales, d'autres à calotte élevée (très-laids), d'autres copiant les chapeaux marins; ceux-ci auront des bords relevés, ceux-là des bords baissés. Le plus sûr moyen d'être longtemps à la mode est d'éviter tous les excès, car, si vous copiez un modèle qui vous apparaît, par cela seul que vous ne l'avez pas encore vu, vous devriez, pour être logique, le rejeter une heure plus tard pour un nouveau modèle également inconnu. La forme de chapeau rond la plus *rationnelle*, la plus jolie, et pour ces raisons fournissant la plus longue carrière, est le chapeau rond à calotte ni basse ni élevée, à bords ni larges ni étroits; mais, si on lui préfère les toques et les toquets, les tricornes et les moules à pâtisserie, les chapeaux siamois ou cochinchinois... mon Dieu! on est libre. On verra de tout cela; tous les couvre-chefs sont permis, et ils sont *tous* à la mode, si ce n'est aujourd'hui, au moins demain.

On voit reparaître de longs voiles carrés en tulle, crêpe ou gaze lisse; les plus jolis sont de même nuance que le chapeau, ou bien assortis à ses ornements; un simple ourlet... une soutache sur l'ourlet, tels sont ceux que je préfère. En voulez-vous d'autres? Il y en a; vous en trouverez qui produiront un agréable petit cliquetis autour de vous, grâce à leurs franges de verroterie, d'imitation de corail et autres enjolivements.

La question des pardessus est loin d'être aussi compliquée que celle des chapeaux ronds. On ne porte, on ne portera cet été que des vêtements à manches, pareils aux robes, pour la plupart. Les écharpes ont vainement essayé de faire revivre leurs grâces ossianiques; les mantelets ont été battus à plate couture. — C'est le cas, ou jamais, d'employer ce terme qui, vu cette application nouvelle, devient technique, — et les châles eux-mêmes sont en pleine déroute. Du nord au midi, du couchant à l'aurore, on ne voit que des paletots; les jeunes filles et les petites filles les portent avec une ceinture ornée sur le côté d'un *chou*. A tout âge on porte des paletots, rien que des paletots, depuis que l'on quitte le maillot jusqu'à la vieillesse la plus avancée.

On dit que l'on fera des corsages décolletés aux robes en tissus très-légers; qu'on les portera avec une guimpe montante à manches longues: nous verrons; en tous cas, cette mode ne pourra convenir qu'aux jeunes filles et aux très-jeunes femmes. Les corsages blancs, accommodés au goût nouveau, joueront toujours un rôle principal dans la toilette féminine, et nos lectrices en recevront une riche collection.

On m'en voudrait sans doute si je ne signalais une mode éclose dans les derniers jours du carnaval, se composant de trois chaînettes de chrysocale ou de perles, ou de tout ce que l'on voudra, s'attachant d'une oreille à l'autre, passant sous le menton, et retombant sur la poitrine. J'ai vainement cherché le but, l'agrément ou la grâce de cette mode; je me borne à l'enregistrer.

Les costumes des premières communiantes, pour lesquels on nous demande des renseignements et des dessins, n'ont subi aucun changement; la mode ne touche pas à ces toilettes qui demeurent invariables. C'est toujours la robe de mousseline blanche ornée de plusieurs plis, ou d'une broderie au-dessus d'un large ourlet; le corsage un peu froncé, montant, avec une longue ceinture de ruban blanc nouée derrière. On sait que le bonnet est de rigueur, et qu'on y attache le voile.

Mme Hénart, rue de Provence, 73, se charge de préparer les toilettes de première communiante; j'ajouterai que, dirigeant elle-même son atelier, elle ne peut se rendre chez ses clientes; il faut que celles-ci veulent bien agir selon la coutume générale de Paris, c'est-à-dire aller elles-mêmes chez leur couturière. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Les bœufs gras et le mercredi des cendres, les bals costumés, peuplés des déguisements les plus... extraordinaires, et les conférences à Notre-Dame, tout cela se coudoie dans le mois de février, et compose une *olla podrida* assez singulière.

En effet, il n'y eut jamais plus d'accommodements avec le ciel. On voit aujourd'hui, près d'un grand nombre de femmes sincèrement pieuses, mettant d'accord leurs actions avec leurs paroles, près de celles qui, au premier rang des pratiques religieuses, placent la pratique de la charité, qui savent retrancher sur leur superflu pour donner le nécessaire aux pauvres; on voit, dis-je, près de ces femmes qui sont l'honneur de leur sexe et les délices de leur famille, un essaim de femmes *à la mode* qui mènent de front les toilettes Benoiton et le sermon, qui vont exhiber le matin une parure inédite devant la chaire d'un prédicateur en renom, et revêtent le soir un costume Directoire pour entrer de salons en salons, pensant racheter de la sorte tous leurs petits péchés de vanité. Elles vont entendre un sermon... mais pour l'appliquer à leur voisine, trouvant toujours qu'on touche juste en ce qui concerne les autres.

Mais savent-elles se priver à l'occasion d'un objet de luxe pour aider une famille malheureuse? Moins encore, savent-elles être seulement équitables pour les gens qu'elles emploient?... Savent-elles qu'il ne faut jamais faire attendre la rémunération d'un travail, que l'ouvrière, dix fois renvoyée avant de recevoir le montant de sa note, a besoin de son argent pour manger du pain, pour payer les fournitures de leurs brillantes toilettes, prisés à crédit chez des marchands qui ne sont pas toujours patients?

Hélas, non! toutes les femmes ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître ces devoirs élémentaires, qui sont pourtant la base de toutes les vertus. Dans mon constant désir de les perfectionner, je voudrais, pour rendre le perfectionnement plus facile, leur demander d'être seulement équitables. Je sais bien que la justice ouvre la porte à la générosité.

Je n'ignore pas que le sacrifice le plus difficile à faire est celui d'une parcelle du superflu; je sais que les pauvres pratiquent la charité plus facilement que les riches; qu'il est plus aisé de partager un morceau de pain que de sacrifier une dinde truffée; de passer sa nuit à soigner un malade, après avoir passé sa journée à travailler, que de se déranger de sa chaise longue pour payer la note d'une ouvrière. Aussi ne demandé-je pas imprudemment aux belles Parisiennes que j'impatiente en ce moment de se montrer deux ou trois fois avec la même toilette, et de donner le prix d'une robe à quelques nécessiteux.. Oh! non! je sais proportionner les sacrifices aux forces féminines... Je demande seulement qu'on veuille bien payer le travail que l'on a fait faire *aussitôt* qu'on l'a reçu. Est-ce trop? Si l'on pense que je suis exigeante, je n'ai plus qu'à me taire.... Mais je crains bien que l'on n'aille inutilement au sermon, et que cette assiduité, exemplaire en elle-même, ne suffise pas à établir l'équilibre que l'on poursuit.

J'espère que l'on voudra bien excuser cette exhortation en faveur de l'époque à laquelle elle se produit. Comme je n'ai pas qualité cependant pour m'occuper trop longuement de la conscience d'autrui, je me hâte de revenir à mes fonctions habituelles, en m'excusant près du grand nombre de mes lectrices pour lesquelles ces réflexions sont inutiles... et plus encore près du très-petit nombre auquel lesdites réflexions pourraient être utiles, si tant est (ce que je ne puis admettre) que ce petit nombre existe.

Cette saison est celle où les concerts appliquent leurs affiches immenses derrière toutes les vitrines des éditeurs de musique. Il n'y a plus aujourd'hui d'*exécutants* médiocres, mais la perfection a encore ses degrés tout comme la vertu et le vice; il y a encore des artistes qui ont des qualités spéciales: les uns possèdent ce que les Italiens appellent la *bravura*, c'est-à-dire un mécanisme à toute épreuve..... d'autres ont plus d'âme que de doigts..... Ceux-ci excellent dans le trille.... ceux-là ont la spécialité des gammes chromatiques..... Et parmi toutes ces supériorités, il en est quelques-unes qui les résument toutes, qui offrent la belle réunion des qualités du style, de l'expression toujours juste, s'élevant sans effort jusqu'à la véritable pensée du maître qu'ils font revivre, complétées par les qualités secondaires, mais indispensables, qui sont représentées par l'excellence du mécanisme. Chacun sait à Paris que cette définition suffit à peine pour signaler l'éminente artiste qui s'appelle Wilhelmine Szarvady.

Personne ne possède à un semblable degré le don de s'emparer du public, de l'émouvoir, de le charmer, de l'emporter à la suite de Beethoven, loin, bien loin de la salle Pleyel, là où les imperfections sont vaincues, là où il n'y a plus rien dont on doive détourner ses regards, là où l'on est libre enfin d'admirer sans réserve. Quand Mme Szarvady est au piano, le piano triomphe de tous ses injustes détracteurs. Ceux qui trouvent que le piano est ennuyeux découvrent tout à coup que c'étaient les pianistes qui les ennuyaient... Ceux qui accusaient l'instrument de ne pouvoir chanter ni vibrer s'aperçoivent que les instrumentistes étaient seuls coupables. Je voudrais qu'il y eût quelque part un tribunal jugeant tous les adversaires du piano et de la musique, et les condamnant à être envoyés pieds et poings liés (rien que cela) entendre le grand trio de Beethoven, œuvre 97, joué par Mme Szarvady et les frères Müller. J'ignore ce que les condamnés feraient de leurs pieds... mais à coup sûr leurs mains se délieraient d'elles-mêmes pour applaudir avec emportement.

Quatre frères, MM. Müller, célèbres en Allemagne, donnent cette saison une série de concerts à la salle Pleyel; en gens bien avisés ils ont décerné le piano à Mme Szarvady. On ne peut imaginer un ensemble plus complet et plus parfait; on ne peut éprouver une jouissance plus exquise et plus élevée que celle d'entendre les duos, trios et quatuors exécutés dans ces séances.

Les bals et les divertissements du carnaval ne sont pas tellement interrompus que nous ne puissions faire comme tout le monde, c'est-à-dire y revenir un peu. Les bals travestis ont été nombreux; les déguisements étaient plus étranges que gracieux, et nécessitaient des notes explicatives, publiées, du reste, avec une extrême complaisance, par les chroniqueurs quotidiens; Mme *** était, nous ont-ils dit, en *Mer polaire*..... Et sans l'intervention



des ciceroni, le monde aurait couru le risque affreux de ne pas deviner le mot de ces rébus ambulants, qui représentaient la *Mer polaire*, — ou le *Progrès*, ou les *Courses de la Marche*, ou la *Pluie*, ou la *Tempête*.

Il n'y eut jamais d'hiver plus favorable aux directeurs de théâtre ; toutes les scènes exploitent un succès et préparent des succès nouveaux. Le *Lion amoureux* occupe toujours l'affiche du Théâtre-Français ; la *Famille Benoîton* a dépassé sa centième représentation. Le Gymnase s'enrichit avec *Héloïse Paranquet*, tandis que le caissier de l'Odéon songe à recruter plusieurs hommes sûrs, pour ranger les piles d'écus attirés de l'autre côté des ponts par la *Contagion* de M. Émile Augier. L'Odéon a besoin d'un succès ; il y a longtemps que ce théâtre n'a fait parler de lui..... et il n'en est pas des théâtres comme des nations : le bonheur ne consiste pas pour les uns, comme pour les autres, à n'avoir point d'histoire.

Il n'est pourtant pas aussi facile qu'on pourrait le croire d'aller voir toutes ces pièces nouvelles, et il faudra bientôt se contenter d'en lire la narration dans quelques comptes rendus. Le théâtre n'existe plus aujourd'hui que pour les bourses bien garnies, ou pour les imprévoyants qui remettent au dieu Hasard le soin de leur trouver une place. Quant aux gens d'humeur régulière, qui aiment à connaître d'avance l'emploi de leur soirée, il n'y a plus de place pour eux..... du moins au théâtre ; les bureaux ne les inscrivent pas, les revendeurs veulent les rançonner, et ils en sont réduits à devoir renoncer aux chefs-d'œuvre contemporains. En se plaçant à la *queue*, le soir même d'une représentation, on parvient quelquefois à obtenir un strapontin dans un couloir..... ou même, si l'on a l'habitude de gagner à la loterie, une bonne place, qui n'a pu trouver d'amateur consentant à la payer au quadruple de son prix..... Mais franchement, deux heures de *queue* en plein air, en pleine pluie, les pieds sur une dalle humide, c'est trop cher ; il n'y a pas de spectacle au monde qui représente l'équivalent d'une semblable torture. J'ai toujours dit, du reste, qu'on ne faisait jamais ses frais à Paris, en fait de divertissements.

On me demandait récemment si les salons parisiens ne servaient plus qu'à recevoir des étrangères. Tous les comptes rendus de bals officiels ou privés, de réunions, de soirées musicales, sont, en effet, uniquement consacrés à la narration des toilettes, à l'évaluation des bijoux portés par des dames américaines, ou russes, ou italiennes, ou suédoises. Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'il n'y a plus de Françaises à Paris ; mais je ne saurais donner l'explication que l'on me demande ; je n'entreprendrai pas de sonder le mystère de ces *réclames* de haute compagnie. Peut-être n'y a-t-il d'autre explication que celle-ci : la répugnance des Parisiennes de bonne compagnie s'opposant à ce que l'on imprime la relation de leurs faits et gestes..... et le plaisir que cette demi-célébrité cause à des personnes plus *étrangères* que les Françaises au sentiment qui porte celles-ci à fuir ce genre de notoriété.

EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

A aucune époque on n'a vu tant de femmes mettre leur goût, leur temps, leur aiguille, au service des divers objets compris sous le titre d'ornements d'église.

Ces ornements se composent de :

La chasuble,
L'étole,
Le manipule,
La bourse,
La pale,
Le voile.

Désirant prendre par moi-même les renseignements que l'on me demandait à ce sujet, je me suis rendue là où je vais souvent admirer les plus belles tapisseries faites à Paris, c'est-à-dire chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Je ne trouve nulle part, à un pareil degré, le goût, la grâce du dessin, s'unissant à l'harmonie des tons, admirablement mélangés.

Les ornements d'église, que Mme Michaud prépare entièrement, ou bien *échantillonne* au gré de ses clientes, sont pour la plupart de style moyen âge, gothique, ou byzantin ; dans ces dessins on mélange, très-heureusement, des imitations de pierres précieuses ; quelques-uns se composent de fleurs : lis ou roses.

Le dessin doit être identique pour les divers objets désignés par les mots : ornements d'église. On fait aussi le lambrequin d'autel, assorti, en y plaçant presque toujours le chiffre du saint auquel l'autel est consacré.

On fait aussi les étoles pastorales, qui servent pour prêcher et baptiser, et qu'il ne faut pas confondre avec l'étole faisant partie de l'ornement d'église (chasuble, etc.), laquelle sert pour d'autres cérémonies.

En examinant ces ornements si bien imaginés, si bien exécutés, j'avais une arrière-pensée à laquelle j'ai dû renoncer ; j'espérais en placer un modèle dans le journal : mais, d'une part, ces dessins ne s'exécutent pas au *point compté* ; ils sont tracés et échantillonnés sur le canevas même ; d'une autre, leur dimension ne nous permet pas de les placer sur nos pages, même par fragments ; car, lors même que nous pourrions adopter ce dernier parti, et faire composer des dessins au *point compté*, qui seraient inférieurs par cela même à ceux dont je viens de parler, il faudrait, vu la dimension de la chasuble, de l'étole, etc., vu la nécessité de donner pour ces objets un dessin identique ; il faudrait, dis-je, employer trois numéros au moins, en les consacrant uniquement à ces objets. Or nous ne pouvons, dans une publication s'adressant à des abonnés très-nombreux, par conséquent très-divers, sacrifier les intérêts des uns aux intérêts de quelques-uns. Force nous est donc de nous borner à indiquer madame Michaud, boulevard Sébastopol, 14, comme étant la personne la plus compétente, à notre avis, dans ces matières. E. R.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

Nº 61,697, *Dordogne*. On trouve les feuilles de papier bleu, à décalquer, chez tous les marchands de papier. On fait le point *russe* en blanc, comme en toute couleur. On porte moins de châles, car on ne voit plus que des vêtements à manches. Il y a de la guipure Cluny à tout prix, — depuis 80 centimes, jusqu'à 10 et 12 francs le mètre. Les corsages de cachemire (à moins d'être blancs) sont plutôt *négligés* que parés ; on peut les mettre dans les réunions intimes. — *Carhaix*..... Si l'on n'a pas reçu de réponse, c'est qu'on ne m'envoyait pas de bande ; *pourquoi* aurais-je des préférences ? Avant de m'accuser d'injustice, il faudrait au moins se poser cette question. Le papier canevas est une sorte de carton mince, régulièrement troué, sur lequel on brode comme sur le canevas ; mesurer le patron de la tortue ; j'ignore le prix de ce papier. On fait la moquette dans les fabriques ; on ne peut la faire soi-même. — Nº 21,217, *Italie*. Oui pour le tulle. Garnir cette robe avec des biais de taffetas noir brodés en soutache verte, comme le fond ; paletot pareil, presque ajusté à la taille, très-long, si l'on a assez d'étoffe. — *Une Espagnole*. Mme Hénart, rue de Provence, 73, fournit des volants tout *ruchés*, en percale blanche, pour jupons ; lui indiquer la largeur. Teinturie, rue du Bac, 46. Oh ! non ! pour les gants.

Nº 15,387, *Côte-d'Or*. Il n'est plus question de cette *manie*. Les articles de la *Civilité* sont actuellement réunis en un volume ; prix : 4 fr., librairie Firmin Didot. — Nº 16,941. *Meuse*. Les numéros sont toujours expédiés *sous bande*, dans une enveloppe ; il faut donc réclamer à la poste. Cette ceinture sert en cas de maladie. — Nº 72,810, *Rhône*. Voir la réponse ci-dessus. La *Civilité non puérile mais honnête* vient d'être réimprimée. — Nº 84,253, *Indre*. Le droit fil et le biais ne peuvent être indiqués sur la planche déjà chargée d'indications ; ils sont mentionnés dans les explications. Le *passe-poil*, ou *liséré*, est une ganse enfermée dans les bandes étroites coupées en biais.

Nº 74,476, *Basses-Pyrénées*. Voir les articles de modes, et plus tard nos dessins. — Nº 68,468, *Dordogne*. J'ai, à diverses reprises, indiqué quelques moyens pour allonger les robes ; je n'en connais pas d'autres, car leur nombre est très-limité ; aujourd'hui, malheureusement, la mode ne se prête plus guère à ces combinaisons économiques, vu la longueur démesurée des robes actuelles. Il faut choisir, pour le châle en crêpe de Chine, une nuance qui puisse s'allier aux robes que l'on possède ou que l'on projette : lilas, — ou bleu ; — mais il faudra s'interdire les chapeaux bleus, dans le premier cas, lilas dans le second, et s'interdire le rose ou le rouge dans tous les cas. Nº 75,040, *Seine-Inférieure*. Quand les deux lés de derrière sont coupés en biais, c'est-à-dire quand on réunit deux biais au milieu par derrière, on fait sur chaque côté de la couture un pli ; les deux plis en se rapprochant cachent la couture ; on fait aussi très-souvent des *fronces* par derrière, des plis sur les côtés, un très-large pli devant. — Nº 67,092, *Pas-de-Calais*. Il est tout à fait facultatif de séparer les corsages des robes, ou de les attacher ensemble. La coutume de Paris interdit de porter, en grand deuil, un pardessus autre que le grand châle long, en cachemire noir uni, — châle carré en grenadine de laine noire pour l'été. On commencera quand le travail nous aura été livré. Probablement pour la ceinture corset, mais ce patron est pour ainsi dire devenu inutile, puisqu'on vend ces ceintures-corsets aux *Magasins du Louvre*, à 3 francs 75 centimes ; peut-être pour ce dessin, si nous le jugeons utile. — Nº 54,709, *Lozère*. Merci mille fois pour cette bonne lettre. — Nº 12,075, *Paris*. Voile noir en gaze lisse, ou gris sur chapeau gris, — violet sur chapeau violet ; chapeau en tulle noir moucheté de jais, en taffetas noir pour le matin ; grenadine noire en soie. Je ne connais pas d'étoffe plus *vaporeuse* que la mousseline, et pouvant se laver. Mes lectrices me posent sans cesse des problèmes aussi insolubles que la quadrature du cercle..... Voir les gravures et dessins pour garnitures de robes. Je ne connais pas encore les modes de l'été prochain. On ne fait plus de petits volants, mais encore des bords dentelés. On recevra une gravure qui indique une disposition nouvelle pour ces dents. Gants dans toutes les teintes chamois et gris-lilas. Erreur capitale : ce que l'on appelle la *bourgeoisie* (?) a besoin de nous, et nous ne songeons pas du tout à lui refuser nos services et nos conseils, pour nous consacrer *uniquement* à une classe spéciale, et fort peu nombreuse ; notre intérêt bien entendu nous indique la route que nous devons suivre, et que nous suivrons. Nous ne faisons aucune *réclame* payée, et seulement la publicité qui nous paraît nécessaire pour l'intérêt particulier de nos lectrices. Nous ne pouvons tenir compte d'un intérêt particulier. — Nº 9,440, *Doubs*. *Toutes* les robes, même celles d'été, sont coupées en pointe, et pour les tissus légers on fait toujours des fronces par derrière, plis sur les côtés et devant. On ne porte ou ne portera aucune écharpe. Oui, les jupons blancs se coupent comme les robes. Toutes les broderies, ornements de jupons, quels qu'ils soient, se placent toujours au-dessus de l'ourlet, jamais à bord. — Nº 3,918, *Haute-Vienne*. Impossible, à notre grand regret, vu la dimension du dessin de chasuble. — Nº 66,058. Ces projets, qui semblent si aisés en théorie, sont malheureusement hérissés d'impossibilités dans la pratique. Comment envoyer de l'ouvrage de Paris dans les départements, quand on a sous la main plus d'ouvrières qu'on n'en peut employer ? Il y a de plus, en ce qui me concerne, une erreur capitale, car je n'ai aucune relation ni expérience commerciale. — Nº 20,773, *Charente-Inférieure*. Demander aux *Magasins du Louvre* le châle de cachemire brodé, avec guirlande et bouquet. Voir pour les prix de tous les objets sur lesquels on m'interroge, le catalogue de ces *Magasins*, envoyé *gratis et franco* à toutes nos abonnées. Il y a entre ces diverses *martres* la différence de la rareté et de la beauté ; la plus belle et la plus coûteuse est la *martre zibeline*, dont un simple manchon coûte de 1,200 à 6,000 francs ; les autres *martres* sont de prix inférieur, et à peu près égal. Si le temps est très-chaud, on peut porter un chapeau de crin, dès le premier jour d'avril ; sinon, chapeaux de tulle, de crêpe, de taffetas. — *Cendrillon*. *Paris*. Je prends *toujours* mes chaussures, chez Wolf, rue du Vieux-Colombier, nº 7, et j'en suis très-satisfaite. — Nº 282, *Prusse*. Les *Magasins du Louvre* envoient tous les échantillons qu'on leur demande, même à l'étranger, *franco*, jusqu'à la frontière ; s'adresser au directeur de ces *Magasins*, par lettre affranchie. Oui, pour le costume de percale avec pardessus pareil, à ceinture. Le linos blanc à pois noir devrait être garni non en *lilas*, mais en taffetas noir, couvert de guipure Cluny blanche ; cela sera plus *homogène*, et l'on pourra reporter la garniture lilas sur une autre robe. On ne garnit pas les paletots de molleton ; gros boutons blancs en nacre, ou *noirs* à camées. — Nº 68,093. *Aube*. Foulard, ou mohair, ou linos. Les chapeaux ronds sont portés *dans* Paris, seulement, par les jeunes filles ou les *très*-jeunes femmes ; du moment où les jeunes filles abandonnent les robes courtes, il faut bien relever par des tirettes leurs robes devenues aussi longues que celles des femmes. — Nº 65,716, *Morbihan*. On recevra ces objets peu à peu ; il nous est impossible de les faire paraître *à la fois*, et à date fixe. On a reçu des patrons de petits pardessus droits ; cette forme est invariable, et le patron d'hiver sert aussi bien pour le vêtement d'été. — Nº 21,627, *Italie*. Nous ne pouvons changer la mode, et restons même bien en-deçà de la réalité. — Nº 64,353. *Haut-Rhin*. Nous ne pouvons revenir sur le costume écossais déjà ancien, déjà publié, et qui, pour le dire net, est un déguisement plutôt qu'un habillement ; faire porter la jupe avec une chemisette blanche et une large ceinture de ruban, ou de même étoffe que la robe. S'adresser à M. Croisat, pour les prix des *fourches*. On ne peut en cette saison faire dessiner des chapeaux ronds qui ne sont pas encore faits. La 3me édition n'avait pas droit à la gravure 52 ; deux gravures par mois font 24 gravures par an, — mais non une gravure chaque quinze jours. — Nº 73,090. *Vaucluse*. La mode autorise les *toques* ; — le bon goût les réprouve, surtout quand on approche de la trentaine. Les toques sont impardonnables passé quinze ans. Oui pour les corsages blancs. — Nº 27,863, *Cher*. Il est impossible d'indiquer d'une façon absolue la grosseur d'aucun fil ou coton, les désignations variant suivant les fabriques et les provenances ; mais il est bien facile de se faire un *échantillon* avant d'entreprendre un ouvrage. Nous avons dans nos cartons beaucoup plus de manuscrits que nous n'en pouvons publier ; *idem*, pour la musique. — *Bruxelles*, *une Autrichienne*. Pas de dentelles blanches le jour. Oui, pardessus pareil pour assister à la messe de mariage. Nœud de ruban. On ne porte guère de fleurs maintenant. Le châle de dentelle ne peut se substituer au manteau de velours, car ces deux objets appartiennent à deux saisons opposées : quand on peut mettre l'un, on ne peut mettre l'autre ; la température s'y oppose. Pardessus pareil à la robe. Pas de châle en grenadine noire pour se marier ; ces châles sont *négligés*, et de plus on n'en porte pas Oui, pour la robe en poult-de-soie violet. Chapeau en tulle blanc. — Nº 21,316, *Indre-et-Loire*. On ne voit plus de talmas, excepté pour toilettes de voyage. Les châles rayés peuvent devenir généraux, sans devenir *communs* ; il s'agit seulement de les choisir *beaux* et par conséquent plus chers. — *Toulouse*. La veste Figaro a été publiée plusieurs fois depuis son origine, qui remonte au moins à l'année 1861 ; en dernier lieu dans le nº 27 de l'année 1864. Nous ne pouvons revenir sur un patron déjà ancien et plusieurs fois publié avec ses diverses modifications. — Nº 72,868. *Nantes*. L'Administration a directement répondu qu'il lui était impossible de fournir une collection du journal, toutes les années de 1860 à 1864 (inclusivement) étant épuisées. Erreur quant aux clefs diplomatiques ; on nous en demande sans cesse. — Nº 29,536, *Gironde*. Trois mois de deuil pour le fils d'un mari sont suffisants. — *Isabelle*, *Vienne*. Il n'a jamais été annoncé de suite pour cet article, qui n'en comportait pas. — Nº 69,366. *Eure-et-Loir*. Je ne saurais donner d'autre renseignement sur l'eau de feuilles de noyer, ayant transmis cette indication telle qu'elle m'a été faite ; une *décoction* signifie que l'on fait bouillir ces feuilles dans un vase rempli d'eau. Trois biais de taffetas noir avec liséré blanc sur la robe d'alpaga noire, ou des pattes ou des bandes de taffetas noir. Voir nos dessins et gravures coloriées. — Nº 20,605, *Saône-et-Loire*. Merci pour cette aimable lettre et cette nouvelle amitié, que j'accueille avec reconnaissance. Nous ne pouvons réimprimer des articles déjà publiés, car, s'il y a de nouvelles abonnées, il y en a aussi d'anciennes dont les droits sont égaux. — *Pesth*, *Hongrie*. Nous avons publié chaque année des patrons de corsages décolletés ; on en a encore reçu dans les premiers numéros de l'année 1866. Une jeune fille va au bal quand elle a seize ou dix-sept ans. Merci pour la recette, elle sera publiée. — Nº 70,524. La mousseline à pois est toujours à la mode. — Nº 21,430, *Gard*. Il a été publié à plusieurs reprises, non-seulement des explications, mais encore des dessins concernant l'emploi des fourches ondulatrices de M. Croisat. Voir nos *tables des matières*. Cet usage n'est nullement obligatoire : on fait, ou bien on ne fait pas de présent, à un ami qui se marie ; en tous cas on ne peut faire présent de cravates ni de gants à un ami, c'est-à-dire à un égal.

AVIS IMPORTANTS.

Toute lettre non accompagnée de la bande du journal (soit pour un changement, soit pour une réclamation) sera considérée comme non avenue.

Nous avons l'honneur d'informer nos abonnées des pays étrangers que, l'administration des Postes françaises n'autorisant pas l'encartage des *Avis*, *Circulaires*, *Catalogues*, etc., dans le journal pour passer les frontières, nous ne pouvons leur faire parvenir le *Catalogue des Magasins du Louvre* annoncé dans notre numéro du 18 février : mais les personnes qui le désireraient devront s'adresser directement, *par lettre affranchie*, auxdits Magasins qui s'empresseront de le leur faire parvenir *gratis et franco*.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

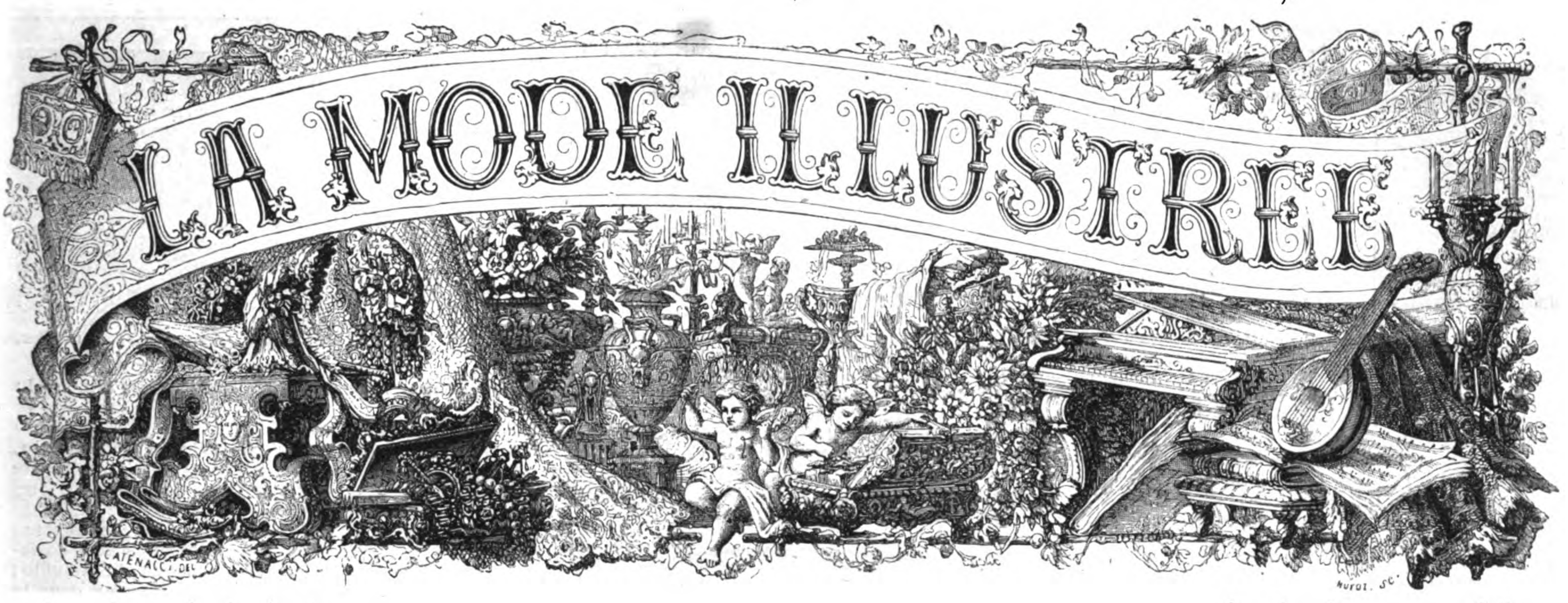
RÉBUS







N° 11. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 11 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger, (Pour l'étranger le port en sus). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Bonnet du matin.

Ce bonnet peut être fait en entre-deux de guipure ou de broderies; il est orné d'une touffe de rubans, posée sur le côté; par derrière des entre-deux sont disposés en bouclettes, formant une sorte de *résille* qui enserre le chignon.

Pour dame âgée, on pose un fond *tombant* à l'intérieur de ces bouclettes, afin de remplacer le chignon.

Application en drap

POUR DOSSIER DE CHAISE.

Nous avons mentionné dans le n° 9 (article Ameublement) une mode nouvelle, concernant l'ornement des chaises. Nous publions aujourd'hui un dessin qui permettra à toutes nos lectrices d'exécuter rapidement et facilement ce genre nouveau d'ornement.

Voici les règles à observer:

1° Poser une feuille de papier suffisamment transparent sur le dessin; en calquer les contours.

2° Découper le contour extérieur de l'arbalétrier et de sa monture fantastique.

3° Coller ce papier, à l'aide d'une dissolution de gomme arabique, sur l'envers du drap noir; découper les contours du drap d'après ceux du papier.

4° Faire un nouveau décalque du dessin, en indiquant cette fois toutes les *hachures* plus ou moins épaisses.

5° *Faufiler* le drap noir sur le dossier monté sur un métier; poser sur le drap noir le nouveau décalque découpé comme les précédents.

6° Exécuter au point de cordonnet très-allongé les diverses *hachures*, pour lesquelles on emploie de la soie fine, — et de la soie plus grosse, blanche, ou jaune d'or.

L'arc, la corde et les flèches sont brodés sur le drap même, en soie pareille à celle employée pour les *hachures*. Ceci est la partie *matérielle* de l'ouvrage.

Pour conserver à ce petit sujet sa physionomie naïve et expressive, il faut avoir soin de suivre *exactement* les diverses courbes du dessin; on brodera par conséquent *sur* le second décalque, l'aiguille traversant à la fois le papier et le drap. Quand la broderie est terminée, on enlève le papier en le déchirant.

L'arabesque peut être répétée sur les quatre côtés, ou bien totalement supprimée.

Ce dessin peut aussi servir pour *pouff*, tabouret carré, ou tabouret de pieds.

Carré au crochet

POUR COUVRE-PIED, COUVERTURE DE BERCEAU, ETC.

MATÉRIAUX ; Laine *castor*, ponceau, blanche, noire, soie d'Alger jaune d'or.

Le carré est fait en laine castor ponceau, au crochet-croix; il est orné d'une broderie exécutée à la croix, avec de la laine noire et de la soie jaune. Pour une couverture de berceau, on emploiera de la laine de Saxe, 6 fils.

On exécute ces carrés par bandes isolées, plus tard réunies. On fait alternativement un carré rouge, le suivant blanc — (ou gris, — ou bleu), puis on assemble les raies de façon que les carrés forment un damier. On commence chaque bande en faisant une chaînette de 25 mailles; chaque carré se compose de 25 tours.


BONNET DU MATIN.

Le crochet-croix se fait de la façon suivante: on pique toujours le crochet dans la maille entière du tour précédent, et chaque fois que l'on doit passer le brin, au lieu de le *jeter* sur le crochet, on pose simplement le crochet sur le brin, et l'on *passe* ainsi celui-ci au travers de la maille.

On exécute la broderie en copiant le dessin. Les points foncés sont en laine noire; les points clairs en soie jaune, et chaque croix est faite sur une maille-croix. On noue sur chaque côté transversal de la couverture tricotée, ou bien sur ses quatre côtés, une frange composée de brins de laine, ayant 10 centimètres de longueur; ces brins sont noirs, jaunes et rouges.

Quatre points de tapisserie.

N° 1. Le fond rayé est fait en deux nuances de la même couleur (vert-bleu sur notre modèle); il se compose de croix *longues* exécutées sur quatre fils en hauteur, 2 fils en largeur. Le semé représente de petits carrés dont le point central est une double croix en soie d'Alger, blanche (cette double croix manque à l'un des carrés, afin que l'on puisse compter le nombre des fils sur lesquels on la fait). Sur chacun des quatre côtés de cette double-croix blanche on fait deux croix longues, en laine noire, couvertes d'une croix simple, en soie d'Alger, jaune.

N° 2. Il se compose aussi en partie de croix longues, faites horizontalement sur 6 fils en longueur, 2 fils en largeur, alternant avec des croix ordinaires, faites en laine noire ou chenille noire, tandis que les croix longues, de teinte claire, sont en soie lilas très-claire, celles qui ont une teinte foncée en laine lilas, plus foncée que la soie.

N° 3. Le fond est en laine ou chenille noire, et se compose de points perpendiculaires, faits sur 6 fils. Les carreaux sont faits avec deux nuances vertes (la plus claire en soie); chaque point de ces carreaux va d'un point noir au point noir du côté opposé; les trois plus longs points sont *enserrés* au milieu par un point transversal.

N° 4. Il est fait en croix longues, *contrariées;* chaque raie a quatre nuances de la même couleur, la plus claire en soie. On exécute ce dessin avec deux couleurs différentes : 4 nuances vertes, et quatre nuances bleues, — ou bien du rouge et du gris, — du brun et du violet, — du jaune et du violet, etc.

Ces dessins serviront pour pantoufles, sacs de voyage, — petits ou grands tabourets, — petits tapis, etc.

Alphabet au plumetis

ET POINT D'ARMES.

Les vignettes qui encadrent les cinq premières lettres peuvent servir pour toutes les initiales.

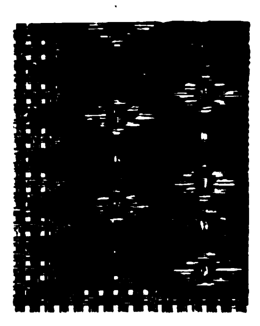
On exécute les *pois* au plumetis, après avoir fait l'encadrement au cordonnet; on remplit ensuite l'espace vide au point *d'armes* (très-petits points *arrière*, pressés les uns contre les autres).

Toque polonaise pour homme.

MATÉRIAUX : 32 grammes de laine de Saxe, 6 fils, bleue; 6 grammes de même laine noire; 20 grammes de laine *castor* noire; 4 grammes de même laine blanche; un moule en bois de 2 centimètres de circonférence (moule n° 1); un moule ayant 3 centimètres 1/2 de circonférence (moule n° 2).

Cette toque remplace les bonnets plus ou moins *grecs*, les *calottes* et autres couvre-chefs de même genre, que les hommes portent chez eux. Le fond carré a 21 centimètres, le bord 12 centimètres de hauteur; à ce bord s'ajoute une garniture imitant une fourrure blanche, dont la hau-





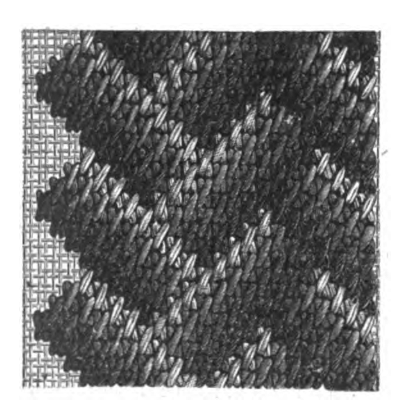
POINT DE TAPISSERIE N° 3.

teur est de 8 centimètres, l'envergure de 5 centimètres, plus ou moins, selon la dimension de la tête.

Fond. On le fait au crochet tunisien avec de la laine bleue, tandis que les carrés à *boucles* sont exécutés en laine noire. Ce fond se compose de 21 carrés bleus, 16 carrés noirs, faits chacun isolément. Pour les premiers, on fait avec la laine bleue une chaînette de 10 mailles, sur lesquelles on exécute 6 tours au crochet tunisien ordinaire.

Pour chaque carré noir, on fait une chaînette de 11 mailles, sur lesquelles on revient de la façon suivante: on pose à l'envers de l'ouvrage le moule n° 1; * on tourne le brin une fois autour de ce moule, on pique le crochet dans la suivante maille de la chaînette, et l'on fait une maille simple, tout près et au-dessus du moule. On recommence depuis *, jusqu'à la fin du tour, de telle sorte que l'on a formé 10 boucles. Les 5 tours suivants sont faits de la même façon, mais on les commence toujours sur le même côté, par conséquent on coupe le brin à la fin de chaque tour, pour le rattacher au commencement, et replacer le moule comme ci-dessus. On coud ensemble les divers carrés, en les disposant en damier. La moitié des carrés bleus qui se trouve sur le contour extérieur est repliée en dedans. Le bord du fond est fait en laine bleue; il se compose de 9 tours de brides; on fait une bride dans chaque maille du fond, il y en a 150; dans les 5 tours suivants, on fait chaque bride *entre* 2 brides du tour précédent, et l'on diminue çà et là de telle sorte que le 6e tour n'a plus que 78 brides; dans les trois derniers tours on augmente çà et là, de telle sorte que le 9e tour a 94 brides.

Garniture imitant la fourrure. Laine castor noire. Une chaînette de 16 mailles, et l'on fait, en *allant* et *revenant*, alternativement un tour en mailles simples, — un tour à *boucles*. Pour exécuter les *boucles*, on emploie le moule n° 2; on travaille comme cela a été expliqué pour les carrés noirs, avec cette différence que l'on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent; après 6 tours à boucles, faits avec la laine noire, on fait dans les 2 tours à *boucles* suivants la 7e, 8e, 9e maille, avec de la laine blanche. Chaque fois qu'un tour à *boucles* est terminé, on coupe ces boucles. Quand la bande est assez longue, on *peigne* les tours à boucles, puis on coud cette garniture sur le dernier tour de brides du fond; le fond est doublé de carton, puis de percaline noire, qui double aussi la garniture.



TAPISSERIE N° 1.

Robe pour

PETITE FILLE DE SIX A HUIT ANS. MODÈLE DE CHEZ Mme HÉNART, RUE DE PROVENCE, 73.

Cette robe est faite en popeline violette unie; la garniture se compose d'un entre-deux en guipure Cluny, surmonté de trois rubans de velours noir, et terminé par une dentelle Cluny; même garniture autour des poches, et sur le corsage, fermé par de gros boutons de nacre blanche. Il n'y a que de l'entre-deux sur ce corsage et les manches; point d'entre-deux, mais seulement de la dentelle autour des poches.

Voile de lampe en tulle brodé.

MATÉRIAUX : Tulle de coton blanc; grosse soie de cordonnet vert lumière; ruban de même teinte, ayant 1 centimètre de largeur; perles rondes et grandes perles ovales d'or ou de cristal.

Ce modèle est aussi simple que joli. On coupe un morceau rond, en tulle dit *trou-trou*, de circonférence telle qu'il suffise à recouvrir un globe de lampe; on fait au milieu une ouverture ronde, pour laisser passer le verre de la lampe, et l'on ourle cette ouverture. On enfile une grosse aiguille avec de la soie verte, que l'on passe dans le tulle, en suivant la direction indiquée par le dessin qui représente le tulle brodé en grandeur naturelle; on trouvera sur ce dessin, pour plus de clarté, une rangée de points, isolés des autres, afin que l'on puisse aisément suivre la direction de la soie.



APPLICATION EN DRAP POUR DOSSIER DE CHAISE.

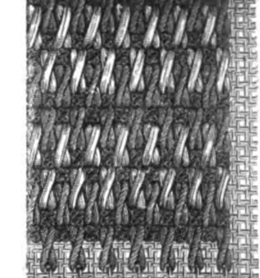
On borde le voile et l'ouverture intérieure avec une ruche de ruban ayant 1 centimètre de largeur, plissé à plis triples; on orne les plis avec des perles d'or, ou de cristal blanc, rondes et ovales. (Voir le dessin en grandeur naturelle.) On peut aussi former dans le tulle, avec de la soie de couleur, des rayures ou des losanges.

Bordure tricotée.

Si l'on exécute cette bordure en laine, on l'utilisera pour jupon; faite en coton blanc, on s'en servira pour couvertures. On peut la faire en *allant* et *revenant*, ou bien en *rond;* dans le premier cas, on devra tenir compte de l'envers et de l'endroit du travail.

On commence la bordure par le bord inférieur, en montant un nombre de mailles suffisant pour la longueur, nombre qui doit se diviser par 31; on fait 4 tours à l'endroit; 5e tour, alternativement un jeté, — diminution (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble, à l'endroit), encore 5 tours à l'endroit.

1er *tour.* * Un jeté, — une maille en biais (pour faire une maille en biais on pique de devant en arrière dans la direction de droite à gauche); † 5 mailles à l'envers, — une en biais. Recommencez 4 fois depuis †; ensuite depuis * jusqu'à la fin du tour.



POINT DE TAPISSERIE N° 2.

2e *tour.* Comme le premier tour, à l'exception des jetés; chaque jeté du tour précédent est tricoté comme une maille.

3e *tour.* * Une à l'endroit, — un jeté, — une en biais, — † 5 à l'envers, — une en biais. Recommencez depuis † 4 fois encore. Recommencez depuis *, jusqu'à la fin du tour.

4e *tour.* Comme le 2e tour.

La continuation du travail est indiquée par le dessin. L'augmentation produite en tricotant les jetés se répète régulièrement dans chaque 2e tour, de telle sorte que les mailles entre les divisions rayées s'élargissent en triangle; les triangles en sens inverse (divisions rayées) se rétrécissent de façon à former la pointe du triangle; pour cela on diminue cinq fois dans le 6e, 12e, 18e, 24e tour, c'est-à-dire que l'on tricote ensemble à l'envers les deux dernières mailles d'une division tricotée à l'envers de telle sorte que chaque triangle (ou division) rayé n'a plus que onze mailles dans le 25e tour; dans le 28e tour, on tricote ensemble une maille à l'envers et une maille en biais, en sorte qu'il reste seulement 6 mailles pour chaque triangle rayé; ces mailles sont tricotées en biais, dans le 29e et 30e tour; dans le 31e tour, on tricote ces mailles ensemble, deux par deux; il reste dans chaque triangle encore 3 mailles, qui sont tricotées ensemble dans le 34e tour. 2 tours entièrement à l'envers terminent le bord supérieur.

Bobèche

EN PERLES.

MATÉRIAUX : Perles de cristal et perles transparentes n° 4 ou 5 de deux nuances roses et vertes; fil d'archal très-fin et plus gros; un peu de laine de Saxe 6 fils, verte; grosse ganse d'or; soie à coudre, de mêmes teintes que les perles.

Cette bobèche a la forme d'un dahlia épanoui; le cercle supérieur de sa triple couronne se compose de 8 feuilles blanches, le cercle suivant de 9 feuilles rose clair; le troisième, enfin, d'un même nombre de feuilles rose foncé; tout cela repose sur des festons en perles vertes imitant le feuillage.

Un dessin spécial représente l'une des plus grandes feuilles en voie d'exécution; pour les deux rangs supérieurs les feuilles doivent être un peu plus petites, mais graduellement, c'est-à-dire que le rang du milieu se compose de feuilles plus petites que celles du rang inférieur, mais plus grandes que celles du rang supérieur.

Pour le contour et la nervure, les perles sont enfilées sur du fil d'archal; mais, pour *remplir*, on les enfile sur de la soie que l'on



TAPISSERIE N° 4.

fixe toujours à la nervure (voir le dessin sur lequel le brin de soie est indiqué *sans perles,* afin que l'on puisse suivre la disposition).

Le diamètre du vide intérieur de la bobèche a 3 centimètres; on se règle sur cette dimension pour monter en cercle les feuilles qui ont été préparées isolément, et l'on dispose les trois cercles de telle sorte que les feuilles soient *contrariées.* On enveloppe les cercles de fil d'archal avec de la laine verte.

Les festons inférieurs sont faits entièrement en perles vertes et fil d'archal très-fin; avec celui-ci on forme un cercle ayant 5 centimètres de diamètre, auquel on rattache successivement d'abord *une*, puis la seconde rangée de festons, en passant toujours le fil d'archal au travers de la perle du cercle de laquelle doit partir le feston suivant (voir le dessin spécial). Cette garniture est fixée à l'aide de quelques points sous la bobèche. On recouvre le cercle intérieur du dahlia avec une grosse ganse d'or fixée par de la soie jaune d'or.

Deux

DESSINS POUR PORTEFEUILLE, CARNET, PORTE-CIGARES OU CRAVATE.

Les animaux sont à la mode; on en voit partout, et l'on peut utiliser ces deux dessins pour tous les objets ci-dessus indiqués.

Les animaux sont brodés au passé en soies nuancées... ou, si l'on veut s'éviter la peine de faire cette broderie, on pourra les découper en taffetas, et les *appliquer* en marquant les formes à l'aide d'un point de cordonnet fait en soie. Les arbustes sont faits au point *noué*, mélangé de point *russe*, et, pour le sol, de *passé*.

Accessoires de coiffures

DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Les coiffures actuelles nécessitent l'emploi de certains *accessoires* dont il sera peut-être agréable à nos lectrices de trouver ici le dessin et l'explication. Aujourd'hui la mode a vaincu le préjugé, et l'on n'éprouve pas plus d'embarras à *avouer* une guirlande de boucles qu'une guirlande de fleurs.

Les accessoires dont nous publions les dessins ont servi à la composition des diverses coiffures publiées cet hiver; ils facilitent singulièrement l'exécution de ces coiffures, qui sont compliquées en apparence seulement.

N° 1. *Bandelettes en cheveux tissés et ondulés*, ayant de petites pointes de cheveux frisés entre les ondulations qui forment saillie comme dans les deux têtes de profil du 24 décembre dernier. Les frisures de ces bandelettes peuvent former des boucles lisses ou des boucles crêpées à volonté. Sur la bandelette qui borde le front on peut laisser plus de longueur aux cheveux frisés, afin de former des boucles qui encadrent le visage; le velours ou galon des bandelettes peut être changé sans endommager les *ondulations* qui sont tissées au centre. (Brevet d'invention.)

N° 2. *Bouquet de trois tire-bouchons d'accompagnement*, monté sur une épingle double un peu longue. Prix: 8 ou 10 francs la paire, selon l'épaisseur.

N° 3. *Bouquet de tire-bouchons courts*, monté sur épingle double, destiné à remplir les interstices dans les coiffures *Empire*, et pouvant aussi servir de touffes Joséphine quand on les place au nombre de deux ou trois entre des bandeaux bouffants: 6 francs la paire; les six assortis de grandeur différente, 12 francs.

N° 4. *Tresse-diadème*, garnie au *centre* de telle sorte qu'elle ne puisse s'affaisser; pour l'entretenir en bon état il suffit de la natter soi-même tous les quinze jours. Quand la mode des diadèmes sera passée, on s'en servira en guise de *fausse natte*. Prix: 30, 35 et 40 francs, selon la longueur et l'épaisseur.

N° 5. *Tête de chignon.* On fait cet accessoire en cheveux plus ou moins longs, selon que l'exige la forme de la tête, qui parfois se trouve *exhaussée*, d'autres fois seulement accompagnée. On la fixe avec deux petites épingles passées dans la monture. Pour l'effet, voir les nos du 24 décembre 1865, 14 janvier et 24 février de cette année. Prix: 8, ou 10, ou 12 francs.

N° 6. *Sous-chignon Empire.* Il se compose d'une touffe de crêpé faite avec des cheveux longs. Ce chignon, aussi souple que léger, se recouvre avec les cheveux naturels, selon que nous l'avons indiqué dans nos précédents numéros. Prix: 8 ou 10 francs, selon l'épaisseur. Si l'insuffisance des cheveux naturels exige qu'on recouvre le sous-chignon avec une couche de cheveux lisses, il coûte 3 francs en plus.

N° 7. *Bandelettes ondulées en cheveux.* On les fait avec ou sans cheveux frisés, selon que l'on veut avoir une coiffure plus ou moins lisse; les cheveux frisés conviennent mieux aux femmes

CARRÉ AU CROCHET POUR COUVRE-PIED, ETC.



ALPHABET AU PLUMETIS ET AU POINT D'ARMES.

blondes qu'aux femmes brunes. Parmi ces dernières il s'en touve aussi qui adoptent les ondulations gaufrées que l'on prépare chez M. Croisat, sans augmentation de prix. La bandelette inférieure est garnie de la touffe Joséphine (voir les coiffures du 14 janvier); on la fait plus ou moins volumineuse, et l'on peut aussi la remplacer par de petites boucles jetées çà et là sur le devant du front. Prix : 25 francs les trois bandelettes; si on les garnit de pointes frisées de chaque côté, le prix est de 30 francs, avec ou sans touffe Joséphine.

Nº 8. *Chignon impérial*. On le recouvre avec un filet en cheveux; il est très-léger et peut se convertir en une *chute* de boucles (voir le numéro du 21 janvier), car il suffit pour cela de détacher le *sous-chignon* crêpé sur lequel toutes les boucles sont fixées avec des épingles *à la neige*. Prix : 25 ou 30 francs, selon la dimension.

DESCRIPTION DE TOILETTES

Toilette de concert. Robe en taffetas blanc, garnie avec trois larges biais de taffetas rose, surmontés d'une rangée de perles blanches, cousues isolément, et pas tout à fait rapprochées.



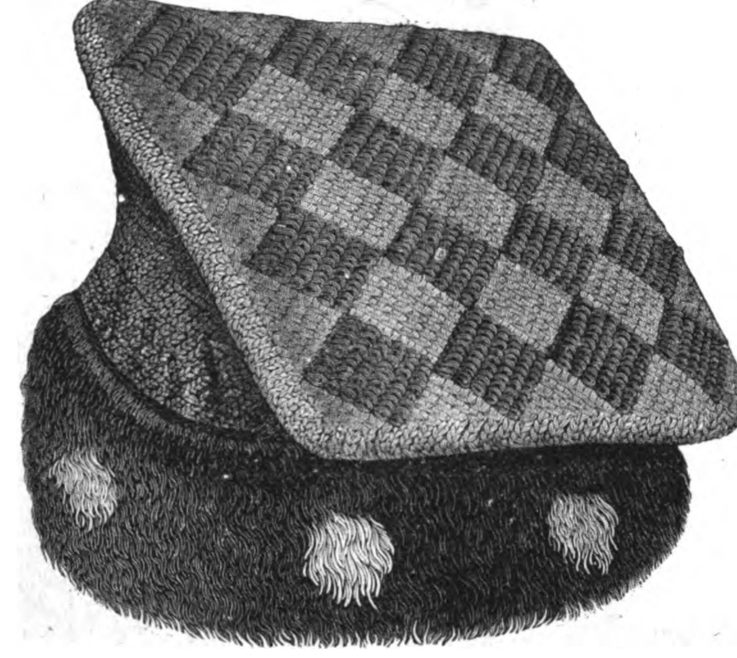
Tunique en gaze de Chambéry blanche, et corselet en taffetas rose, très-large; épaulette composée d'une bande en taffetas rose, et d'une rose; branches de roses dans les cheveux.

***Robe princesse en foulard gris**, à rayures blanches*, du comptoir des Indes, boulevard Sébastopol, 129. Toutes les coutures des lés et du corsage sont couvertes avec une guipure Cluny très-étroite; même guipure, mais plus large, posée sur le bord inférieur, et se terminant sur la longueur de la manche (côté du coude) avec une guipure qui se continue sur l'entournure et sur le bord inférieur. Bonnet-coiffure, en guipure Cluny et rubans de velours bleu.

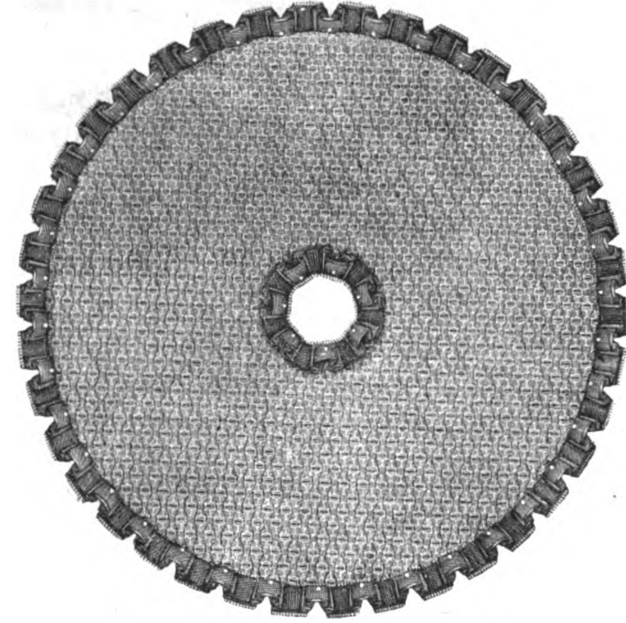
MODES.

Le temps n'est plus où la mode procédait dans ses changements avec une majestueuse uniformité. Autrefois on garnissait toutes les robes avec trois volants, les téméraires en mettaient quatre; on posait une plume ou bien une fleur sur le côté gauche de son chapeau, et personne n'en aurait voulu sur le côté droit. On couvrait ses épaules avec un mantelet de taffetas noir, et la forme de ce mantelet était la même pour toutes les femmes, depuis la grande dame jusqu'à l'ouvrière; seulement, la première adoptait les volants en dentelle de Chantilly, coûtant cinq ou six cents francs, tandis que la dernière se vouait aux volants de taffetas. Quelle quiétude! quel repos d'esprit! Comme il n'y avait pas de choix, chacun savait ce qu'il voulait, et l'on ne se mettait pas l'esprit à la torture pour avoir une garniture de robe pareille à celle de Mme ***, ou différente de celle portée par Mme ***.

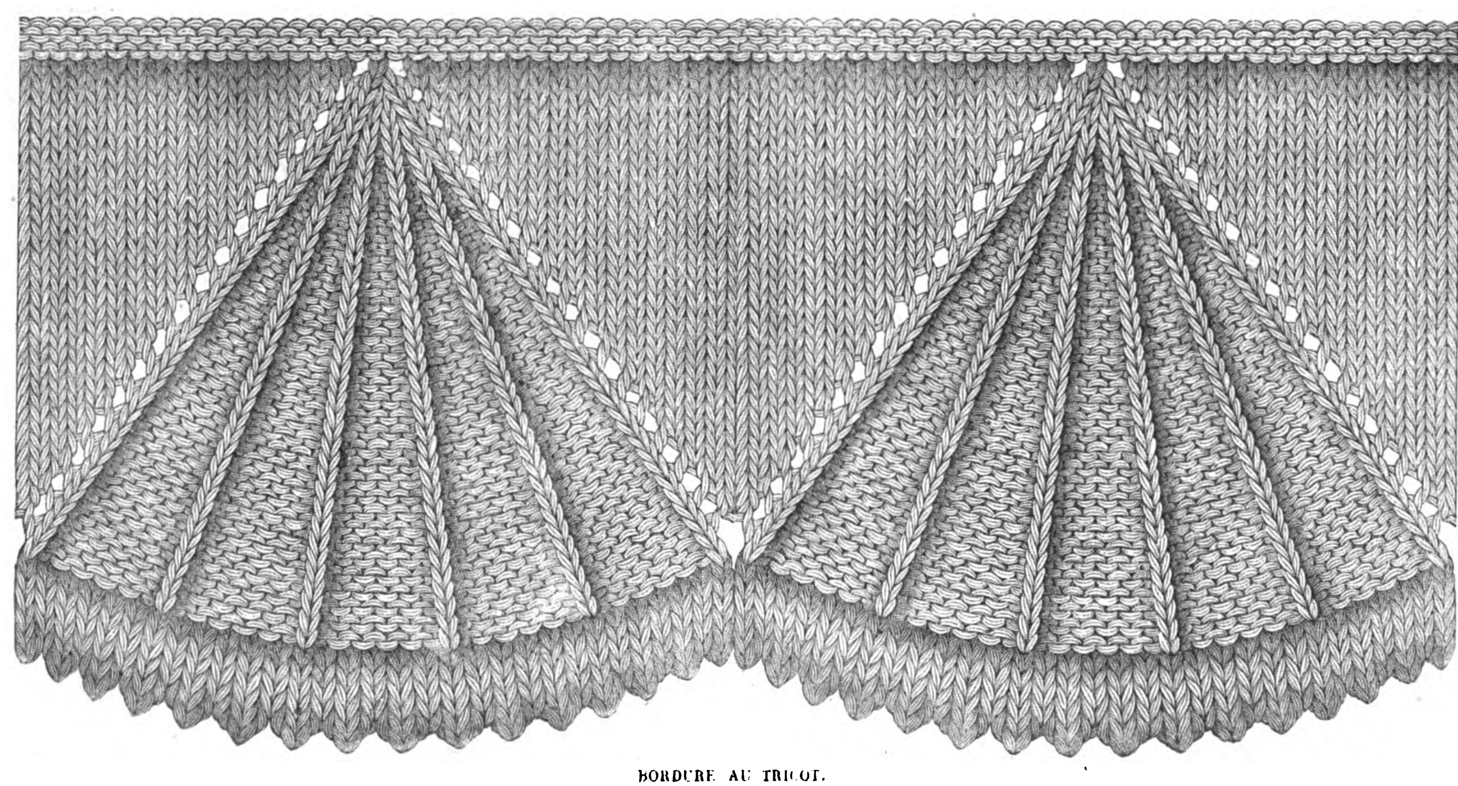
Aujourd'hui, quel chaos! Nul ne sait à quoi s'arrêter; l'indécision naît de la trop grande diversité, et l'on erre au hasard « sans boussole et sans guide. »



TOQUE POLONAISE.



VOILE DE LAMPE EN TULLE BRODÉ.



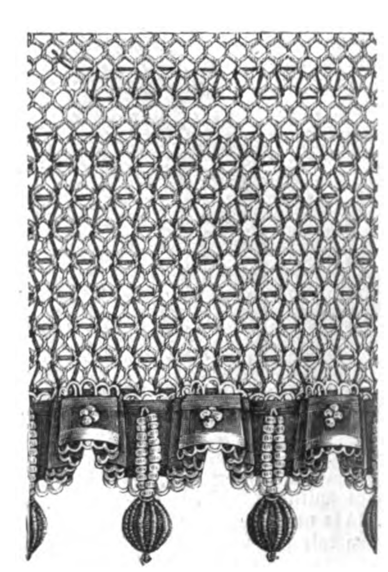
BORDURE AU TRICOT.

La boussole, le guide, c'est moi... non pour le monde entier, mais pour nos lectrices. On me consulte à toute heure et de tous les points de la France; on veut des garnitures... Vous en trouverez des descriptions et des dessins dans chaque numéro du journal..... Oui, mais j'en veux d'autres..... qui soient inconnues; ma voisine d'en face a déjà copié celle du dernier numéro, et vous comprenez que je ne veux pas avoir l'air de copier ma voisine. Mais comment faire? Si même j'avais l'esprit assez fertile pour fournir dix garnitures différentes à chacune de nos cinquante mille abonnées, de leurs sœurs, de leurs mères et de leurs amies, rien, hélas! ne pourrait leur garantir que la voisine n'en ferait pas son affaire.

Cette question des garnitures est capitale, du reste, dans l'ajustement féminin; il y a, nul ne saurait le nier, des garnitures bêtes, — ou lourdes, — ou prétentieuses, qui gâtent la plus jolie robe. Personne n'est plus capable que Mme Hénart, rue de Provence, 73, de créer des garnitures simples, distinguées, mais échappant malheureusement à la description. Ce sont de petits bouts de taffetas encadrés d'un galon minuscule, de simples *piqûres* faites sur des bandes de taffetas noir, comme celles qui ornent la dernière robe qu'elle m'a faite. Si je vous la décrivais, vous n'en voudriez peut-être pas, tant cela vous paraîtrait *rebattu*; vous auriez tort, le résultat le prouve. Trois biais de taffetas noir par devant, — deux seulement par derrière, piqués en soie blanche, le tout posé sur une robe de soie noire à raies blanches; corsage pareil à celui publié dans le nº 6 (corsage montant à basques et à ceinture).

Et à propos de ce numéro, qu'il me soit permis de faire remarquer à nos lectrices qu'elles y trouveront un modèle de pardessus de printemps; les demandes que l'on m'adresse à ce sujet sont donc injustes, puisqu'elles ont été satisfaites.

J'en reviens à mes garnitures. Les plus simples sont les plus jolies; on les fait en taffetas uni sur du taffetas à raies; des losanges alternativement grandes et petites, faites avec des bandes de taffetas, — des *pattes*, des figures géométriques, le tout encadré de lisérés, ou de galons, ou de dentelles étroites, selon le degré d'élégance de la robe : telles



BRODERIE DU VOILE DE LAMPE (GRANDEUR NATURELLE).



Leroy imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de Melles RABOIN, 67, rue Nve des Pts Champs.

Coiffures de Mr CROISAT, rue de Richelieu, 76.

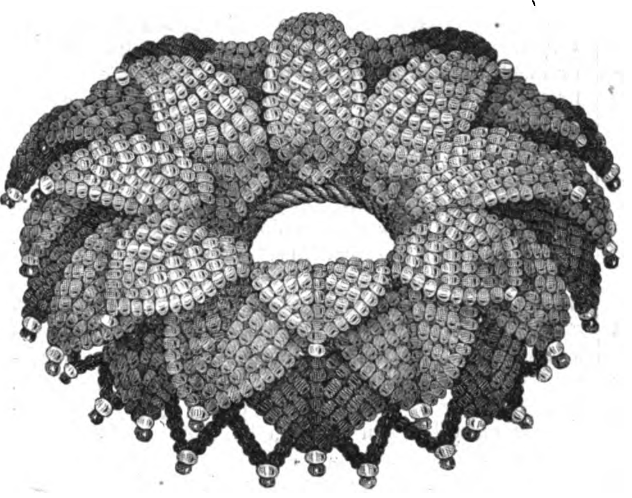
sont les garnitures qui ont l'avenir le plus assuré.

Du moment où l'on ne porte pas un jupon pareil à la robe, on ne peut adopter autre chose qu'un jupon gris, de nuance plus ou moins claire...... toujours plus claire à mesure que l'on avance vers l'été, car un jupon foncé est extrêmement laid quand il apparaît sous une robe de nuance claire. On trouve partout des tissus légers à filets ou carreaux noirs, coûtant 75 centimes le mètre. Moyennant quelques garnitures, un ou deux volants tuyautés, bordés de tresse noire en laine, on compose un jupon suffisamment élégant. On affirme que l'on portera beaucoup de robes en jaconas, et qu'on les fera à corsage décolleté avec manches courtes et guimpe montante intérieure.

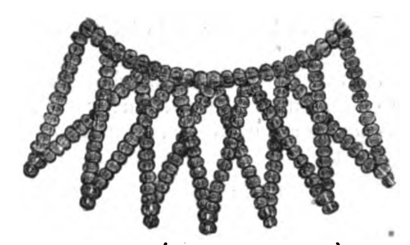
On porte toujours les mêmes nuances de gants : teinte chamois, depuis le brun jusqu'au maïs, selon le degré d'élégance de la toilette qu'ils doivent accompagner; toujours des gants en peau de Suède; les gants gris sont généralement adoptés seulement pour les toilettes élégantes de demi-deuil.

La lingerie prépare beaucoup de cols *pointus;* le règne des cols plats en toile unie touche à sa fin; la broderie, la dentelle, reprennent leurs droits trop longtemps méconnus; leur fusion donne de fort beaux résultats ; rien n'est plus joli que ces oppositions de tons, le *mat* de la broderie faisant ressortir la transparence de la dentelle ou de la guipure. On trouve chez Mme Potier, rue Villedo, 3, de charmantes parures ainsi composées. Je me demande seulement ce que l'on fait des manchettes ou poignets à riches ornements avec les manches actuelles, toujours plus étroites vers le poignet. Je conseille de les remplacer par une manche de dessous tout unie, bordée selon le *style* du col, avec un entre-deux brodé et une dentelle légèrement froncée : cela sera moins coûteux. Les manchettes aussi sont en pleine décadence, de par la force des choses..... à moins que, le poignet se rétrécissant toujours davantage, on ne les porte par-dessus la manche de la robe : cela se fait déjà un peu, et c'est fort joli.

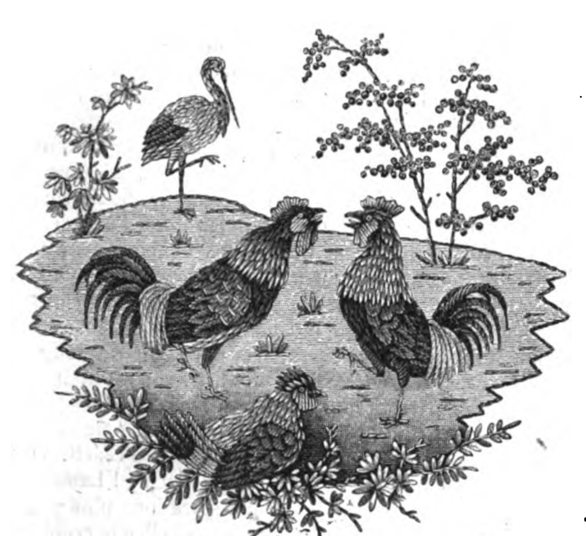
E. R.



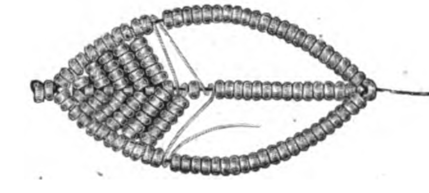
BOBÈCHE EN PERLES.



FESTON INFÉRIEUR DE LA BOBÈCHE (GRANDEUR NATURELLE).



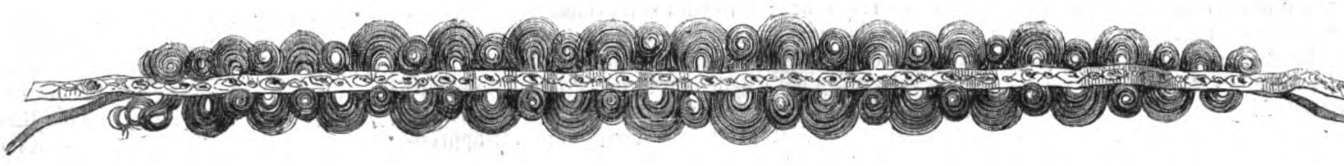
N° 1. DESSIN POUR PORTEFEUILLE, ETC.



EXÉCUTION DE L'UNE DES FEUILLES DE LA BOBÈCHE (GRANDEUR NATURELLE).



N° 2. DESSIN POUR PORTEFEUILLE, ETC.



ACCESSOIRES DE COIFFURES DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76. — N° 1. BANDELETTE EN CHEVEUX TISSÉS ET ONDULÉS.

LES ENFANTS GATÉS.

Avant d'entreprendre de condamner ou de justifier les parents qui *gâtent* leurs enfants, il faudrait peut-être s'entendre sur le sens de cette expression, très-souvent appliquée à tort et à travers.

Les enfants gâtés, je ne songe pas à le nier, sont, à tous les âges de leur vie, la plaie de la société; l'intelligence en eux n'a point reçu son développement normal, et ils conservent toujours, sinon les grâces, du moins les défauts de l'enfance. Ils sont d'abord de petits enfants, plus tard de grands enfants, en dernier lieu de vieux enfants; c'est-à-dire des êtres capricieux, volontaires, essentiellement iniques, faibles et violents, incapables d'avoir et de suivre une idée sérieuse, de comprendre et de remplir un devoir.

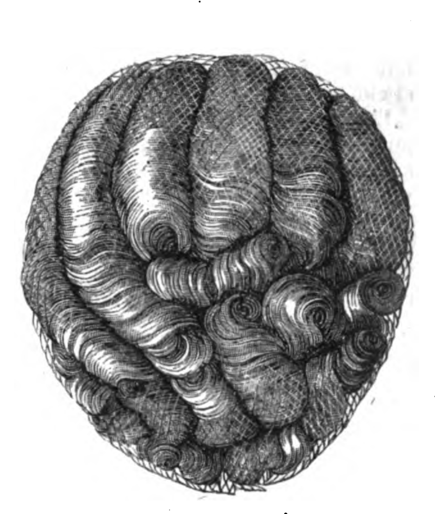
Sur ce point il n'y a point de contestation possible; chacun connaît, chacun peut constater autour de lui les inconvénients d'une mauvaise éducation première, dont les conséquences funestes se prolongent bien souvent au-delà de deux ou trois générations; car une mère qui a été un *enfant gâté* gâtera à son tour ses enfants, et leur communiquera l'incapacité dont elle a été elle-même affligée.



N° 6. SOUS-CHIGNON EMPIRE.



N° 4. TRESSE-DIADÈME.



N° 8. CHIGNON IMPÉRIAL.



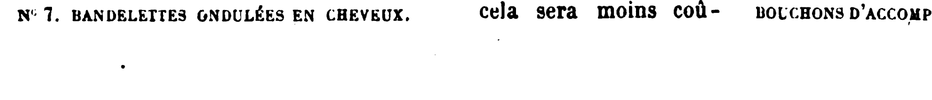
N° 5. TÊTE DE CHIGNON.



N° 2. BOUQUET DE TIRE-BOUCHONS D'ACCOMPAGNEMENT.



N° 3. BOUQUET DE TIRE-BOUCHONS COURTS.



N° 7. BANDELETTES ONDULÉES EN CHEVEUX.

J'entreprends seulement, dans l'intérêt de tout le monde, des parents comme des enfants, de prouver ici qu'on ne *gâte* pas un enfant par cela seul qu'on lui témoigne la plus vive tendresse, et qu'enfin on gâte un enfant plus sûrement encore en déployant vis-à-vis de lui une extrême sévérité.

On peut être aussi injuste par tendresse que par dureté, et, dans ce dernier cas, on inspire à l'enfant, suivant son organisation, ou le sentiment de la révolte et de la vengeance, ou celui de la bassesse; il devient indubitablement méchant ou lâche en se voyant opprimé et inutilement tourmenté.

L'unique loi à suivre pour bien élever un enfant, est de se montrer en toute circonstance strictement, invariablement juste, en tempérant toujours l'équité par l'indulgence et par la tendresse; le sentiment le plus développé en effet chez l'enfant, celui qui se manifeste lors même que tous les autres sentiments sont encore à l'état latent, celui qui est inné enfin en lui, et qui témoigne hautement de notre immortalité, c'est le sentiment de la justice. Plus tard, hélas!... cette notion si nette et si précise se trouble et se voile sous l'action combinée de l'égoïsme, des injustices subies et des déceptions de toute nature; mais le sentiment subsiste, et demeure puissant chez les enfants qui ont eu le bonheur d'être aimés sans être *gâtés*.

Quelle que soit la nature des défauts des enfants, la filiation en vient de vous, parents qui vous plaignez. Ces défauts ont été développés soit par l'incurie, soit par l'injustice, soit par le spectacle et l'exercice de vos propres défauts. Vous devez toujours être, vis-à-vis de vos enfants, impeccables, infaillibles, rigoureusement équitables. Mais combien parmi les parents croient racheter des concessions funestes par des sévérités intempestives! Combien réprimandent et punissent un enfant, non parce qu'il a commis un acte répréhensible, mais seulement parce qu'il les impatiente ou leur cause un préjudice quelconque! Combien réservent les sévices pour les maladresses, et appliquent l'indulgence aux défauts, même graves! On rira d'un mensonge fait par un enfant; on le punira sévèrement s'il casse un objet quelconque ou s'il déchire son vêtement.

Il ne faut jamais oublier que les enfants ont au plus haut degré, ainsi que je le disais tantôt, le sentiment du juste et de l'injuste; l'enfant saura donc fort bien mesurer sa faute, et, s'il trouve que l'expiation n'est pas proportionnée à l'acte que l'on punit, il n'oubliera pas qu'on lui *a fait tort*, qu'en le punissant on a obéi à un sentiment égoïste, aux suggestions de l'impatience ou de la colère; par conséquent la portée morale de l'expiation sera perdue pour lui, et il considérera vos sévices comme l'exercice du *droit du plus fort*, le plus immoral de tous, celui qui flétrira en lui toutes les qualités bonnes et élevées.

L'enfant est de plus l'observateur le plus sagace, le plus infaillible que l'on puisse rencontrer; il pénètre avec une facilité merveilleuse vos défauts, vos faiblesses, vos préférences et vos antipathies; il appliquera cette science à la satisfaction de tous ses goûts, et, si vous ne savez pas rester sur la défensive, voiler vos imperfections, suivre vis-à-vis de lui un plan de conduite invariable, il parviendra à faire de vous le très-humble serviteur de ses fantaisies et de ses petites passions.

Avant d'aller plus loin, établissons deux vérités incontestables:

On ne *gâte* pas un enfant par cela seul qu'on lui laisse connaître la tendresse dont il est l'objet.

On *gâte* bien plus irrémédiablement un enfant en l'élevant avec une sévérité injuste qu'en lui témoignant une tendresse trop vive. Dans le second cas on le *gâte*, c'est vrai; mais, dans le premier cas, on le pervertit, car il contracte, pour échapper à la force brutale, tous les défauts, tous les vices qui sont le partage des opprimés: la ruse, la fausseté, la bassesse, la lâcheté. On peut le rendre obéissant en employant toujours la force...... mais, ainsi que je le lisais hier: *L'obéissance est au respect ce que le singe est à l'homme* *.

Pour être respecté par les enfants, il n'est qu'un moyen: il faut être respectable; je ne dis pas *paraître*, je dis *être*. La comédie des qualités et des vertus ne leur suffirait pas, car ils pénètrent bien vite au-delà du masque, et, imitant l'hypocrisie dont ils sont quotidiennement témoins, ils cachent le mépris sous l'obéissance. En se faisant mépriser par les enfants, on commet un crime, car on tue en eux la foi au bien, l'amour de la vérité, le respect dû aux vertus.

Pour les enfants, les premiers éducateurs représentent le monde en raccourci, c'est-à-dire le bien et le mal, les qualités et les défauts; ils concluent du connu à l'inconnu, et se modèlent sur ce qu'ils jugent devoir être la reproduction fidèle de tout ce qui existe. Il importe donc, par-dessus tout, de leur donner les exemples qui pourront développer leurs qualités et atténuer leurs défauts. Si vous n'êtes pas violent et injuste, l'enfant ne deviendra pas craintif, et par conséquent menteur; si vous n'avez pas de système absolu, et par conséquent erroné sur la quantité et la qualité de ses aliments, si vous ne le privez pas de ce qui peut lui plaire, si vous ne l'empêchez pas de manger selon son appétit, l'enfant ne sera pas gourmand, car il n'y a d'enfants gourmands que ceux privés des friandises qu'ils voient manger autour d'eux. Si vous savez vous dominer suffisamment, épargner à l'enfant le spectacle de vos emportements, il ne contractera pas le vice de la colère; chez un enfant, la colère n'est autre chose qu'une protestation du droit contre l'abus de la force. Qu'est-ce que prouve un coup? Qu'on est le plus fort et qu'on en abuse: cela constitue un enseignement immoral, rien de plus. Si l'enfant incline naturellement vers la violence, si ses emportements se manifestent sans avoir été provoqués par vous, beaucoup de sang-froid, un calme écrasant, un peu de dédain, suffiront pour l'en faire rougir, et lui apprendre à réprimer sa colère. Enseignez à l'enfant que l'emportement est une infirmité que l'on doit s'appliquer à combattre en soi, sous peine de présenter un spectacle honteux; mais n'oubliez pas qu'en vous mettant en colère *avant* ou *après* lui, vous légitimez sa violence, et vous vous enlevez le droit de la blâmer et de la combattre.

Il est moins funeste de céder immédiatement à la volonté d'un enfant que de le contrecarrer d'abord pour se rendre plus tard à ses instances, d'autant plus persévérantes qu'une récente expérience lui aura appris à obtenir par l'importunité ce qui avait été refusé à la prière. Si le désir émis par l'enfant n'a point d'inconvénient sérieux pour lui ou pour autrui, il faut y accéder de suite sans se *faire prier*; dites *oui* ou *non*..... mais, ces deux mots une fois prononcés, ne revenez jamais sur votre décision; soyez infaillible, mais tâchez d'être toujours d'accord avec la justice et la raison, soit que vous consentiez, soit que vous refusiez. Les efforts de fermeté sont pénibles, je le sais, mais ils dispensent de toute lutte ultérieure; la faiblesse raisonne toujours mal, elle hait les assauts, et cependant elle les éternise, ignorant que la force s'affirme une fois pour toutes, que la fermeté seule peut mettre à l'abri des combats sans cesse renaissants.

Ne dédaignez pas de raisonner avec l'enfant les motifs de votre résistance; faites-lui comprendre doucement, posément, pourquoi vous ne pouvez accéder à sa prière, et apprenez-lui de bonne heure à se soumettre aux lois de la raison comme à celles de la nécessité; donnez-lui, aussi souvent que cela sera possible, tous les éclaircissements qui prouvent la sagesse de vos refus: il apprendra ainsi à ne pas douter de vous, et à reconnaître la supériorité de votre jugement. L'absolutisme est un mauvais moyen d'éducation; il pourra soumettre, mais ne réussira jamais à convaincre, et sera par conséquent seulement un *expédient* qui ne fondera rien, qui constituera peut-être des procédés commodes pour les parents, mais qui aura pour conséquence de maintenir en tutelle, non-seulement les actions, mais encore l'esprit de l'enfant. Quand aura sonné pour lui l'heure de l'indépendance, il ne saura ni penser ni agir par lui-même, et emploiera à son préjudice toutes les forces dont on ne lui aura pas enseigné le sain usage.

L'enfant emploiera, pour vous faire céder, les moyens les plus opposés: la prière, — les larmes, — les cris et la colère; représentez-lui que vous êtes affligé de lui refuser ce qu'il désire, expliquez-lui *pourquoi* vous lui opposez un refus; puis, s'il persiste, devenez inébranlable. Mais il pleure!..... dit la mère..... Laissez-le pleurer; il cessera bien vite dès que l'inutilité de ses larmes lui sera démontrée. Mais il crie!..... il va se faire du mal!..... Ayez le courage de demeurer impassible; laissez-le crier... La colère n'a jamais tué un enfant; plus la scène vous paraîtra pénible, plus vous devez désirer d'être délivré dans l'avenir de scènes semblables: sachez résister seulement deux ou trois fois, et vous n'aurez plus besoin de recourir à ce remède violent. Dès que l'enfant aura compris l'inutilité de ses cris, il n'essayera plus de vous ébranler; sa colère n'est qu'un moyen employé pour obtenir ce qu'il désire. Démontrez-lui que son moyen est mauvais, et vous verrez qu'il ne tardera pas à l'abandonner. Mais usez de cette fermeté seulement dans les circonstances qui la rendent indispensable. Ne contristez pas l'âme de l'enfant par une résistance continuelle; et si la concession qu'il vous demande ne doit incommoder que vous, sachez lui faire les petits sacrifices qu'il désire; en suivant une ligne opposée, vous *gâtez* l'enfant..... vous lui inspirez des ressentiments, vous l'obligez à douter de votre tendresse; vous faites naître en lui la rancune, l'amertume, l'aigreur.

Parlerai-je des *enfants gâtés* de salon? Oui, car ils sont une variété du même type; ils sont le résultat d'une éducation inintelligente dans laquelle une tendresse aveugle a joué un rôle plus grand que celui de la sagesse. Ces résultats ne sont pas encourageants, car, dans l'espoir de rendre leurs enfants très-heureux, les mères et les pères leur préparent en réalité une suite ininterrompue de déceptions, de chagrins et de malheurs.

L'idolâtrie dont certains enfants ont été l'objet leur inspire les idées les plus erronées sur leur importance et sur la place qu'ils sont appelés à remplir dans le monde. Dès qu'ils se trouvent en contact avec la foule des étrangers et des indifférents, ils sont douloureusement froissés à chaque pas; leur personnalité, habituée à s'épanouir en absorbant tout ce qui l'environne, rencontre soudain d'autres personnalités qui défendent leur lot, d'autres prétentions qui se refusent à céder le pas. On n'admire plus l'*enfant gâté* sur parole; il faut qu'il paye de sa personne, qu'il possède réellement toutes les qualités, toutes les grâces, tout l'esprit, tout le talent que ses parents aveuglés lui ont complaisamment attribués. On ne flatte plus, on n'admire plus ses exigences, ses caprices, son égoïsme; on voit, on mesure au grand jour cette vanité affamée de louanges, quêtant les approbations, et mettant le pistolet sur la gorge à tout venant pour demander l'admiration ou la vie.

C'est surtout parmi les femmes qu'on rencontre ce type d'*enfant gâté*; l'adoration maternelle ou paternelle, ayant pour auxiliaire la vanité de ces petites idoles, réussit très-rapidement à faire d'elles des femmes insupportables. Insatiables de compliments, elles les sollicitent ou les exigent sans jamais se lasser, sans jamais admettre qu'elles lassent tous ceux qui les entourent. Si elles ont un talent quelconque, la complaisance des amis, obligée de se mettre à l'unisson de l'idolâtrie des parents, leur décerne les épithètes dont l'exagération devrait servir à éclairer ces vanités exubérantes; mais l'exagération, quelles que soient ses proportions, atteint à grand'peine le piédestal sur lequel l'amour-propre se pose. Ces *enfants gâtées* ont-elles un peu vocalisé? Madame Malibran ne chanterait pas mieux: on le leur dit, c'est bien..... Mais elles le croient..... et c'est bien fort. Ont-elles la passion de l'écritoire? Écrivent-elles à tous venants, sous tout prétexte et sans prétexte? Madame de Sévigné n'avait pas plus de grâce et plus d'esprit. Ont-elles un peu rimé? Ah! c'est bien pis encore! Lamartine et Victor Hugo n'ont pas eu d'inspirations plus poétiques, plus lyriques, plus enivrantes; et elles le croient... Et, toujours altérées d'admirations nouvelles, elles sollicitent de toutes parts la confirmation de ces louanges absurdes, et tout compliment modéré dans son intention, ou sobre dans sa forme, leur semble un déni de justice, un manque de goût, ou bien un symptôme d'envie.

On le voit, les *enfants gâtés* de ce genre doivent recueillir bien des blessures dans leurs rapports avec le monde; le nombre des personnes qui consentiront à alimenter ces prétentions sera bien restreint..... Qui peut mesurer l'amertume s'accumulant dans ces âmes? Elles ont attaché leur satisfaction, leurs joies, leur existence entière à provoquer, à recevoir des louanges immodérées, et s'obstinent à considérer cette jolie fausse monnaie de salon comme un avoir réel, d'une valeur intrinsèque, équivalant à peine au mérite qu'elle représente. Quand ces pauvres *enfants gâtés* se trouvent en face des indifférents, quels mécomptes, quelles douleurs et quelles irritations! On s'en ressent toujours autour d'elles, et, si bonnes que je veuille les supposer, j'affirme que les maris et la famille éprouvent toujours les contre-coups des froissements de l'amour-propre. Les maris se trouvent en face d'une surexcitation fébrile, d'une vanité qui crie famine, de prétentions qui ont atteint des proportions telles qu'il faut renoncer à les satisfaire; on essaye de les calmer par quelques procédés imités de la comédie de l'Envoyé persan, imaginée par Ponchartrain pour amuser et flatter l'amour-propre de Louis XIV. Ces moyens factices ont l'inconvénient d'entretenir l'infirmité qu'ils sont destinés à combattre. Ne vaudrait-il pas mieux *parler raison* aux enfants comme aux femmes? Ne serait-il pas plus simple, plus aisé, plus profitable pour tout le monde, d'éviter l'exagération qui peut produire de si funestes résultats? Mais, d'un autre côté, ne faut-il pas être affligé d'une cécité volontaire pour accorder une foi si robuste aux compliments que l'on peut recevoir? Je n'hésite pas à condamner le jugement d'une femme, à nier son bon sens, quand je la vois prendre *au pied de la lettre* les propos admiratifs dont on est si facilement prodigue envers tout le monde. Que l'on tienne compte de l'intention courtoise qui dicte une louange, cela est légitime..... Mais il ne faut jamais être assez crédule pour attribuer aux éloges, quels qu'ils soient, d'où qu'ils émanent, une importance qu'ils ne peuvent avoir. Il est une vérité que les femmes devraient se répéter souvent et méditer parfois; je la place ici en lui donnant, pour la rendre plus saisissante, la forme d'un aphorisme:

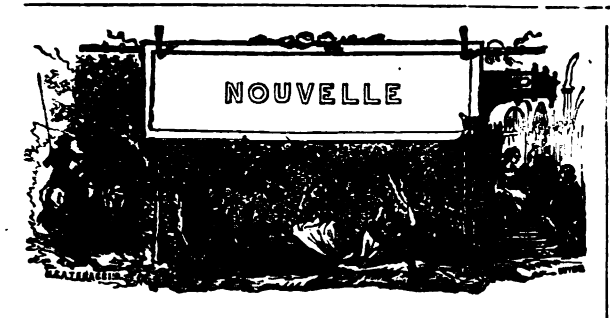
« Les compliments affirment, non le mérite de celle ou de celui qui les reçoit, mais la politesse plus ou moins exagérée de celui ou de celle qui les fait. »

En voulant bien se pénétrer de cette vérité, on évitera beaucoup de tribulations, et l'on ne s'exposera pas à fatiguer ses amis, à affliger sa famille.... à faire sourire les indifférents.

EMMELINE RAYMOND.

* *Revue britannique.*





ARMELLE.

Suite.

XIII.

« Ma chère Armelle, je vous le prédis, avant deux mois vous serez marquise de Broussaye-Châteauroux. »

Armelle regarda d'un air mécontent Mme Duchelau, qui lui disait cela tout en mêlant force velours noirs à ses cheveux qui grisonnaient légèrement.

« C'est comme cela, » reprit Mme Duchelau. « Ce velours est bien étroit. Je ne suis pas la seule à le trouver.

— Étroit, madame ?

— Allons, vous savez bien que je reprends la question de votre mariage. Votre nouvelle amie Mme de Lambellec partage complétement mon opinion.

— Est-ce elle, Madame, qui a écrit cette folie à Plouray ?

— Mon Dieu ! c'est moi, et vous l'avez deviné. J'ai ajouté un petit post-scriptum à la lettre que M. Duchelau écrivait à Mme de la Follière, voilà tout. Vous le comprenez, je n'ai pu manquer de parler de vos succès. Pardonnez-moi et ne prenez pas ce grand air ; quand je vous en vois parée, il me semble que vous êtes déjà devenue la fille de cette duchesse altière, dont la vue seule me fait mal aux nerfs. Avouez, ma chère, que vous commencez à nous trouver de bien petits personnages.

— Ce sont de pareilles plaisanteries qui ont bouleversé ma pauvre Cécile, » répondit Armelle avec une certaine tristesse d'accent. « Elle m'adresse cette même demande, Madame, et sa lettre est si courte que j'en suis tout affligée. »

— Eh bien ! pour vous consoler venez faire un tour de parc. »

Armelle hocha la tête.

« Ah ! je vois ce que c'est, » reprit Mme Duchelau avec un dépit qu'elle ne cherchait pas à déguiser, « il vous faut dans le parc la compagnie de vos duchesses et de vos marquis. Votre compatriote, cette grosse vicomtesse de Lambellec, ne vous a-t-elle pas prise en si grande amitié maintenant qu'elle ne peut plus vous voir sans vous accaparer ?

— Vous ne me comprenez pas, » reprit Armelle avec impatience ; « ce que je veux, c'est un peu de solitude et de tranquillité : le parc, c'est l'étourdissement.

— Quoi de meilleur pour les contrariétés, alors ?

— Je ne suis pas de cet avis. Proposez-moi un autre but de promenade, je vous accompagnerai.

— Impossible, ma chère, j'ai donné rendez-vous à ces dames dans le parc. Mais j'entends M. Duchelau. Demandez-lui ses services, prenez son bras et allez promener vos mélancolies dans les allées solitaires de Sardy. Pendant que vous vous livrerez à vos pensées, il s'occupera de combinaisons politiques, et il n'aime rien tant que cela. »

Monsieur Duchelau entrait en ce moment.

« Où avez vous laissé mon père, Monsieur ? » lui demanda Armelle.

— Sur un banc à la grande grille. Quand il aura bu son verre d'eau, il fera sa promenade ordinaire du côté des Célestins. Je ne suppose pas que vous ayez l'intention de l'accompagner ?

— Je l'aurais, si je pouvais aller le rejoindre. »

Le conseiller d'État reprit son chapeau et arrondit le bras.

« Et notre rendez-vous ? » s'écria sa femme.

— Nous avons un quart d'heure devant nous. Pour aller et revenir de la grande grille ici je n'ai besoin que de cinq minutes.

— Dans ce cas, je vous permets de partir. Armelle est en rêverie ce matin et désire une Thébaïde. Allons, ne me regardez pas ainsi, et ayez soin surtout de ne pas indiquer le chemin de votre ermitage à votre brillant cousin. »

Sur cette dernière malice elle se retourna vers la glace et s'occupa de mettre la dernière main à sa toilette.

Armelle et M. Duchelau partirent et rencontrèrent M. de Boisfort qui remontait la rue Cunin-Gridaine. La jeune fille changea de cavalier et reprit avec son père le chemin du vieux Vichy. Jamais ils n'avaient été l'un et l'autre d'humeur moins causante, et le trajet se fit en silence. Ils errèrent quelque temps dans les allées immenses du parc des Célestins, où il y avait encore de la fraîcheur et où les promeneurs devenaient rares. Arrivés auprès de l'espèce de viaduc formé par les pierres étranges qui ressemblent à de gigantesques éponges pétrifiées, M. de Boisfort s'arrêta fatigué.

« Nous sommes seuls, » dit-il à Armelle ; « monte si tu veux ce petit sentier que tu aimes, je t'attendrai ici. » Et il s'assit sur une pierre. Armelle monta lentement le sentier bordé d'acacias. Arrivée sur la plate-forme, elle s'accouda contre la petite pyramide qui s'y élève, et demeura toute songeuse, les yeux sur le paysage charmant qui se déployait devant elle. A sa gauche s'arrondissaient dans la brume matinale les montagnes du Forez, dont une ligne fournie de hauts peupliers estompait les bases de fortes ombres ; devant elle l'Allier dormait contre ses rives coquettes et montrait çà et là entre les riches nuances du feuillage ses eaux limpides qui réfléchissaient un ciel sans nuages.

Le regard vague d'Armelle effleurait tous ces objets baignés dans une lumière transparente, mais ne s'y arrêtait pas. S'il n'y avait pas de nuages au ciel, il y en avait dans sa pensée, et quelque chose comme une irrésolution profonde se peignait sur ses traits. Après quelques instants de réflexions, elle prit deux lettres dans un portefeuille, et les lut attentivement.

Elles portaient la même signature, *Cécile ;* mais combien le style différait ! La première était une de ces lettres longues, tendres, détaillées, comme s'en écrivent les amies de vingt ans. Cécile y pleurait, y riait, et les phrases folles ou tendres coulaient de son cerveau comme d'une source intarissable.

Il y avait nécessairement un post-scriptum qu'Armelle honora d'une seconde lecture.

« Ne t'avise pas de montrer ma lettre à la conseillère d'État, disait-il, elle en rirait. Mes frères t'offrent naturellement leurs respects. Francis a longtemps cherché si le code de la politesse ne lui fournirait pas une expression moins sèche ; il en a trouvé que je t'aurais transcrites pour t'amuser, si maman ne s'y était pas formellement opposée. C'est toujours un charmant écervelé. Tu comprends que cette qualité ne peut être appliquée à notre grave docteur. Nous ne le voyons plus ; il se plonge jusqu'au cou dans son avocasserie. Il a des succès, et il travaille comme un nègre. L'aurais-tu cru ambitieux ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! ma chère, il l'est. Le conseil d'État lui tient au cœur, et comme de gagner beaucoup d'argent l'y mène, il s'est adonné corps et âme à son cabinet. Maman craint qu'il ne tombe malade, et m'envoie de temps en temps chez ma grand'mère à la seule fin de l'arracher un peu à son barreau. Peine perdue, il n'en perd pas un coup de langue ; il glisse entre mes doigts, il m'échappe ; je le vois, comme les autres, aux heures de repas, pas davantage ; et au dessert il ne se gêne pas pour étaler à notre nez d'affreux papiers jaunes, ornés de timbres ronds, dont il dévore le contenu.

« Qu'est-ce qui te prend donc ? lui disais-je l'autre jour ; qu'est-ce qui te pousse à devenir le modèle des avocats, une sorte de héros judiciaire ?

— Francis te l'a dit cent fois, c'est l'ambition, m'a-t-il répondu ; mais avec ce sourire que tu lui connais, sourire très-fin qui en dit quelquefois bien long.

« Monsieur Armand ne lui ressemble guère, hélas ! Il vient encore de manquer un examen. Il me semble qu'il aurait encore dû avoir une plus forte volonté de réussir. J'ai d'abord pensé à lui faire la mine, et puis, bah ! je l'ai au contraire consolé de mon mieux. »

L'autre lettre n'avait que quelques lignes ; elle était moins longue que ce post-scriptum ; elle contenait seulement ceci :

« Nous avons su de tes nouvelles par M. Duchelau, ma chère Armelle. Charles et lui sont de nouveau en correspondance. Mon pauvre frère n'a pas voulu se contenter de la vie agréable et simple qui s'offrait à lui. Je sais bien qu'il a un mérite peu ordinaire ; mais les obstacles n'en sont pas moins des obstacles ; au reste, ce que maman avait redouté est arrivé. Du jour au lendemain ses forces, son courage, ont disparu. Il est horriblement triste et souffrant, et nous l'avons ramené à Plouray. Ne compte donc plus sur de longues lettres, je n'ai plus le temps d'en écrire. Tu t'amuses d'ailleurs tellement à Vichy, d'après Mme Duchelau, que tu ne sentiras guère cette privation. Et puis tu vas aussi, il paraît, devenir marquise ou duchesse. Deviens reine, impératrice même, je t'aimerai toujours ; mais je t'en voudrai un peu de ne pas m'avoir parlé de ce superbe cousin que j'ai dû voir aux Italiens, mais que Charles seul se rappelle.

« A propos, j'ai trouvé dans son cabinet ton Lamartine ; je l'avais chargé de te le rendre, c'est un oubli de sa part sans doute.

« Reviendras-tu en Bretagne ? C'est la question que maintenant tout le monde s'adresse. Malgré tes grandeurs, crois à la sincère affection de ton humble amie,

« Cécile. »

Pendant cette lecture, sur le visage d'Armelle avaient passé des émotions successives dont la dernière fut une amère tristesse. Elle se transportait à Plouray et à Reffelec par la pensée ; elle voyait ce qui s'y était passé pendant ces deux mois d'absence, l'effet qu'en dernier lieu avait produit l'indiscrète révélation de Mme Duchelau. Elle se représentait Charles, se livrant à un travail opiniâtre, revenant à ses rêves d'ambition, s'épuisant en efforts d'intelligence pour se frayer un passage vers les hauteurs sociales, et puis se laissant choir sur le chemin, perdant tout à coup, suivant l'expression de Cécile, ses forces et son courage. Depuis la réception de cette lettre Armelle souffrait. Entre elle et Charles de la Follière qu'existait-il donc ? Rien. Aucune promesse n'avait été échangée, aucun espoir n'avait osé se faire jour ; mais il est des sentiments qui se devinent sans que les paroles les aient exprimés, des espérances qui, par le seul fait de ne pas être repoussées, reçoivent une sorte de sanction morale qui engage. En acceptant les hommages peu voilés de Gaëtan de Châteauroux, Armelle s'était toujours sentie mal à l'aise ; en ayant l'air de l'encourager par son silence, il lui avait toujours semblé qu'elle commettait une sorte d'infidélité. En ce moment elle interrogeait son cœur, et ce qu'elle y trouvait de réel, de vivant, c'était le souvenir de Charles de la Follière, de cet ambitieux dont elle perçait à jour tous les plans. Gaëtan de Broussaye-Châteauroux flattait certainement son amour-propre ; elle aimait à le voir cavalcader dans les rues poudreuses, ou conduire à grandes guides sa voiture armoriée. Sa conversation, légèrement incohérente, l'amusait, la distrayait, et puis, d'ailleurs, il feignait une si grande passion pour elle ! Elle s'était demandé une ou deux fois ce qu'elle répondrait s'il venait à adresser à M. de Boisfort une demande en mariage. C'eût été éblouissant, mais en l'épousant suivrait-elle la véritable pente de son cœur ? Elle pouvait en douter maintenant, puisque, pour que le nuage qui s'épaississait devant le souvenir et l'image de Charles de la Follière se dissipât, il lui avait suffi d'apprendre qu'il souffrait.

Elle ne put prolonger autant qu'elle l'aurait voulu cette rêverie mélancolique sur sa destinée. Des voix et des rires lui apprirent que des étrangers arrivaient, et elle rejoignit son père qui n'avait pas bougé de place. Ils reprirent le chemin de Vichy ; le soleil montait et la chaleur commençait à devenir intolérable. Cependant, pour regagner son hôtel en revenant des Célestins, M. de Boisfort descendit la petite place qui conduit à la rue de Nîmes. Dans cette rue se trouvait alors la Poste aux lettres, et il désirait prendre son courrier. Depuis plusieurs jours il s'enquérait, avec un intérêt tout particulier, du passage du facteur, et il laissait même paraître une certaine inquiétude devant la réponse négative que les gens de service faisaient à ses questions. Armelle entra avec son père dans une maison de très-modeste apparence, et se trouva dans une sorte de salle d'attente encombrée de buveurs d'eau. Cette obscure salle enfumée, aux murs revêtus par une tapisserie verte, fanée et salie, et qui n'avait pour tout siége qu'une étroite banquette en bois, se remplissait de femmes en riches toilettes, et sous son plafond jauni résonnaient parfois les plus grands noms. On se pressait pêle-mêle vers le guichet ouvert, et chacun adressait sa réclamation le plus bruyamment possible. Il y a toujours dans les villes d'eaux des gens qui, n'ayant pas encore choisi définitivement leur hôtel, se font adresser leurs lettres poste restante ; il en est d'autres que presse le besoin de nouvelles ou d'argent, et qui ne sauraient attendre patiemment le passage du facteur. On murmurait, on se poussait, on s'apostrophait, on commençait avec les employés ahuris des dialogues sans cesse interrompus. Les lenteurs du triage agaçaient les femmes, les formalités indispensables à remplir irritaient les riches étrangers, qui se figuraient qu'il leur suffisait de jeter à travers le guichet un nom sonore, précédé d'un titre plus retentissant encore, pour qu'on leur remît sur-le-champ ce qu'on trouvait à leur adresse. Quand M. de Boisfort entra dans le bureau, il y avait là un vieux prince russe qui maugréait furieusement en parlant knout. Il ne savait comment prouver immédiatement son identité, il retournait avec colère toutes ses poches tout en injuriant l'administration, et il cherchait en vain sur lui la lettre ou le cachet que réclamait l'employé qui commençait à lui parler d'un ton rogue et à l'appeler cosaque.

Armelle aurait volontiers demandé à son père de ne pas rester une minute de plus dans cette cohue affairée et tumultueuse, mais elle avait été aperçue par une compatriote de M. de Boisfort, cette dame de Lambellec dont Mme Duchelau commençait à se montrer très-jalouse.

La petite dame bretonne se rapprocha vivement d'elle, et, heureuse de trouver enfin quelqu'un à qui parler, elle l'entraîna dans le coin obscur où, tout en observant, elle attendait assez impatiemment que son tour arrivât.

Elle riait beaucoup, et elle avoua à Armelle qu'elle s'était prodigieusement amusée un moment.

« Je ne puis vous dire les choses singulières qui se passent ici, les découvertes qu'on y fait, » lui dit-elle joyeusement en la forçant de prendre place avec elle sur la dure banquette ; « c'est ici que les curieux devraient se donner rendez-vous pour éclaircir tous les mystères. En moins d'un quart d'heure, j'ai vu se dévoiler trois grosses impostures. Je vais vous raconter cela pour vous faire prendre patience. Vous connaissez cette jolie blonde dont l'air doux ravit ces messieurs, qui l'appellent gravement un ange ?

— Parfaitement, » répondit Armelle, en souriant de l'air animé de son interlocutrice, « car vous voulez sans doute parler de Mme de Vanderfil.

— D'elle-même. Elle est arrivée ici au moment où je disparaissais dans ce coin, et elle a adressé sa demande. Ma chère, quand elle a su que la lettre sur laquelle elle comptait n'était pas au bureau, elle a fait une véritable scène. Je n'exagère pas, c'était une scène. Elle a accusé les employés de négligence, voire de fraude ; elle a ordonné de nouvelles recherches, en les menaçant de la colère de son mari. Sa voix était aigre, glapissante, ses yeux bleus si doux avaient l'air de sauter dans leurs orbites, elle ressemblait à une véritable mégère, et elle est partie furieuse.

« Après elle s'est présenté le beau duc de Roziarès. Il est entré fier comme Artaban ; il a bousculé tout le monde pour être plus tôt servi, et il a demandé, d'une voix éclatante, une lettre chargée à l'adresse du duc Joseph Rozia de Roziarès. J'aurais voulu que vous eussiez vu son air quand on lui a répondu brutalement qu'il n'y avait rien pour M. le duc Joseph Rozia de Roziarès ; mais qu'il était arrivé par le courrier du matin une lettre chargée à l'adresse de M. Joseph Rozia. Il a jeté un coup d'œil défiant autour de lui, et il s'est empressé d'ouvrir son portefeuille, sans doute pour chercher une lettre qui justifiât son identité. Puis il a signé humblement sans adresser la moindre réclamation, et sans souffler mot de son titre. Et la fameuse veuve de l'hôtel des Bains, cette belle mystérieuse qui se fait appeler Mme veuve Ramoldini ! On lui a fort simplement trouvé une lettre adressée à Mlle Blanche. Pour l'avoir, elle a dû prouver que Mlle Blanche et Mme veuve Ramoldini étaient une seule et même personne. Voilà deux personnages qui ne manqueront pas d'adresser une bonne mercuriale à leurs correspondants connus ou inconnus. »

En racontant de cette façon piquante les petites comédies dont le hasard l'avait rendue témoin, Mme de Lambellec fit prendre patience à Armelle, qui avait le tympan



horriblement agacé par le bruit des querelles qui se continuaient autour du guichet, et auxquelles les employés se mêlaient parfois du fond de leurs inaccessibles bureaux.

Leur tour arriva enfin : Mme de Lambellec ne trouva pas ce qu'elle avait si longtemps attendu, mais il y avait une lettre pour M. de Boisfort. Ils se hâtèrent de sortir de la salle, qu'une foule sans cesse renaissante assiégeait par continuation, et ils se dirigèrent ensemble vers le parc.

Dans le parc Mme de Lambellec aperçut des connaissances. Pendant qu'elle babillait avec elles, M. de Boisfort lisait la lettre qu'il avait reçue.

« Ta tante m'annonce qu'elle se trouve assez sérieusement indisposée, » vint-il dire tout bas à Armelle en essayant de comprimer son agitation qui était très-visible. « Je suis bien, et ma seconde saison va s'achever dans quelques jours. Si tu y consens, nous partirons aujourd'hui même.

— Certainement, » répondit Armelle, qui éprouva un vif sentiment de joie. « Je vais m'occuper de refaire nos malles. » Elle salua Mme de Lambellec, ils rentrèrent à l'hôtel, et elle se mit gaiement à l'œuvre. Depuis quelques jours Vichy lui pesait; elle avait un immense désir d'en partir.

Les choses indispensables faites, elle alla frapper chez Mme Duchelau. Elle apprit qu'une partie s'était organisée le matin même dans le parc, qu'elle était allée à l'Ardoisière, et qu'elle ne reviendrait qu'assez tard dans la soirée. Armelle écrivit un laconique billet d'adieu, et n'y pensa plus.

Mme Duchelau personnifiait un peu le genre de connaissances que l'on fait aux eaux. En témoignant de l'affection ou de l'intérêt, elle avait toujours l'air de satisfaire un caprice personnel; son amabilité était une chose banale qui se transportait dans la même journée d'une personne à une autre, et elle possédait une dose d'exigence qui, tôt ou tard, refroidissait ceux que le hasard avait mis en relation avec elle.

Armelle ne se préoccupa pas davantage de la visite qu'elle aurait dû faire à la duchesse. Elle se figurait qu'elle allait bientôt être parfaitement oubliée, et elle en prenait très-bravement son parti. Quant à Mme de Lambellec, elle était sûre de la revoir en Bretagne avant quinze jours.

Elle quitta l'hôtel vers sept heures et prit avec son père le chemin de la gare. Dans la rue de Paris ils furent croisés par Gaëtan. Armelle pensa que c'était sans doute la dernière fois qu'elle le voyait, et elle n'en éprouva pas d'émotion. Le jeune homme les avait salués d'assez loin, mais, avisant dans la toilette de la jeune fille un je ne sais quoi qui ne pouvait tromper son œil exercé, il les suivit par curiosité, et se trouva à la gare presque en même temps qu'eux.

Il regarda le défilé des bagages, et quand M. de Boisfort eut fini sa procession autour des guichets, il se rapprocha de lui et s'informa de leurs projets.

Sans métaphore, les bras lui tombèrent d'étonnement quand il apprit qu'il ne s'agissait pas d'une excursion dans les environs, mais bien d'un départ définitif.

« Oh! impossible! » s'écria-t-il. « Quoi! comme cela? sans crier gare? »

Armelle sourit, M. de Boisfort s'inclina.

« Mais votre départ est impossible, » reprit-il; on « comptait sur vous au moins pendant une dizaine de jours encore. Tout Vichy va certainement prendre son vol vers la Bretagne. »

M. de Boisfort leva presque involontairement les épaules, le pria d'offrir leurs excuses à sa mère, leur départ ayant été tellement précipité que toute visite avait été impossible, et, le saluant, il prit le bras d'Armelle et entra dans la salle d'attente.

Gaëtan resta un moment immobile, occupé à les regarder s'éloigner. Quand ils eurent disparu, il sortit vivement et revint à son hôtel. Il trouva sa mère chez elle, et lui apprit ce départ.

« Je vous avais bien dit qu'il fallait saisir l'occasion aux cheveux, » ajouta-t-il en terminant; « la voilà partie, qui sait pourquoi? Je suis désappointé, furieux; j'ai envie de courir après.

— Pour l'enlever, peut-être?

— Non; mais donnez-moi enfin votre permission, et je l'épouse.

— Comme cela, tout de suite? » dit Mme de Châteauroux, qui ne put réprimer un sourire.

« Oui, et fût-elle dix fois promise à un autre.

— Doucement, Gaëtan, comme vous y allez! M. de Boisfort n'est point aussi facile que vous vous l'imaginez. Il s'est montré dans le temps envers nous d'une roideur, d'une hauteur sans pareilles.

— Qu'importe? je ne le crains pas.

— Et d'ailleurs, il faut bien le dire, tout dissipateur que vous soyez, vous êtes encore un assez beau parti pour cette petite de Boisfort.

— Enfin, vous m'accordez votre consentement, ma mère?

— Je ne m'oppose plus à ce que vous épousiez Mlle Armelle; c'est tout ce que je puis faire. Il faut bien que quelqu'un porte la peine de vos folies. Il ne me sera certainement pas désagréable de vous voir rentrer en possession de la fortune de votre maison. Vous êtes sûr que cette fortune est restée intacte?

— Pardon, elle a doublé, ou à peu près. M. de Boisfort vit comme un ours, et n'a jamais dépensé en entier ses revenus.

— Enfin, Gaëtan, quels sont vos projets?

— Je veux la suivre.

— C'est chevaleresque; mais c'est bien inutile peut-être.

— Permettez-moi d'être d'un avis contraire. Si je ne plais pas à Mlle de Boisfort, j'aurai peu de chance d'être accepté par son père. Monsieur de Boisfort, qui ne de fait certainement pas s'attendre à épouser une Broussaye-Châteauroux, a eu à se plaindre de nous, et on lui a fait payer son intrusion très-cher, je n'en doute pas. Il pourrait aussi trouver mon revenu maigre. Un petit séjour en Bretagne arrangera cela.

— Et à quel propos iriez-vous en Bretagne?

— Oh! les prétextes ne me manqueront pas. Visiter la Bretagne est devenu une affaire de mode; je connais par cœur je ne sais combien de tirades là-dessus. Mon prétexte à moi d'ailleurs est tout trouvé. La vicomtesse de Lambellec, que vous ne trouvez pas distinguée, mais qui est une très-bonne petite femme, très-entreprenante, m'a invité à aller passer quelques jours chez elle avec son beau-frère. Mlle Armelle et elle se sont liées ici, elles se sont promis de se revoir en Bretagne, et il y a même je ne sais quels engagements pris. Elles habitent le même département.

— Arrangez cela comme vous voudrez, mon fils; et si le mariage met un terme à vos folies, mariez-vous. »

En conséquence, le soir même Gaëtan de Broussaye-Châteauroux partit pour la Bretagne.

XIV.

Toutes les idées ambitieuses qui avaient pu traverser le cerveau d'Armelle pendant les deux mois de dissipation qu'elle venait de passer à Vichy s'évanouirent comme par enchantement le jour où, dans sa plus simple toilette, elle frappa à la porte de Mme l'Hérilleux, et au moment surtout où elle entra dans le petit salon modeste et calme où elle avait passé tant de douces soirées, et qui, tout désert qu'il lui apparut, lui sembla hanté par l'esprit et la sérieuse amabilité de Charles de la Follière. En entrant elle s'arrêta un instant sur le seuil pour jeter un regard autour d'elle. Il lui semblait qu'elle en était sortie la veille.

Mlle Valérie était seule. Elle était assise près de la fenêtre fermée, dans une attitude pleine de fatigue, la tête renversée sur le dossier du fauteuil, les yeux fermés, les mains inertes. Les persiennes étaient hermétiquement closes; mais son visage blanc tranchait tellement sur le reps rouge, qu'Armelle en entrant la reconnut aussitôt. Elle marcha vers elle sur la pointe des pieds, et prit une de ses mains entre les siennes.

Mlle Valérie ouvrit brusquement les yeux :

« Vous? c'est bien vous, Armelle? » s'écria-t-elle en se redressant sur son fauteuil.

« Moi-même, corps et âme, » répondit Armelle en riant. Mlle Valérie la regarda d'un air inquiet.

« Et libre? » demanda-t-elle en hésitant.

« Parfaitement libre. Mme Duchelau a pris ses rêveries pour des réalités, et elle a voulu s'amuser un peu à vos dépens. Ma liberté n'a jamais été menacée. Mon brillant cousin n'aura pas, je suppose, la pensée de vouloir m'épouser? Songez donc, un Broussaye-Châteauroux! »

La figure de Mlle Valérie s'éclaira. Elle fit asseoir Armelle à ses pieds sur un tabouret, lui ôta son chapeau et l'embrassa tendrement.

(*La suite au prochain numéro.*) ZÉNAÏDE FLEURIOT.



CANTATE A DE JEUNES PERSONNES.

		ho-	des-	zon	reu-	vole,	et	pas	co-		
		d'un	heu-	Cet	tin,	sur	ses	s'en-	que		
le	vi-	min	ri-	beau	vous,	mais	vos	lombes,	lant	venche;	em-
Com-	des	dans	pour	N'ail-	le	Si	a	Ber-	souffle	Si	ne
te,	loin-	bien	che-	é-	ja-	cez	tri	bril-	per-	bau-	Au
est	mère;	mois-	mais	et	lent	son	tin,	ré-	bien-	d'u-	ans,
tain,	heur-	fuit,	phé-	sons	est	flé-	tôt	plus	ma-	ole!!	mé
I-	s'il	des	si	ja-	doit	vie	au-	buis-	gno-	nes	en
ter	S'en-	gno-	Que	joie	Et	des	Ont	la	vos	du	I-
rez	tom-bes...	la	lanche;	les	est	em-	dé-	rè-	sons	rez	jeu-
		si	a	l'a-	ces	vants,	Si	por-	sont		
		va-	ron-	Et	mère,	ter	ves	ce-	nos		

Le Cavalier du jeu des échecs fait deux pas, soit à gauche, soit à droite, en avant ou en arrière, mais toujours en se dirigeant d'une case blanche sur une case noire, ou d'une case noire sur une case blanche.



FOULARDS.

J'ai voulu examiner sérieusement les nouveaux dessins des robes de foulard, afin de pouvoir les décrire, et je me suis rendue au *Comptoir des Indes*, boulevard Sébastopol, n° 129.

Là il m'a été montré une collection si riche et si variée, que ma mémoire eût été impuissante à la retenir; j'ai eu recours à des notes que je consulte pour ma description.

Chacun des dessins que j'ai remarqués se trouve dans ce magasin sur *tous* les fonds; ceux-ci sont particulièrement beaux cette année, et je ne sais si le mauve, le bleu porcelaine, le violet, ont jamais présenté des teintes aussi radieuses.

Les dessins sont : d'abord, de grandes étoiles noires, sur tous les fonds;

De jolies petites losanges noires *pointillées*, avec la teinte pareille au fond; cette disposition se retrouve sur tous les fonds; elle est bien *réussie*, en ce que le dessin est rendu plus léger, grâce au *pointillé*.

Le même système préside aux rayures; celles-ci (en toute teinte sur tous les fonds) ont un dessin pareil au fond; exemple : foulard blanc à rayures vert lumière; dans les rayures un dessin blanc, très-léger.

Plutôt que de décrire tous les dessins (besogne pour ainsi dire impossible), je donnerai ici mon sentiment particulier sur l'emploi des divers genres de robes de foulard.

Pour toilette du matin, de voyage, pour toilette de visites, adoptées par les dames âgées, les raies un peu larges, noires et violettes, ou noires et brun-clair, avec le pardessus pareil, sont les plus convenables.

Pour jeunes filles, les mille raies, les semés pompadour, les clochettes en semé, les barrettes en semé, les petites marguerites blanches.

Pour belle toilette de visite, ou toilettes du soir, les rayures de nuance claire sur fond blanc, avec dessin blanc dans la rayure.

Les pointillés blancs sur tous les fonds composent des robes très-distinguées. Après avoir indiqué mes préférences, je ne saurais omettre sans injustice les autres dessins : les *dés*, les chinés, les rayures et les palmes cachemire, les rameaux, les plumes de colibri, les zigzags, les mille-fleurs, les plumes nuancées, les jacinthes, les fleurs semées sur fond pointillé.

L'envoi des échantillons se fait *franco*; on joint au paquet une enveloppe, également affranchie, qui permet de renvoyer les échantillons sans aucuns frais.

Les marchandises sont également envoyées *franco*.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

N° 83,351, *Algérie*. On marque les chemises *à coulisse*, sous le bras, en lettres ordinaires, avec du coton rouge; les chemises plus belles, devant, sous la bande ou *pièce*, avec des initiales plus ou moins ornées, brodées en coton blanc; les chiffres sont toujours semblables aux lettres; on les fait au point de marque, ou bien on les brode. — N° 73,509, *Basses-Alpes*. Nous ne comprenons pas la demande relative à des *tableaux pour* les élèves. On reçoit les gravures de modes coloriées seulement quand on s'y abonne. — N° 74,079, *Côte-d'Or*. Je ne saurais rien ajouter à la recette des feuilles de noyer; *décoction* n'est pas un terme vague; il signifie *faire bouillir* la plante (ou les feuilles) dans de l'eau; j'ai donné ette recette, telle qu'on me l'a adressée, et un grand nombre de nos abonnées a déjà pu s'en servir et en reconnaître l'efficacité. — *Nord*. Voir l'article *Modes*, n° 10. — N° 13,422, *Haute-Vienne*. Il nous est impossible, à notre grand regret, de publier des dessins plus grands que nos pages et nos feuilles de patrons. Une robe longue pour enfant nouveau-né est plus longue que nos patrons; dès-lors comment y placer un dessin qui doit avoir la *forme* et la dimension de cette robe longue? Petits paletots droits pour petits enfants, tels que nous les avons publiés cet automne. — N° 25,763, *Loire*. Voir l'article de *Modes* du n° 10. — N° 83,489. *Pas-de-Calais*. On peut, en grand deuil, assister à la cérémonie du mariage d'une parente, mais non aux repas ou réunions qui suivent la cérémonie.

Explication du dernier rébus.

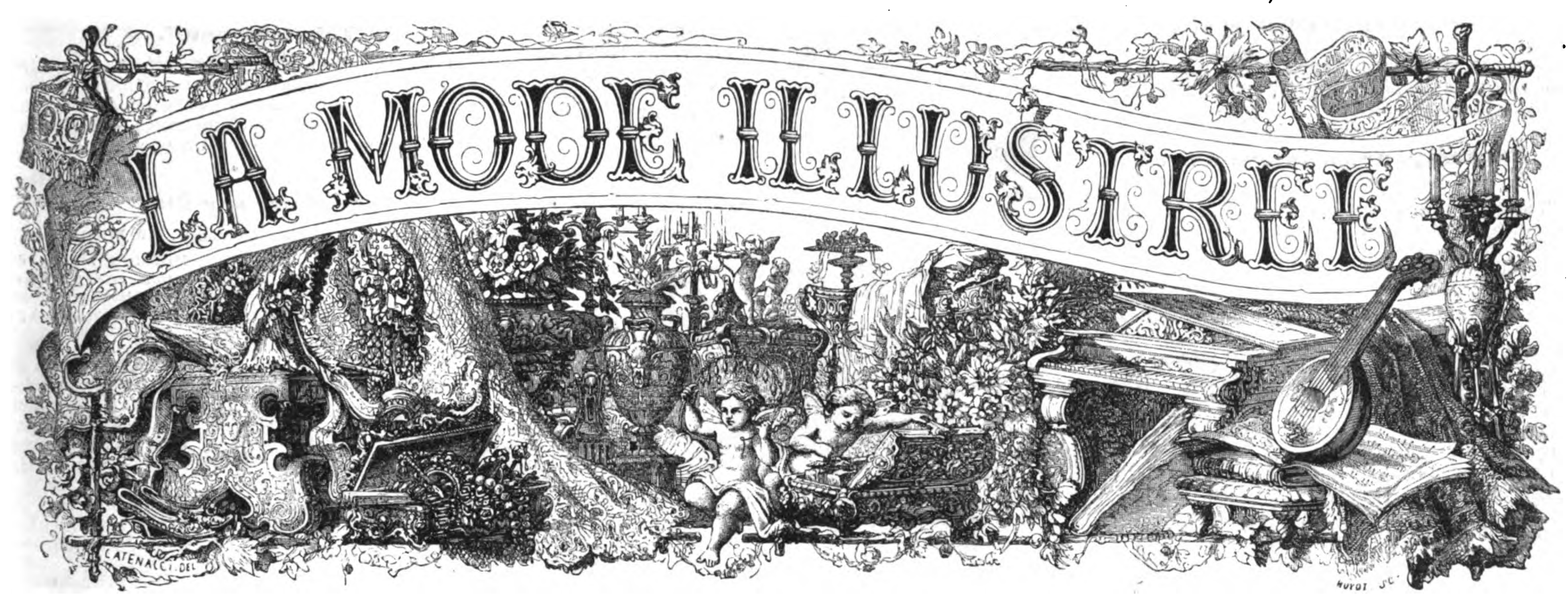
Ne sacrifions pas tout aux intérêts temporels.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.



N° 12. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 18 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Explication du bonnet de baptême,

DONT LE PATRON A ÉTÉ PUBLIÉ SUR LA PLANCHE ACCOMPAGNANT LE N° 10.

Fig. 116. Moitié du bonnet × × ×
Fig. 117. Médaillon brodé ————



COIFFURE CÉRÈS (DERRIÈRE).



COIFFURE ATHÉNIENNE, DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Ce bonnet est destiné à accompagner la robe de baptême publiée dans le n° 10; les entre-deux brodés, la dentelle, le ruban, doivent s'assortir aux ornements de cette robe.

On prépare le bonnet en entre-deux brodés et entre-deux de dentelle d'après la figure 116, en attachant au médaillon (fig. 117) trois entre-deux qui forment des cercles ; on fronce ces entre-deux, on les assemble sur la ligne de la couture, on y joint, en guise de *passe*, trois autres entre-deux, dont l'un est indiqué sur le patron; sur le bord on pose une bande double en mousseline, ayant un centimètre de largeur, qui se rétrécit vers les extrémités, puis on coud autour du bonnet un cordon qui servira de coulisse. Sur la bande de mousseline on dispose la garniture, qui se compose de trois bandes plissées, en tulle, ayant chacune 2 centimètres de largeur, rehaussées d'une dentelle d'un centimètre. Deux de ces bandes garnissent le bonnet par derrière comme par devant ; la troisième seulement par devant. Entre les bandes de tulle on pose de petites *comètes* en ruban très-étroit ; le même ruban est employé pour la *guirlande*, composée de *bouclettes* et de petits morceaux, qui confine à la troisième bande et cache sa couture; au-dessus de la deuxième bande de derrière on pose une torsade faite avec deux morceaux de ruban; au milieu de cette torsade, un nœud fait en ruban ayant 2 centimètres 1/2 de largeur; brides de même largeur.

Coiffures exécutées par M. Croisat,

RUE RICHELIEU, 76.

Nos 1 et 2. *Coiffure Cérès.* On peigne les cheveux de devant *en avant*, on y pique un gros crêpé, par-dessus lequel on peigne et on roule les cheveux de devant, et sous lequel on pose une bandelette à mèches ondulées, et une demi-couronne de petites boucles; derrière, chignon composé de boucles ; un petit oiseau exotique et des branches de sureau complètent la coiffure; la bandelette est en or.

N° 3. *Coiffure athénienne.* Une partie des cheveux de devant est relevée sur un crêpé, de façon à former de chaque côté un bandeau à la Valois ; le reste des cheveux de devant est fortement ondulé, rejeté en arrière, et fixé sous les cheveux de derrière qui ont été noués assez haut, relevés et fixés au-dessus de la ligature par un peigne soutenant un crêpé ; on peigne les cheveux *en arrière*, de façon à couvrir entièrement ce crêpé, en dessous duquel on fixe l'extrémité des cheveux. Une petite touffe de boucles est placée au-dessus du chignon. Bandelettes en ve-



COIFFURE CÉRÈS (DEVANT).



lours qui se croisent sous le chignon et se nouent par-dessus.

Cette coiffure est l'une des plus simples parmi celles que l'on exécute aujourd'hui, et convient aux jeunes filles comme aux jeunes femmes.

Cordon pour garniture de robes

ET PARDESSUS.

Il sera peut-être agréable à nos lectrices de préparer elles-mêmes un cordon servant à garnir leurs robes ou celles de leurs petites filles. Posé sur l'ourlet de la robe, — ou, si on le fait plus gros, *à bord* de la robe ou du pardessus, — ce cordon suffira pour orner les toilettes simples du printemps.

On prend deux longs morceaux de ganse; à l'extrémité de l'un de ces morceaux on fait une bouclette telle que la forme un nœud non encore serré; on plie l'extrémité de l'autre morceau, et on la passe dans le nœud du premier morceau (voir le premier détail); on passe l'index de la main gauche dans la deuxième bouclette, et l'on retient avec le pouce et le doigt du milieu les deux bouts du cordon et le cordon *a;* on tire avec la main droite le cordon *b*, et le nœud se trouve serré. On forme une nouvelle bouclette, en ce que l'on saisit avec l'index de la main droite le cordon *a* que l'on fait passer de haut en bas dans la bouclette *b* (voir le deuxième détail). Le pouce et le doigt du milieu doivent rester dans la situation ci-dessus indiquée pendant cette opération; mais on les *libère* pour serrer la bouclette *b;* on recommence avec la main droite à former une nouvelle bouclette au travers de la bouclette *a;* tandis que l'une des deux mains forme une bouclette, l'autre main conserve sur son index la bouclette au travers de laquelle on va en former une autre, et tient entre le pouce et le troisième doigt le cordon déjà formé, entre le 4e et le 5e doigt, le bout qui tient à la bouclette soutenue par l'index. En étudiant un peu les trois dessins qui éclairent cette explication, on parviendra à exécuter très-facilement ce travail, qui est amusant, convient aux vues fatiguées, et peut être rendu utile.



1er DÉTAIL.

2e DÉTAIL. CORDON POUR GARNITURE DE ROBES ET PARDESSUS. 3e DÉTAIL.

Couverture de berceau

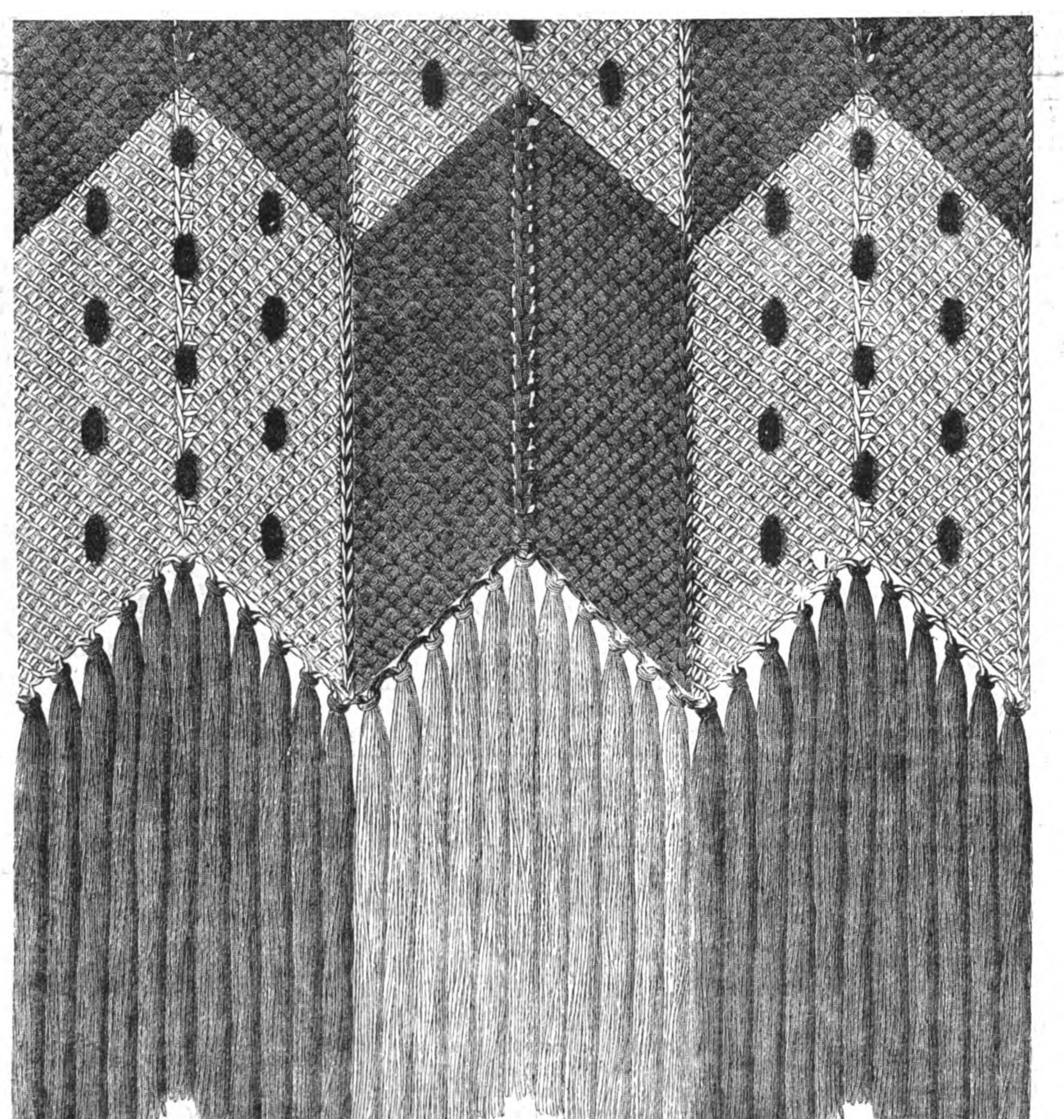
OU DE LIT.

MATÉRIAUX : Laine de Saxe 6 fils : blanc, — bleu, — noir.

Cette couverture est faite au crochet tunisien par bandes isolées formant des *divisions* alternativement bleues et blanches; sur les divisions blanches on brode des pois noirs. Disons de suite qu'on peut aussi faire cette couverture en *genre arlequin*, c'est-à-dire adopter une couleur différente pour chaque division, et utiliser ainsi tous les restes de laine que l'on peut posséder.

Le dessin représente une partie de la couverture, c'est-à-dire trois bandes déjà assemblées.

Pour l'une de ces bandes on exécute avec la laine bleue une chaînette de 25 mailles, sur laquelle on fait un tour tunisien se composant, comme on le sait, de deux rangs. Dans le milieu du premier rang du 2e tour on commence l'augmentation, qui se répète dans tous les tours suivants, afin de former la pointe de la division. L'augmentation a toujours lieu dans le premier rang de chaque tour; on augmente d'une maille entre la 12e et la 13e, puis entre la 13e et la 14e. Dans le second rang de chaque tour cette augmentation s'efface, parce que l'on démonte *ensemble* les deux premières comme les deux dernières mailles, qui, ainsi, n'en forment plus qu'une à chaque bout de la bande. Le deuxième rang de chaque tour se compose *toujours* de 25 mailles. On fait 21 tours avec la laine bleue, autant avec la laine blanche, et ainsi de suite alternativement jusqu'à ce que la bande ait la longueur voulue. La bande suivante doit être commencée avec la laine blanche, afin de *contrarier* les *divisions* en assemblant les bandes. On exécute avec de la laine noire la broderie indiquée par le dessin. On assemble les bandes à l'envers, soit au crochet, soit en les cousant. On noue, à chaque extrémité des bandes, des houppes de laine ayant 13 centimètres de longueur, bleues pour les bandes blanches, — blanches pour les bandes bleues, — ou bien enfin pareilles aux bandes.



COUVERTURE DE BERCEAU OU DE LIT.

Tabouret-pouff.

On fait ce genre de tabouret en drap ou reps. Notre modèle, destiné à figurer dans une chambre à coucher meublée en reps bleu, est brodé en galon de soie blanche; la garniture se compose d'une frange-lama blanche, qui constitue une *nouveauté* en fait d'ameublement.

Broderie sur filet

AVEC ENTRE-DEUX EN MIGNARDISE POUR RIDEAUX.

MATÉRIAUX : Coton de trois grosseurs diverses; très-fine mignardise (petite ganse à picots).

Ce beau dessin se compose de bandes en biais faites au filet; une bande pareille, mais plus étroite, sert d'encadrement sur chaque côté; les bandes de filet sont séparées par un entre-deux en mignardise.

La broderie est faite en *reprises;* les parties du dessin qui apparaissent toutes blanches sont exécutées avec du coton non tors, pareil à celui que l'on emploie pour raccommoder les bas, tandis que les tons plus foncés du dessin sont faits avec du coton ou du fil fin.

Pour exécuter l'entre-deux en mignardise, on trace le dessin sur du papier, et l'on suit les contours du dessin avec la mignardise que l'on coud ensemble là où elle se joint, mais sans jamais piquer au travers du papier.

Médaillon au crochet

POUR GARNITURE DE JUPON BLANC.

On peut aussi exécuter ce médaillon en fine soie noire ou fil blanc très-fin, et l'employer comme ornement de cravate.

Notre modèle est fait avec du fil de lin n° 60. On commence par le milieu de la feuille de trèfle, en faisant une chaînette de 16 mailles, et, dans la première de ces mailles, une maille simple, ce qui forme une bouclette, — encore une bouclette semblable, — puis 18 mailles en l'air, et dans la première une maille simple; cela forme trois bouclettes.

1er tour. — Sur chacune des deux petites bouclettes on fait 22 mailles simples, — sur la plus grande 24 mailles simples, le tout posé *à cheval.*

2e tour. — On pique toujours dans le côté de derrière de la maille, et l'on fait constamment des mailles simples; dans le creux séparant les bouclettes on passe 2 mailles, tandis que sur la courbe on augmente de 2 mailles, en sorte que le nombre des mailles demeure toujours le même.

3e tour. — On passe toujours 2 mailles dans chaque creux, et l'on travaille de la façon suivante : * 3 mailles simples, — 5 mailles en l'air, — une maille simple, faite dans la maille qui contient la dernière maille simple. — Recommencez toujours depuis*. On a formé ainsi, à distance régulière, des picots, lesquels sont au nombre de 7 sur la grande bouclette, — de 6 sur les petites.

4e tour. — On encadre le trèfle avec 9 festons de mailles en l'air divisés comme le dessin l'indique; chacun de ces festons se compose de 12 mailles en l'air et de 3 picots dirigés *en bas.*

5e tour. — On borde les festons avec des mailles simples, sans cependant faire ces mailles jus-

que dans les *creux*, car les festons doivent être pointus.

6e et 7e *tours*. — Comme le 2e tour.

8e *tour*. — Comme le 3e tour, par conséquent avec des picots; il y en a quatre sur chacun des neuf festons, et l'espace qui sépare les picots est de 4 à 5 mailles.

9e *tour*. — Dans chaque picot du tour précédent une maille simple; après chaque maille simple, 5 mailles en l'air.

10e *tour*. — Dans chaque feston composé par les mailles en l'air du tour précédent, 6 mailles simples posées *à cheval;* entre les 2 mailles du milieu toujours un picot de 5 mailles en l'air.

11e et 12e *tours*. — Comme les 9e et 10e tours; mais on les fait seulement sur 13 festons ou picots, afin que le médaillon s'élargisse seulement sur le côté de la plus grande bouclette.

13e et 14e *tours*. — Comme les 9e et 10e tours, mais sur tout le contour du médaillon.

On fait ensuite deux rangées de festons, la première de sept, — la seconde de quatre festons et d'un picot, afin que le médaillon s'allonge en pointe vers son côté supérieur (voir le dessin).

15e *tour*. — *Une maille simple dans un picot, — 10 mailles en l'air, sous lesquelles on passe un picot. — Recommencez depuis *, en consultant le dessin pour la disposition de ce tour.

16e *tour*. — Dans chaque feston 17 brides, en commençant par des demi-brides, et les augmentant graduellement en longueur jusqu'à faire des doubles brides qui décroissent dans la mesure observée pour les allonger; dans chaque maille simple du tour précédent une maille simple.

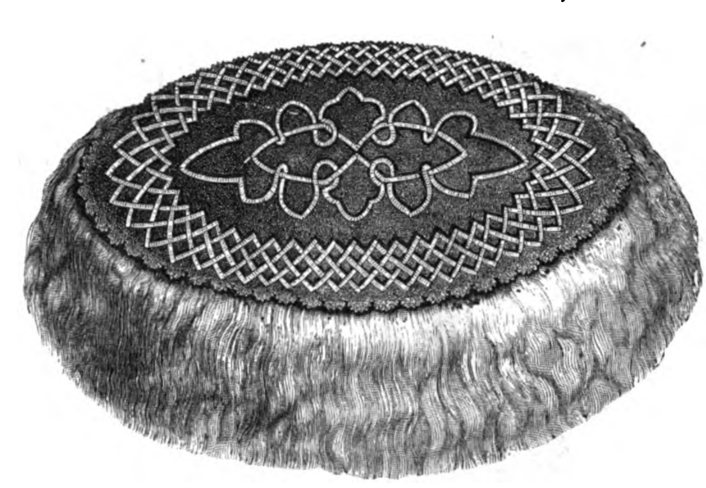
Entre-deux au crochet avec rubans.

Matériaux : Fil de lin très-fin; ruban zéro (c'est-à-dire très-étroit).

On emploiera cet entre-deux pour garnir des corsages blancs, des vestes, des vêtements d'enfants, etc. On pose en dessous deux rubans étroits, ou bien un seul ruban occupant tout le milieu.

On commence en dessous des dents extérieures en faisant une chaînette ayant la longueur voulue. On travaille toujours sur le même côté, c'est-à-dire que l'on coupe le brin à la fin de chaque tour pour le rattacher au commencement.

1er *tour*. — Alternativement une demi-bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille de la chaînette.



TABOURET-POUFF.

2e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent; — * 13 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 6 mailles, — une maille simple, — 2 petites feuilles faites chacune de la façon suivante : 5 mailles en l'air, et dans la seconde, en comptant depuis le commencement, une bride pour laquelle on reprend le brin quatre fois, sans cependant la terminer tout à fait, car on garde la dernière bouclette sur le crochet, ce qui fait qu'il s'y trouve deux bouclettes; une bride pareille dans la première des 5 mailles en l'air; mais pour cette bride on reprend le brin une cinquième fois, et on le passe dans toutes les bouclettes. La première petite feuille est terminée. — On fait une maille en l'air, — une seconde petite feuille pareille à la précédente, puis on passe 6 mailles du tour précédent, et l'on fait une maille simple. — Recommencez toujours depuis *.

3e *tour*. — 7 mailles en l'air; — * une maille simple au milieu du premier feston de mailles en l'air du tour précédent, — 7 mailles en l'air, — une petite feuille comme dans le 2e tour, — une maille-chaînette sur la maille en l'air qui sépare les deux petites feuilles dans le tour précédent, — une petite feuille, — 6 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

4e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent, — * 6 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille en l'air qui se trouve près de la pointe de la petite feuille suivante. — Recommencez depuis *. Ceci forme les dents extérieures.

5e *tour*. — Comme le premier tour.

6e *tour*. — Une maille simple dans la première maille du tour précédent; — *3 mailles en l'air, — 1 picot (c'est-à-dire 3 mailles en l'air et une maille-chaînette dans la première); — 3 mailles en l'air sous lesquelles on passe 3 mailles du tour précédent, — une maille simple dans la 4e maille: ceci forme les dents extérieures. — Recommencez depuis *.

On fait un tour pareil à ce dernier, sur l'autre côté de la chaînette par laquelle on a commencé l'entre-deux; on passe en dessous des rubans de taffetas ou de velours.



BRODERIE SUR FILET, AVEC ENTRE-DEUX EN MIGNARDISE, POUR RIDEAUX.

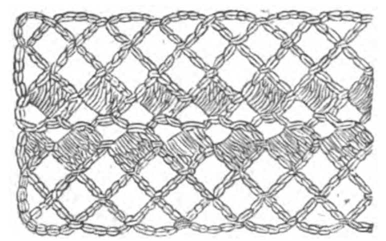
Entre-deux au crochet.

On fait une chaînette de 26 mailles; on travaille en travers en allant et revenant.

1er tour. On passe les 9 dernières mailles de la chaînette, et l'on fait une maille simple dans la 10e, — deux fois de suite 5 mailles en l'air, une maille simple, et sous les mailles en l'air on passe toujours 3 mailles de la chaînette; — ensuite 5 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles, — 4 brides dans la maille suivante, — une maille simple, — 5 mailles en l'air, — une maille simple, dans la dernière maille de la chaînette.

2e tour. 9 mailles en l'air, — une maille simple au milieu du plus proche feston de mailles en l'air, — 5 mailles en l'air, — une maille simple dans le vide formé par 3 mailles en l'air dans le tour précédent, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le feston suivant, — 3 mailles en l'air, — 4 brides sur le même feston, — une maille simple sur le feston suivant, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le dernier feston.

On répète ce deuxième tour jusqu'à ce que l'entre-deux ait la longueur voulue.



ENTRE-DEUX AU CROCHET.

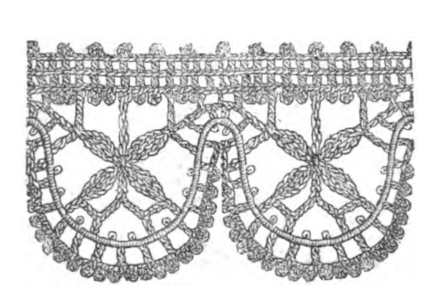
Dentelle

AU CROCHET (GUIPURE) AVEC MIGNARDISE.

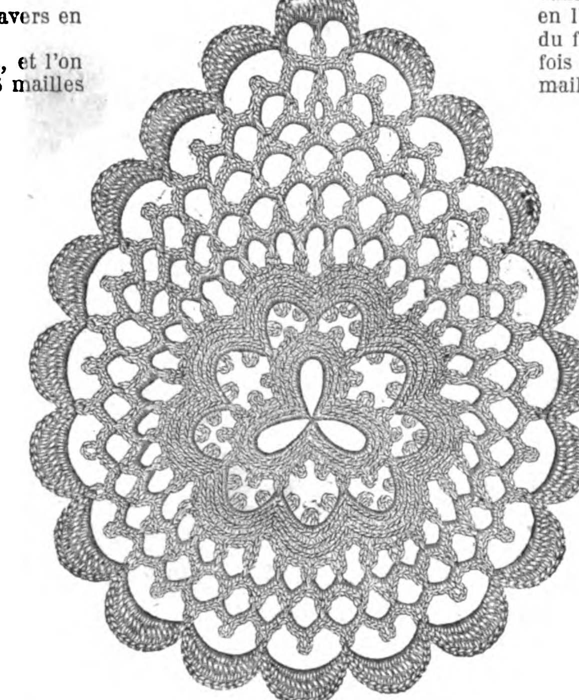
Matériaux : Fil très-fin; mignardise blanche.

L'emploi de la mignardise (petite ganse à picots) facilite l'exécution de cette dentelle.

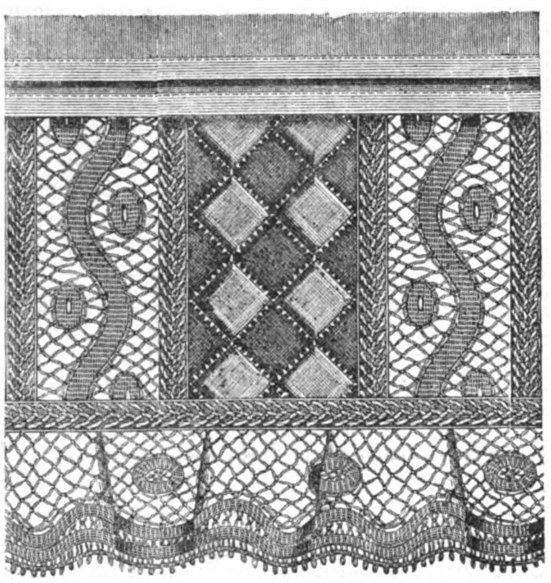
1er tour. * Dans les deux premiers picots de la mignardise, 2 mailles simples, séparées par 2 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, — une petite bride (pour laquelle on reprend le brin trois fois), — 2 mailles en l'air, — une bride (pour laquelle on reprend le brin quatre fois, c'est-à-dire qu'avant de le passer la première fois dans l'une des bouclettes qui se trouvent sur le crochet, on fait une maille en l'air), dans les deux plus proches picots deux petites feuilles (voir dans ce numéro l'explication du 2e tour de *l'entre-deux au crochet avec ruban*), une maille simple dans le picot succédant à 2 picots, que l'on passe, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe un picot, — une maille simple, — 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 picots, — une maille simple, — 3 mailles en l'air, — une maille simple, dans le picot succédant à un picot que l'on passe, — une petite feuille, — une maille simple au milieu des deux premières petites feuilles, — une grande bride, pour laquelle on reprend le brin cinq fois dans le milieu du feston de 7 mailles en l'air, — une petite feuille sous laquelle on passe 2 picots, — une bride dans le picot suivant, — 2 mailles en l'air, — une petite bride, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans les deux picots suivants, — 2 mailles en l'air. Recommencez toujours depuis *.



DENTELLE-GUIPURE AU CROCHET AVEC MIGNARDISE.



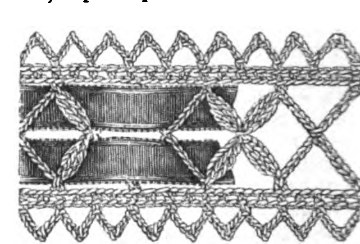
MÉDAILLON AU CROCHET.



GARNITURE DE PANTALON.

On fait le second tour sur l'autre côté de la mignardise, en arrière, depuis le creux d'un feston une maille simple dans le second picot; — dans chacun des quatre picots suivants, une maille simple, après laquelle on fait 2 mailles en l'air. — * 2 picots (pour chaque *picot au crochet*, on fait 4 mailles en l'air, et une maille simple dans la première de ces 4 mailles); — dans chacun des 7 picots suivants de la mignardise, on fait une petite bride, et après chaque petite bride 2 picots au crochet, — 2 picots, — dans chacun des 5 picots suivants une maille simple, et après chaque maille simple 2 mailles en l'air; — on passe les 2 picots de la mignardise; dans le creux du feston on fait une maille-chaînette, en piquant le crochet à la fois dans le picot suivant de la mignardise et dans la dernière maille simple qui a été faite. — Viennent ensuite 3 mailles simples, et après chaque maille simple 2 mailles en l'air; pour les mailles simples on pique le crochet à la fois dans les picots de la mignardise et dans la maille simple qui lui est opposée, et qui appartient au feston précédent, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le plus proche picot. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

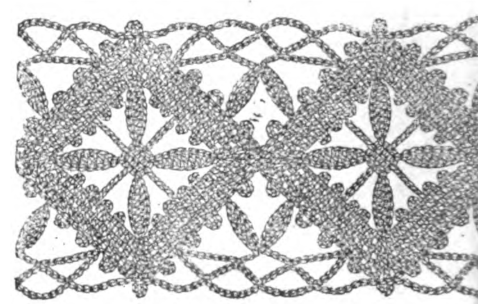
3e tour. On le fait sur le 1er tour. * Une maille simple dans le milieu des 3 mailles simples isolées, sur la pointe d'un feston, — 2 mailles en l'air, — une petite bride dans la plus proche maille simple, — 2 picots dirigés en arrière, et séparés par une maille en l'air (voir l'explication de l'entre-deux, guipure au crochet), — une bride dans la plus proche bride du 1er tour, — une maille en l'air, — 2 picots dirigés en arrière, séparés par 2 mailles en l'air, — une maille en l'air, — une grande bride dans le milieu des quatre petites feuilles, — une maille en l'air, — 2 picots dirigés en arrière, séparés par une maille en l'air, — une maille en l'air, — une bride dans la bride suivante, — 2 picots dirigés en arrière, séparés par une maille en l'air, — une petite bride dans la maille suivante, — 2 mailles en l'air. — Recommencez toujours depuis *.



ENTRE-DEUX AU CROCHET AVEC RUBAN.

4e tour. Alternativement une petite bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

5e tour. * Une petite bride sur la première petite bride du tour précédent, — une maille en l'air, — une petite bride sur la petite bride suivante, — un picot dirigé en haut. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

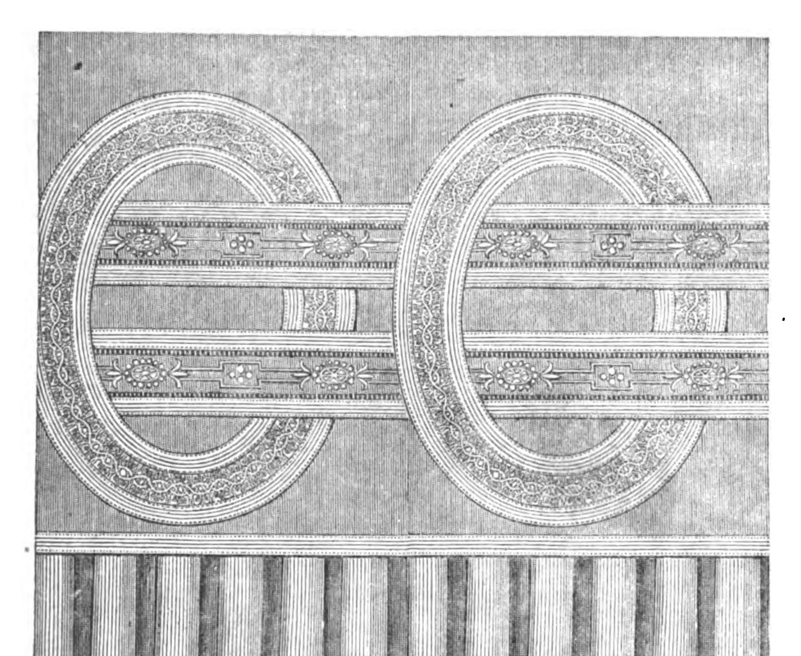


ENTRE-DEUX GUIPURE AU CROCHET.

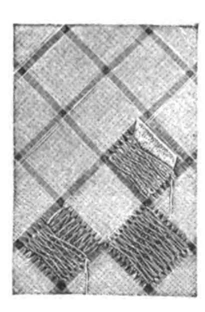
Entre-deux guipure au crochet.

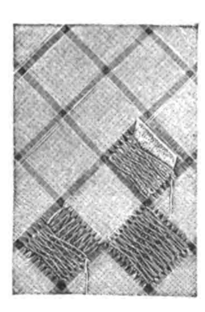
Matériaux : Fil de lin plus ou moins fin, suivant la destination de l'entre-deux.

Cet entre-deux se compose d'une rangée de carreaux commencés chacun par le milieu. On fait une chaînette de 6 mailles, — puis 4 tours en *allant* et *revenant*, composés chacun de 5 mailles simples, pour chacune des-

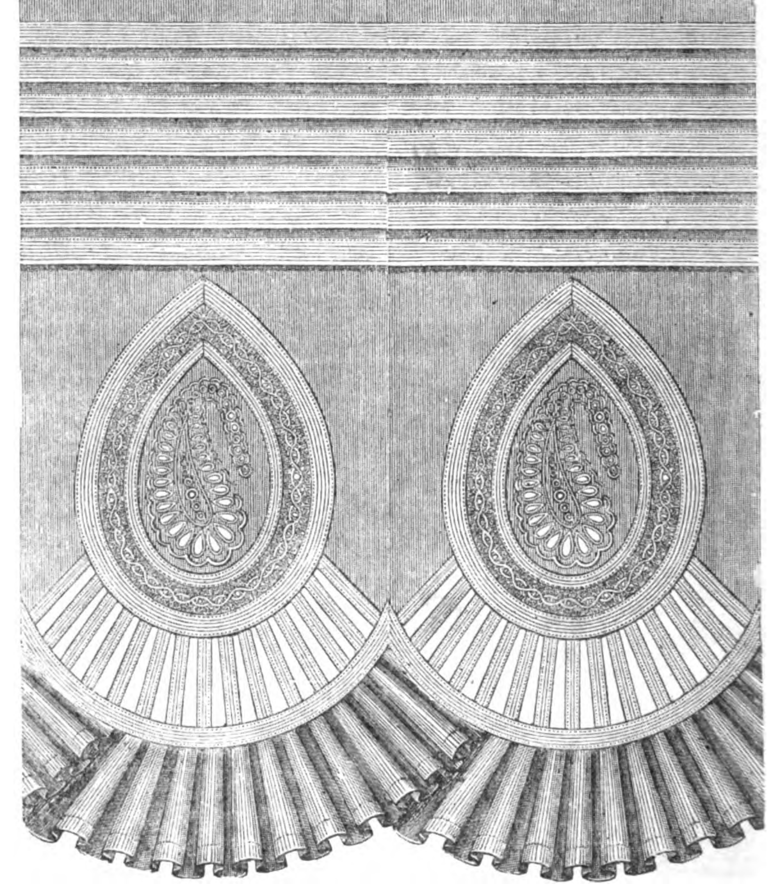


No 1. GARNITURE POUR JUPON BLANC.





GARNITURE DE PANTALON (GRANDEUR NATURELLE).



No 2. GARNITURE POUR JUPON BLANC.



LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal 56 r Jacob Paris

Toilettes de Melles RABOIN, 67 r. Nve des Pts Champs, 67.

Coiffures de Mr CROISAT, rue de Richelieu 76.

quelles on pique toujours le crochet sous la maille entière; on fait ensuite 2 à 3 mailles simples en arrière, pour atteindre le milieu de l'un des côtés de ce petit carreau; puis : 6 mailles en l'air qui représentent une bride, — * 2 mailles en l'air, — *un picot en arrière* (pour ce picot on fait 5 mailles en l'air, on ploie cette chaînette en arrière de gauche à droite, et l'on en forme une bouclette en faisant une maille-chaînette dans la première des 5 mailles en l'air), — 2 mailles en l'air, — 1 picot en arrière, — 9 mailles en l'air, — une maille simple dans le plus proche angle du petit carré, puis, revenant sur les sept plus proches des 9 mailles en l'air, on fait: une demi-bride, — une petite bride, — 3 brides (chacune, en reprenant 4 fois le brin), — une demi-bride, — une maille simple (ceci forme une petite feuille), — 2 mailles en l'air, — 2 picots en arrière, séparés par 2 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, — une double bride pour laquelle on reprend le brin six fois, — le tout dans le milieu du plus proche côté du carré. Recommencez trois fois depuis *. A la fin cependant on fait, en place d'une double bride, une maille simple dans la première bride de ce tour, formée par les 6 mailles en l'air, — puis, pour commencer le tour suivant, on fait 2 mailles simples sur les deux plus proches mailles. On fait ensuite 3 tours de demi-brides contrariées, séparées l'une de l'autre par une maille en l'air; il y a 40 demi-brides dans le premier de ces tours, 10 par conséquent sur chaque côté du carré; sur chaque pointe de feuille, il doit se trouver deux demi-brides. Dans les 2 tours suivants, on augmente de façon à bien marquer la forme du carreau; dans le dernier de ces tours, on fait 5 picots de chaque côté, c'est-à-dire qu'entre deux demi-brides, on fait, au lieu d'*une*, 5 mailles en l'air, puis une maille simple dans la première de ces 5 mailles. A la place où les carreaux doivent se joindre, on supprime un picot. Quand on a fait un nombre suffisant de carreaux, on les assemble de chaque côté par le tour suivant :

On attache le brin entre le 2e et 3e picot, en comptant depuis la pointe d'un carreau vers la gauche. On fait *15 mailles en l'air, — une maille simple, entre le 4e et le 5e picot (on passe par conséquent par-dessus 2 picots); sur les 7 plus proches des 15 mailles en l'air, on fait une petite feuille, — 7 mailles en l'air, — une maille simple entre le 4e et le 5e picot du carreau suivant, en comptant depuis sa pointe; — sur les dernières des 15 mailles en l'air, une petite feuille, — 8 mailles en l'air, — une maille simple entre le 2e et le 3e picot du même carreau. Ensuite, en arrière : 5 mailles en l'air et une maille simple dans l'avant-dernière (par conséquent on passe une maille), — 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la 5e des dernières 8 mailles en l'air. Ceci forme un *feston*, et l'on en fait encore deux pareils; sous celui du milieu, on passe les deux petites feuilles; on attache le dernier à la place où l'on a commencé le tour; on fait 2 mailles en l'air, — une maille simple pour laquelle on pique le crochet derrière le 2e picot du dernier tour du carreau, — encore 2 mailles en l'air, — une maille simple tout près du picot, à la pointe du carreau. On fait, *en arrière*, 4 festons, chacun de 6 mailles en l'air, attachés, les trois premiers chacun à une pointe des festons précédents, le dernier tout près du picot supérieur du plus proche carreau. On fait ensuite 2 mailles en l'air, — une maille simple sur l'autre côté de ce même picot, de telle sorte que les 2 mailles en l'air forment une sorte de petite barre qui traverse le picot, 2 mailles en l'air, — une maille simple entre le 2e et le 3e picot. Recommencez depuis * jusqu'à la fin de l'entre-deux, sur l'autre côté duquel on répète ce même tour.

Garniture de pantalon.

Cette garniture se compose d'entre-deux en dentelle (ou bien en broderie) séparés d'entre-deux en batiste, par des bandes étroites en biais, ornées de points d'arêtes.

Les entre-deux en batiste, ou nansouk, ont 3 centimètres de largeur; pour chacun de ces entre-deux, on coupe des morceaux en biais, ayant 3 centimètres de largeur, 4 centimètres de hauteur; on divise ces morceaux en carreaux (voir la garniture en grandeur naturelle) que l'on marque à l'aide d'un crayon. Sur chacune des lignes qui séparent les carreaux, on tire trois fils, comme pour faire des ourlets *à jours*; on coupe dans une pièce de cordon en coton de petits carrés ayant 3/4 de centimètre, on les pose successivement derrière les carreaux qui sont mats, et l'on fait par-dessus une sorte de *reprise* pour laquelle on emploie du fil fin; avec ce fil, on enserre chaque fois, de chaque côté opposé, 4 fils sur chaque ligne, où l'on a tiré des fils; ceci est l'envers de l'ouvrage; — il en résulte à *l'endroit* une sorte de *rivière*, ou d'ourlet à *jours*, encadrant un carreau presque en relief.

La garniture se termine par une dentelle légèrement froncée, surmontée d'une bande en biais ornée de points *d'arêtes*.

Le dessin, en grandeur naturelle, représente l'envers de la garniture, c'est-à-dire un carreau terminé; un autre dans la première, le troisième dans la seconde période de ce travail, qui peut aussi servir pour toute espèce de lingerie, taies d'oreiller, mouchoirs, chemises, cols, etc.

Deux garnitures

POUR JUPONS BLANCS.

Modèles de chez Mmes Potier et Labory, rue Villedo, 3.

EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe de dessous en taffetas blanc, garnie avec trois bouillonnés séparés par des rubans de taffetas vert; robe de dessus, à queue, en taffetas vert, plissée devant, sur son bord inférieur, et retenue par quatre rosettes en ruban de taffetas vert, avec aigrettes; mêmes ornements sur le corsage.

Robe de jeune fille. Robe en linos blanc, garnie avec cinq rouleaux de taffetas rose; corsage décolleté à basques, en taffetas rose, bordé de guipure Cluny blanche; chemisette intérieure ornée de rubans en velours noir; un large ruban rose bordé de guipure blanche est fixé sous le bras droit, et forme sur l'autre côté un large nœud, retombant sur la jupe.

Chacun de nos dessins représente une garniture à moitié de la grandeur naturelle.

Nº 1. Un entre-deux en guipure ou broderie, ayant un demi-centimètre de largeur, est disposé en anneaux, traversés par deux entre-deux disposés en lignes parallèles. Tous les entre-deux sont fixés à l'aide de petites bandes de nansouk, coupées en biais, et piquées. Sur le bord inférieur, se trouve une bande tuyautée, ayant 8 centimètres de largeur, un ourlet d'un centimètre, et une guipure de même largeur que l'ourlet; cette garniture est fixée par une bande coupée en biais et piquée.

Nº 2. Le jupon, fait en percale fine, a 4 mètres 40 centimètres de largeur; son bord inférieur est découpé en dents arrondies, ayant chacune 10 centimètres de largeur. Les médaillons sont brodés et encadrés par un entre-deux en guipure, ayant un centimètre de largeur, fixé comme les entre-deux de la précédente garniture; une bande *piquée*, ayant 3/4 de centimètre de largeur, joint l'entre-deux au jupon, et le fixe en même temps sur les demi-cercles en forme d'éventails, qui se composent de bandes doubles, en droit fil, ayant un demi-centimètre de largeur; à ces *éventails* se rattache une garniture plissée, ayant 4 centimètres de largeur; les sept plis qui bordent le jupon ont chacun 3/4 de centimètre de largeur.

Le médaillon peut être fait soit en broderie, soit au crochet, d'après le dessin et l'explication que nous publions dans ce numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de ville en moire antique brun clair. Sur le bord inférieur de la jupe se trouve une bande de velours brun foncé, garnie, de distance en distance, de losanges en moire encadrées de velours brun, et fixées par deux gros boutons en nacre blanche. Gilet en velours brun; corsage ouvert par devant, à très-longue basque par derrière, orné de revers en velours brun. Chapeau de crêpe de même teinte que la robe, avec ornements et petites brides violet clair.

Robe de dessous en taffetas bleu. Jupe de crêpe bleu, bordée d'un volant tuyauté garni et surmonté de trois soutaches blanches. Deuxième robe en mousseline blanche, découpée tout autour en dents arrondies, bordées avec un biais de crêpe bleu voilé par une ruche tuyautée en mousseline blanche; le devant de la robe est relevé sur le côté gauche; dans le creux séparant chaque dent se trouve une agrafe en perles blanches. Corselet en taffetas bleu, complété par une draperie en mousseline blanche; un large ruban bleu, fixé sur l'épaule droite, traverse le corsage; il est fixé sous le bras gauche par une

agrafe de perles, puis forme un large nœud qui relève la robe avec une agrafe de perles; les extrémités des pans sont garnies d'une frange blanche surmontée de deux lacets blancs. Dans la coiffure, trois rangs de perles, qui sont fixés devant sur le corsage.

MODES.

Deux grands faits dominent tous les autres en ce moment dans le domaine de la mode:

La réforme de la crinoline;

La réforme des chapeaux.

On en fait grand bruit; mais, quand on examine de près ces deux réformes, on n'y découvre rien de radical.

Dans les dernières réunions, beaucoup de dames disaient autour d'elles avec un petit air triomphant :

Voyez ! je n'ai pas de crinoline !

Elles avaient raison d'appeler l'attention sur cette circonstance, car nul ne se serait douté de la *réforme* en passant l'inspection de toilettes pour le moins aussi volumineuses que celles soutenues naguère par des cercles en acier.

La crinoline ne disparaîtra pas sans que l'on fasse disparaître en même temps les robes longues et larges pour en revenir aux robes courtes, aux *fourreaux*, car il faut les appeler de leur véritable nom, qui servaient d'étui à nos grand'mères. La robe longue sans crinoline, ou sans la douzaine de jupons qui remplace la cage proprement dite, est à la fois hideuse et impossible; elle confère un aspect de désordre, une apparence que je n'oserais qualifier, et ne peut, en aucun cas, se montrer dans la rue. Qu'y ferait-on, en effet, de robes ayant 1 mètre 50 centimètres de longueur et 6 mètres d'envergure?

Dans les choses graves comme dans les questions futiles, il faut toujours tâcher de savoir ce que l'on veut. Il faut éviter d'être extravagant, même quand il s'agit seulement de modes. Si l'on veut garder les robes très-longues et très-larges, il faut bien maintenir la crinoline..... car tout le monde ne peut grever son budget des sommes considérables qui sont nécessaires à l'emplette, à l'emploi..... à l'empois des jupons de dessous portés par douzaine. Si l'on ne veut pas de crinoline, il faut renoncer aux robes longues et larges. Mais jusqu'ici la réforme de la crinoline, qui trouve en théorie tant de voix..... masculines pour la plupart, rencontre dans la pratique fort peu d'adhésions, car la crinoline est remplacée, ainsi que je viens de le dire, par un chiffre de jupons composant un luxe destiné à demeurer très-restreint. O crinoline ! que d'injustices on commet en ton nom ! On a fait de toi le symbole, le bouc émissaire du luxe exagéré, extravagant, déployé en ce moment, sans se douter que tu étais le dernier rempart de l'économie, que tu soutenais à peu de frais les toilettes qui, sans toi, se froissent et se flétrissent bien vite ! Quand messieurs les maris trouveront, sur la note hebdomadaire de la blanchisseuse, le petit article suivant: Douze jupons pour Madame, à 6 francs, — total 72 francs ; ils reviendront de leurs préventions injustes. Mais il sera trop tard ! On apprécie les choses comme les gens, seulement quand les uns et les autres ont disparu..... Allez, ingrats ! Poursuivez votre campagne insensée..... C'est vous qui payerez les frais de la guerre.

Quant aux chapeaux, la réforme n'est pas encore un fait accompli. On porte et portera jusqu'au milieu du mois d'avril les chapeaux en tulle, mélangés de velours et de soie, qui ont tous la forme connue : chapeaux-empire et chapeaux-fanchon. Les chapeaux en paille auront, selon toute probabilité, une forme toute différente, rappelant les formes *bergère* et *Paméla*, c'est-à-dire très-petits par devant, collés à la tête, s'arrondissant et se relevant un peu vers les oreilles, avec doubles-brides, les unes nouées, les autres longues et flottantes; tels sont les modèles que l'on prépare chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6; et je dois avouer que je les trouve jolis, malgré leur singularité. Les chapeaux *ronds* ont peu de *bords*, ce qui les rend à la fois inutiles et ridicules; on en portera à *visière* (genre casquette), à petits bords roulés, ou bien enfin sans bords ni calotte; c'est le couvre-chef réduit à sa plus simple expression : une assiette de dessert, garnie de ses fruits et de ses fleurs, placée en équilibre sur la tête, et à grand'peine maintenue par deux longues brides. Mais ces nouveautés ne détrônent nullement les formes portées l'année dernière. Il ne faut pas que l'alarme se répande parmi mes lectrices; elles ne sont nullement obligées de renouveler de fond en comble tous leurs chapeaux, et peuvent fort bien faire accommoder ceux qu'elles possèdent au goût du jour. Mme Aubert se prête parfaitement à ces combinaisons économiques.

Sans m'en douter, je prophétise quelquefois. L'une de mes bonnes amies a reçu, le 1er janvier, un panier très-flexible en superbe paille, garni de cordelières; il était rempli de bonbons, bien entendu, et, tout en y puisant, j'examinais le contenant. « Mme Aubert vous en fera un chapeau, » disais-je..... Ma prédiction se réalise, ou du moins pourrait se réaliser, car il n'y aurait pour ainsi dire rien à changer à la forme de ce panier, pour le transformer en chapeau : quelques fleurs, des brides... Et le panier de Siraudin sera métamorphosé en chapeau *à la mode*. E. R.

MES DOLÉANCES.

Parmi les nombreuses, les innombrables lettres qui me sont adressées, je dois constater que l'immense majorité en est écrite par des femmes spirituelles, sensées, aimables, bienveillantes, qui veulent bien apprécier mes efforts, et souvent les apprécient trop haut.

A côté de ces lettres, il m'en parvient d'autres, non pas opposées, mais différentes : les unes veulent bouleverser de fond en comble l'organisation du journal ; les autres m'imposent des travaux près desquels l'exigence des fées obligeant les infortunées qu'elles persécutent à compter les grains qui composent un tas de blé, n'est plus qu'une demande honnête et modérée. Le même courrier m'apporte sans cesse les conseils les plus opposés..... et, comme il faut nécessairement mécontenter l'une des deux parties opposées, on me trouve sans nul doute quelque part désobligeante et l'on m'y accuse de mauvais vouloir. Cette situation est pénible ; j'ai donc résolu de me faire juger par mon public tout entier, et de lui soumettre mes doléances.

Je cite au hasard :

« Pas assez de patrons ; trop d'ouvrages ; nous ne pouvons faire les travaux au crochet, parce qu'ils coûtent trop cher et se fanent trop vite. »

Les travaux au crochet trop chers ! On les exécute avec quelques pelotes de coton à 30 centimes la pelote ! Et quand ils sont *fanés*, un peu d'eau chaude et de savon leur rend leur splendeur première ! Enfin!

« Pas assez de travaux, et trop de patrons ; nous ne sommes pas des couturières, nous voulons de jolis travaux à exécuter. »

Le journal n'en publie-t-il pas? J'en appelle à tout le monde!

« Trop de richesse et de recherche dans les garnitures des objets dont nous recevons les patrons; nous n'avons pas besoin d'être vêtues comme les Parisiennes. »

On me permettra de répondre qu'il est toujours loisible de supprimer toutes les garnitures, et d'employer nos patrons à l'état primitif.

« Ne vous occupez pas de la *bourgeoisie;* elle n'a que faire de vos conseils et de vos dessins ; occupez-vous, dans tous les articles de *modes* ou d'ameublement, de nous autres, qui avons de la fortune sans doute, mais beaucoup de charges, et qui nous trouvons forcées de lutter avec les clientes des premiers *couturiers* de Paris. »

Oh ! oh ! serait-ce feu le duc de Saint-Simon qui m'adresse cette lettre? Je le croirais à ce mépris professé pour la bourgeoisie. Peste ! Moi qui croyais que la bourgeoisie était partout aujourd'hui ! A quoi reconnaît-on un bourgeois d'un autre homme ? J'avoue mon incompétence ; mais je ne me rangerai pas à ce conseil ; il est trop diamétralement opposé à mes goûts et à nos intérêts.

« Je ne suis pas musicienne, et ne me soucie pas de recevoir de la musique. »

« Je suis musicienne, et je voudrais recevoir de la musique dans chaque numéro, mais séparée de façon à me former une bibliothèque musicale. »

Fort bien ; mais qui nous payera nos déboursés ? Et le port? La poste n'emporterait pas nos suppléments *gratis*. On ne tient pas assez compte, franchement, de tout ce que nous livrons pour 12 francs par an..... un franc par mois!

« Je ne renouvelle mes vêtements que tous les cinq ans ; veuillez m'envoyer des formes spéciales qui soient à la mode pendant ce laps de temps. »

Hélas ! Hercule en personne serait incapable d'enrayer pendant cinq ans le char de la Mode, en disant à cette déesse capricieuse : « Tu n'iras pas plus loin! Attends cinq ans pour continuer ta course ! » Moi, qui suis une faible femme, je dois décliner la mission que l'on m'impose.

« Je ne fais que des bonnets, et vous m'envoyez une quantité d'autres patrons; ils me sont inutiles, car je ne veux que des bonnets. »

Nous n'avons jamais pris l'engagement de nous vouer à une spécialité.

« Il y a bien des perfectionnements à introduire dans votre journal ; chaque patron peut être fait de plusieurs étoffes de différentes largeurs et différents prix ; indiquez chaque fois, et pour chaque objet, la quantité d'étoffe.... son prix.... id. pour les diverses qualités de doublure..... id. pour les galons.... ou dentelles..... ou rubans.... ou entre-deux.... ou lacets.... ou boutons..... ou passementerie.... ou agrafes..... Il faut donner la quantité exacte de chaque objet, et les divers prix des diverses qualités de chaque objet, afin que l'on puisse choisir à l'aise et savoir tout de suite à quoi s'en tenir.... etc. »

Qu'on me conduise à Cayenne !..... Oui, je préférerais le séjour de cette colonie, généralement mal habitée pourtant, à l'exercice de la profession que l'on essaye de m'imposer.

Veut-on prendre la peine de mesurer le fardeau que l'on veut placer sur mes faibles épaules?

Les dessinateurs m'apportent les diverses gravures qu'ils sont chargés de me fournir; vite ! je fais exécuter chaque objet *in extenso* : garnitures, etc. Mais la couturière, comme toutes les couturières, n'arrive pas à temps ; mon numéro est prêt.... Seulement, comme je n'ai pu encore avoir les *renseignements* exigés, le numéro ne paraîtra pas. Mon Dieu ! ce n'est pas plus difficile que cela.

Quand l'objet est prêt, je le découds ; je mesure minutieusement chaque élément de la garniture ; je fais venir une voiture, et je m'adresse de magasin en magasin. Quel est le prix de ce galon, de ce ruban, de cette doublure, de ce lacet? On me le dit ; je m'en vais sans rien acheter : on me maudit. Je me rends dans les magasins de *nouveauté* : Combien coûte cette popeline, ce cachemire, ce velours? — Il y en a à tous prix. — Donnez-moi tous les prix. — Je reprends ma course, et pénètre dans un magasin de dentelle: Combien coûte un entre-deux ou bien une dentelle ayant 4 centimètres de hauteur? On me toise avec dédain. —Vous ne savez pas qu'il y en a à tous prix? — Donnez-moi tous les prix. Ouf! La narration seule a suffi pour me donner une courbature.

Et je recommencerais le lendemain et tous les jours de ma vie? Je quitterais mon bureau, mon domicile, pour habiter un fiacre et les magasins? Pendant que je m'acquitterais de cette facile et agréable besogne, qui donc préparerait le journal? Je n'y consentirai jamais, parce que cette besogne est tout simplement *impossible* à remplir ; je préférerais (si j'étais forcée à un choix bien pénible), oui, je préférerais faire le ménage et frotter les appartements de nos 50,000 abonnées.

« Nous avons des livres de cuisine, et n'avons aucun besoin des recettes qui prennent la place d'articles que nous préférons. »

« Nous voulons des recettes d'économie domestique. »

« Nous aimons beaucoup les clés diplomatiques, rébus, charades. »

« Les clés diplomatiques sont un exercice bien stérile ! »

« Je n'ai pas d'enfants, et je trouve qu'on publie trop de costumes pour enfants. »

« J'ai beau chercher, je ne trouve pas dans le journal des patrons pour habillements d'enfants. »

« Envoyez-moi des dessins pour un ameublement entier fait en tapisserie, avec mes armoiries. »

Hé ! hé ! Et les 49,999 autres abonnées? La satisfaction de l'une d'entre elles suffirait-elle à faire leur bonheur?

Je pourrais écrire un volume de *doléances* en l'enrichissant de citations; mais je préfère m'arrêter ici, en adressant une prière à la totalité de nos abonnées:

Avant de me faire une demande, vouloir bien s'interroger franchement, pour savoir s'il me sera *possible* de l'accorder.

Vouloir bien consulter un peu moins son goût personnel, un peu plus le goût d'autrui, non moins respectable à nos yeux.

Je crois bien qu'il ne nous sera possible de contenter *complétement* tout le monde qu'en prenant un parti très-violent : faire un numéro spécial pour chaque abonnée ; cela nous coûtera 25 à 30 millions par an, c'est vrai ; mais aussi quel résultat ! contenter tout le monde !

Je méditerai sur cette entreprise, et je m'engage à la fonder dès que MM. de Rothschild m'auront constituée leur légataire universel.

Jusque-là il faut absolument continuer ce que j'ai fait depuis six ans.

Excusez ces doléances, mes chères lectrices; songez qu'elles ne se sont produites qu'une fois en six ans, et que la nature humaine a des droits.... On ne lui refuse jamais le droit de gémir, dont je viens d'user.

EMMELINE RAYMOND.

NOUVELLE

ARMELLE.

Suite.

« Parlons bas, » dit-elle ensuite en restant penchée vers elle. « Ma pauvre mère dort, et il ne faut pas troubler ce rare et bienheureux sommeil. Je pensais justement à vous quand vous m'êtes apparue. Mais pourquoi me regardez-vous ainsi, Armelle?



— Je vous trouve changée. Auriez-vous aussi été malade?

— Non; mais nous avons eu tant de chagrin depuis votre départ! Ma mère a été mourante, et lui aussi.

— Mourant! » répéta Armelle avec effroi.

« Mon Dieu! oui! et à cause de vous. »

Armelle la regarda avec une émotion contenue.

« A quoi bon vous cacher ce que vous avez depuis longtemps deviné? » reprit Mlle Valérie. « Charles vous aime beaucoup trop, hélas! pour son bonheur et pour le nôtre. Il faudra bien que cela finisse. Armelle, je voudrais qu'aujourd'hui vous m'avouiez que tout espoir lui est défendu.

— Pourquoi le dirais-je? » murmura Armelle, en appuyant sa tête sur les genoux de Mlle Valérie.

« Parce qu'il n'a ni votre fortune, ni vos brillantes alliances de famille. Mais, » ajouta-t-elle en regardant Armelle, « me serais-je trompée? N'éprouvez-vous pour mon pauvre Charles qu'un sentiment de pitié compatissante? »

Armelle garda le silence, mais son air ému parlait pour elle.

« Oh! non! je ne me suis pas trompée, » reprit Mlle Valérie, « et on pourrait essayer une demande près de M. de Boisfort. Ce n'est pas que j'espère. Vous ferez des sacrifices en l'épousant, et bien peu de gens savent aimer sérieusement, fortement, d'une manière parfaitement désintéressée.

— Vous l'avez su, vous, » dit Armelle avec entraînement.

« Qui vous l'a dit?

— Personne; mais je l'ai deviné. J'ai commis un jour une indiscrétion; j'ai regardé avec Cécile le mystérieux portrait que votre délicatesse me cachait. »

Mlle Valérie baissa les yeux.

« Armelle, vous n'avez pas accusé, je l'espère, M. de Boisfort? » dit-elle d'une voix tremblante. « Il a brisé ma vie, c'est vrai, mais il y a été poussé.

— Par qui?

— Je l'ignore. Seulement je tiens pour certain que quelque chose s'est passé, quelque chose qu'il ne me sera jamais donné de connaître, et que son choix a été violenté. Je n'ai pu, moi, l'oublier ni rien changer à mes sentiments pour lui. Eh bien! Charles me ressemble. Le sentiment qu'il éprouve pour vous me rappelle celui que j'éprouvais pour votre père. Il est aussi profond, aussi désintéressé, il sera aussi durable. Depuis son arrivée à Reffelec, j'étais la confidente de ses espérances. Il avait repris ses anciens projets, et il espérait arriver au conseil d'État. A défaut d'une grande fortune, il voulait avoir à offrir à votre père une position d'avenir. Après votre départ pour Vichy il s'est adonné corps et âme au travail. Sa clientèle augmentait tous les jours; il s'était chargé d'affaires difficiles, qui avaient fait parler de lui; il se multipliait. La question était un peu une question d'argent; il commençait à en gagner beaucoup. Et puis est arrivée comme un coup de foudre cette lettre qui annonçait votre prochain mariage avec M. de Broussaye-Châteauroux. Mme Duchelau en parlait comme d'une chose certaine. Il a cru à cette nouvelle, il en a été accablé, et, comme il avait un peu abusé de ses forces, il n'a pas pu résister à ce coup porté à ses plus chères espérances. Je l'ai vu souffrir et puis tomber tout à fait malade. Il ne se relèvera pas de cette déception si un peu d'espoir ne lui est pas donné.

— Je dépends de mon père, » répondit Armelle; « avant qu'il ait formulé son opinion je ne puis me prononcer moi-même.

— Certainement; mais croyez-vous que M. de Boisfort n'ait pas déjà des vues qui rendraient toute tentative inutile?

— Je ne le crois pas. Il ne m'a jamais parlé de ces choses; je sais seulement qu'il a dû dire à Mme Duchelau qu'il me laisserait la liberté de choisir, quand le moment sera venu.

— Oh! quel bien vous me faites, Armelle! La cause de mon pauvre Charles n'est donc pas si désespérée que je le croyais. Vous serez des nôtres, je le vois, je le pressens; et M. de Boisfort se laissera peut-être attendrir. N'a-t-il pas un peu contracté une dette envers nous? Si le souvenir du passé le disposait bien en faveur de Charles, je lui en serais éternellement reconnaissante. A tout hasard, je lui dirai de ne pas désespérer; cette parole seule achèvera sa guérison. »

Elle posa la main sur l'épaule d'Armelle, et ajouta:

« Comme je vous ai vite aimée, vous, la fille de Marcelin! Vous a-t-il quelquefois parlé de moi?

— Souvent, mais sans faire aucune allusion au passé. Que de fois il m'a dit que votre vue le reposait, que le son calme de votre voix lui faisait du bien!

— Pauvre Marcelin! comme il est triste, Armelle, comme il paraît souffrant! Qu'a-t-il donc? Je me suis senti parfois l'envie de revenir sur notre jeunesse, de lui dire que je lui avais pardonné. Avez-vous connu votre mère?

— Non, Mademoiselle.

— Vous en parle-t-il quelquefois?

— Jamais. C'est à peine s'il a répondu aux questions que je n'ai pas manqué de lui faire. Ce sujet de conversation lui est excessivement pénible.

— Il l'aimait donc bien?

— Je ne sais. J'ai cru longtemps que ces moments d'affreuse tristesse, que ces accès de marasme, provenaient d'un chagrin inconsolable, que les regrets causés par la mort de ma mère y entraient pour beaucoup. Maintenant, je commence à croire que je me suis trompée. Regrette-t-on à ce point une personne dont on ne parle pas et dont le souvenir paraît causer une si douloureuse impression qu'il devient presque impossible de l'évoquer? Il y a des moments où je me prends à croire que c'est le contraire qui est vrai, que mon père n'a pas été heureux.

— Je ne puis croire cependant qu'il ait consenti à faire un mariage d'argent.

— Ni moi; il est généreux de son or jusqu'à la prodigalité, et le bien qu'il fait est immense. Mais, dites-moi, Mademoiselle, a-t-il donc toujours eu ce caractère concentré?

— Un peu. Marcelin n'a jamais été expansif; mais, comme son cœur était bon, comme il était aimant, délicat et loyal! Dieu m'est témoin que je ne l'ai jamais accusé, lui; je le connaissais trop bien pour cela. On ne se change pas soi-même ainsi et en si peu de temps. Que s'est-il passé pendant ce fatal voyage d'Allemagne qui suivit nos fiançailles? C'est son secret; mais il n'y a jamais eu pour lui, au fond de mon cœur, ni mépris, ni rancune. »

Comme elle disait cela, un coup retentissant fut frappé à la porte extérieure.

« On vient sans doute me chercher, » dit Armelle en se levant. « Bonsoir, Mademoiselle.

— Bonsoir, mon enfant; nous nous reverrons. Mais je vais toujours écrire à Plouray.

— J'allais vous le demander, » répondit Armelle.

« Ainsi, vous m'autorisez à démentir l'annonce faite par Mme Duchelau?

— Certainement, et j'écrirai moi-même à Cécile un de ces jours. Si mon père va à la Haute-Butte, je compte lui demander d'aller passer à Plouray le temps de son absence. Mon mariage, je vous le répète, était une fable; mon beau cousin ne pense pas plus à moi dans ce moment que je ne pense à lui. Nous nous sommes probablement quittés pour ne plus nous revoir. »

Elle quitta sur cette parole Mlle Valérie, et retourna à l'hôtel. Au moment d'en repasser le seuil, un bruit de roues sur le pavé lui fit détourner la tête. Elle aperçut une légère voiture de chasse, conduite par un jeune homme blond, auprès duquel était assis le vicomte de Lambellec.

« C'est impossible! mais je crois voir mon cousin Gaëtan, » pensa Armelle.

Elle se retourna encore, et un peu à dessein, pour fermer la porte. La voiture passa rapide comme l'éclair, et les deux hommes se découvrirent.

Armelle étouffa une exclamation de surprise.

Il n'y avait plus à en douter, c'était bien lui.

XV.

Quinze jours plus tard Armelle partait, mais non point pour Plouray. Un équipage brillant l'attendait à sa porte. Mme de Lambellec était venue en personne la chercher, et il y avait à la portière un élégant cavalier, qui faisait ouvrir de grands yeux aux passants. Armelle n'était cependant pas d'un caractère inconstant, mais elle se laissait un peu entraîner. A la vue de son cousin elle avait été plus étonnée qu'émue, car en ce moment-là son cœur n'était occupé que de celui qui souffrait. Mais quand la nouvelle du complet rétablissement de Charles vint la délivrer de ses inquiétudes, sa pensée se tourna machinalement vers Gaëtan. La partie commençait à devenir inégale. L'arrivée du beau cousin à Reffelec avait produit son effet. Comment traiter d'engouement et de caprice ce sentiment qui le faisait quitter les plaisirs de Vichy pour venir s'enterrer à Lambellec? Comment résister aux instances de la vicomtesse, qui ne donnait un retour de noce à une de ses parentes récemment mariée, que pour avoir un prétexte d'inviter Armelle? Elle cédait donc, et partait pour Lambellec avec son père.

Elle passa là très-agréablement huit jours, que Gaëtan employa bien consciencieusement à tâcher de lui plaire.

Une sorte d'hésitation commençait à agiter l'esprit d'Armelle. Personnellement elle ne se sentait pas disposée à mieux accueillir la démarche que les assiduités actuelles de Gaëtan faisaient pressentir; mais elle s'apercevait que son père se rapprochait beaucoup du jeune homme. Elle l'avait surpris les regardant tous deux avec une expression qu'elle avait parfaitement traduite. Elle eut peur un instant, et, par une évolution contraire, elle s'éloigna systématiquement de Gaëtan. Mme de Lambellec s'en aperçut bien vite, et la chapitra. Elle lui déploya un jour, un à un, tous les avantages que recélait un beau mariage.

Il serait agréable de ne peindre la nature humaine que par ses beaux côtés, de se laisser parfois tomber dans le travers qui consiste à donner à ses personnages de telles vertus qu'on se hâte de les proclamer plus grands que nature. D'après ce système, Armelle aurait dû mépriser parfaitement ces influences et ne pas accorder une pensée à ces calculs.

Hélas! il n'en fut pas tout à fait ainsi. Plongée dans une sorte d'atmosphère dorée qui l'éblouissait, entourée de séductions, son imagination entassait parfois des montagnes de nuages autour de son cœur. Elle n'ignorait plus le prestige des avantages attachés à une position exceptionnelle, quelque chose en elle inclinait vers ce brillant de la vie, qui, pour les âmes purement vaniteuses, tient lieu de tout; et Gaëtan était là à toute heure du jour, choyé, prôné, admiré. Charles de la Follière au contraire s'abîmait de plus en plus dans son néant, et n'avait plus pour défendre sa cause que la voix intime du cœur, que le bruit extérieur n'étouffe pas, mais qu'il peut momentanément faire taire.

Une après-midi, M. de Boisfort et Armelle se rencontrèrent seuls dans une allée du parc. M. de Boisfort paraissait soucieux, préoccupé, mais non point à sa manière habituelle; il n'avait pas ce qu'Armelle appelait en tremblant l'air de la Haute-Butte. Ils marchèrent quelque temps en silence, et M. de Boisfort, après avoir regardé autour de lui, comme pour s'assurer qu'aucune oreille indiscrète n'était à craindre, lui dit:

« J'ai reçu ce matin une lettre de Mme de Broussaye-Châteauroux. »

Armelle se sentit pâlir.

« C'est une demande officielle, » reprit-il.

Et il ajouta en regardant Armelle:

« Je ne suppose pas que le jeune homme te déplaise, et ce mariage me conviendrait sous tous les rapports. Je dirai même que je le désire. D'autres auraient peut-être tenu à se venger de cette orgueilleuse famille; je serai au contraire enchanté de lui rendre indirectement une fortune dont je n'ai jamais beaucoup joui. Cette seule pensée me ferait accepter Gaëtan. Je vais faire prendre les renseignements indispensables, m'enquérir s'il n'est pas trop indigne de toi, et dans quelques jours nous reparlerons de cela. Cela te convient-il ainsi?

— Oui, » répondit machinalement Armelle.

En ce moment le nom de M. de Boisfort retentit au loin.

« On m'appelle, » dit-il. « Rentres-tu?

— Non, » répondit Armelle; « j'ai l'intention de faire une plus longue promenade. »

Ils étaient arrivés sur les limites du parc. Armelle regarda son père s'éloigner, et, quittant brusquement la grande allée, elle descendit dans le chemin, qu'elle traversa pour entrer dans le bois taillis.

Le temps était beau, deux grandes heures la séparaient du dîner, et chez Mme de Lambellec on jouissait d'une liberté sans bornes. Habitant presque tout l'été la campagne, et y recevant beaucoup de monde, la vicomtesse avait soin de commencer par se mettre très à l'aise avec ses hôtes, et par leur enseigner la plus parfaite indépendance relativement à l'emploi de leur temps, pendant certaines heures de la journée. Armelle, sachant qu'on ne s'inquiéterait pas d'elle, s'enfonça donc résolûment dans les étroits sentiers du bois, et s'y perdit.

Elle avait en ce moment un impérieux besoin de solitude, et elle marcha devant elle au hasard, tout entière à cette grande question de sa destinée, depuis longtemps visible pour elle, mais insaisissable, impalpable, et qui, tout à coup, revêtait une forme et prenait définitivement un nom.

Elle entendit de loin les vibrations de la cloche du château qui lançait d'aériens appels; elle n'y prit point garde. Il y a des moments où les bruits extérieurs s'arrêtent à l'oreille; l'âme, repliée sur elle-même, est devenue un sanctuaire en quelque sorte impénétrable.

C'était bien elle qu'on appelait, cependant. M. de Boisfort, en rentrant au château, avait trouvé sa voiture qui l'attendait. Germain lui apportait une de ces mystérieuses missives qui arrivaient de la Haute-Butte, et son front s'était couvert du nuage sombre qui inspirait à Armelle un sentiment de souffrance et de terreur. Il était allé trouver Mme de Lambellec, et lui avait annoncé qu'il se voyait obligé de retourner à Reffelec sur-le-champ. Mme de Lambellec avait jeté les hauts cris. Ce soir-là même il y avait un bal dans un château voisin, elle avait promis d'y conduire Armelle, il fallait absolument qu'elle y parût. M. de Boisfort n'avait rien répondu, suivant son habitude; mais il avait fait chercher Armelle, et s'était entretenu en particulier avec Gaëtan de Broussaye-Châteauroux. On avait couru après la jeune fille du côté opposé à celui par lequel elle était partie, et les appels prolongés de la cloche étaient restés vains. Mme de Lambellec avait recommencé ses instances; M. de Boisfort, qui paraissait pressé de partir, avait enfin cédé et était parti laissant quelques mots d'adieu à sa fille.

Quand Armelle se représenta à l'heure du dîner, elle n'aperçut pas son père dans le salon.

« Arrivez donc! » lui cria gaiement Mme de Lambellec; « je suis à bout de forces; voilà une demi-heure que je retiens de force M. Gaëtan, dont l'imagination bat la campagne. Il vous voyait déjà dévorée par un loup. En avez-vous rencontré?

— Pas l'ombre d'un, Madame.

— Quoi! vous n'avez pas la moindre petite aventure à nous raconter?

— Non, certainement. J'ai continué ma promenade un peu trop au hasard; je me suis égarée, voilà tout.

— Et vous nous revenez saine et sauve, c'est très-bien; mais une autre fois ne nous faites pas de ces peurs-là.

— Mon père ne s'est pas inquiété, je l'espère? » dit Armelle.

« Non; il vous sait brave, et il n'y a rien de si inquiétant dans une promenade qui se prolonge. Il était d'ailleurs très-occupé. Vous savez qu'il est parti?

— Parti! » répéta Armelle; « il est parti?

— Oui; une petite affaire le rappelait à Reffelec, et il nous a quittés brusquement. Mais il voulait vous emmener, et c'est ce que je ne pouvais permettre; vous vous devez au bal de ma cousine de Blammont, et vous y serez. Nous avons bataillé, discuté; vous n'arriviez pas, il était pressé, il est parti. Vous voyez qu'il est très-heureux que vous vous soyez égarée, car je n'ai pas la présomption d'avoir obtenu cette grâce par mes frais d'éloquence.

— Vous avez été cependant bien éloquente, Madame, » dit Gaëtan.

— Et vous donc? Je vous assure, Armelle, que tout le monde a bien fait son devoir. J'ai prié, résisté; M. de Lambellec s'est engagé à vous faire reconduire demain à Reffelec; M. Gaëtan a dit quelques mots bien sentis; ces dames m'ont appuyée de leurs protestations. La victoire eût été tout de suite remportée avec tout autre. »

Elle se leva, prit sur la cheminée un pli cacheté et le tendit à Armelle.

« M. de Boisfort a laissé ceci pour vous, » dit-elle; et elle ajouta en regardant la pendule: « Vous savez que le dîner est avancé d'une demi-heure? »

Armelle jeta les yeux sur une glace. Ses cheveux se ressentaient de sa promenade dans le bois taillis, et Mme de Lambellec le lui faisait indirectement sentir.



« Il ne me reste donc plus que dix minutes pour remettre un peu d'ordre dans ma toilette, » dit-elle en se levant : « c'est assez. »

Elle sortit, monta dans sa chambre, et ouvrit le billet que lui avait laissé son père.

« Une affaire m'appelle à Reffelec, ma chère Armelle, » disait-il, « et je pars. Je me sens d'ailleurs trop souffrant pour assister à la fête de ce soir. Je veux cependant que tu y assistes, et je te laisse à Lambellec jusqu'à demain. Je serai probablement à la Haute-Butte, mais tu trouveras ta tante à l'hôtel. La solitude est, tu le sais, mon unique remède, Amuse-toi, et tâche d'oublier le caractère bizarre de ton père. Tu touches à la délivrance. Vivre avec un être chagrin, morose, insociable, ce n'est pas vivre; et je ne me pardonne pas de jeter tant de tristesse sur ta jeunesse. Le parti qui s'offre en ce moment me convient; tu habiteras l'Auvergne, mais dans mes bons moments j'irai te voir. Réfléchis à cela; j'ai donné de l'espoir à M. de Châteauroux, qui m'a fait les plus sérieuses promesses. Mais l'homme est changeant et menteur. Puisque je reconnais la nécessité de me séparer de toi et de te délivrer de l'existence inégale, troublée, que tu mènes avec moi, autant lui qu'un autre. Il faut que tu sois mariée dans un mois.

« Ton père affectionné, « M. DE BOISFORT. »

La lecture de ce billet saisit Armelle; mais elle dévora les larmes qui lui montaient aux paupières, et, réparant à la hâte le désordre de sa coiffure, elle descendit.

Son voisin de table, ce soir-là, fut Gaëtan de Châteauroux. Il ne se montra ni empressé, ni aimable; il fit mieux, il respecta l'émotion qu'il devinait, et prit plus d'une fois pour lui, avec un tact plein d'à-propos, les paroles qui s'adressaient à sa voisine, ce qui épargnait à celle-ci l'ennui et souvent l'embarras d'une réponse.

Le dîner fini, les femmes commencèrent l'importante opération de leur toilette. Mme de Lambellec réclama comme une faveur de coiffer Armelle ce soir-là. Elle n'aimait rien tant qu'à bâtir, avec ces cheveux vrais et beaux, le fragile et coquet édifice qui demande un goût sûr et une main exercée. Armelle se soumit et renvoya la femme de chambre qui attendait ses ordres. L'opération fut longue, d'autant plus longue que, tout en maniant le fer à friser, Mme de Lambellec causait. Depuis longtemps Gaëtan de Châteauroux l'avait mise dans ses intérêts, et la petite vicomtesse avait juré ses grands dieux que ce mariage se ferait. Elle ne s'expliquait pas l'hésitation, sinon l'indifférence, qu'elle trouvait chez Armelle, et, la question étant catégoriquement posée, elle avait promis à son allié de brûler ses vaisseaux, d'entrer dans le vif de cette question, et de découvrir la cause réelle de son peu d'empressement à accepter un époux aussi joliment doué, aussi brillamment posé.

Son plaidoyer fut aussi chaleureux que long; elle dit à Armelle que Gaëtan dépérissait d'inquiétude, ce dont elle n'était cependant pas très-sûre; qu'elle ne trouverait jamais un mari réunissant autant d'avantages; qu'il existait une raison à cette singulière indifférence, et que, comme elle était sûrement mauvaise, elle tenait à la savoir. Armelle avait pris dans sa vie tranquille l'habitude du silence et de la réflexion. Elle ne disait jamais que ce qu'elle voulait dire, et cela lui donnait un immense avantage sur son interlocutrice, qui s'animait, se passionnait, et racontait, sans s'en apercevoir, des choses qu'il aurait peut-être été prudent de cacher. Répondant d'une manière vague à ces questions faites à brûle-pourpoint, elle se tint constamment sur la défensive, et se borna à se retrancher derrière la parfaite obéissance qu'elle devait aux volontés de son père. Mme de Lambellec dut se contenter de cette réponse, qui ne pouvait d'ailleurs lui causer la moindre inquiétude, d'après la manière dont M. de Boisfort avait accueilli les ouvertures faites par Gaëtan.

La suite prochainement. ZÉNAÏDE FLEURIOT.



No 13,353, *Paris.* On trouve la terre de foulon ou de Sommières (terre à détacher) chez les marchands de couleurs. — No 17,349, *Villette.* Il n'y a point d'édition spéciale de modes pour enfants. — No 12,372, *Haute-Vienne.* Peut-être pour le dessin; quant aux dentelles larges, comme on ne porte pas de mantelets, on ne peut les employer à garnir des pardessus d'été, qui ne comportent pas cette garniture. — No 1,412, *Marseille.* Merci. Peut-être pour le patron, quand nous aurons de la place. — No 60,657, *Gers.* Si l'on n'a pas reçu de réponse, c'est sans doute parce qu'on a négligé d'envoyer avec la lettre la bande du journal. Les hommes ne portent aucun gilet brodé. Les explications pour les robes coupées en pointes ont été données, *redonnées*, et répétées encore récemment.—No 205. Belle robe en poult-de-soie violet, tout unie, avec pardessus pareil, ornée de guipure noire, étroite, posée comme celle du pardessus de printemps (no 6). Chapeau en tulle blanc, avec branches de lierre, à petits fruits noirs, rouges et verts. Française et jeune. Pas de portraits en vente. — No 72,810, *Rhône.* Rideaux en reps de laine (ou velours) violet, garnis avec une large bande de tapisserie (dessin ancien). Merci pour cette lettre et pour la promesse qu'elle contient. — No 69.624. *Basses-Pyrénées.* Je ne connais aucunement la valeur de cette publication. Inutile d'y songer passé vingt ans. — No 3,505. *Orne.* Je ne veux imposer mon goût à personne, et si des circonstances particulières exigent l'emploi des *seuls* rideaux blancs, il faut bien s'y conformer..... mais ces circonstances ne peuvent changer la nature des choses; des rideaux blancs *seuls* ne meubleront jamais bien. Toujours des ceintures longues. On porte les châles de cachemire noir, quand il ne fait plus froid, au printemps, quand il ne fait plus chaud, en automne. — No 83,348, *Gard.* Il est impossible de *décrire* des formes de chapeaux sans le secours du dessin. On en recevra de printemps, — puis d'été. Corsage en cachemire blanc. Les corsages en mousseline ne peuvent se porter de jour qu'en été. On n'emploie plus du tout de dentelles larges, sinon pour garnir une pointe en dentelle. Merci pour cette aimable lettre. — No 69,877. *Drôme.* Corsage montant à basques, mais le piqué étant une étoffe très-épaisse, mieux vaut la porter en jupe, et pardessus, sans corsage. On brode les robes de piqué blanc, en noir ou bien en marron. Cette broderie faite en laine, d'après les dessins de *guipure* publiés sur la planche du no 6, sera plus *moderne* que la broderie en soutache. — No 68,481. *Italie.* Il m'est impossible de rien ajouter à ces détails, qui ont été donnés aussi complets que possible. — No 72,708, *Bouches-du-Rhône.* Oui, avec de la patience et de la persévérance, et en travaillant avec le cours de piano de M. Le Couppey, publié chez *Maho*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. — *Lamington, Angleterre.* Adresser la question à M. Croisat, directement. — No 58,007, *Ardennes.* Enlever les volants et s'en servir pour former des biais, surmontés d'un étroit ruban en velours noir; pour trois biais par devant, deux seulement sur les côtés et par derrière, c'est-à-dire que le biais inférieur s'étendra seulement sur un espace d'un mètre 60 centimètres par devant, tandis que les deux autres biais borderont toute la robe, en s'inclinant pour suivre sa forme. Pointe en dentelle de laine noire, avec cette robe de barége noir. On peut se coiffer en cheveux, même à quarante ans, si l'on a des cheveux.

AVIS.

Nous publierons, avec le prochain numéro, la 3e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les objets suivants:

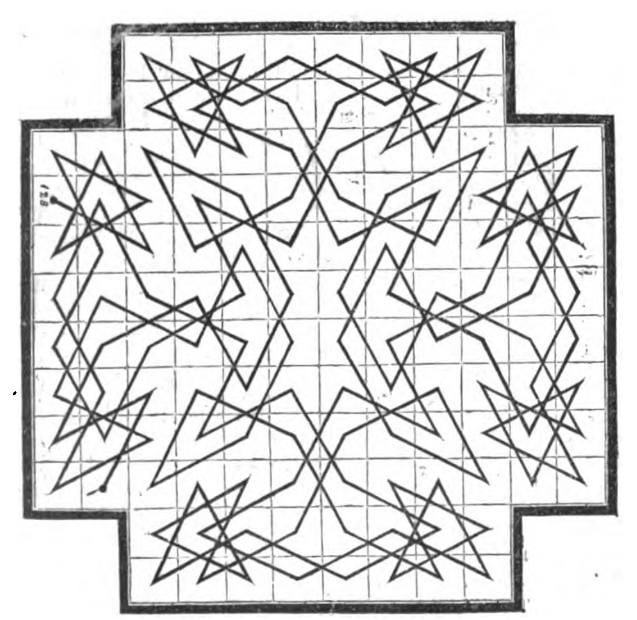
Corsage montant à basques pour dame et jeune fille. — Pantalon pour enfant de trois à cinq ans. — Corset pour enfants de trois mois à un an. — Tablier-blouse pour enfant de deux à quatre ans. — Corsage en cachemire pour dame et jeune fille.

Nous prévenons nos abonnées, afin de leur éviter un retard dans l'envoi du journal, que toutes les lettres contenant des demandes d'abonnements, numéros, réclamations, etc., concernant l'*Administration*, doivent être adressées à M. Unger, directeur gérant du journal, et non à Mme Raymond, qui s'occupe uniquement de la *Rédaction*, et ne vient au bureau que deux fois par semaine.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

EXPLICATION DU SAUT DU CAVALIER.



Voir, à notre dernier numéro, l'Échiquier renfermant, disséminées dans ses cent vingt-huit cases, les syllabes contenues dans les vers qui précèdent.

CANTATE A DE JEUNES PERSONNES.

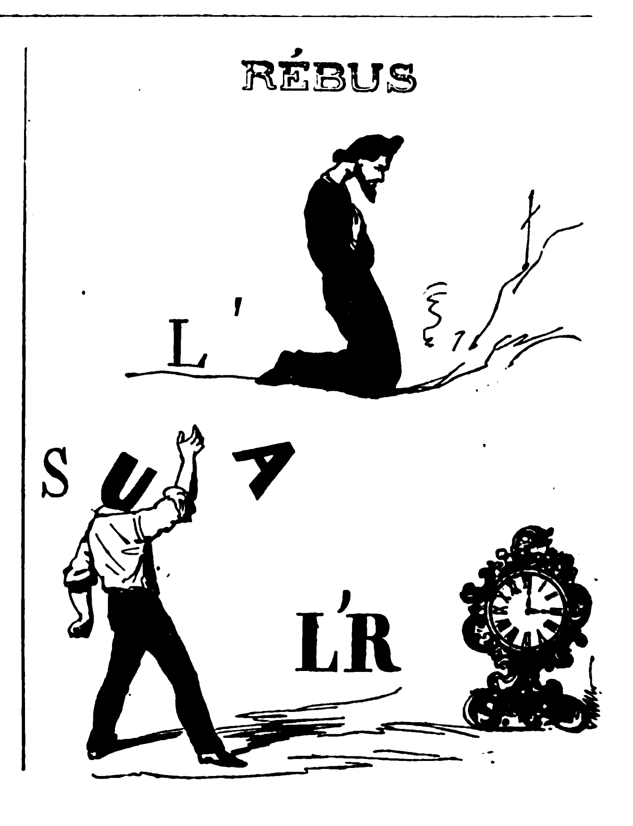
Combien vite dans le lointain
S'enfuit et pour jamais s'envole
Cet horizon d'un beau destin
Si brillant à son auréole!

Ignorez, en vos jeunes ans,
Si bientôt la vie est amère,
Si nos rêves sont décevants,
Et si la joie est éphémère;

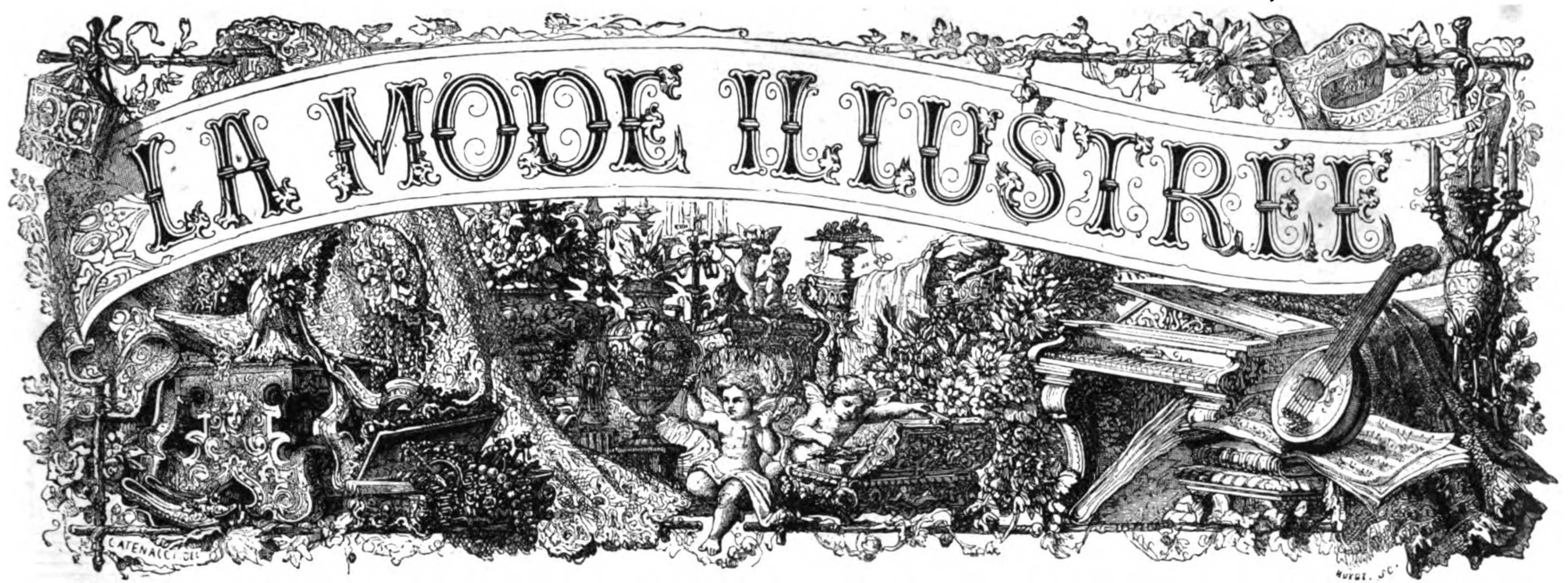
Ignorez s'il est des moissons
Que doit emporter l'avalanche,
Et si les ronces des buissons
Ont flétri plus d'une pervenche;

Au souffle embaumé du matin
Bercez-vous, heureuses colombes,
Et que vos pas sur le chemin
N'aillent jamais heurter des tombes...

RÉBUS



N° 13. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 25 mars 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 60 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Veste décolletée

On peut porter ce corsage sur toutes les robes à corsage décolleté et plat.

Notre modèle est fait en tulle de soie bouillonné sur une doublure de tulle roide toute plate. Les bouillonnés perpendiculaires ont chacun 8 centimètres de largeur; leurs coutures sont cachées par un ruban de velours bleu très-étroit (zéro). L'encolure est garnie avec un bouillonné ayant 9 centimètres de largeur, fait avec une bande ayant 1 mètre 30 centimètres de largeur.

Il n'y a point de manches à ce corsage, dont le bord supérieur est garni d'un ruban de taffetas bleu ayant 3 centimètres de largeur; un ruban semblable est posé sous le bouillonné formant berthe, et se trouve *voilé* par une blonde ayant 6 centimètres de largeur, légèrement *soutenue* aux coins et sur le milieu des épaules; à cette dernière place la blonde cache la couture des nœuds de ruban bleu (3 centimètres de largeur) qui flottent sur le bras.

Sur le ruban bordant l'encolure, on pose une ruche faite avec deux blondes ayant chacune 2 centimètres de largeur, et posées pied contre pied; de distance en distance se trouvent de grosses perles blanches en cristal.

Le bord inférieur et le devant de la veste sont garnis avec une ruche faite en ruban bleu, ayant 3 centimètres de largeur. On pose sur le devant une rosette faite en étroit ruban de velours bleu, et terminée par deux perles de cristal.

Colliers en ruban de velours.

Les colliers en velours, brodés en perles, ornés de sequins, de médailles, de grelots, se nouent par derrière, et leurs longs bouts demeurent flottants.

Pour faire un de ces colliers, on emploie 3 mètres de ruban de velours ayant 2 ou 2 centimètres 1/2 de largeur; on en coupe 30 à 35 centimètres, qui servent pour le tour du cou; on fait un pli au milieu par devant, on pose une agrafe à l'une des extrémités, on fait un œillet sur l'autre extrémité. Pour chacune des trois boucles formant le nœud de derrière on emploiera 20 à 22 centimètres; pour chaque bout, 90 centimètres du ruban de velours.

Collier n° 1. Sur le ruban de velours qui encadre le cou, on exécute, en perles blanches de cristal, de petites étoiles en cousant chaque perle séparément. On suspend au milieu un grelot carré ou rond, ou ovale, en cristal blanc. Une étoile semblable, avec son grelot, est placée à l'extrémité de chacun des longs bouts qui tombent par derrière.

Collier n° 2. Ces ornements se composent de petites chaînes faites avec des perles d'or se croisant en festons, et soutenant des sequins dorés; on place l'un de ces sequins à l'extrémité de chacun des longs bouts qui tombent par derrière.

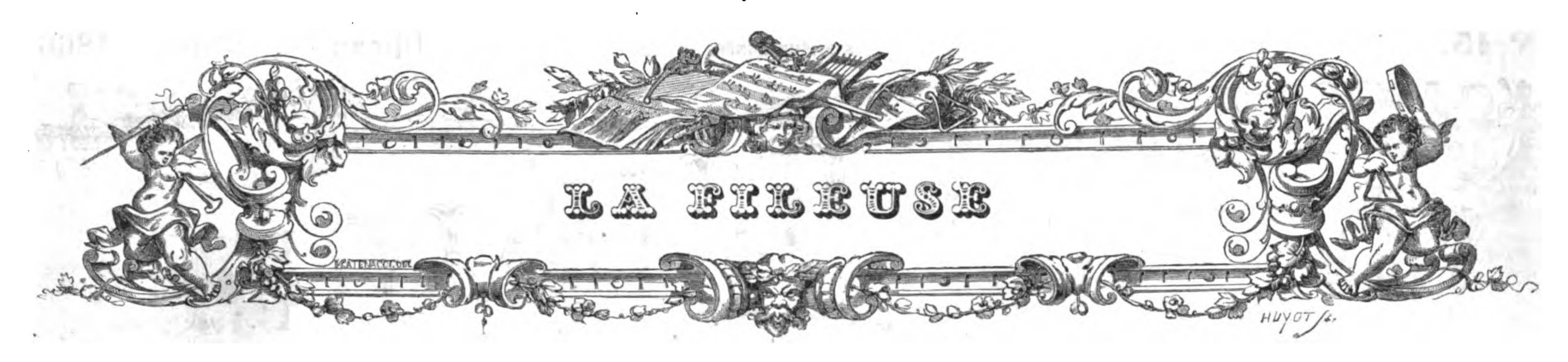


VESTE DÉCOLLETÉE.

Bordure avec boules.

Ces bordures sont employées pour orner les vestes, les confections, les vêtements d'enfants. On exécute ces bordures en toute couleur, et il n'est pas difficile de les préparer soi-même.

On prend 50 à 60 brins de laine, on les fixe à une extrémité sur un bout de fil très-fort que l'on emploie



Chez M. Petit aîné, éditeur, à Paris.

A Miss WHITE. Op. 45. Par Joseph KREMER.


tr
mf
Grazioso.
Rall.
M. D.
2°
1°
pour finir.
pp
Reprendre au signe de la première page

pour entourer les brins de laine deux fois en les serrant fortement, et toujours à intervalle d'un centimètre 1/2; quand on a répété cette opération sur toute la longueur des brins réunis, on les coupe bien exactement au milieu de chaque espace qui se trouve entre deux nœuds, sans toucher au fil avec lequel on a formé ces nœuds. On pose ce travail dans un tamis placé sur une casserole remplie d'eau bouillante; on peigne ensuite les boules, on les égalise et on les arrondit en employant des ciseaux bien aiguisés. Enfin, on coupe le fil tout près des nœuds, et l'on suspend les boules à une soutache de même couleur que la laine employée pour les faire; on les orne, si l'on veut, avec des perles noires, puis on les fixe à un galon.

Observation importante. Ces boules de laine sont aussi employées pour orner de petits meubles de fantaisie, tels que pliants, — étagères, — corbeilles à ouvrages, — *pouffs*, et, dans ce dernier cas, on en suspend plusieurs les unes au-dessus des autres, en les mélangeant, à la haute frange qui garnit les pouffs.

BORDURE EN GRANDEUR NATURELLE DU CAPUCHON AVEC PÈLERINE.

Pèlerine à capuchon.

TRAVAIL AU CROCHET.

MATÉRIAUX : 120 grammes de laine de Saxe, 6 fils, brun foncé; 32 grammes de même laine rouge, verte, jaune, noire, blanche, par quelques petits écheveaux de chaque couleur.





CAPUCHON AVEC PÈLERINE.



Nº 1. COLLIER EN VELOURS.

Ce modèle est si joli et si facile à exécuter que nous avons cédé à la tentation de le publier, quoique la saison soit un peu avancée; mais nous avons songé aux soirées passées au jardin, et l'hésitation qui s'était produite s'est immédiatement dissipée.

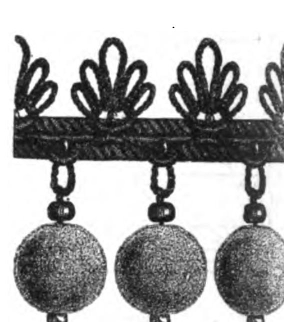
Le fond est brun foncé, la bordure écossaise exécutée avec cinq couleurs vives.

On commence le travail par l'encolure de la pèlerine; on fait avec la laine brune une chaînette de 49 mailles.

1er *tour*. — On revient sur la chaînette en faisant une bride dans chaque maille, mais dans la 12e, 25e, 28e on fait trois brides dans une seule maille; on travaille toujours de la même façon en *allant* et *revenant*, et l'on fait 13 tours entièrement composés de brides, pour chacune desquelles on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent. Chaque fois que l'on retourne l'ouvrage pour commencer un tour nouveau, on fait 3 mailles en l'air comme première bride; la longueur des brides est indiquée par le dessin qui représente la bordure en grandeur naturelle. Dans chacun de ces 13 tours l'augmentation est répétée telle qu'on l'a indiquée pour le premier tour; elle a toujours lieu dans la bride du milieu des trois brides placées dans une seule maille, et l'on y fait trois brides; ces augmentations forment les pointes de la pèlerine, une au milieu, une sur chaque épaule; sur chaque côté de l'augmentation du milieu par conséquent, et vers les épaules, on augmente de 2 mailles du 2e au 9e tour, — de 3 mailles du 10e au 14e tour; dans le milieu même du 2e au 10e tour on augmente alternativement une fois de 3, — une fois de 4 mailles, tandis que du 11e au 14e tour cette augmentation est *toujours* de 4 mailles. En outre, on augmente de 2 mailles à chaque extrémité de l'ouvrage, du 2e au 12e tour, de 3 mailles dans les 13e et 14e tours.

On exécute ensuite la broderie. Le premier tour de brides est vert, le second blanc, le troisième rouge. Viennent ensuite, pour le milieu, trois tours de mailles simples: le premier et le dernier sont noirs, celui du milieu jaune; puis on répète les premiers tours de brides en sens inverse: rouge, blanc, vert; on fait enfin les petits festons (laine blanche) composés chacun d'une maille simple et 4 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles de la bordure. Le dessin qui représente cette bordure indique la moitié de sa hauteur. Il est bien entendu qu'en la faisant on maintient les augmentations telles qu'elles ont été indiquées pour la pèlerine.

Pour le capuchon on fait une chaînette de 116 mailles; on travaille exactement comme cela a été indiqué pour la pèlerine; on fait ainsi une bande droite composée de 11 tours; sur l'un des côtés longs on exécute une bordure pareille à celle de la pèlerine; on plie la bande en deux dans le sens de sa longueur, et l'on coud ensemble les deux côtés qui n'ont pas de bordure. Le capuchon ainsi formé est cousu sur l'encolure de la pèlerine, dans le

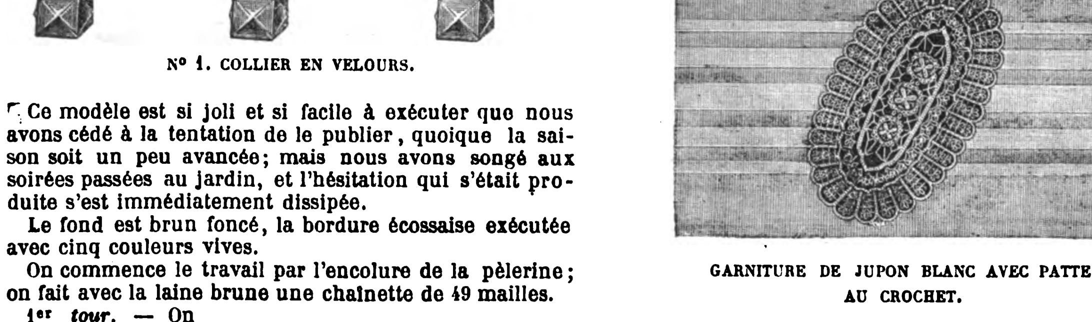


BORDURE AVEC BOULES.



Nº 2. COLLIER EN VELOURS.

GARNITURE DE JUPON BLANC AVEC PATTE AU CROCHET.



PATTE AU CROCHET (GARNITURE DE JUPON BLANC).



1866. n° 13

premier tour de laquelle on passe un cordon fait en laine rouge, terminé à chaque bout par un gland reproduisant toutes les couleurs de la bordure.

Patte faite au crochet

POUR GARNITURE DE JUPON BLANC.

L'emploi de cette patte est indiqué par un dessin spécial. On voit que l'on coud des pattes à distance régulière, en les plaçant un peu en biais, et découpant l'étoffe du jupon sous la patte qui est festonnée tout autour, et posée sur les plis garnissant le jupon. On commence la patte par le milieu de l'une des trois rosettes; on choisit du fil cœur de lin, plus ou moins fin, pour exécuter ce travail.

12 mailles en l'air, et dans la première une maille-chaînette, — * 11 mailles en l'air, — une maille-chaînette dans la maille qui contient déjà la première maille-chaînette. — Recommencez deux fois depuis *. On a formé quatre bouclettes qui se croisent.

1er *tour.* — Dans chaque maille en l'air du tour précédent on fait une maille simple; mais dans la maille du milieu de chaque bouclette on fait 2 mailles simples séparées par une maille en l'air; dans le creux séparant les bouclettes on place les mailles simples dans l'ouverture qui se trouve entre les quatre bouclettes.

2e *tour.* — Une double bride dans la maille simple placée dans le creux, — 3 mailles en l'air, — 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air, le tout dans la maille en l'air qui se trouve à la pointe d'une bouclette, en piquant toujours le crochet sous cette maille entière, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour.* — On fait des mailles-chaînettes depuis la première double bride jusqu'à la plus proche bride simple du feston de mailles en l'air; sur ce feston on fait: 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air (la première bride est formée par 3 mailles en l'air), — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe le feston suivant; dans l'autre feston encore 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air. — Recommencez depuis* en suivant le dessin.

La rosette est terminée; on en fait encore deux semblables, on les coud ensemble en copiant la disposition du dessin.

Autour de cette rangée de rosettes on exécute le travail suivant: on attache le brin à la place marquée sur le dessin par une petite croix, et l'on fait 12 mailles en l'air, dont les 5 premières représentent une double bride; — une double bride dans chaque deuxième feston, et après chaque double bride 7 mailles en l'air, sous lesquelles on passe par conséquent un feston entier. Après 8 doubles brides (y compris la première formée par 5 mailles en l'air), on fait 2 mailles en l'air et l'on recommence les doubles brides en suivant la disposition indiquée par le dessin. On fait ensuite un tour composé alternativement de 2 brides séparées par une maille en l'air et d'une rangée de mailles en l'air, qui est de 12 entre les rosettes, — de 10 sur les rosettes, — de 16 à chaque extrémité arrondie, — de 14 sur chaque côté.

Dans chaque maille de ce tour on fait une bride; entre les deux brides du milieu des festons de chaque extrémité, on fait 3 mailles en l'air.

1er *tour de la dentelle.* — On fait alternativement 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 8 mailles en l'air; sous les trois mailles en l'air on ne passe pas de mailles; on en passe 7, — ou 6, suivant la courbe.

2e *tour.* — Mailles-chaînettes jusqu'au plus proche feston de 8 mailles en l'air; — * 3 mailles en l'air, — 2 brides séparées par 3 mailles en l'air sur les 3 mailles en l'air du tour précédent, — 3 mailles en l'air, — une maille simple sur le plus proche feston de 8 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

3e *tour.* — * Dans la plus proche maille simple du tour précédent 2 brides séparées par 6 mailles en l'air sur les 3 plus proches mailles en l'air qui séparent 2 brides, 3 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

4e *tour.* — Sur chaque feston de 6 mailles en l'air du tour précédent 2 mailles simples, après lesquelles on fait 9 à 10 mailles en l'air; sur chaque courbe on fait neuf fois 10 mailles en l'air, — sur les côtés en ligne droite, sept fois 9 mailles en l'air.

5e *tour.* — Dans chaque maille une maille simple.

6e *tour.* — Dans chacune des 2 mailles simples qui se trouvent entre deux festons une bride, — 2 mailles en l'air, — dans le milieu de chaque feston 4 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

7e à 9e *tour.* — Comme le 6e tour.

10e *tour.* — Alternativement 2 brides, — 14 à 16 mailles en l'air; sur les courbes on fait neuf fois 16 mailles en l'air, — ailleurs 14 mailles en l'air.

EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en mohair gris foncé, avec garniture en taffetas noir, composée de bandes et de pattes; boutons en passementerie noire.

Robe en mohair écru. Une corde de soie brune avec glands bruns forme les ornements du corsage et *figure* sur la jupe quatre pans; ceux de derrière sont plus longs et plus rapprochés que ceux de devant.

Robe en linos gris, ornée de bandes en taffetas violet et de rubans étroits en velours noir; ces bandes *figurent* une veste sur le corsage montant.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Toilette de jeune fille. Robe en gaze de soie blanche; le bord est orné avec une très-large bordure grecque ayant environ 40 centimètres de hauteur, exécutée en ruban de taffetas vert. Corsage décolleté en taffetas vert, formant par derrière trois basques repliées en dessous, et se prolongeant en autant de pans très-longs et très-larges, entièrement encadrés avec une étroite guipure Cluny blanche qui borde aussi les contours du corsage; celui-ci est complété par une chemisette bouillonnée, traversée à distances régulières par un étroit ruban de velours vert. Manches courtes en taffetas vert; peigne de métal pour retenir les cheveux.

Robe de dessous en taffetas blanc, garnie avec huit bouillonnés en gaze blanche. Robe de dessus (forme princesse) en poult-de-soie bleu vif, à corsage décolleté, garni avec une draperie de gaze blanche; cette draperie est retenue sur les épaules par une chaîne de corail rose. La robe bleue est relevée très-haut, sur chaque côté, avec des chaînes en corail rose; derrière, cette robe reprend sa longueur. La coiffure est ornée de chaînes en corail rose, disposées en bandelettes, et fixées sur chaque côté du chignon de façon à garnir le cou par devant. Agrafes de corail rose dans les cheveux; bracelets en même corail.

MODES.

Toutes les robes de printemps se montrent avec un pardessus pareil, soit le paletot-sac, plus ou moins long, soit le paletot-casaque, c'est-à-dire cintré, et quasi ajusté à la taille; point d'autre garniture soit à la robe, soit au pardessus, que de gros boutons en nacre, — en corne, — en imitation de camées. La nuance qui est, je ne dirai pas préférée, mais universelle, est le gris foncé, mélangé ou *chiné* de noir et de blanc; ceci est la toilette de *tout le monde*, le costume du matin, celui qui est consacré aux *petites* visites intimes, et on le complète avec un chapeau *empire*, ou *fanchon bouillonnée* en taffetas ou crêpe. Les toilettes plus *parées* sont en taffetas, en poult-de-soie uni, ou bien à rayures, et se portent quand la matinée est encore fraîche, avec le châle cachemire ou la confection de velours. Dès que la saison le permettra, on ne verra plus en toute étoffe que le pardessus pareil à la robe qu'il accompagne.

Les jupons blancs se portent seulement avec les toilettes de soirée, ou pour les courses en voiture; *à la ville*, à pied, on ne voit pour ainsi dire aucune robe relevée sur un jupon blanc; toujours les jupons pareils aux

robes, ou bien de même teinte que les ornements de la robe.

On ne voit plus aucun talma. Tous les pardessus se font à manches.

Les dentelles noires, très-larges, ne trouvent plus leur emploi; en effet, on ne garnit *à bord* aucun paletot; parfois, mais c'est tout à fait l'exception, une dentelle ayant 5 ou 6 centimètres de hauteur est posée sur le contour du paletot, à la condition absolue de faire, en outre, partie d'une garniture quelconque, figurant *sur* le paletot. Quant aux dentelles très-larges, elles sont proscrites de la toilette actuelle, et ne peuvent se réfugier ailleurs que sur une pointe en dentelle noire; là, elles reprennent leur importance, et donnent une apparence fort distinguée aux toilettes d'été.

Comment garnit-on les paletots? Cette question m'est adressée sur tous les tons, et de tous les côtés de l'Europe. Ma réponse est invariable: on ne les garnit pas. On place, il est vrai, des passementeries, ou des biais, ou des pattes, ou des rubans, sur les entournures, autour des poches, des devants et au-dessus du bord inférieur; mais, quant à une garniture quelconque, dentelle ou frange, suspendue au bord même du pardessus, on n'en voit pas.

On ne voit plus de mantelets non plus. J'en suis bien fâchée pour les personnes qui m'écrivent à ce sujet, mais je dois la vérité à mes lectrices..... en les prévenant cependant qu'aucune loi n'interdit d'en porter. Il n'en est pas des mantelets comme des armes. Les châles aussi, sans être complétement abandonnés, prennent, vu leur petit nombre, un aspect suranné, que je dois enregistrer — sans l'approuver.

J'ai vu récemment une robe dont j'ai pris note, parce qu'elle pourra servir à *moderniser* quelque robe ancienne et trop courte. Celle dont je parle était neuve et composée de la façon suivante:

La robe proprement dite était en foulard nuance mauve, avec rayures blanches, dans lesquelles étaient intercalés de petits dessins blancs. On peut demander l'échantillon de ce foulard au *Comptoir des Indes*, boulevard Sébastopol, nº 129. Le bord en était découpé à dents très-peu *creuses*. Cette robe, coupée courte, était prolongée par une bande de foulard, uni cette fois, absolument de même teinte que la robe, et formant un très-gros *tuyau* (ou pli) dans chaque creux séparant deux dents; au-dessus de l'ourlet de la bande, une soutache blanche était disposée en bouclettes. Pardessus garni, comme la robe, d'une bande de foulard uni.

On me demande un renseignement que je place ici, parce qu'il peut servir à un grand nombre de nos abonnés.

Pour faire une jupe destinée à une personne de taille moyenne, jupe très-longue et suffisamment large, on emploiera 8 mètres 50 à 9 mètres d'étoffe, ayant 80 centimètres de largeur;

Pour le pardessus pareil, de 3 à 4 mètres;

Pour le corsage, 2 mètres.

Il est bien entendu que, si l'étoffe est moins large, on en emploiera davantage.

La jupe d'une robe, *quel que soit son dessin*, se coupe toujours en pointes. Je l'ai dit, redit, répété cent fois, cela ne suffit jamais. Rayures, carreaux, bouquets, peu importe..... tout est coupé en pointes, même les linos, les mohairs, les foulards. E. R.

SAINFOIN AU BAL.

Vous n'en croirez pas vos yeux, Mesdames, en lisant le titre placé en tête de cet article.

Votre surprise, quelle qu'elle soit, ne pourra jamais égaler la mienne, et je ne suis pas encore remis du saisissement que j'ai éprouvé, des impressions que j'ai rapportées de mes excursions à travers les plaisirs parisiens.

Aux environs du jour de l'an, j'ai été, comme de juste, faire ma visite à la directrice du journal dont je suis, dit-on, l'un des collaborateurs. Après les discours d'usage, dans lesquels j'avais remarqué quelques demi-mots obscurs, et par conséquent inquiétants, lancés comme au hasard, et constituant bel et bien (je m'en suis aperçu plus tard) ce que l'on appelle des ballons d'essai, j'allais me hâter de retourner à mon ermitage, lorsque, le temps pressant, ma situation se dessina plus nettement.

« Comment! Monsieur, » me fut-il dit, « vous comptez quitter Paris immédiatement... dans la saison des fêtes, des réunions, des plus belles représentations théâtrales?

— Que m'importe tout cela, Madame? Vous savez que j'ai renoncé à cultiver mes relations pour me vouer à la culture de mon jardin; un vieux bonhomme comme moi fait une piètre figure dans les salons; il y a si longtemps que je n'y ai mis les pieds!

— C'est justement pour cela, » répondit la directrice qui devenait toujours plus aimable, « qu'il serait curieux de connaître les impressions que vous en rapporteriez. Un penseur, un philosophe....

— Aïe! » me dis-je, « on me flatte, tenons-nous sur nos gardes.

— ..... N'est déplacé nulle part; tous les sujets peuvent lui donner matière à réflexion; tous sont intéressants, sinon par eux-mêmes, du moins à titre de symptômes. Mon cher Monsieur Sainfoin, allez au bal, je vous en supplie..... ne fût-ce qu'une fois, et écrivez-moi ce que vous pensez des réunions actuelles.

— Madame, » répondis-je avec abattement, car je prévoyais la défaite avant même que la lutte fût engagée, « dispensez-moi de cette mission, je vous en supplie; personne ne peut la remplir mieux que vous (il faut lui rendre la monnaie de sa pièce, me dis-je mentalement), et je serais tout à fait incapable de remarquer comme vous les détails de toilette, de coiffure, que sais-je?

— Vous vous trompez, » me fut-il répondu, « et vous avez sur moi un avantage inestimable. Vous avez cessé depuis un grand nombre d'années de suivre le courant du monde; moi, au contraire, je n'ai rompu aucune relation, aucune habitude; les changements les plus surprenants ne me surprennent plus, car je les ai vus surgir graduellement, et me suis familiarisée peu à peu avec toutes les étrangetés. Vous, au contraire, vous êtes, vis-à-vis de nos contemporains actuels, dans l'heureuse situation de la *Belle au bois dormant*, se réveillant après un sommeil séculaire. Combien de surprises vous attendent! Quelle stupéfaction vous éprouverez en comparant au passé le présent, aperçu sans que vous ayez passé par aucune transition! Je suis d'ailleurs obligée à des atténuations dont je vous dispense; une critique trop violente sied mal à une femme, tandis qu'un homme.....

— Fort bien; vous me choisissez, parce que vous comptez sur ma rudesse, parce que vous pensez que je serai impoli? »

La directrice fit un petit sourire.....

« Pas précisément; mais enfin, voyez quelques réunions, et dites-moi, ou plutôt écrivez-moi ce que vous en pensez. Ne dessinez-vous pas un peu?

— Quelquefois, pour mon plaisir.

— Eh bien! vous me ferez quelques croquis, pour le plaisir d'autrui, et je les joindrai à votre narration. »

J'abrége le compte rendu de cette conversation. Qu'il vous suffise de savoir ce que vous prévoyez, hélas!..... Je fus réduit à donner le consentement que j'étais décidé à refuser. Je ne sais comment les femmes s'y prennent, mais je sais fort bien que l'on n'a jamais pu empêcher l'une d'elles de faire ce qui lui convient, pas plus que de faire ce qui ne lui convient pas.

Je ne me crois pas du tout obligé de vous expliquer par quelles circonstances je me trouvais à portée de m'introduire dans quelques salons bien hantés, pas plus que de vous indiquer, ou même de vous laisser deviner quels étaient ces salons. La manie de citer des noms propres est une détestable habitude, qui appartient surtout à ceux qui les citent à tort et à travers. Quand on fait réellement partie d'un monde brillant, portant dans son blason soit de vieilles armoiries, soit un coffre-fort tout neuf et bien rempli, on ne s'amuse pas à imprimer ce monde tout vif; ces indiscrétions se commettent surtout quand il s'agit de faire accroire à un public crédule qu'on fraye avec toutes les notabilités.

Je ne vous dirai donc pas où j'ai été; je me bornerai à vous faire part de mes impressions, puisque telle est la mission qui m'a été imposée.

Il me serait bien difficile de vous peindre ma stupéfaction quand je me suis vu transplanté dans un salon parisien que j'avais perdu de vue depuis vingt-cinq ans au moins. La maîtresse de la maison, vieille amie pour moi, n'a d'autre défaut qu'une causticité qui la porte à se donner souvent à elle-même, et pour elle seule, une comédie dont le monde paye les frais sans s'en douter. Elle n'avait mis personne dans sa confidence, pas même moi, et avait habilement laissé tomber sur mon compte quelques demi-mots qui firent comme l'avalanche: ils grossirent en roulant.

J'arrivais vêtu à l'ancienne mode, tenant mon chapeau pressé contre mon cœur. Il y avait gros à parier que l'on allait se moquer de moi, et toiser de la bonne façon ce vieux rustre égaré dans un salon. Eh bien! pas du tout! On s'inclinait devant moi avec un respect profond et sincère; on me suivait des yeux avec intérêt.... presque avec attendrissement. Les jeunes femmes m'examinaient avec curiosité..... Les mamans me contemplaient avec vénération.... Les jeunes filles me regardaient avec un air qui n'était pas désagréable du tout; je croyais rêver, et me demandais souvent: « Voyons, ami Sainfoin, est-ce bien toi qui obtiens un succès si remarquable? Comment cela se fait-il? C'est sans doute que notre époque n'est pas aussi mauvaise qu'on veut bien l'affirmer; je suis, à peu de chose près, le plus vieux de la réunion.... Eh bien! on honore la vieillesse en moi! Voilà qui explique tout. »

Ce qui me frappa tout d'abord, au point de me faire rougir sous mes cheveux blancs, c'est le costume, ou, pour parler net, l'absence de costume féminin. Bonté divine! Ces dames n'ont donc ni père, ni mère, ni mari, qui puisse les obliger à endosser au moins un maillot? Tout le monde est décolleté, même les hommes; si les femmes ont substitué des corselets à leurs corsages, les hommes ont à peu près supprimé le gilet à force de l'échancrer par devant; mais ils sont moins coupables, je le reconnais, car eux du moins agissent de cette façon seulement pour moutrer qu'ils ont du linge.

Cette première impression une fois dissipée, je fus pris d'un fou rire en face des coiffures actuelles; toutes ces têtes échevelées, à crinière ébouriffée, menaçant le ciel ou s'inclinant vers la terre avec la mélancolie qui fut l'apanage du nez de Chactas de romantique mémoire; tous ces chignons, les uns superbes comme les Titans s'apprêtant à escalader le ciel; les autres, révoltés et aspirant à quitter des têtes sur lesquelles ils se trouvaient accrochés; toutes ces cascades défrisées, ces boucles affolées s'échappant des liens de métal qui cerclaient ces têtes aussi volumineuses que des futailles; tout cela, je le constate, produisit sur moi l'effet d'une vision fantastique et grotesque: je crus voir une collection de têtes copiées à Charenton par Hogarth, et commentées par Hoffmann! Excusez cette critique, Mesdames.... Songez à ce qui peut l'atténuer. Lorsque j'ai quitté le monde, les femmes se coiffaient avec deux bandeaux honnêtement peignés sur chaque côté de leur front; quant à se montrer comme l'on est au sortir d'une bagarre, quand deux femmes se sont mutuellement arraché leur bonnet et tiré leurs cheveux, on n'y songeait pas; bien mieux, si l'une d'entre elles avait pu avoir un goût si étrange, on l'aurait soumise à un régime hydrothérapique, et traitée au moyen de bonnes douches d'eau froide.

J'ai été aussi fort affligé de constater la difformité générale du sexe qu'on appelle *beau*, uniquement par un reste de vieille habitude. Les femmes, autrefois, avaient une taille; beaucoup avaient une taille charmante, et ces tournures élancées, élégantes, ces tailles sveltes et souples, ont inspiré plus d'un beau vers, plus d'une gracieuse comparaison: c'était le palmier, c'était le frêle roseau..... Aujourd'hui ce sont des souches.... je puis le dire, car je me connais en arbres..... Ce sont de gros vieux troncs, massifs, tout d'une pièce, traînant après eux une queue aussi longue que celle des comètes, mais beaucoup plus gênante, car les comètes, déploient leur appendice dans un espace suffisant en un lieu où elles n'incommodent personne, tandis que les femmes s'obstinent à les faire tenir dans un salon parisien, c'est-à-dire ayant la dimension d'une cabine de vaisseau. Pauvres femmes! que leur est-il donc arrivé? Comment se fait-il qu'elles aient perdu toutes à la fois ces tailles fines qui faisaient leur orgueil, et qui étaient flexibles et ondoyantes comme les épis de blés, se courbant et se redressant sous le moindre souffle de vent?

Il ne leur suffit pas d'avoir déformé leur tête et leur corps, elles ont encore voulu détériorer leur visage à tout jamais; entraînées dans cette voie par des conseillers intéressés à faire vendre certains produits qui coûtent une somme minime, et se débitent à un prix élevé moyennant un peu de *réclame*, les femmes d'aujourd'hui exécutent sur leur visage des barbouillages révoltants à tous les points de vue; les fards de toute catégorie recouvrent l'épiderme d'une couche, agissant à la façon des cancers, c'est-à-dire rongeant peu à peu, creusant l'espace sur lequel ils s'étendent, et infiltrant d'abominables poisons dans l'organisme. Le plus clair résultat est de faire pitié avec le fard, horreur sans le fard, quand celui-ci a accompli son œuvre destructive. Mais de tout temps les femmes ont adopté cette devise:

« Plutôt la laideur avec la mode, que la beauté sans la mode! »

Seulement il est des tendances plus ou moins malheureuses, des influences plus ou moins désastreuses; la période qui s'étendra de 1860 à..... quelle date? je l'ignore..... comptera parmi les plus grotesques et les plus désastreuses.

J'ai été particulièrement choqué de la tenue et des attitudes adoptées par les femmes actuelles. Je le dis sans détour, et l'on y comptait en m'obligeant à écrire mes impressions. Les robes sont très-longues par derrière; en revanche pas assez longues par devant; on les aplatit outre mesure, on les porte tendues sur une crinoline comme sur un métier; il en résulte que les attitudes *couchées*, qui sont en faveur aujourd'hui, produisent des effets qui peuvent nous sembler comiques à nous autres hommes, mais qui, jour de Dieu! (voilà que la colère me fait jurer)..... me sembleraient révoltants, si je n'étais célibataire, si j'avais le malheur d'être sous puissance de femme; voir ma fille ou ma femme costumée à la mode actuelle, se jeter, se coucher sur un canapé, de telle sorte que la crinoline, violemment comprimée par derrière, se relève brusquement par devant, de façon à laisser voir ses bas, et même le lien qui les attache... jamais! J'aurais exigé qu'on se tînt décemment, et, comme la mode veut le contraire, il me semble hors de doute que, mise en demeure de choisir entre moi et la mode, ma femme eût préféré la mode. Décidément, en me vouant au célibat, j'ai agi sagement, sous l'influence de pressentiments salutaires.

Après avoir constaté que je ne reconnaissais plus les





COIFFURE A TOUPET. (OH OUI !)

femmes sous les déguisements dont elles ont revêtu leur personne, je me suis convaincu avec un profond étonnement que je devais renoncer à comprendre leur langage. Deux jeunes personnes causaient près de moi, et voici le dialogue quej'ai sténographié pour me le faire traduire plus tard en langage honnête :

« Dis-donc, ma petite, tu restes ici? C'est pas *chic* du tout ni *rigolo*.

— Moi? Allons donc! Je lève le pied, baleine! J'aime mieux aller contempler d'autres *frimousses*. Viens-tu chez la grosse comtesse?

— Merci! J'aime mieux faire un temps de galop jus-



J'ASPIRE AU CIEL!... MON CHIGNON SEUL ME RETIENT ICI-BAS.

que chez cette perche, tu sais? Elle a de bons petits soupers, et j'ai besoin de me mettre quelque chose de solide sur l'estomac. Au revoir, Dindonnette! »

Vous comprenez qu'après avoir mis en doute la réalité du spectacle offert à mes regards, j'arrivai à récuser mon ouïe. Mais, après avoir pris çà et là quelques timides renseignements, j'ai dû me convaincre que le langage dont je vous ai donné un aperçu très-atténué était aujourd'hui adopté par la fine fleur du monde élégant.

La deuxième partie de la soirée se passa moins agréablement pour moi; au lieu du respect dont j'avais recueilli tant de témoignages flatteurs, au lieu de l'empressement que l'on mettait à me faire place, à me contempler, à me choyer, je recueillais des preuves non équivoques d'indifférence et de froideur. Les mamans détournaient dédaigneusement leurs regards quand par hasard ils se croisaient avec les miens, et leurs filles, obéissant évidemment à une consigne récente, me toisaient d'un petit coup d'œil bref et sec.

Fort intrigué de ces brusques oppositions, je cherchai à rejoindre la maîtresse de la maison; elle s'assit un moment dans un petit salon écarté, et s'abandonna à un accès de rire inextinguible. Quand elle put reprendre haleine, elle me conta qu'elle s'était amusée, dès mon entrée, à faire circuler sur mon compte quelques ren-



COPIÉ SUR LES BONNETS A POIL.



CADOGAN VU DE DOS.



LE MÉPRIS DE LA MODE.



PLUS C'EST LONG, PLUS C'EST BEAU.

seignements concernant ma fortune..... fabuleuse, c'est le cas de le dire; elle m'avait attribué seize ou dix-huit millions pour le moins, accompagnés d'une réputation d'originalité qui ouvrait le champ à toutes les convoitises. Puis, vers la fin la soirée, pour se donner à elle-même une comédie complète, elle avait adroitement démenti ces rumeurs..... De là le revirement qui m'avait semblé inexplicable.

Je l'examinai avec tristesse.

« Et vous riez de tout cela? » lui dis-je.

« Il le faut bien..... puisque je ne veux pas en pleurer. Ah! mon vieil ami, il n'y a plus de jeunesse que chez nous autres vieillards. »

Je revins à mon auberge, affligé, contristé, navré....



DIADÈME FAISANT VALOIR LE PROFIL !

plus que je ne saurais le dire. Ah! Mesdames, croyez-en ma vieille expérience; aucun symptôme n'est futile, aucune tendance n'est frivole; tout se tient dans l'esprit, dans le cœur, dans le caractère, et, quelles que soient nos préférences, le contre-coup s'en fait bien vite sentir dans nos sentiments et dans nos actions. Il n'est pas possible que les femmes fardées, ridiculement accoutrées, soient de bonnes et honnêtes mères de famille, et, quand on parle un langage honteux, c'est que l'on est bien près de faire des actions blâmables. La mode elle-même, la mode, cette chose réputée si frivole, que l'on blâme,



ANTIQUE MAIGRE.

que l'on accuse, et dont on rit si inutilement, qu'est-elle après tout? Le vivant, l'irrécusable témoignage des tendances, des goûts, des mœurs d'une époque qu'elle résume, personnifie et signale au blâme ou bien à l'approbation des gens qui prennent la peine de réfléchir; l'extravagance des idées se traduit par l'extravagance du costume, et le besoin d'alimenter un luxe effréné abaisse les consciences.... Qui pourrait le nier, hélas!... On m'honorait sans me connaître, quand on me croyait possesseur de dix-huit millions; les mères me souhaitaient pour gendre, et n'auraient pas réfléchi qu'elles commettaient une vilaine action en mariant les vingt·



ANTIQUE GRAS.

ans de leur fille avec mes soixante-cinq hivers. On me méprisa sans se demander si, au contraire, mon caractère ne méritait pas quelque estime, quand ma fantastique fortune s'en alla comme elle était venue.

Je n'irai plus au bal. E. R. SAINFOIN.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

DÉJEUNER LÉGER ET NOURRISSANT. — SOUFFLÉ AU CITRON (ENTREMETS). — SAVON SERVANT A BLANCHIR LES CHAPEAUX DE PAILLE, LES TISSUS DE LAINE ET DE SOIE.

Je collectionne sans cesse toutes les recettes qui peuvent être utiles à nos lectrices, et je viens leur en proposer une qui est fraîchement recueillie. Son origine est italienne.

On est souvent désireux de varier le premier déjeuner; le chocolat ne convient pas à tous les estomacs, le café au lait est tombé dans un discrédit peut-être injuste, mais avec lequel il ne faut pas engager de lutte: on combat inutilement les préjugés.

Prenez du sucre pilé, un ou deux jaunes d'œuf très-frais (suivant la dimension de la tasse), et préparez un *lait de poule*, soit en battant les jaunes d'œuf, soit en employant pour les faire mousser une baguette à chocolat; quand l'œuf forme une mousse aussi légère que possible, versez par dessus du café noir un peu fort; tout en versant le café, tournez vivement l'œuf, afin qu'il ne puisse se coaguler, et que la tasse soit couronnée de mousse.

Soufflé au citron (recette envoyée par une jeune Hongroise). Prenez un beau citron, faites-le cuire tout entier dans un demi-litre d'eau, pendant trois ou quatre heures; on renouvelle l'eau plusieurs fois pendant la cuisson; retirez le citron; coupez-le en plusieurs morceaux afin d'enlever tous les pepins; placez ces morceaux dans un mortier de marbre ou de porcelaine, broyez le tout jusqu'à consistance et apparence d'une pâte fine.

Épluchez 125 grammes d'amandes douces et quatre ou cinq amandes amères; broyez ces amandes; mettez dans une terrine six jaunes d'œuf bien frais, 125 grammes de sucre, et les amandes ci-dessus indiquées; battez le tout pendant une demi-heure; ajoutez ensuite le citron écrasé, et six blancs d'œuf battus en neige.

Placez ce soufflé sous un four de campagne, avec un feu modéré dessus et dessous; la cuisson dure environ un quart d'heure. Servez chaud.

Savon servant à blanchir les chapeaux de paille, les tissus de laine et de soie. Prenez du savon ordinaire, faites-le dissoudre dans de la lessive délayée et du sel commun; joignez-y du sulfite de soude râpé, ayant le cinquième du poids du savon; quand ces ingrédients bien mélangés sont encore *mous*, on les coupe en tablettes qu'on fait sécher.

Leur emploi est celui-ci: on plonge dans de l'eau pure les objets que l'on veut nettoyer; peu après on ajoute à cette eau environ un quart de litre d'une dissolution ammoniacale, pour 12 litres d'eau. Cette première préparation enlève déjà une partie des taches graisseuses. On prend le savon ci-dessus indiqué (une dose de savon pour dix à douze doses d'eau), on le fait dissoudre dans de l'eau chaude, et l'on se sert de cette dissolution pour nettoyer les objets plutôt en les *pressant* qu'en les frottant; on prépare une mixtion composée de vingt parties d'eau et d'une partie d'acide chlorhydrique; on y plonge les objets qui ont été nettoyés, on les y laisse pendant une heure; on les retire, on les rince dans de l'eau pure; on laisse sécher. On obtient ainsi un nettoyage parfait.

EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Toute lettre demandant des renseignements, qui n'est pas accompagnée d'une bande portant le nom de l'abonnée et le nº de l'abonnement, est considérée comme non avenue, et ne reçoit pas de réponse.

S'adresser directement aux divers fournisseurs mentionnés, et *non à Mme Raymond*, pour les questions relatives aux objets publiés ou mentionnés dans le journal: la ligne droite est la plus courte.

MUSIQUE.

Les frères de nos abonnées, qui m'ont parfois demandé de leur indiquer quelques morceaux de salon pour le violon, auront à la fois plaisir et profit à jouer les compositions suivantes: *Sérénade.* — *Songe.* — *Rêve d'Enfant.* — *Consolation.* — *Dolorès.* — *Souvenir de J.-J. Rousseau*, par M. Bessems; du même auteur pour piano seul: *Souvenir de Martaugis.* — *Grand Nocturne.* — *Étoile du matin.* — *Bonheur.* — *Souvenir du Nozet.* — *Tristesse.* — *Étoile du soir.*

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

Nº 71,254, *Rhône.* L'observation serait juste..... mais ne saurait nous être adressée, puisque nous publions des travaux en guipure sur filet depuis trois ans environ. Voir nos tables des matières. Nous en préparons encore des dessins; de ce que l'on ne voit pas un travail quelconque, dans quelques-uns de nos numéros, il n'en faut pas conclure qu'il n'a pas paru, ou ne paraîtra pas. — *Nº* 1,418, *Aisne.* Il est trop périlleux de faire ces nettoyages soi-même, quand on ne possède ni les machines spéciales, ni l'expérience des teinturiers. S'adresser à un teinturier nettoyeur. — *Nº* 12,478, *Paris.* On ne portera point de mantelets; voir les articles de *modes*. La poudre texienne se vend chez les épiciers.—*Mme D.... Cher.* Toutes les robes, quel que soit leur dessin se coupent en pointes; je ne puis que répéter ce qui a déjà été répété si souvent à ce sujet. — *Nº* 50,035, *Isère.* Il m'est impossible de comprendre cette réclamation. Le *sommaire* du nº 1 n'est pas celui des *Patrons illustrés*, et la planche accompagnant le nº 1 contient tous les objets annoncés dans le sommaire de ce nº 1. Je ne connais malheureusement aucun moyen pour faire pousser les cheveux, pas plus que pour les empêcher de pousser. — *Nº* 50,256, *Dordogne.* On peut faire le canezou du nº 6 en mousseline blanche, et substituer au taffetas des *pattes* et bandes en nansouk brodé ou soutaché en blanc;— bien entendu, corsage de dessous décolleté, fait en percale blanche. Oui pour le tulle blanc, avec taffetas rose, ou bleu, ou mauve. — *Nº* 15,742, *Jura.* Je ne connais aucune teinture pour les cheveux pouvant être employée sans inconvénients pour la santé; rien n'est plus laid d'ailleurs qu'une chevelure teinte... rien n'est plus dangereux au point de vue hygiénique. — *Nº* 22,419. Je ne connais aucun moyen pour empêcher les cheveux de pousser. — *Nº* 4,128, *Moselle.* On trouve la terre de foulon ou de Sommières chez les marchands de couleurs. — *Nº* 30,244. *Loire-Inférieure.* Voir le volume de la *Civilité, non puérile, mais honnête.* A trois ans, les guêtres ne se portent qu'en hiver. S'il fait froid à Pâques, on ne pourra mettre une robe en piqué blanc. Point de pardessus en été pour un enfant de 16 mois. On trouvera les avis que l'on demande dans les articles de *modes*. Garnir la petite robe de linos avec de la soutache noire disposée en bouclettes. — *Bordeaux, Gironde.* La reliure en percaline n'est pas *mobile*, comme la reliure Marie. Bientôt le premier article de l'*Art de la couture.* — *Nº* 77,421. *Charente.* A trois ans et demi, un petit garçon porte des pantalons et une veste; à quatre ans veste ou blouse, indifféremment. — *Léocadie, Loire.* Il nous est impossible de prendre cet engagement. Le premier article de l'*Art de la couture*, texte et gravures, paraîtra dans le courant du mois d'avril. Nous ne pouvons *garantir* que l'on trouvera tous les articles parus, en se réabonnant au mois de juillet. — *Nº* 54,507, *Vaucluse.* Ces explications ont été *re*publiées plusieurs fois; nous n'y pouvons revenir si souvent, sans causer un préjudice à nos anciennes et fidèles abonnées; il est plus juste que les nouvelles abonnées demandent dans nos bureaux les numéros contenant ces explications. — *Nº* 78,638, *Béthune.* Voir la précédente réponse. On a reçu, on reçoit sans cesse, on recevra encore des dentelles et entre-deux au crochet. Merci pour cette charmante lettre.—*Nº* 75,723, *Corse.* Robes de foulard, de linos, de poil de chèvre. — *Nº* 67,402, *Bords du Rhin.* Rideaux en reps grenat. Le verre d'eau sur une étagère ou encoignure. — *Côte-d'Or.* Oui, pour le bournous de 65 francs, en dentelle-lama. — *Beaumont, Seine-et-Marne.* Oui, pour la cravate de mousseline blanche qui, nouée par devant, dispense de mettre un col. — *Nº* 63,432, *Seine-et-Oise.* Les ceintures du *Louvre* ne sont pas pour enfants. Un patron de corset pour petit enfant paraîtra dans la 3me livraison des *Patrons illustrés.* — *Nº* 758, *Espagne.* Nous ne pouvons répondre affirmativement ou négativement, sans connaître la *clef* que l'on nous propose. Nos censeurs en décideront. — *Bruxelles.* Nous ne pouvons publier dans un journal de modes les patrons de ces objets qui, d'ailleurs, conviendraient à un bien petit nombre de nos abonnées. — *Nº* 16,695, *Haute-Garonne.* Robe et grand manteau pour un enfant de huit mois. — *Nº* 62,521, *Seine-et-Marne.* On peut ce que l'on veut en fait d'ameublement comme de toilette; mais je ne puis dire que des rideaux en velours d'un côté, en mousseline de l'autre, soient jolis. Nous avons publié, l'année dernière, un dessin de prie-Dieu en tapisserie. Un corsage de grenadine ne peut accompagner une jupe d'alpaga. Cette dernière étoffe n'est pas tellement coûteuse, qu'on n'en puisse faire une veste pareille à la jupe. — *Nº* 60,924, *Charente.* La dentelle est trop large (30 centimètres) pour être employée à garnir un petit paletot. Voir les garnitures, les descriptions de toilettes, et les gravures de modes. Oui pour le chapeau.

Nº 16,957, *Paris.* Nous ne pouvons nous vouer à aucune spécialité, puisque nous voulons nous occuper de toutes les spécialités, dans l'intérêt des familles. Nous ne pouvons, en cette saison, nous occuper des fanchons et capuchons en laine, car nous devons placer dans nos numéros tous les objets de printemps et d'été. — *Nº* 72,659, *Manche.* Choisir une belle nuance violette, pas trop foncée. On ne peut mettre de jour, à pied surtout, une robe garnie avec un volant de dentelle noire ayant 20 centimètres de hauteur. — *Nº* 73,779. *Bas-Rhin.* Nous ne pouvons rien préciser à cet égard. — *Nº* 77,960, *Pas-de-Calais.* Voir l'explication des termes de crochet publiée, entre autres, dans le nº 49 de l'année 1865; pour les mailles posées *à cheval* on ne pique pas le crochet *dans* mais *sous* les mailles du tour précédent. Il n'y a pas de patron *particulier* pour les crinolines que l'on porte avec les robes actuelles. — *Nº* 12,805, *Portugal.* Arranger la robe de taffetas noir à dessins, avec du taffetas noir uni. Corsage à basques, publié dans le nº 6. On ne met pas d'autre garniture que des boutons, aux paletots accompagnant les robes simples. On a reçu la planche de patrons de lingerie, qui n'était pas annoncée du reste pour les *Patrons illustrés*; ceux-ci ne peuvent s'acquérir isolément, il faut s'y abonner. Les droits de nos abonnées sont égaux à nos yeux, qu'elles soient Françaises ou étrangères, mais il nous est tout à fait impossible d'introduire la modification que l'on nous demande. — *Nº* 68,049. *Moselle.* La même robe peut, en effet, servir pour la messe, le dîner et la soirée; 1º jupe, corsage blanc montant, en mousseline; paletot pareil à la jupe ou bien en soie noire; 2º jupe avec corsage décolleté, celui-ci recouvert d'un fichu, ou d'une veste en dentelle; 3º corsage décolleté avec berthe. — *Nº* 111, *rue des Martyrs.* Les jupons noirs en laine ou soie ne peuvent se porter en la saison actuelle, à moins d'accompagner une robe noire. — *Puy-de-Dôme.* Voir, pour les draps et les services de table, l'article du nº 4. — *Indre-et-Loire.* La feuille d'alphabets coûte 60 centimes. La photographie de Mme E. Raymond, 1 franc 45 centimes, pour la recevoir *franco*; nous ne pouvons mettre cette photographie dans les numéros du journal; par conséquent la somme d'un franc 20 centimes ne suffit pas pour ces deux objets. — *Nº* 70,969. On ne donne point de gants, ni blancs, ni noirs, à un nouveau marié. Voir le dernier article *Ameublement*, ou les précédents. — *Nº* 70,937, *Finistère.* Wolf, cordonnier, rue du Vieux-Colombier, nº 7. Biais de taffetas noir, lisérés de blanc, ou *pattes*. Impossible, à notre grand regret. — *Nº* 22,144, *Vosges.* Cet échantillon n'est pas de la guipure Cluny; celle-ci, beaucoup plus épaisse, peut être employée pour garniture; il n'y a pas de façon *particulière*. On présente les serviettes à thé, pliées en quatre. Comme tous les tissus de laine, le cachemire des Indes peut être rongé par les mites. — *Nº* 73,756, *Haut-Rhin.* On met autour des rideaux de perse de petits volants tuyautés, si le dessin est *pompadour*; rien du tout s'ils sont en perse cretonne. Paletot demi-ajusté. On ne garnit pas *du tout* les paletots *à bords*, du moins en ce moment; on se borne à poser, à 2 ou 3 centimètres de distance du bord, un galon et des épaulettes en passementerie. On borde les dents d'un lambrequin avec une grosse ganse de laine. — *Nº* 73,976, *Pas-de-Calais.* On enlève les tapis pendant l'été. Reps uni, et laisser, bien entendu, les rideaux blancs petits et grands. — *Nº* 74,101. *Pas-de-Calais.* Plusieurs personnes m'assurent qu'elles se sont bien trouvées de la pommade de M. Delpech, à Grenoble; j'ignore s'il en a un dépôt à Paris. — *Nº* 13,230, *Paris.* Jupe et veste en cachemire, pour le petit garçon de deux ans. Pas de gaze de Chambéry au mois d'avril, mais taffetas bleu ou rose, pour la petite fille. On mettra encore des ceintures par-dessus les paletots. Impossible de faire préparer des patrons à date fixe. La santé de Mme Hénart ne lui a pas permis de continuer. —*Nº* 61,390, *Ille-et-Vilaine.* S'adresser à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25, pour toutes ces questions. Les séries sont divisées par gradations de forces. S'adresser directement à M. Hachette, ou bien à un libraire de la ville que l'on habite. Merci mille fois pour cette lettre. — *Nº* 59,940, *Gironde.* J'achète le coton par boîtes contenant 12 pelotes, que je paye 3 francs 50, en demi-gros, chez tous les marchands de la rue Saint-Denis, indistinctement. — *Nº* 16,764. Nous avons publié, dans le nº 10, un pantalon avec *corsage de dessous*; celui-ci constitue justement le patron que l'on nous demande. — *Lille.* Les tapisseries dont j'ai parlé dans l'article *Ameublement* ne représentent aucun sujet; j'ai expliqué la quasi-impossibilité de publier des dessins qui varient continuellement. On ne peut faire un tapis de table *entier* en tapisserie, mais seulement des bandes s'associant à du reps ou du velours; or l'on reçoit sans cesse des dessins de bande. Ces boucles à *compartiments* sont fort mal portées. — *Nº* 69,585, *Meurthe.* Merci pour cette approbation. A cinq ans, un petit garçon porte des pantalons, un gilet, une petite veste, ou seulement une blouse; pas de jupe écossaise à cinq ans. On a reçu récemment le dessin d'un jupon de laine. Ce tablier ne convient pas à un garçon de cet âge. — *Nº* 17,494, *Ardennes.* Ces pardessus sont commodes, bien faits, et ne changeront pas sitôt de forme. — *Nº* 1,083. *Marseille.* Il n'y a pas de costume *particulier* pour les jeunes communiants; faire pour cette circonstance, en drap noir, le modèle qui sera publié dans le nº 14. — *Près Marseille.* Un proche parent fait part du mariage quand le futur époux n'a plus de père ni de mère. Cravate en mousseline blanche.—*Nº* 71,079, *Nord.* Corsage blanc montant; corselet un peu large, pareil à la robe. — *Nº* 57,830, *Aisne.* L'idée est très-bonne. Rien à changer, sinon que je préférerais la robe *sans* le tablier écossais. Nous publierons des patrons pour toilettes d'enfants. — *Nº* 83,047, *Sarthe.* Voir la réponse ci-dessus. Pas de guipure noire sur la robe d'une jeune fille de quinze ans. — *Nº* 77,174, *Maine-et-Loire.* Le *point russe* n'est pas assez solide pour servir à marquer du linge. Nous ne comprenons pas quelles sont les explications que l'on nous demande; quand on sait broder, la désignation du *plumetis*, *point d'armes*, etc., suffit pour exécuter ces divers points; si l'on ne sait pas broder il est de toute impossibilité que nous donnions cet enseignement dans nos colonnes, car il faut *voir* pour *imiter*. — *Nº* 69,817, *Haute-Vienne.* Ainsi qu'on a pu le voir dans les articles de *modes*, les corsages de cachemire, même blanc, ne peuvent être portés que pour les toilettes relativement *négligées*. On porte des corsages de mousseline, même en hiver, à plus forte raison au mois d'avril. Ceinture en ruban à longs bouts, de même teinte que la robe. On ne garnit pas les casaques. — *Nº* 77,280. *Gard.* Merci mille fois pour cette bienveillante appréciation de mes efforts. — *Nº* 3,289, *Constantinople.* Je ne connais pas de moyen pour blanchir une peau qui ne serait pas naturellement blanche; on peut se laver avec de la pâte d'amandes, et porter constamment des gants; ces précautions pourront adoucir l'épiderme, mais non le *blanchir*. Papier blanc ou bleuâtre, enveloppes carrées.— *Nº* 83,052, *Gironde.* Ces détails, trop considérables pour être placés ici, ont été publiés dans le journal, et sont réunis aujourd'hui en un volume, *la Civilité, non puérile mais honnête*, que l'on peut demander à la librairie Firmin Didot; prix: 4 francs. Pour la mère de la mariée, toilette de ville, c'est-à-dire robe en soie mauve, cachemire long ou châle de dentelle, ou pardessus pareil à la robe, selon la saison. Chapeau blanc en tulle, avec plumes. Je ne connais pas l'usage auquel on fait allusion (fleurir les invités?).

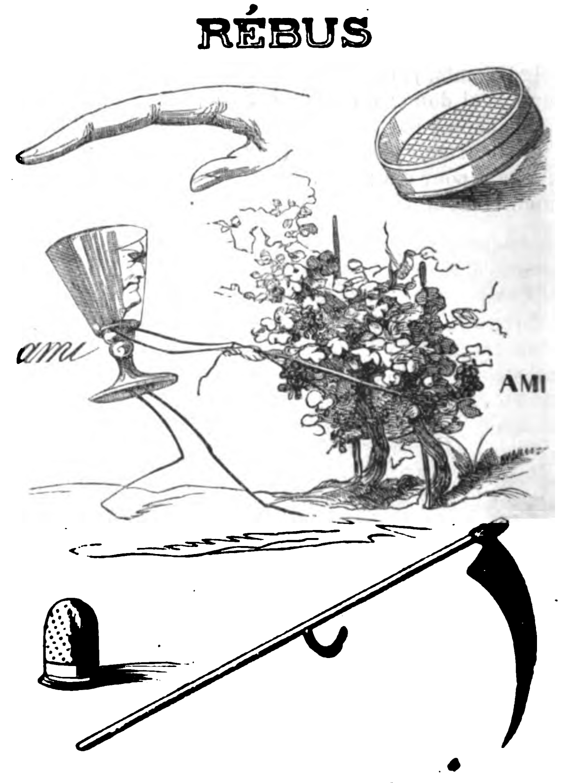
AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants: Blouse pour petit garçon de quatre à six ans. — Corsage montant à basques. — Corsage blanc en mousseline. — Ceinture à deux pointes. — Veste à capuchon. — Veste sans manches. — Robe garnie de guipure pour enfant d'un à deux ans. — Ceinture arrondie. — Col et manches en guipure. — Col et manches à rosette. — Col et manches à étoiles. — Col et manches à dents. — Col et manches avec points de dentelle. — Col et manches avec entre-deux. — Col et manches en toile avec guipure. — Bonnet à barbes croisées. — Bonnet avec voilette. — Coiffure Pia. — Habillement complet pour jeune garçon de quatorze à seize ans.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS

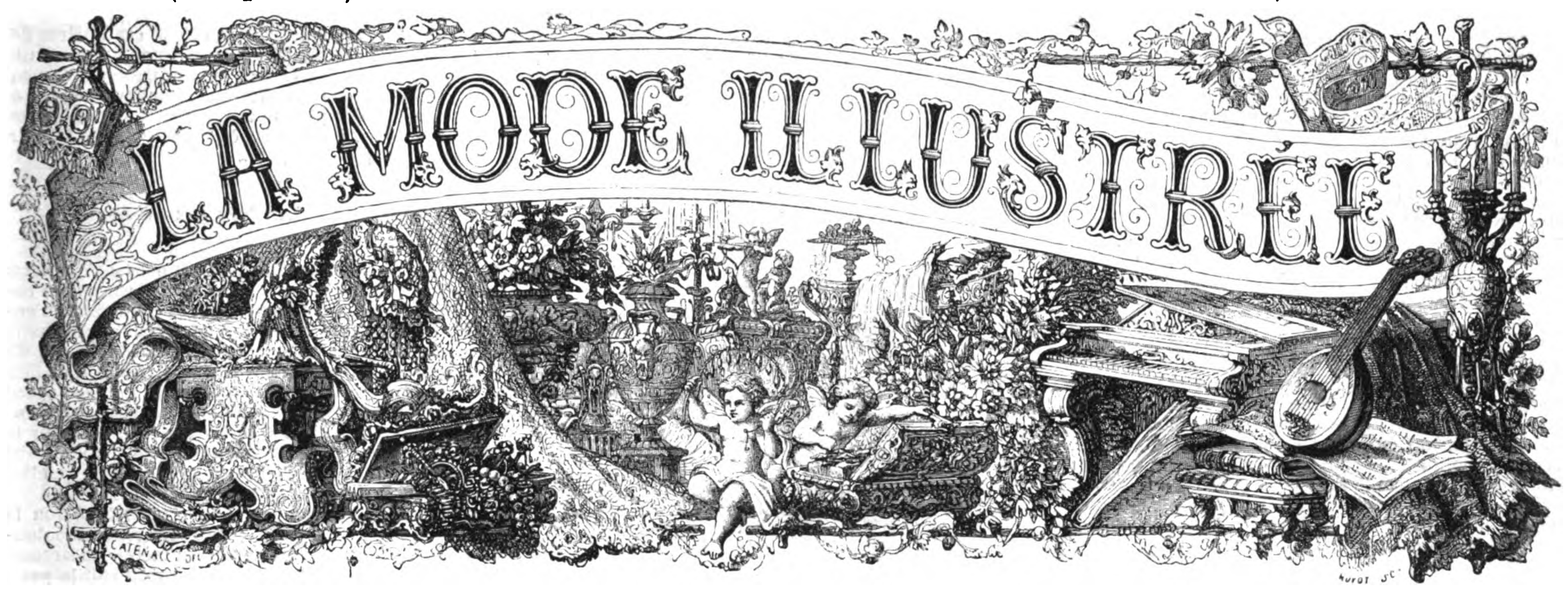


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'homme d'esprit est sujet à l'erreur.



N° 14 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 1er avril 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



COIFFURE PIA DE CHEZ Mme AUBERT.



CORSAGE BLANC EN MOUSSELINE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Corsage blanc en mousseline.

Les figures 1 à 5 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce corsage, fait en mousseline blanche plissée, a pour ornements des entre-deux en guipure Cluny, dont la largeur est de 2 centimètres 1/2, et qui sont traversés par d'étroits rubans roses (zéro). On peut aussi faire ce corsage en nansouk.

On coupe les devants d'après la figure 1, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres, qui servira à soutenir les boutons et les boutonnières. On forme dans chaque devant deux plis en cousant la mousseline à points *devant* A sur A, — B sur B, — C sur C, — D sur D, en suivant les lignes ponctuées. On aplatit ces plis de telle sorte que la couture se trouve en dessous au milieu du pli. Sur l'ourlet du bord du devant de droite on pose un *faux pli* pareil aux précédents, qui cache l'ouverture du corsage. Le manque d'espace nous oblige à publier le dos (fig. 2) tel qu'il est lorsque les plis sont faits, et les lignes fines indiquent le bord de ces plis; on devra donc prendre un morceau de mousseline de dimension suffisante, y faire quatre plis pareils aux précédents, puis le couper d'après la figure 2. On assemble dos et devants en réunissant les chiffres pareils, on fait un ourlet étroit sur le bord inférieur, et l'on pose à l'extrémité des plis une ceinture ayant 3 centimètres de largeur, faite en mousseline double; on coud le corsage entre les deux côtés de la ceinture. Sur le milieu de chaque pli et sur l'épaule on coud un entre-deux traversé par deux rubans roses, et qui peut être fait au crochet (voir le n° 12, entre-deux avec rubans); à l'extrémité de l'entre-deux le ruban forme deux bouclettes ayant environ 4 centimètres de longueur.

Le col (fig. 4) est coupé sans couture, et double; il est orné sur chaque pointe de devant avec un pli traversé au milieu par un entre-deux; par derrière les ornements se composent seulement d'entre-deux perpendiculaires;



BONNET AVEC VOILE.

une dentelle ayant 1 centimètre de largeur borde le col. On coud le col, étoile sur étoile, point sur point, entre les deux côtés du tour du cou (fig. 3), qui est préparé *double*, puis cousu sur l'encolure. Pour chaque manche on coupe un seul morceau sans couture d'après la fig. 5; on forme les trois plis sur le bord inférieur, on les orne comme ceux du corsage; la manche est cousue ensemble depuis 7 jusqu'à 8, ourlée sur son bord inférieur, garnie sur cet ourlet, puis, à 5 centimètres de distance, avec un entre-deux. Sur le bord supérieur on forme trois plis non fixés en posant chaque croix sur le point suivant; sur le pli du milieu on pose un entre-deux ayant 17 centimètres de longueur; sur ceux des côtés, un entre-deux ayant 13 centimètres de longueur, et à leurs extrémités les rubans qui les traversent forment des bouclettes et des pans ayant 6 à 7 centimètres de longueur. On coud la manche 7 avec 7. Si l'on veut faire les épaulettes telles que notre dessin les indique (ces épaulettes ne vont pas bien aux personnes qui sont un peu épaisses), on prend une bande de mousseline ayant 77 centimètres de longueur, 7 centimètres de largeur au milieu, creusée de façon à n'avoir plus que 2 centimètres de largeur à chaque bout; on ourle cette bande, on la borde avec de la guipure étroite. Sur le côté en ligne droite on forme trois plis dans la bande que l'on garnit comme la manche; on la coud *bouffante* dans l'entournure, ornée d'entre-deux.

Coiffure Pia de chez Mme Aubert,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Les figures 18 à 20 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette coiffure, posée sur une jeune tête, convient aussi parfaitement aux personnes plus âgées, et peut être portée jusqu'à cinquante ans passés. On la fait avec du tulle noir à dessins, de la dentelle, des grelots en perles noires et ovales (qui peuvent être supprimés), du ruban de velours ou de taffetas.

Ce demi-bonnet constituera le *négligé* d'une jeune femme, la parure d'une vieille femme.

On coupe, pour le fond et la passe, un morceau en tulle roide et en tulle à dessins, d'après les figures 18 et 20, qui en représentent chacune la moitié. On fait quelques plis dans le fond (fig. 18) en posant chaque croix sur le point; on recouvre le fond avec du tulle de soie disposé en bouillonnés que l'on coud sur les quatre lignes de la figure 18 (pour chaque bouillonné on emploie 8 centimètres de largeur et le double de la longueur qu'il doit recouvrir); on fixe le fond sur la passe en réunissant les chiffres pareils, et l'on pose de la même façon la voilette coupée d'après la figure 19, qui en représente la moitié. Cette voilette est bordée sur son côté arrondi avec une dentelle ayant 4 centimètres de largeur, légèrement *soutenue* et froncée sur son bord supérieur. On coud des perles rondes sur les lignes qui séparent les bouillonnés, sur la couture unissant le fond et la voilette, en y joignant des grelots, et cousant aussi des perles rondes sur la dentelle de la voilette. Enfin, on garnit le côté gauche de la passe depuis la pointe jusqu'à l'étoile avec une ruche composée d'une bande de tulle ayant 3 centimètres de largeur, rehaussée d'une dentelle de même largeur; on orne cette ruche avec des perles; la partie encore vide de ce côté de la passe est garnie avec un nœud composé de six boucles de ruban ayant 4 centimètres de largeur; un ruban pareil, légèrement tourné, couvre depuis ce nœud la couture de la ruche, forme au commencement de la ruche, sur son autre côté, un nœud composé de 4 boucles, et se continue jusqu'à l'extrémité de la passe, où il couvre la couture d'une autre ruche pareille à la précédente. Aux extrémités de la passe on pose des brides, si la coiffure est destinée à une dame âgée.

Bonnet avec voile.

Les figures 15 à 17 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Des entre-deux en guipure et de la guipure composent le fond de ce gracieux bonnet, et forment en même temps le voile qui retombe par derrière. La passe de devant se compose d'une natte en ruban de velours ponceau; la passe de derrière est garnie d'un ruban pareil posé *à plat;* le même ruban forme les deux nœuds qui ornent le voile. On prépare celui-ci, d'après la figure 15, avec trois entre-deux cousus ensemble, ayant chacun 8 centimètres de largeur; on peut employer des entre-deux plus étroits en augmentant leur nombre; on entoure ce voile avec de la guipure ayant 4 centimètres de largeur; on le fronce sur les deux lignes de la figure 11, de telle sorte qu'il n'ait plus que 11 centimètres de largeur. On coupe en tulle roide double un morceau sans couture d'après chacune des figures 16 et 17, qui représentent la moitié de la passe de devant et la moitié de la passe de derrière; on y pose un étroit ruban garni de fil d'archal très-fin, puis on les coud ensemble depuis 30 jusqu'à 31. On prend trois morceaux de ruban de velours ayant 3 centimètres de largeur, on le plie en deux, et l'on forme une natte qui est fixée sur la passe jusqu'à la couture de la figure 17; celle-ci (passe de derrière) est couverte avec un ruban de velours

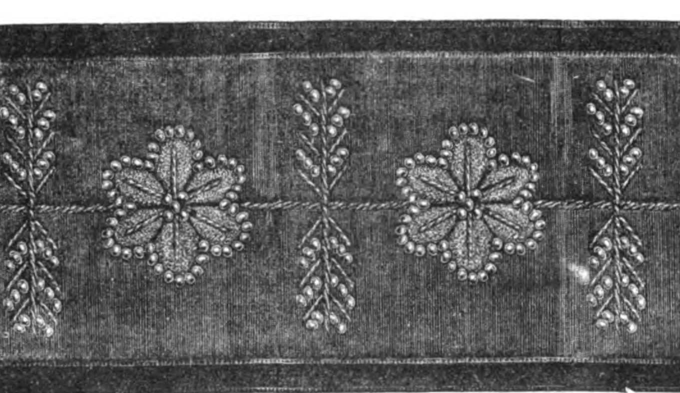


BONNET A BARBES CROISÉES.



CEINTURE ARRONDIE.

VESTE SANS MANCHE.



BRODERIE DE LA VESTE SANS MANCHE.



DEMI-CERCLE DE LA CEINTURE ARRONDIE.

assez long pour avoir de chaque côté 60 centimètres de longueur depuis l'extrémité de la passe où il forme un pli transversal. On fixe le voile sur la passe de devant jusqu'à l'étoile, de telle sorte que la guipure couvre à moitié la natte; aux places où le voile est froncé on fixe deux nœuds dont les boucles couvrent toute sa largeur et se terminent par deux pans.

Bonnet à barbes croisées.

La figure 21 (*verso*) appartient à ce modèle.

Le fond de ce bonnet est formé par un triangle uni en mousseline, que l'on coupe d'après la figure 21 qui en représente la moitié. On prend ensuite 66 centimètres d'entre-deux brodé ayant 1 centimètre de largeur; on le coupe en deux bandes d'égale longueur que l'on double avec du ruban rose vif, et que l'on encadre (à l'exception de l'un des petits côtés transversaux) avec de la guipure ayant 3 centimètres de largeur, légèrement froncée aux coins des entre-deux. On fixe les *barbes* ainsi formées sur le fond, de telle sorte que la guipure repose entièrement sur ce fond; on les croise en les posant, de façon qu'elles *tombent* environ 20 centimètres plus bas que le fond.

Sous le devant du fond on pose (voir sur le patron la figure 21) une sorte de passe coupée en mousseline double; ensuite un ruban rose ayant 8 centimètres de largeur, plié en deux, fixé depuis l'étoile; ce ruban suit la passe et se continue depuis les coins du fond dans toute sa largeur cette fois, et sur une longueur de 54 centimètres; depuis l'étoile de la figure 21 on recouvre le ruban (tant qu'il est plié en deux) avec un entre-deux en guipure de largeur identique; à l'extrémité de cet entre-deux on fixe chaque barbe, et l'on pose à cette place un nœud formé de bouclettes de ruban ayant 1 centimètre de largeur. Sur le milieu du fond on pose une rosette faite avec du ruban ayant 3 centimètres de largeur, encadrée d'une guipure froncée; on pose encore sur le devant du fond trois touffes faites avec le ruban étroit.

Ceinture arrondie.

La figure 37 (*verso*) appartient à ce modèle.

La mode des basques n'a point fait abandonner celle des ceintures serrées par une boucle; cette dernière combinaison est, disons-le en passant, la plus avantageuse de toutes pour les tailles un peu épaisses: mais les ceintures en ruban gros grain forment toujours des plis disgracieux; on les évitera avec le patron que nous publions aujourd'hui.

Notre modèle est garni sur chaque côté avec une sorte de demi-cercle fait en marceline, et garni de baleines qui font de cette ceinture presque un corselet extérieur. On coupe, d'après la figure 37, qui représente la moitié de ce demi-cercle, deux morceaux (doubles chacun) en marceline sans couture; on y fait deux plis d'après les indications du patron, puis on fait les coutures nécessaires pour contenir les cinq baleines, lesquelles doivent atteindre, sur le bord supérieur, le ruban qui sert à border (voir le dessin), tandis que sur le bord inférieur les baleines s'étendent jusqu'à l'extrémité du demi-cercle, c'est-à-dire dans le ruban même; on fait de petits trous à chaque bout des baleines, afin de pouvoir les coudre solidement; le demi-cercle est entièrement bordé avec du ruban de soie ayant 2 centimètres de largeur; on pose ces deux demi-cercles à l'envers de la ceinture, que l'on a *arrondie* en faisant de chaque côté, à 12 centimètres de distance du milieu par derrière, d'abord un pli, — puis un second à 6 centimètres de distance du premier pli; la pointe de tous ces plis est dirigée vers le bord supérieur de la ceinture.

Veste sans manches.

Les figures 13 à 16 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle est fait en cachemire ponceau, doublé en marceline blanche; la manche est remplacée par une épaulette.

On coupe, en cachemire et doublure, deux morceaux d'après chacune des figures 13 et 14; le dos (sans couture) d'après la figure 15 qui en représente la moitié. Après avoir faufilé ensemble le dessus et la doublure, on coud les pinces de la poitrine, puis on assemble les chiffres pareils de tous ces morceaux, et on les coud ensemble à points *arrière*. Un passe-poil borde le contour de la veste, puis on exécute la broderie.

On reporte le dessin de cette broderie sur une bande de taffetas noir coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur, faufilée sur une bande de mousseline. Les fleurettes sont découpées en velours rouge collés sur le taffetas, et chaque feuille est fixée au milieu par un long point fait avec de la soie blanche de cordonnet; le tout est encadré avec des perles blanches en cristal; les branches perpendiculaires sont faites au point de tige avec de la soie rouge et avec des perles de cristal.

Quand la broderie est terminée, on fixe la bande (en partie tracée sur la figure 13) autour de la veste, et l'on encadre cette bande avec une guipure blanche légèrement soutenue, en partie voilée d'une dentelle noire. Un très-étroit





COIFFURE GRECQUE,



DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

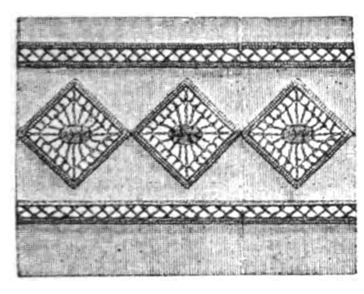
ruban de velours noir couvre de chaque côté la couture de la bande et celle des dentelles, qui garnissent aussi l'encolure couverte d'un ruban de velours noir ayant 2 centimètres de largeur, et se terminant au milieu derrière et devant, en deux pans ayant chacun 35 centimètres de longueur. On pose des agrafes à l'encolure.

Chaque épaulette, coupée d'après la figure 16, est exécutée d'après les indications données pour la bande garnissant la veste. Au-dessus de l'épaulette se trouvent deux étroits rubans de velours noir.

Coiffure à la grecque

DE CHEZ M. CROISAT, RUE RICHELIEU, 76.

Pour faire cette coiffure on emploie trois bouclettes à mèches ondulées, dont le dessin a été récemment publié (voir le nº 12); on peigne les cheveux de devant *à la chinoise*, on les réunit aux cheveux de derrière qui ont été noués assez haut; on pose la bandelette avec la touffe frisée



POINTS DE DENTELLE EN GRANDEUR NATURELLE.
(Voir la page suivante col et manche.)

tombant sur le front, on relève les cheveux des côtés en arrière, de façon à laisser voir leurs racines; enfin on pose le chignon *à marteaux*, ou bien, si l'on a assez de cheveux, on le forme de la façon suivante: on divise les cheveux de derrière horizontalement en cinq parties, chacune d'entre elles est roulée en commençant par la pointe des cheveux, après avoir placé le crêpé qui lui est destiné. On emploie cinq crêpés de diverses grosseurs pour exécuter avec les cheveux naturels ces cinq rouleaux ou *marteaux;* on pose une boucle sur chaque côté. En dernier lieu on fixe les cordons de fleurs.

Habillement complet

POUR JEUNE GARÇON DE QUATORZE A SEIZE ANS.

Les figures 1 à 14 (*verso*) appartiennent à cet habillement.

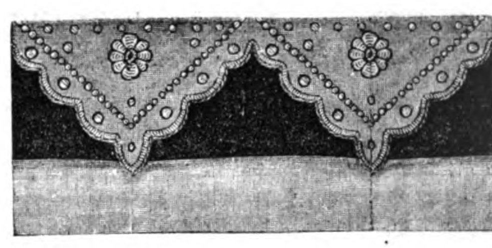
Les mères économes nous sauront gré de publier ces patrons, qui leur serviront à préparer elles-mêmes l'habillement de leurs fils, même arrivés à un âge où l'on a recours à un tailleur.

On fera cet habillement en toute étoffe épaisse ou légère, — drap d'été ou coutil, — ou même, s'il s'agit d'un jeune élégant, — piqué blanc; le pantalon, le gilet et la veste se font en même étoffe et même nuance.

Pantalon. On coupera 2 morceaux d'après chacune des figures 2, 6, 7, en laissant en plus, pour les deux premières, l'étoffe nécessaire pour faire un ourlet de 3 centimètres sur le bord inférieur. On coupera un morceau d'après chacune des figures 3, 4, 5, la dernière en percale double (étoffe de doublure), qui servira aussi pour une ceinture intérieure, destinée à fixer le pantalon. Après avoir fait le pli dans chaque moitié de derrière, depuis 7 avec 7 jusqu'à 8, on réunit ces moitiés à celles de devant, en rapprochant les lettres pareilles; on réunit ensuite ensemble les deux moitiés de devant, comme celles de derrière, depuis 6 jusqu'à 9, depuis 6 jusqu'à 12. Sous la moitié de droite on pique la patte (fig. 4), garnie de deux petits boutons sous la moitié de gauche, la patte à boutonnières (fig. 3), doublées l'une et l'autre de percaline. Dans la fente qui reste depuis 2 jusqu'à 3, on pose une poche en forte percaline, que l'on recouvre sur le bord supérieur avec de l'étoffe pareille à celle du pantalon; cette poche est piquée sur la ligne ponctuée de la figure 1, et festonnée à chaque bout. On fait l'ourlet inférieur en le surmontant d'une bande de percaline ayant 5 centimètres de largeur, et l'on place sur chaque côté, à l'intérieur, un bouton, pour le cas où l'on voudrait mettre des *sous-pieds*, qui seraient faits avec une bande d'étoffe ayant 3 centimètres de largeur, garnie d'une boutonnière à chaque extrémité. Le pantalon est *monté* entre le dessus et la doublure d'une ceinture, préparée d'après la figure 6, dont le côté gauche a, en outre des trois boutons indiqués, encore un bouton posé en dessous sur le coin de devant; pour ce dernier bouton on fait une boutonnière dans le côté de droite de la ceinture. Au bord inférieur de la ceinture, se rattache une bande de percaline ayant 6 centimètres de largeur, non fixée sur son bord inférieur. On pose sur le pantalon, par derrière, la ceinture à *boucle*, et dans la couture de côté, du devant du pantalon gauche, la ceinture faite en percaline, et garnie de deux boutonnières.

Gilet. On coupe deux morceaux en étoffe et doublure, d'après la figure 8, — deux morceaux en étoffe d'après la figure 10, — deux morceaux seulement en doublure, mais prise double, d'après la figure 11, — un morceau (simple) en doublure, et sans couture, d'après la figure 9. On fait sur chaque devant la fente de la poche, que l'on borde avec un passe-poil, et l'on y coud une poche garnie sur son bord supérieur avec une bande d'étoffe pareille à celle du gilet, ayant 2 centimètres de largeur. On réunit étoffe et doublure, et l'on pose sur le bord de devant une bande d'étoffe ayant 5 centimètres de largeur, qui se rétrécit graduellement, de façon à n'avoir plus que 3 centimètres; mais sur l'encolure cette bande prend la largeur du col droit coupé d'après la figure 10. On pose le col (cousu au milieu) en réunissant les chiffres pareils; on replie l'un contre l'autre étoffe et doublure, à l'exception des côtés et de la couture de l'épaule; on pique les contours à 3/4 de centimètre de distance du bord; on pose les boutons, on fait les boutonnières. On réunit les devants en rapprochant les chiffres pareils, et la ceinture à boucle est prise dans cette couture depuis le point jusqu'à l'étoile, — puis fixée encore dans la ligne ponctuée.

Veste. On la double en léger tissu de laine de même teinte que le dessus, ou bien en percale, si le costume est fait en piqué. On coupe les deux devants en étoffe et doublure, d'après la figure 12, — le dos sans couture d'après la figure 13, — deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 14, en tenant compte de la différence de



GARNITURE EN GRANDEUR NATURELLE DU COL AVEC COINS BRODÉS.

contour pour la moitié de dessous, et en laissant en plus pour la manche l'étoffe (mais non la doublure) nécessaire pour un rempli de 3 centimètres. On fait deux poches sur le devant de gauche, — une poche sur le devant de droite, en procédant comme cela a été indiqué pour le gilet. On pose sous les bords des devants une bande d'étoffe ayant 6 centimètres de largeur, on pose un bouton, on fait une boutonnière à l'encolure.

On assemble dos et devants, en réunissant les chiffres pareils; on pique les contours à un centimètre de distance du bord. Les deux moitiés de la manche sont réunies depuis 26 jusqu'à 27, depuis 28 jusqu'à 29; on ourle la manche sur son bord inférieur; on la pose dans l'entournure en réunissant les chiffres pareils, et la *soutenant* un peu depuis l'étoile jusqu'au point.



HABILLEMENT COMPLET POUR JEUNE GARÇON DE QUATORZE A SEIZE ANS.

Blouse pour petit garçon

DE QUATRE A SIX ANS.

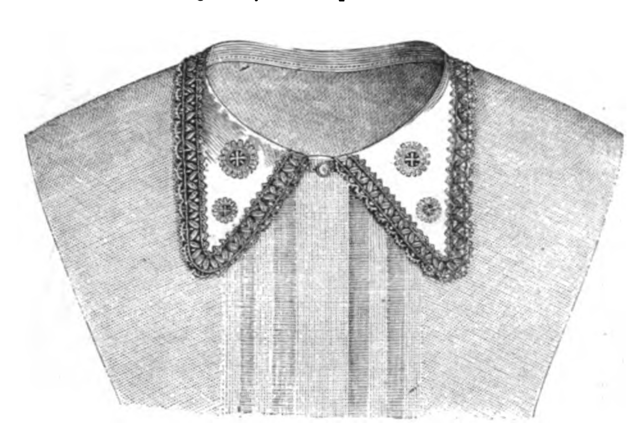
Modèle de chez Mme Gérard, 40, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Les figures 10 à 12 (*recto*) appartiennent à ce patron.

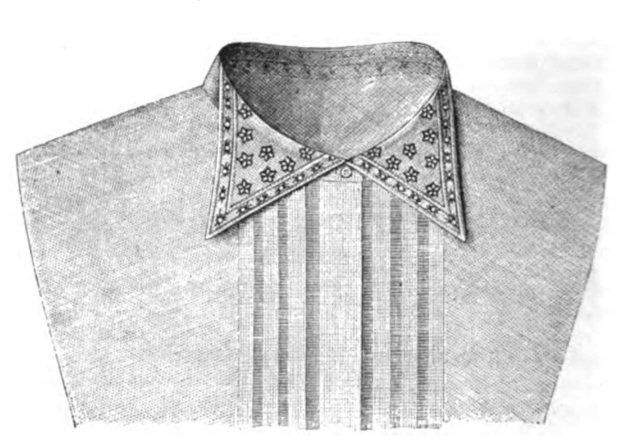
On peut faire cette blouse en toute étoffe: alpaga, mohair, popeline, etc.

On coupe les deux devants d'après la figure 10, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 2 centimètres sur les bords, — le dos (sans couture) d'après la figure 11, qui en représente la moitié, en laissant en plus, sur le bord inférieur, l'étoffe nécessaire pour un ourlet de 4 centimètres.

On fait l'ourlet sur les bords de chaque devant, on coud les boutons carrés en nacre de perle, on exécute les boutonnières, on assemble les figures 10 et 11 depuis 19 jusqu'à 20, — depuis 21 jusqu'à 22, on fait l'ourlet inférieur, on pose un passe-poil sur l'encolure. Pour chaque manche, on coupe deux morceaux d'après la figure 12, en tenant compte de la différence de contours, pour la moitié de dessous; on coud ensemble les deux moitiés depuis 23 jusqu'à 24, depuis 25 jusqu'à 26, et l'on pose à l'intérieur, sous le bord inférieur, une bande de taffetas ou de même tissu que la blouse, ayant 3 centimètres de largeur. On coud la manche dans l'entournure, 26 sur 26. Les pattes de velours ont, sur le bord inférieur de la blouse et sur la manche, chacune 2 centimètres 1/2 de largeur, 5 centimètres 1/2 de longueur, — 3 centimètres 1/2 de longueur auteur de l'encolure; on les place en suivant les indications du patron et du dessin. La ceinture, fermée devant avec des agrafes, se compose d'une bande de velours doublée ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, ornée de boutons sur toute sa longueur.


COL A ROSETTES.


BLOUSE POUR PETIT GARÇON DE QUATRE A SIX ANS.

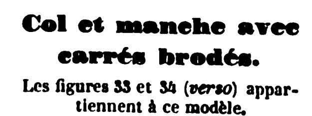

COL A ÉTOILES.


COL AVEC ENTRE-DEUX.

LINGERIE.

Nous publierons, dans le prochain numéro, les divers détails de lingerie dans lesquels le crochet peut se substituer à la guipure.


COL AVEC CARRÉS BRODÉS.


MANCHE AVEC ENTRE-DEUX.

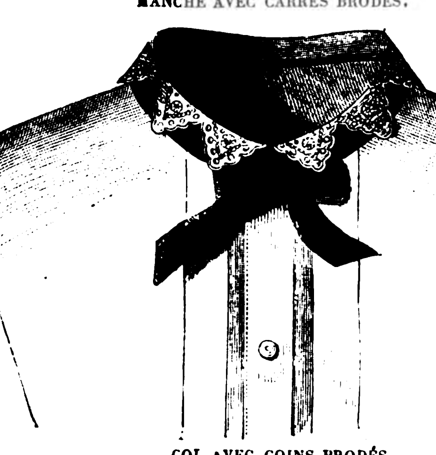
Col et manche avec carrés brodés.

Les figures 33 et 34 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle se compose de petits carrés brodés et de guipure, ou guipure filet, ou enfin guipure faite au crochet; son effet est charmant, riche et distingué à la fois. On peut attacher ce col à une chemisette, ou le porter tel qu'il est représenté, *sans* chemisette. On trouvera sur la figure 33 (col) deux dessins différents pour les petits carrés brodés, qui se font sur du nansouk clair, — ou bien de la batiste, — ou bien de la toile fine. La manchette (fig. 34) a un fond de toile fine, prise double, auquel se rattache, sur le bord inférieur et sur l'un des côtés transversaux, une garniture assortie au col.


MANCHE AVEC CARRÉS BRODÉS.

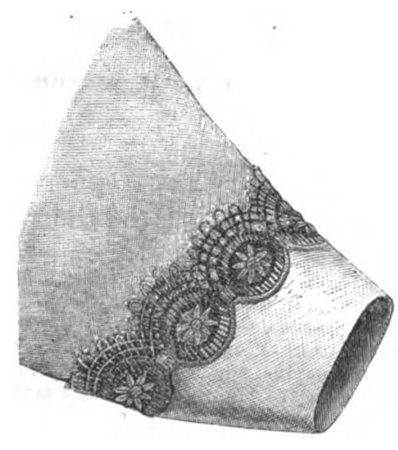

MANCHE AVEC COINS BRODÉS.

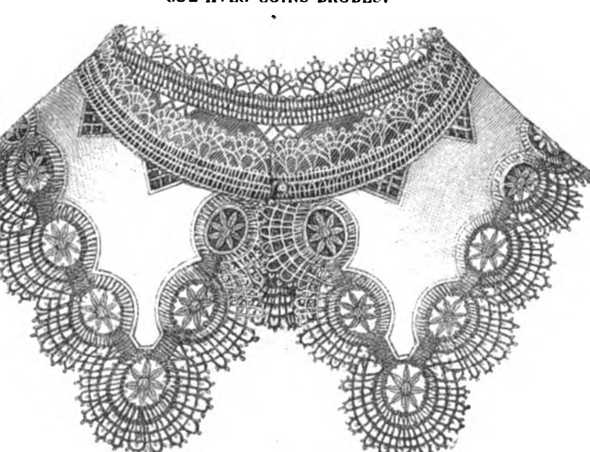

COL AVEC COINS BRODÉS.

Col et manche A ROSETTES.

Les figures 29 à 30 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Le col est fait en fine toile, prise double, orné sur chaque pointe de devant avec deux rosettes, et bordé avec une dentelle ayant un centimètre de largeur: la figure 29 est la moitié du col. La manchette (fig. 30) se met par-dessus les manches de la robe, avec ou sans sous-manche. On la prépare en toile et entre-deux de guipure (ou faits au crochet), posés de telle sorte que leurs *dents* reposent sur la toile; les bords supérieurs et inférieurs de la manchette sont garnis avec une dentelle étroite. On pose des boutons et l'on fait des boutonnières pour fermer la manchette.


MANCHE AVEC GUIPURE.


COL AVEC GUIPURE.

Col et manchette à étoiles.

Les figures 25 à 26 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

On coupe ce col en toile double, sans couture, d'après la figure 25 qui en représente la moitié. Sur le contour extérieur, on pique deux ganses rondes, entre lesquelles on exécute au plumetis avec du coton blanc une broderie qui peut, si l'on veut, se mélanger de soie noire. Sur les lignes ponctuées de la figure 25, on replie les pointes de devant. On tiendra compte de ce détail, pour exécuter la broderie et la *piqûre*, qui ne doivent pas se trouver à l'envers.

La figure 26 représente la moitié de la manchette assortie au col.


COL AVEC POINTS DE DENTELLE.

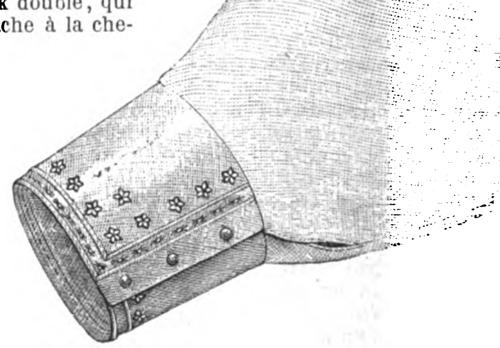
Col et manche avec coins brodés.

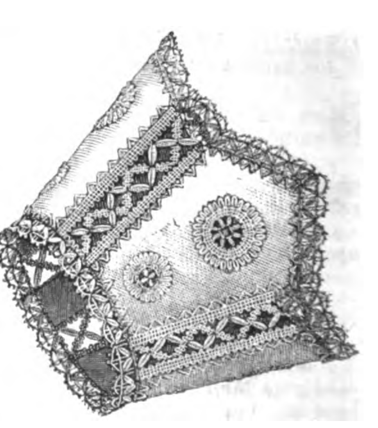
Les figures 22 à 24 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Cette parure conviendra tout à fait aux jeunes filles, qui pourront aisément l'exécuter elles-mêmes. On pose sous les coins brodés un ruban de velours noir, ou de taffetas couleur vive. La broderie, que l'on exécute sur de la toile double, est faite, à volonté, d'après l'un ou l'autre des dessins des figures 22 ou 23. On monte le col sur un *tour de cou* en nansouk double, qui le rattache à la chemisette intérieure. Le ruban forme un nœud par devant.

La figure 24 est la moitié de la manchette. Après avoir exécuté la bande à coins brodés, on la *prend* entre les deux *doubles* de la manchette, qui a sur ses côtés transversaux une couture piquée, des boutons et des


MANCHE AVEC POINTS DE DENTELLE.


MANCHE A ÉTOILES.


MANCHE A ROSETTES.

boutonnières. Enfin, on attache la manchette à la sous-manche préparée d'après la figure 23.

Col et manche avec entre-deux.

Les figures 31 et 32 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Rien n'est plus distingué que cette simple parure composée de toile fine, double, et d'entre-deux en dentelle.

On coupe le col d'après la figure 31, par morceaux isolés, que l'on réunit, en les piquant, à des entre-deux de dentelle, qui peuvent être remplacés par des *jours* faits dans des bandes de batiste; ces entre-deux sont *pris* entre les deux doubles de la toile repliée à l'intérieur, et, en coupant le col, on devra tenir compte de ces remplis non compris dans le patron. Avant de coudre ensemble la toile et les entre-deux, on devra former les coins en faisant un pli. On encadre le col avec un entre-deux piqué, auquel se rattache une dentelle de Valenciennes, ayant 1 centimètre de largeur. On monte le col entre les deux doubles d'un *tour de cou* se composant d'une bande droite, avec bouton et boutonnière.

La figure 32 représente la manchette préparée comme le col, mais garnie seulement sur l'un de ses côtés longs et l'un de ses côtés transversaux; l'autre côté (sans ornements) est garni de boutons.

Col et manche avec points de dentelle.

Les figures 35 et 36 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Les ornements de cette parure se composent d'une rangée de carreaux remplis de *points de dentelle* connus sous la désignation de *roues*. Le col est fait en toile double d'après la figure 35, qui en représente la moitié. Les deux lignes *à jours* qui encadrent les carreaux peuvent être faites dans la toile même, en tirant des fils, ou remplacées par une engrelure très-étroite. On tracera la forme des carreaux sur la toile avec un fil, on fera au milieu de chaque carreau une entaille croisée, de façon à replier la toile en dessous; on festonnera le contour des carreaux, et l'on exécutera les roues, qui peuvent être remplacées par un carré en guipure.

La manchette (fig. 36) est faite comme le col.



Col et manche ornés de guipure.

Les figures 27 et 28 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Ce col est fait en toile fine double, et garni avec une guipure ayant 5 centimètres de largeur, qui est festonnée sur le creux des courbes et sur la ligne du patron; une guipure étroite borde l'encolure.

La figure 27 est la moitié du col; mais en coupant celui-ci on ne tiendra pas compte du contour extérieur, destiné à faciliter l'exécution d'une guipure au crochet que nous publierons dans l'un de nos prochains numéros. La manchette se porte par-dessus la manche de la robe; on l'exécute d'après la figure 28, qui en représente la moitié.



CORSAGE A BASQUES (DEVANT).

Veste à capuchon.

Les figures 22 à 26 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

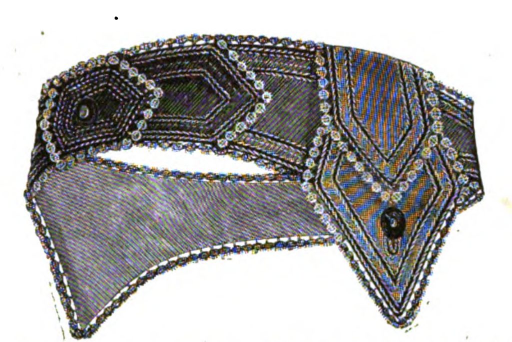
Cette veste demi-ajustée, avec capuchon, est faite en cachemire violet, doublée en marceline blanche, bordée d'une corde assez grosse, genre *oriental*, avec boutons assortis.

Pour faire cette veste on emploiera 1 mètre 80 centimètres d'étoffe ayant 90 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 22 et 23, un morceau (sans couture) d'après chacune des figures 24, 25, 26; on faufile ensemble étoffe et doublure, on coud les pinces de la poitrine, on assemble tous les morceaux par des coutures à points *arrière*, en réunissant tous les chiffres pareils. Sur le contour on replie l'une contre l'autre étoffe et doublure, puis on y coud la corde. La manche est coupée d'après la figure 9 (appartenant au corsage à basques); on en coud les deux moitiés ensemble depuis 15 jusqu'à 16, depuis 17 jusqu'à 18, et l'on garnit le bord inférieur avec de la corde de soie; on en pose aussi sur le bord supérieur du revers du capuchon (fig. 26) et on l'orne, à 2 centimètres de distance, avec une rangée de boutons. On coud le revers, en le soutenant un peu, sur le capuchon (fig. 25) en réunissant les chiffres 50 avec 50, — 51 avec 51, — 52 avec 52. On fixe le capuchon sur l'encolure, 50 avec 50, — étoile sur étoile, en employant un passe-poil; on pose des agrafes à l'encolure, un gland à chaque pointe et au milieu du revers.

Cette veste à capuchon servira pour toilettes de voyage.



VESTE A CAPUCHON.



CEINTURE A DEUX POINTES, MODÈLE DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Ceinture à deux pointes.

La figure 27 (*recto*) appartient à ce modèle.

La gravure de mode, publiée dans le nº 9, représente une robe dont le corsage est orné de cette ceinture à deux pointes; jadis on mettait une pointe devant et une pointe derrière; on a changé tout cela, et les pointes d'aujourd'hui se placent sur les côtés, c'est-à-dire sous les bras.

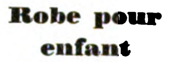
Cette ceinture est faite en taffetas pareil à la robe, ornée de guipure blanche ayant à peine 1 centimètre de largeur, de galon noir et blanc, de boutons noirs émaillés de blanc. On coupe un morceau d'après la figure 27, en taffetas, en gaze roide, et enfin en marceline de doublure; on faufile la gaze roide avec le taffetas, et l'on exécute les ornements tels qu'ils sont indiqués sur le patron et sur le dessin. Autour des boutons on imite des boutonnières avec le galon; en dernier lieu on double la ceinture avec la marceline, on y pose les agrafes indiquées.

Corsage à basques.

Les figures 6 à 9 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce corsage peut être fait en étoffe pareille à la robe, ou bien en cachemire ou taffetas, pour accompagner toutes les robes. Notre modèle est en popeline gris clair, avec *pattes* en velours gris foncé, ayant 3 à 4 centimètres de largeur.

On coupe en étoffe et doublure deux morceaux d'après la figure 6, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour un rempli de 3 centimètres fait sur le devant. On coupe deux morceaux aussi, d'après la figure 7, le dos, sans couture, d'après la figure 8, qui en représente la moitié; on faufile ensemble étoffe et doublure, on fait le rempli des devants, on pose des agrafes et l'on coud les pinces de la poitrine; on assemble les divers morceaux en réunissant les chiffres pareils et faisant les coutures à points *arrière*; sur le contour on plie l'un contre l'autre étoffe et doublure pour les coudre ensemble; on met un passe-poil sur l'encolure. Les deux moitiés de chaque manche sont coupées d'après la figure 9, puis cousues ensemble depuis 15 jusqu'à 16, — depuis 17 jusqu'à 18. Sous le bord inférieur on pose, à l'intérieur de la manche, une bande ayant 4 centimètres de largeur, puis on coud la manche dans l'entournure avec un passe-poil, 18 sur 18. La garniture est posée selon les indications du dessin.



Robe pour enfant d'un a deux ans.

Les figures 17 à 21 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Cette jolie petite robe est faite en nansouk blanc; sa garniture se compose d'un large entre-deux en guipure, et de guipures moins larges. La jupe de la robe a 2 mètres 35 centimètres de largeur, — 37 centimètres de longueur. Au-dessus de l'ourlet inférieur, qui a 6 centimètres 1/2 de largeur, on pose un entre-deux (sous lequel il n'y a point de nansouk), ayant 5 centimètres de largeur, encadré de chaque côté avec une guipure ayant 3 centimètres de largeur, laquelle est fixée par une bande coupée en biais, ayant un tiers de centimètre de largeur, et ornée de points *d'arêtes*.

Pour faire ce corsage, on prépare en nansouk plissé



CORSAGE A BASQUES (DERRIÈRE).

ROBE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.



à petits plis et en entre-deux deux morceaux d'après la figure 19, un morceau d'après la figure 17, qui représente la moitié du devant. Sur le bord de chaque figure 19 on fait un ourlet ayant 3/4 de centimètre de largeur; on complète le devant, sur le bord inférieur, en y posant une ceinture faite avec un entre-deux brodé, et préparé d'après la figure 18; on la pose en rapprochant les chiffres pareils, et l'on couvre cette couture avec une bande en biais ornée de points d'arêtes. Sous chaque moitié du dos (fig. 19) on pose sur le bord inférieur une bande de nansouk ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, et l'on y fait quatre coutures pour former des coulisses. On pose ensuite des boutons, et l'on fait de petites boutonnières sur les deux moitiés du dos; on réunit les figures 17 et 19, depuis 37 jusqu'à 38, — depuis 39 jusqu'à 40; on couvre la couture de l'épaule avec une bande en biais brodée en points d'arêtes. Sur le devant on pose une guipure légèrement *soutenue*, ayant 3 centimètres de largeur, formant une berthe depuis le milieu du bord inférieur de la figure 17 jusqu'aux entournures (voir le dessin), et l'on couvre la couture avec une bande en biais; une bande pareille borde l'encolure et fixe en même temps deux guipures, l'une ayant 3 centimètres, l'autre, posée *debout*, 1 centimètre 1/2 de largeur.

Le bouillonné servant de manche est coupé d'un seul morceau d'après la figure 21; on le fronce sur le bord inférieur depuis le milieu, sur chaque côté, jusqu'à 41, en lui donnant l'envergure de la manche de dessous (fig. 20), à laquelle on réunit ce bouillonné en rapprochant les chiffres pareils. On pose sur le bord inférieur un entre-deux brodé auquel se rattache une guipure. On fronce aussi le bord supérieur du bouillonné; on coud la manche ensemble depuis 41, puis on la fixe dans l'entournure avec un passe-poil, 41 sur 41. On a froncé la jupe; on y coud le corsage, et l'on fixe en même temps, dans chaque couture de côté, une bande de nansouk ayant 50 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur, ourlée tout autour, pointue à l'une de ses extrémités; avec ces deux bandes on forme un nœud par derrière.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en tarlatane blanche à bord bouillonné divisé en losanges par d'étroits velours noirs, ornés à leurs points de jonction par des étoiles dorées. Seconde robe en poult-de-soie blanc, plus courte que la précédente. Le bord, découpé en courbes, est orné de rubans en velours noir, garni d'étoiles d'or et d'un volant en dentelle blanche retombant en partie sur le bord bouillonné de la robe de dessous; corsage décolleté, plissé, en tarlatane blanche, avec corselet de velours noir, orné par devant d'étoiles dorées; manches courtes bouillonnées comme le bas de la robe en tarlatane. Sur la tête, diadème en velours noir avec étoiles d'or; trois rangs de perles d'or sont attachés sur chaque oreille et retombent sur le cou par devant.

Robe de dessous en foulard bleu bluet. Le bord est garni avec un volant tuyauté, surmonté d'une corde de soie, et le devant est brodé en soie de même nuance que la robe. Seconde robe, princesse, un peu plus courte que la précédente, ouverte par devant, et bordée avec une grosse corde de soie; cette seconde robe est relevée de distance en distance, et fixée sur celle de dessous par une double corde de soie terminée par un trèfle; brandebourgs de même corde sur le corsage et sur les manches. Chapeau de tulle bleu bluet. Col et poignets *Richelieu* en toile et guipure blanche.

MODES.

Il est des questions qui, paraît-il, ne sauraient jamais s'épuiser; telle est, entre autres, celle des jupes coupées en pointes.

Autant de couturières, autant de systèmes différents. Les lés de devant et celui de derrière restent toujours entiers, à moins que l'on ne coupe en pointe le lé de derrière, pour coudre deux côtés en biais ensemble, et, dans ce cas, on met sur chaque côté du lé de derrière un lé entier, c'est-à-dire non coupé en *pointes*.

La largeur de la robe est généralement d'un mètre 80 centimètres sur le bord supérieur, de 5 à 6 mètres sur le bord inférieur; mais il est bien difficile de donner des indications précises sur des questions essentiellement variables. J'en dirai autant en ce qui concerne la quantité d'étoffe employée pour faire une robe; il y a des tissus de toute largeur, comme des tailles et des *queues* de robe de toute dimension.

Il faut compter en moyenne 11 mètres d'étoffe, ayant 70 centimètres de largeur, pour la jupe d'une robe; — 2 mètres pour le corsage, — 3 mètres pour le paletot, s'il n'est pas long. Nos lectrices voudront bien établir leurs calculs sur ces bases, qui se modifient suivant que l'étoffe est plus large ou plus étroite.

On m'écrit pour me demander si l'on ne verra pas, enfin!.... d'autres étoffes d'été que le linos, le mohair, le barége, la grenadine, le poil de chèvre, le jaconas, l'organdi et le foulard.

Mon Dieu! non. Il n'y a rien en dehors de ces étoffes, qui ont le tort irrémissible, pour quelques personnes, d'être déjà connues. La laine, la soie, le coton, filés de façon à former des tissus diaphanes et légers, sont les seules matières qui puissent être employées pour la toilette féminine; il faudra se contenter de la laine, de la soie et du coton..... Mais on a la ressource de changer les noms des tissus; on les change du reste, non-seulement chaque année, mais dans chaque quartier et dans chaque maison de commerce. Ne pouvant recueillir et noter ici ces désignations diverses, je vais indiquer les noms des plus jolies étoffes des *Magasins du Louvre*.

Voici d'abord des *sultanes* de tout genre. La plus jolie, à mon avis du moins, est celle qui a quinze fines rayures noires sur fond satiné blanc, avec intervalles blanc mat; même disposition en bleu, etc. La *sultane brochée* est charmante, et convient aussi pour les toilettes d'enfants. Les linos et sultanes pékin; les plus jolies sont à rayures satinées maïs, encadrées de fines rayures noires, sur fond gris; à rayures cachemire chinées sur fond gris. Il ne faut pas supposer que ces rayures soient *criantes;* leurs teintes sont au contraire très-atténuées et très-bien fondues. Les linos et granités *acier*, qui composeront avec le pardessus pareil les plus solides et les plus distingués de tous les costumes du matin et de voyage. Les popelines d'été à damier et rayures; ce dernier genre, rouge et blanc, bleu et blanc, sera charmant pour robes de petites filles et de jeunes filles. Les *poils de chèvre* satinés; les linos quadrillés, chinés, unis, coûtant 95 centimes jusqu'à 3 francs 50 centimes; — les linos imprimés et chinés, à 2 francs 95 centimes; — les valencias, les chinés, les sultanes unics, aussi brillantes et plus solides que la soie, et enfin toutes les divisions, subdivisions, variétés, de ces diverses espèces. Excusez le désordre de cette narration. Je dois renoncer à classer un tel nombre de tissus, et, bien loin de gémir sur la pénurie des étoffes d'été, je frémis de leur quantité. Il faut pourtant citer encore très-particulièrement le *mohair* et les linos tout blancs, qui, avec une ceinture de couleur vive, composeront des toilettes élégantes et peu coûteuses. Mentionnons aussi la byzantine, grenadine toute noire, indéchirable, et la grenadine-canevas, également noire, qui défie tous les accrocs; la première, quoique légère, n'exige pas comme la seconde une robe de dessous en taffetas noir, et peut être portée sur un jupon de percaline noire.

Revenons aux mohairs et linos tout blancs. Les jeunes filles et les jeunes femmes les porteront avec des pardessus pareils; les premières adopteront pour tout ornement un rouleau ou bien un cordon en soie de couleur, posé sur l'ourlet du pardessus et de la robe; les secondes remplaceront le rouleau par de la guipure Cluny, posée sur un transparent de couleur; les unes et les autres, enfin, pourront adopter comme ornements, pour ces robes blanches, des pattes, des bandes, des boutons en taffetas violet, ou vert, ou bleu, ou rose, — ou rouge enfin, quand elles ne craindront pas de se faire remarquer. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Le voilà fini, ce fantasque mois de mars, durant lequel on voit le soleil s'associer à la neige, les manchons utilisés en guise d'ombrelle, et les plaisirs les plus profanes se produire en temps de carême. Des douze mois représentant le zodiaque parcouru par les Parisiens, celui-ci est bien certainement le plus fertile en contradictions, et il semble avoir pris à tâche de résumer tous ses confrères; n'ayant aucune attribution positive, il peut adopter les aspects les plus opposés. Les robes de velours s'arrêtent devant les vitrines pour y contempler les fraîches robes de printemps et d'été; on a trop chaud avec une fourrure, on grelotte quand on la quitte; on danse; on va assidûment au sermon; on a les concerts du carême, autant et plus de premières représentations que pendant l'hiver; on donne beaucoup de dîners, et je ne pense pas que l'on se réunisse pour jeûner.... Bref, il y a de tout dans ce mois-ci, comme dans la salade de M. Alexandre Dumas. Ces divers plaisirs sont une savante fusion de tous les divertissements qui s'offrent dans tout le cours de l'année. Les promenades au bois de Boulogne et les visites à l'Exposition de peinture vont compléter ces ressources déjà bien suffisantes, et qui ne parviennent pourtant pas à sauver de l'ennui tous ceux qui les possèdent. Pauvres ennuyés, qu'ils sont à plaindre! Ils ne sont pas incurables pourtant, et je me chargerais volontiers de leur indiquer un remède infaillible : ruine complète, et obligation du travail..... Mais je crois que le remède leur semblerait pire que la maladie. Ils se trompent pourtant..... Oh! comme ils se trompent!

On a beaucoup discuté l'application du régime nouveau inauguré par la plupart des théâtres parisiens; on sait que l'administration des théâtres, assimilant, avec justice du reste, les places à louer à une marchandise quelconque, les fait vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, par le ministère d'une ou de plusieurs agences.

« Les directeurs n'ont pas le droit d'en agir ainsi.....

« Les directeurs ont le droit de vendre leurs billets au prix qu'on veut bien leur en donner. »

Telles sont les affirmations opposées qui s'élèvent dans les deux camps ennemis. Je vais essayer de les mettre d'accord en leur prouvant qu'ils ont tort tous deux.

On a, ou plutôt on aurait le droit de faire vendre les billets de théâtre à prix débattu; mais il faudrait, pour posséder ce droit, renoncer à tout tarif, et du même coup à toute subvention. Du moment où un théâtre est subventionné avec l'argent de tout le monde, il devient un service public, et ses places ne peuvent, sans iniquité, sans dommage pour le public imposé, être enlevées audit public pour être confiées à l'exploitation d'une agence quelconque.

Pour user sans injustice du droit de disposer d'une marchandise, quelle qu'elle soit, il faut de plus renoncer à tout tarif. En effet, la surenchère favorisera les intérêts de messieurs les directeurs quand les pièces attireront du monde, et ce tarif sauvegardera encore ces mêmes intérêts quand les pièces seront mauvaises. Franchement, tout l'avantage étant d'un côté, il est aisé de comprendre que tout le désavantage pèse sur le public, soumis à un régime qui associe la liberté du commerce à la taxe.

Cette digression n'intéressera peut-être pas beaucoup mes lectrices; la question débattue les touche cependant par un point : c'est que la *Mode illustrée*, ayant pris la bonne habitude de payer ses billets de spectacle, se trouve rangée parmi la multitude corvéable et lésée par le régime nouveau. Nous ne voulons pas de billets *donnés*, parce que nous désirons rester libres de nous taire devant une pièce qui ne saurait être racontée à nos lectrices, parce que nous voulons, en un mot, être dispensés de louer ce qui mérite d'être blâmé; de plus, nous nous méfions des billets dits de *faveur*, trop semblables aux dîners *sans façon* que l'on offre aux amis intimes. Nous achetions donc notre indépendance avec tous les autres droits qui s'achètent à la porte..... Mais voici que le bureau de location n'est plus qu'une ombre décevante, un piége auquel nous ne pouvons plus nous laisser prendre... Il faut donc se résoudre à passer sous les fourches caudines d'une agence, ou renoncer au spectacle. Je ne dirai pas ici à quelle alternative je m'arrêterai..... mais je sens que ma férocité s'élèvera tout naturellement avec le prix de location.

Les Chanteurs ambulants, drame de M. Amédée Rolland, joué à la Porte-Saint-Martin, ont obtenu une chute mémorable, et qui doit compter pour quelque chose en ce temps d'indifférence dramatique. La pièce, amputée, ou soumise à un traitement orthopédique pour les soins d'une seconde *première représentation*, a continué à provoquer dans le public des effets diamétralement opposés à ceux que l'on attend du mélodrame. On larmoyait, c'est vrai, mais ces larmes étaient le résultat d'un accès d'hilarité tout à fait intempestif quand on s'attend à provoquer l'attendrissement. On a même affirmé que l'auteur des *Chanteurs ambulants* avait conspiré la ruine du mélodrame proprement dit; il en a si bien exagéré les invraisemblances que l'on ne pourra plus désormais assister sans rire aux péripéties absurdes dont ce genre dramatique a eu jusqu'ici la spécialité.

Rien n'est plus monotone que le succès; les mêmes pièces figurent depuis deux mois et plus sur les affiches des principaux théâtres de Paris : toujours *la Famille Benoiton*, qui a réussi parce qu'on y parle *argot; toujours le Lion amoureux*, qui réussit parce qu'on n'y parle pas *argot;* toujours *Héloïse Paranquet*, et, malgré l'agiotage des billets, la justice m'oblige à dire qu'il n'est pas de meilleure et de plus charmante actrice à Paris que Mlle Delaporte.

La musique a joué pendant ce carême son rôle habituel; on en a fait partout, dans les salles de concert, dans les salons, dans les églises, et c'est même la musique sacrée qui a atteint pour ses billets les prix les plus élevés. Une place coûtait 10 francs, à Saint-Eustache, pour assister à la messe de l'abbé Liszt; mais ce tarif a été bientôt dépassé et quadruplé. Si l'on ne peut dire que cette messe soit, au point de vue musical, une belle œuvre, elle restera tout au moins une bonne œuvre, car elle a rapporté, dit-on, 60,000 francs. Jadis, quand l'abbé était Franz Liszt, il aurait, sans nul doute, préféré un succès de compositeur à un succès charitable; aujourd'hui on ne pourrait, sans mettre en doute la sincérité de sa vocation, supposer en lui le désir d'attirer l'attention et de provoquer les applaudissements; il doit envisager avec pitié les pompes terrestres, dédaigner les succès mondains, et s'estimer heureux d'avoir pu donner 60,000 francs aux pauvres, sans avoir couru le risque d'être tenté par le démon de la vanité, qui est le plus dangereux de tous les démons. Combien doivent lui sembler mesquins ces efforts qui ont pour but d'obtenir quelques éloges! Combien il doit être importuné par les cent voix de la presse parisienne, qui s'obstinent à s'occuper de lui, absolument comme si on les en avait sollicitées! Retiré dans le sanctuaire, loin, bien loin de toutes les agitations profanes, l'abbé Liszt doit regretter de s'être montré dans ce Paris oisif, curieux par conséquent, et qui n'a pas voulu se rappeler que le premier vœu prononcé en quittant le monde est le vœu d'humilité, en vertu duquel le bruit qui s'est fait autour de son nom a dû paraître bien pénible au nouvel abbé.

De Saint-Eustache au Théâtre-Italien, le saut est un peu brusque..... Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la transition n'est point aussi difficile qu'on





Gilquin fils, imp. Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

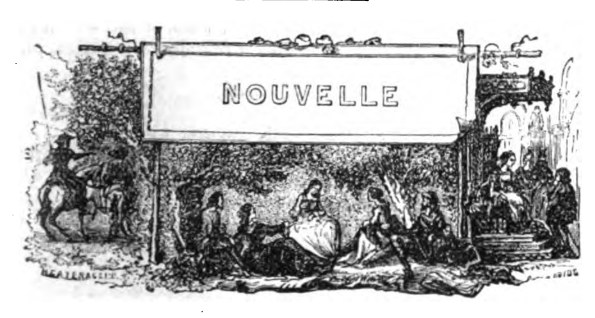
Toilettes de Melle RABOIN, r. Nve des Pts Champs, 67

le croirait; là, comme ici, des artistes se font entendre, des places se payent fort cher..... Mais la ressemblance se borne à ces deux points, car l'assistance était bien plus nombreuse à l'église qu'elle ne l'est au théâtre. La saison n'a pas été bonne pour le Théâtre-Italien, malgré Mlle Patti, M. Fraschini et Mlle Vitali. La direction de ce théâtre est placée dans un cercle vicieux. Le public riche n'aime plus la musique italienne, mais uniquement Mlle Patti; seulement, pour rémunérer suffisamment cette artiste, il faut élever le prix des places de telle sorte qu'elles deviennent inaccessibles au public *vrai*, c'est-à-dire nombreux et capable d'enthousiasme; il résulte de ces diverses difficultés des soirées languissantes, et qui ne lègueront pas à la génération actuelle les souvenirs des belles représentations offertes jadis par le Théâtre-Italien au public parisien.

Les séances de l'Académie française soulèvent autant de réclamations que les représentations des divers théâtres. Quand on a obtenu, à force de sollicitations, d'influences mises en jeu, un billet, un précieux billet que l'on envie autour de vous, pendant quinze jours, on a joui du plus clair avantage attaché à ce billet: celui d'exciter la jalousie; quant à en faire usage, quant à essayer naïvement d'occuper la place que ce billet est censé représenter, il ne faut pas s'y exposer; le plus certain de tous les résultats serait une fluxion de poitrine, ou bien une angine..... L'autre résultat non moins certain serait d'arriver à être placé debout, dans un couloir sombre, et encore faudrait-il avoir bien des protections pour arriver jusque-là!

N'est-il pas également étrange, que des théâtres *subventionnés* et *tarifés* aient des places sans en donner, tandis que l'Académie distribue même les places qu'elle n'a pas? Le public, ce public qui fait les réputations et qui paye les succès, est véritablement bien maltraité à Paris; il s'en apercevra peut-être, et, devenu subitement paresseux, par l'excès de difficultés dont on entoure ses plaisirs, il se décidera à laisser les académiciens discourir en famille, et les directeurs de théâtre en tête à tête avec leur agence.

Ce n'est pas le public qui sera le plus à plaindre ce jour-là. EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite.

XVI.

Le soir, tout en se livrant aux soins frivoles de sa toilette, Armelle continuait avec son cœur le dialogue commencé le matin. Lequel de ses prétendants serait sacrifié? Telle était la question qu'elle s'adressait avec angoisse. Elle plaidait seule pour Charles, qui n'avait pas encore osé adresser une demande. Le monde, ses connaissances du moment, l'appréciation qu'elle ne pouvait manquer de faire de certains avantages sociaux arrivés à leur plus haute puissance, son père lui-même, lui conseillaient d'épouser Gaëtan. Mais la voix intérieure disait énergiquement que le bonheur pour elle n'était pas là.

Elle voyait paraître devant elle le beau visage sérieux de Charles; elle sentait son regard rempli à certains moments, comme celui de sa mère, de tendresses ineffables; elle entendait sa voix, cette voix pénétrante qui ne prononçait pas des mots sonores et vides de sens, mais des paroles vraies, mélodieux échos de l'âme.

Elle descendit, la tête couronnée de fleurs; mais en ce moment ces fleurs avaient des épines, et elle aurait volontiers fui cette réunion pour rester en tête-à-tête avec ses pensées.

Elle prit place dans une calèche avec une vieille dame affligée d'une légère surdité, ce qui rendait toute conversation impossible avec elle, du moment que les roues d'une voiture s'étaient mises en mouvement. Mme de Lambellec les précédait dans une autre voiture, dans laquelle une petite place avait été ménagée pour M. de Châteauroux.

« Eh bien! Madame, » demanda le blond Gaëtan d'un ton absolument dégagé de cette teinte sentimentale et mélancolique qu'il mettait depuis quelque temps dans ses entretiens avec Armelle, « avez-vous inspiré à cette fière Minerve des sentiments un peu plus doux à l'égard de votre très-humble serviteur?

— Je ne lui ai vraiment rien inspiré du tout, » répondit Mme de Lambellec en riant; « elle m'a écoutée avec une certaine attention, voilà tout.

— C'est peu; mais je vous dois cependant mille grâces pour votre bonne volonté. Seulement, j'avais espéré que vous découvririez l'obstacle. Vous savez que nous sommes convenus qu'il existe un obstacle?

— Oui.

— Madame, je vous l'affirme, si elle n'était pas ma parente, et si elle ne possédait pas une fortune dont j'apprécie l'importance, je la laisserais à ses dédains.

— Déjà! Il faut avouer cependant qu'une aussi charmante femme mériterait plus de persévérance.

— C'est une vertu qui ne m'a point manqué, que je sache. Rappelons nos souvenirs. Il y a bientôt un an que je la connais; aux Italiens, sa beauté m'avait frappé; à Vichy, j'ai pensé qu'elle avait une figure et une dot de duchesse, et depuis trois mois je fais fumer l'encens devant l'idole. Si ce n'est pas là de la patience, je ne m'y connais pas.

— Dans tous les cas, ce serait en perdre le fruit que de vous décourager maintenant.

— Je ne me décourage pas, mais j'enrage de ne pas me savoir plus avancé. Tout ceci d'ailleurs me fait sortir de mon caractère, ce qui est fort gênant. Ma cousine est sérieuse, je joue l'homme sérieux; cela me paraît fort peu récréatif, je vous l'avoue. Encore, si je me croyais assuré du succès!

— Vous êtes déjà accepté par M. de Boisfort; c'est beaucoup.

— Accepté! Il a daigné me trouver digne de prétendre à la main de sa fille, voilà tout! Quel homme, Madame! sa vue seule rendrait mélancolique l'être le plus joyeux de ce monde. Ce n'est plus un homme, c'est l'ombre d'un homme. Ne le croyez-vous pas un peu fou?

— Il a cette réputation. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est un misanthrope renforcé, une sorte de loup sauvage, qui ne montre tant qu'il peut les dents au monde. Dans le peuple il passe pour sorcier, et son château inspire une terreur profonde. Il y passe la moitié de l'année, laissant seule cette pauvre Armelle, qui dépérira d'ennui. Il est très-heureux qu'il consente à la marier et qu'il ne manifeste pas l'intention de vivre avec son gendre.

— Je vous le jure, Madame, quelque charmante que soit sa fille, il n'en trouverait pas à cette condition-là. Quant à moi, ma résolution est bien prise; je tâcherai de me rencontrer le moins possible avec cette figure d'outre-tombe. Je n'ai jamais eu de goût pour les choses lugubres, et si ma femme a, plus tard, le désir bien naturel de revoir son père, elle reprendra seule son vol vers ce nid de hibous qui s'appelle le château de la Haute-Butte. »

En ce moment un aboiement furieux domina le bruit de la voix du jeune homme.

Il regarda au dehors.

« Nous arrivons, » dit-il; « j'aperçois des lumières à travers ces arbres; c'est très-brillant, et le parc me paraît illuminé à giorno. »

Ils touchaient en effet au château de Blammont. Un quart d'heure plus tard, Mme de Lambellec et ses hôtes faisaient leur entrée dans les salons encore un peu déserts.

Gaëtan s'était approché d'Armelle, et s'était tendrement inquiété de sa santé. Elle était vraiment un peu pâle sous sa couronne de myosotis. Elle répondit: « qu'elle avait eu froid pendant la route, mais qu'elle se portait à merveille. » La chaleur des appartements et l'animation de la danse n'effacèrent pourtant pas cette pâleur nerveuse due à l'intensité de la préoccupation intérieure.

Une fatigue inusitée la saisit, et elle s'accorda à elle-même des intermittences de repos. Elle se trouvait placée dans un angle du salon contre la porte qui conduisait à l'antichambre précédant le salon de jeu, et, dans les moments où elle ne dansait pas, cette position éloignée garantissait son isolement et la faisait momentanément oublier. Rien ne venait, là, la distraire de ses pensées; sa plus proche voisine étant la dame sourde avec laquelle elle avait fait le trajet, nulle conversation n'était possible, le premier coup d'archet donné.

Elle se croyait donc bien seule, quand, derrière elle, une voix bien connue dit:

« Le myosotis est une fleur charmante, mais pourquoi mademoiselle de Boisfort s'en pare-t-elle? Elle n'est pas de celles qu'on peut oublier. »

Armelle se détourna et aperçut Charles de la Follière debout contre la porte. C'était bien lui. Elle rougit de plaisir, de surprise et de saisissement. Il se présentait inopinément comme pour défendre sa cause menacée; elle se sentit rassurée, en quelque sorte, contre elle-même

Il s'avança, la salua et lui présenta un brin de myosotis échappé à son bouquet.

Sa figure amaigrie, défaite, avait encore la pâleur mate qui est le signe de la convalescence.

« Vous au bal! quelle imprudence! » dit Armelle, frappée par son changement.

« Vous ne veniez plus vers nous, il a bien fallu venir vers vous, » répondit-il.

Et il salua comme pour s'éloigner, les convenances ne permettant pas une plus longue conversation.

Armelle regarda autour d'elle; elle aurait bien voulu lui parler de sa mère, de sa sœur, de sa tante, de lui-même. Une idée lui vint.

« Est-ce que vous ne dansez pas? » demanda-t-elle vivement.

« Je n'aurais la force de danser qu'avec vous, » répondit-il.

« Invitez-moi donc; je vois un vide là-bas. »

Il obéit, et ils allèrent se mêler à la contredanse.

Quand Armelle revint à sa place, Mme de Lambellec lui demanda le nom de ce pâle danseur, qu'elle n'avait pas encore aperçu.

Armelle le lui dit, et parla des relations très-intimes qu'elle avait avec sa famille.

Mme de Lambellec parut s'intéresser à ces détails, et reçut très-gracieusement Charles quand il se fit présenter.

Quand les quadrilles se reformèrent et qu'Armelle l'eut de nouveau quittée, elle prit le bras de Gaëtan pour se promener un peu dans les salons.

« Je connais l'obstacle, » lui murmura-t-elle à l'oreille.

« Enfin! Quel est-il, Madame?

— C'est ce monsieur si mélancolique assis là-bas.

— Quoi! cette figure de croque-mort?

— Allons, il est très-bien, l'air intéressant, de très-beaux yeux. Le père était un peu notre parent, je crois. Quel qu'il soit, c'est votre adversaire.

— Je n'ose mettre en doute votre perspicacité, Madame, mais je suis tenté de penser que vous vous trompez.

— Non; regardez comme la physionomie d'Armelle a changé depuis cette rencontre; l'avez-vous jamais vue aussi animée, je dirai même aussi belle? Et lui... apporte-t-on un pareil visage dans une fête quand on n'est pas soutenu par une espérance quelconque? »

Elle redit ensuite à Gaëtan ce qu'elle venait d'apprendre sur la famille de la Follière.

« Ne vous négligez donc pas, » dit-elle en finissant; « si votre lassitude perce, tout est perdu; et cette petite sournoise d'Armelle a le coup d'œil pénétrant. Laissez, je vous en prie, le tapis vert pour ce soir; soyez empressé, séduisant, et tâchez de détruire par votre brillante amabilité l'effet produit par la présence bien inopportune de ce silencieux rival.

— Soyez tranquille, Madame, » répondit Gaëtan en lissant sa fine moustache, « je n'ai pas l'habitude de me laisser distancer. »

Sur cette parole, qui sentait son sportsman d'une lieue, il quitta Mme de Lambellec. Le reste de la soirée, il fut très-assidu auprès d'Armelle, il ne dansa plus qu'avec elle, il ne joua pas. Peine inutile! Combien son parlage, qu'elle avait parfois trouvé amusant, lui parut ennuyeux, vide, sa gaieté pesante, son sérieux forcé, sa physionomie insignifiante, ses compliments fades! L'esprit superficiel s'use vite, et la nullité perce sous les dehors les plus élégants. Elle en faisait en ce moment l'expérience; il lui semblait que le bandeau placé devant ses yeux se détachait, et qu'elle apercevait pour la première fois clairement l'énorme différence qui existait entre ces deux hommes. Elle n'avait jamais été mieux placée pour en juger. Ce soir-là ils étaient en présence, et ils lui parlaient en quelque sorte tour à tour. Les intentions étaient les mêmes, mais combien le langage différait! Charles parlait du passé, il faisait de délicates allusions à l'avenir; un sentiment profond et vrai donnait de la valeur à ses moindres paroles. Gaëtan parlait de ses yeux de velours, de l'effet de son bracelet, et, à mots couverts, de son idolâtrie pour elle. Il ne l'aimait pas, il l'idolâtrait. Tout cela sonnait faux et ne passait pas l'oreille. Elle se montrait très-gracieuse avec Gaëtan, elle souriait à ses flatteries musquées, elle était enchantée de se sentir si indifférente pour lui.

Charles ne quitta le bal que quand elle partit elle-même. Comme il prenait congé, un ami de M. de Lambellec, qui le connaissait assez particulièrement, l'interpella:

« Ah! vous voilà, monsieur l'ambitieux? » dit-il en riant; « on dit que vous recommencez à vouloir tâter du conseil d'État.

— J'ai en effet cette prétention, Monsieur.

— Et des espérances?

— Oui; il ne me faut plus que la volonté de persévérer.

— Vous l'aurez. »

Charles, par un mouvement involontaire, se tourna à demi vers Armelle.

« Je ne suis, » répondit-il sans la regarder, « je ne suis pas un ambitieux comme vous l'entendez peut-être. Les honneurs, pour moi, seront plutôt un moyen qu'un but, et mon ambition ne survivra pas à mes autres espérances. »

Sur ces paroles, il adressa un dernier salut à Mme de Lambellec et à Armelle, à laquelle Gaëtan offrait le bras d'un air légèrement provoquant.

Le lendemain, Armelle en se réveillant se trouva absolument dans les mêmes dispositions que la veille, mais avec de la confiance en moins. Que dirait son père? Telle était la question qu'elle s'adressait, non sans trembler un peu. Il connaissait à peine Charles de la Follière, il avait presque agréé la recherche de Gaëtan, et tous les avantages matériels étaient du côté de son cousin. Une sorte de fièvre d'impatience la saisit; il lui tardait d'avoir avec son père une explication décisive, et les heures qui la séparaient de son départ lui parurent longues. Les adieux, l'expression des regrets, les promesses de se revoir, les protestations de Gaëtan, tout cela passa comme un songe sans que son esprit s'y pût fixer, et elle se trouva enfin seule dans une voiture avec la femme de chambre de Mme de Lambellec, qu'un mal de gorge, pris au retour du bal, retenait à son château.

Armelle, un peu fatiguée de sa veille, s'était légèrement assoupie en quittant Lambellec. A peu près à la moitié du chemin elle se réveilla en sursaut. La glace de la portière s'était ouverte, une brise d'une âpreté particulière lui glaçait le visage. Elle reconnut cet air vif, mordant, et elle avança la tête au dehors. La mer était à sa gauche, tout près d'elle; le cocher, pour une raison à lui seul connue, avait pris la voie la moins directe et la moins facile, et la voiture roulait sur un chemin tout voisin de la grève. Armelle ne put détacher ses yeux de la mer. Il lui semblait reconnaître ces horizons et le contour de ces falaises. Bientôt ses doutes se changèrent en certitude; elle aperçut dans la brume des rochers en pyramide qu'elle n'avait vus qu'une fois, mais dont l'image était restée gravée dans sa mémoire. Elle réveilla sa compagne et ordonna au cocher d'arrêter: il obéit. Il y avait dans le champ voisin une enfant occupée à ramasser des herbes, que le bruit de la voiture avait attirée contre le fossé planté d'ajoncs.

« N'est-ce point le château de la Haute-Butte que j'aperçois là-bas? » lui demanda Armelle.

L'enfant fit un signe de tête affirmatif.



« Le maître s'y trouve-t-il maintenant? le savez-vous?
— Je l'ai vu ce matin sur la falaise, Madame, » répondit l'enfant.

Le parti d'Armelle fut aussitôt pris; son père n'étant pas à Reffelec, qu'irait-elle faire à Reffelec? Sans réfléchir à la désobéissance dont elle se rendait coupable, poussée par le désir de connaître le plus tôt possible le sort qui lui était réservé, elle dit à la femme de chambre qu'ayant une communication pressée à faire à son père, elle saisissait l'occasion de le voir plus tôt, et qu'elle la priait de conduire ses bagages à sa tante, qui les recevrait. La femme de chambre voulut s'opposer à ce qu'elle fît seule ce trajet; mais Armelle lui répéta qu'il était court, et qu'elle allait se faire conduire par l'enfant.

Elle descendit, et, laissant la voiture continuer son chemin vers Reffelec, elle prit, précédée par la petite fille devenue sa conductrice, le chemin du château. A la porte elle la congédia en la récompensant généreusement, et elle entra seule dans la cour morne et silencieuse. Les bruits ordinaires semblaient comme d'habitude être bannis de l'habitation; rien ne lui souhaita la bienvenue, rien ne signala sa présence; elle aurait voulu entendre quelque chose, ne fût-ce que l'aboiement d'un chien. Elle frissonna en regardant cette maison sombre; presque tous les volets en étaient fermés, ce qui lui donnait, à cette heure du jour, un aspect vraiment sépulcral. Armelle pensa que M. de Boisfort avait voulu se garantir du vent de mer; elle entra, monta rapidement l'escalier, et, passant par la salle à manger, se rendit dans la bibliothèque. C'était là qu'ils s'étaient réunis le soir de son arrivée de Paris, et elle pensait y trouver son père: il n'y avait personne. Elle regarda autour d'elle. Elle aperçut une porte autre que celle par laquelle elle était entrée. Elle l'ouvrit et se trouva dans un singulier appartement. Pas un meuble ne s'y voyait, mais il y avait d'épais tapis, et, contre la boiserie, une sorte de garniture matelassée s'élevait à hauteur d'appui.

Elle examinait cela sans avancer dans l'appartement, qui était d'ailleurs assez obscur, quand un bruit de pas se fit entendre. Germain, et un autre homme qu'elle n'avait jamais vu, entrèrent par le côté opposé. Ils portaient sur leurs épaules une sorte de cercueil qu'ils déposèrent sur le tapis. Le bruit sourd produit par sa chute avait à peine retenti qu'une porte s'ouvrit devant M. de Boisfort. Armelle avait les yeux fixés sur cette porte qui avait roulé lentement, mais en grinçant sur ses gonds. Elle jeta un cri, mais resta immobile. Ce qu'elle avait cru voir l'avait pétrifiée d'épouvante.

A ce cri, son père releva la tête.

« Ma fille! » s'écria-t-il d'une voix si émue, si altérée, si déchirante, qu'Armelle tomba à genoux comme une coupable.

« Pardon! pardon! » balbutia-t-elle; « je ne savais pas, je ne pouvais pas savoir. » Et elle ajouta, en joignant les mains: « Oh! mon père, quelles choses horribles se passent donc ici? »

M. de Boisfort alla à elle et la releva. Il tremblait.

« Pourquoi m'as-tu désobéi? » dit-il d'une voix sourde.

« Je ne voulais pas vous désobéir, j'avais besoin de vous voir, de vous parler; je ne soupçonnais rien et je passais en voiture tout près d'ici. »

Il l'écoutait, les yeux baissés, pâle comme un mort.

« Une démarche imprudente va rendre inutiles dix-huit années d'un silence bien pénible, » reprit-il; « un simple hasard a déjoué ma longue prudence; je n'y puis rien. Tu connaîtras le douloureux mystère qui a empoisonné ma vie. Dans une heure j'irai te rejoindre dans l'appartement qui a été le tien pendant une nuit, et tu sauras tout. »

Sur cette promesse il ouvrit la porte de la bibliothèque, et d'un geste lui commanda de sortir.

La fin au prochain numéro. ZÉNAÏDE FLEURIOT.



N° 946, Constantinople. Toujours des raies de toute largeur sur les étoffes d'été, quel que soit leur nom: sultane, mohair, ou linos; en général, on prend 11 mètres, pour la jupe d'une robe dont l'étoffe a 70 centimètres de largeur, — 2 mètres pour le corsage, — 3 à 4 mètres pour le pardessus. Oui pour la guipure Cluny. Les nuances lilas et *rouille* sont celles qui se blanchissent le mieux, en fait de robes de jaconas. On ne porte plus de talmas, et pas du tout de dentelle à *bord*. Toujours le gris, le blanc et noir, l'écru; 2 mètres de molleton, — ou moins, selon la forme du pardessus, car il est très-difficile de répondre à des questions de cette nature. La quantité d'étoffe varie suivant la forme des vêtements, la taille de la personne, etc.; voir pour le reste les articles de *Modes*. — *N° 449, Constantinople.* Chapeaux ronds pour les bains de mer, tant qu'on est jeune; pardessus en jaconas pareil aux robes. — *Châtellerault.* Envoyer 3 fr. 50 en plus, pour recevoir une gravure coloriée tous les huit jours, pendant trois mois. La toile est beaucoup plus convenable que la soie, pour séparer les carrés de guipure. — *N° 51,418, Haute-Savoie.* Envoyer 9 fr. 35 centimes, pour prolonger jusqu'à la fin de l'année. On se coiffe en cheveux, tant que l'on a des cheveux, et surtout à 32 ans. — *N° 73,816, Moselle.* Le costume des premières communiantes est invariable; il a été décrit dans l'un des derniers articles de *Modes*. Le bonnet peut être retenu sous le menton par un cordon élastique, par conséquent point de brides *apparentes*. — *N° 64,617, Loir-et-Cher.* Nous publions sans cesse des rosettes, étoiles, etc., servant de voile pour fauteuil; ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, ceux-ci se posent sur le dossier, moitié en dedans, moitié en dehors, en *fichu* quand ils sont carrés. — *N° 3,470, Corrèze.* Ce dessin n'est point du tout *démodé*. Pour élargir la robe, il faut couper en pointe tous les lés, excepté celui de devant; coudre ensemble le côté en droit fil d'un lé avec le côté en biais du lé suivant, excepté au milieu, par derrière, où l'on coudra deux *biais* ensemble; garnir avec des bandes ou pattes de taffetas noir, encadrées avec deux soutaches l'une groseille, l'autre maïs. Cette jupe est trop foncée pour qu'on puisse la mettre avec un corsage blanc; je conseille un corsage décolleté en taffetas noir, manches longues en tulle noir, fichu assorti aux manches, ou canezou pareil à celui du n° 6. Oui pour la ceinture, qui n'est pas *trop jeune*. Oui pour le paletot, car on en porte de toute longueur. Merci pour cette lettre. — *Saône-et-Loire.* J'aimerais mieux doubler les rideaux, car le coutil rayé blanc et rose, qui est le tissu le meilleur marché pour cet usage, est encore assez cher, et *déparerait* la pièce; il n'y a point d'étoffe pour rideaux d'été, qui puisse *bien* s'associer à une tapisserie de nuance foncée. — *N° 1,743, Côte-d'Or.* Les chefs de cette maison se sont retirés des affaires; ils ont quitté Paris depuis quelques semaines. Mille regrets de ne pouvoir intervenir en cette circonstance. — *N° 16,277, Nord.* Quelle que soit la façon dont on s'y prendra, elle sera bonne, du moment où l'on ne verra ni *lisières*, ni solution de continuité dans la mousse, cousue, bien entendu, sur l'étoffe qui recouvre le coussin. Oui pour la laine double. — *N° 70,897. Seine-et-Marne.* Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, nettoiera la robe; gaze de soie à rayures noires. Les bouquets *pompadour* sont considérés comme étant un peu *communs*. La petite robe peut parfaitement rester telle qu'elle est. Oui pour le chapeau. — *N° 57,685, Deux-Sèvres.* Robe décolletée, manches courtes; voir le n° 14. — *N° 17,494, Ardennes.* La table des matières de l'année 1861 est totalement épuisée, comme cette même année 1861. Ces paletots sont jolis et convenables; comme ils ne sont pas ajustés, ils vont à toutes les tailles. On peut cependant indiquer aux *Magasins du Louvre* la largeur du dos et celle de la poitrine prises entre les deux épaules. — N° 76,295, *Somme.* Impossible de faire un pardessus d'été avec un voile de première communiante. On peut se laver le visage avec du savon une ou deux fois par semaine. S'adresser à un médecin. — *N° 75,620, Bas-Rhin.* Une jeune fille ne porte jamais de dentelle. On ne porte plus de *rotondes*. La veille pour les présents. Il n'y a pas deux façons de faire un ourlet. Voir, pour marquer le linge, le n° 4 de l'année actuelle. — *N° 71,299. Maine-et-Loire.* Cela nous a été impossible, à notre grand regret. — *N° 78,466. Rhône.* Comment remercier *suffisamment* l'amie qui m'écrit cette lettre? Je demeurerai toujours en-deçà de ce que je lui dois, pour le plaisir qu'elle m'a fait. Ce n'est pas notre faute, si les ouvrières spéciales ont reporté tous leurs efforts sur le crochet, au détriment du tricot; celui-ci ne se voit presque plus et n'offre aucune variété, tandis que son rival aborde et copie tous les genres. On ne marque guère *à la croix*. Les initiales, même les plus simples, sont brodées. Le patron de cette veste a été publié plusieurs fois, entre autres en mousseline (voir l'année 65, ou 64). — *N° 77,394, Haut-Rhin.* Je ne comprends pas de quelle espèce de *stores* on désire le dessin. On a reçu récemment un beau rideau en filet et mignardise. — *N° 63,137, Pyrénées-Orientales.* Voir la réponse précédente. J'ignore le prix de ces volants. Mme Hénart a dû renoncer à travailler, pour cause de mauvaise santé. — *N° 64,495, Var.* S'adresser toujours *directement* aux divers négociants, fournisseurs, etc., mes occupations ne me permettant pas d'aller prendre chez eux les renseignements de cette nature. — *N° 15,122, Loir-et-Cher.* Point de garnitures en grand deuil, point de façon de corsage trop recherchée; pas de gris; tout noir. On ne peut repasser du crêpe, ni le *laver;* il faut avoir recours aux nettoyeurs qui disposent de séchoirs spéciaux. Pas de jupons blancs. Cartes encadrées de noir, à moins que l'économie ne le défende. On ne peut porter un bournous en grand deuil. On a, pour l'été, des châles carrés, en grenadine de laine noire. — *N° 21,091, Loire-Inférieure.* Impossible de répondre à cette place, car toutes les colonnes consacrées aux renseignements ne suffiraient pas. On trouvera la solution de tous ces doutes dans un prochain article *Ameublement*. — *N° 974, Paris.* L'inventeur lui-même m'a dit qu'il avait fait ce dépôt à l'endroit désigné: après examen fait, je dois dire que cela n'est pas aussi commode que je l'avais espéré. Mohair, ou tissu gris acier, pour le costume de petit garçon. Le piqué blanc est prématuré au mois d'avril. Merci pour cette lettre. — *N° 78,685, Dordogne.* Je ne connais pas ce morceau, ni son auteur; s'adresser directement à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. Mes occupations ne me permettent pas de me charger d'aucune commission. — *Vosges.* Réponse dans le prochain article *Ameublement*, la place faisant défaut ici pour donner tant de détails. — *N° 6,373, Vosges.* Les camées actuels sont des imitations, parfois à très-bas prix, des camées anciens. — *N° 20,548, Pas-de-Calais.* Une statuette en bronze ou plâtre, ou une potiche du Japon, ou hollandaise, pour remplacer la pendule. On trouve des voiles de fauteuils tout prêts aux *Magasins du Louvre*. Oh! non, je vous en supplie!.... Pas de corbeilles de fleurs *artificielles*..... moins encore de fruits *artificiels* dans un salon; que seraient-ils *censés* devoir y faire? Habitant la campagne, vous avez sous la main la plus belle parure du logis, c'est-à-dire les fleurs naturelles. — *N° 52,368, Doubs.* Rien ne s'y oppose malgré le deuil. — *N° 70,290, Cantal.* Il ne dépend pas de moi d'avancer ou de retarder les renseignements. S'adresser à Mmes Potier et Labory, lingères, rue Villedo, 3, qui fourniront ces objets au prix que l'on voudra y mettre. *Idem*, pour le manteau en piqué blanc, garni de broderies anglaises, qui sert jusqu'à ce que l'enfant marche. Capeline ou petit chapeau en piqué blanc. Pas d'oreiller. — *N° 73,284, Cher.* Chapeau de crêpe blanc, ou de paille, forme *Lamballe;* pas de coiffure proprement dite, mais des rubans de velours dans les cheveux. Robe de linos blanc ou de sultane (poil de chèvre très-fin). Voir, pour l'arrangement de cette robe, la gravure du n° 12. Il ne dépend pas de moi de répondre la *semaine prochaine*. — *A. J.* On a envoyé l'argent pour recevoir la roulette..... Il ne manque que l'adresse de la personne qui l'a demandée..... et l'on nous accuse sans doute de négligence. — *N° 66,630, Somme.* Pour marquer le linge, voir le n° 4 de l'année actuelle. Le côté des boutonnières *est le côté*, et non le bord supérieur d'une taie. — *N° 67,438, Nord.* On ne porte pas dans la rue des robes de mousseline claire, qui ne peuvent être relevées par des tirettes sans être froissées. On ne peut faire un *pardessus* en mousseline claire. Oui pour les costumes de piqué blanc, et pour le chapeau. Mille raies blanches sur gris, roses ou bleues sur blanc, pour robe de soie d'été destinée à une jeune fille. — *N° 25,488, Aisne.* A quoi bon mettre un fichu noir sur un corsage montant? Châle de dentelle *oblong*, si c'est de la dentelle de Chantilly. Pointe, si c'est de la dentelle de laine. Le bleu ni le violet ne peuvent garnir un chapeau de crêpe gris, ni s'associer à un manteau gros bleu. — *N° 6,080, Seine-et-Oise.* Une jeune fille ne peut porter de la moire antique. Taffetas noir, si elle veut. On a reçu des gravures de robe de mariée; vouloir bien les consulter. Il y a bien des années qu'on ne lace plus les robes par derrière. — *N°* (coupé), *Indre-et-Loire.* Tissu un peu clair..... mais peut être utilisé en doublant le pardessus avec de la gaze ou gros organdi gris; un peu foncé pour être porté avec un corsage blanc, possible cependant à la rigueur; le costume gris, pour faire le voyage. Les robes étant plus longues que jamais, on ne saurait se dispenser de les relever avec des tirettes. — *N° 6,044, Meuse.* Point de garniture, car les robes très-longues et très-amples n'en comportent pour ainsi dire plus. Chapeau en tulle blanc. A dîner, robe de poult-de-soie ou de moire antique gris clair, ou vert clair à rayures blanches. Corsage décolleté, veste ou fichu en guipure blanche, ou enfin sans veste et sans fichu, si l'on doit être décolletée pour la soirée. — *N° 16,048, Doubs.* Tous ces usages varient suivant les localités. Il faut faire ce que l'on a vu faire autour de soi. — *N° 32,944, Algérie.* On ne fait plus du tout ce genre de travail. — *N° 69,976, Rhône.* Mohair, ou tissus gris acier, avec paletot pareil. On porte les châles de cachemire noir quand il ne fait plus froid, et qu'il ne fait pas encore chaud. *La Bonne Ménagère* sera publiée dans le courant de cette année. — *N° 244, Belgique.* La maîtresse de la maison est servie après toutes les femmes, et avant tous les hommes; jamais une maîtresse de maison n'est servie avant les femmes qui sont ses conviées. Quand on a passé quelque temps à la campagne dans une maison étrangère, on écrit, en effet, pour remercier de l'hospitalité que l'on a reçue; — on n'écrit jamais après une soirée, un souper, un dîner. — 66,708, *Seine-et-Marne.* Je ne puis répondre à des questions qui me sont inconnues; si la bande avait accompagné la lettre, on aurait eu une réponse; si la bande n'a pas été envoyée, la lettre a été détruite, sans même que j'en aie pris connaissance..... Enfin, il est possible que la réponse ait paru dans les derniers numéros. — *N° 76,384, Aisne.* Voir la précédente réponse. Il est *toujours* répondu à toutes les lettres accompagnées d'une bande. — *N° 20,556, Savoie.* Une jeune fille offre un travail quelconque fait par elle. — *N° 78,568, Calvados.* Voir les articles de *modes*. — *N° 172, Loire-Inférieure.* Jusqu'à ce que les enfants puissent marcher, ils portent des capelines ou des capotes en piqué ou taffetas, un manteau long en cachemire, ou piqué, suivant la saison. — *N° 73,448, Aveyron.* On ne porte pas du tout de mantelet. Je n'ose promettre ce dessin, qui ne saurait convenir à la majorité de nos abonnées. — *N° 78,692, Ille-et-Vilaine.* Pour les renseignements relatifs aux prix, s'adresser directement à qui de droit, mes occupations ne me permettant pas d'aller les chercher. La dentelle noire sera pourtant plus jolie sur du crêpe lisse blanc; — mais enfin, on peut aussi le prendre rose, et disposer la dentelle comme l'indique la gravure du n° 4; voir nos patrons et articles de modes. — *N° 68,568, Côte-d'Or.* Ce n'est pas en cette saison que nous pouvons publier des capelines en laine; on en porte toujours du reste, et l'on en a reçu dernièrement un joli modèle. *La Maison rustique des Dames*, par Mme Robinet, est un livre excellent.



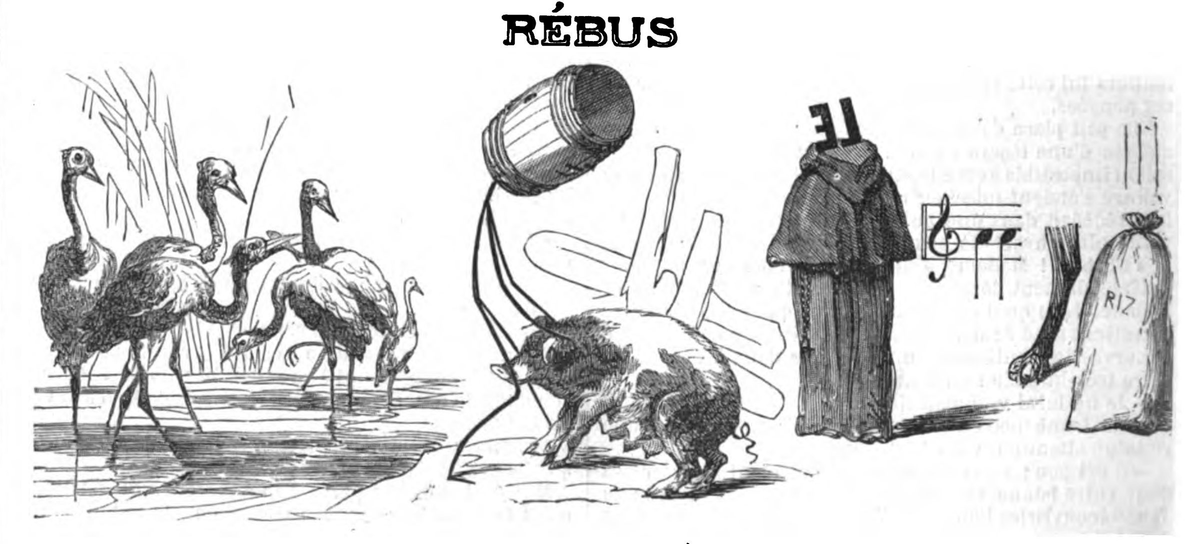
CHIGNON IMPÉRIAL.

Ce chignon, publié dans le n° 11, est rétabli dans son véritable sens.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

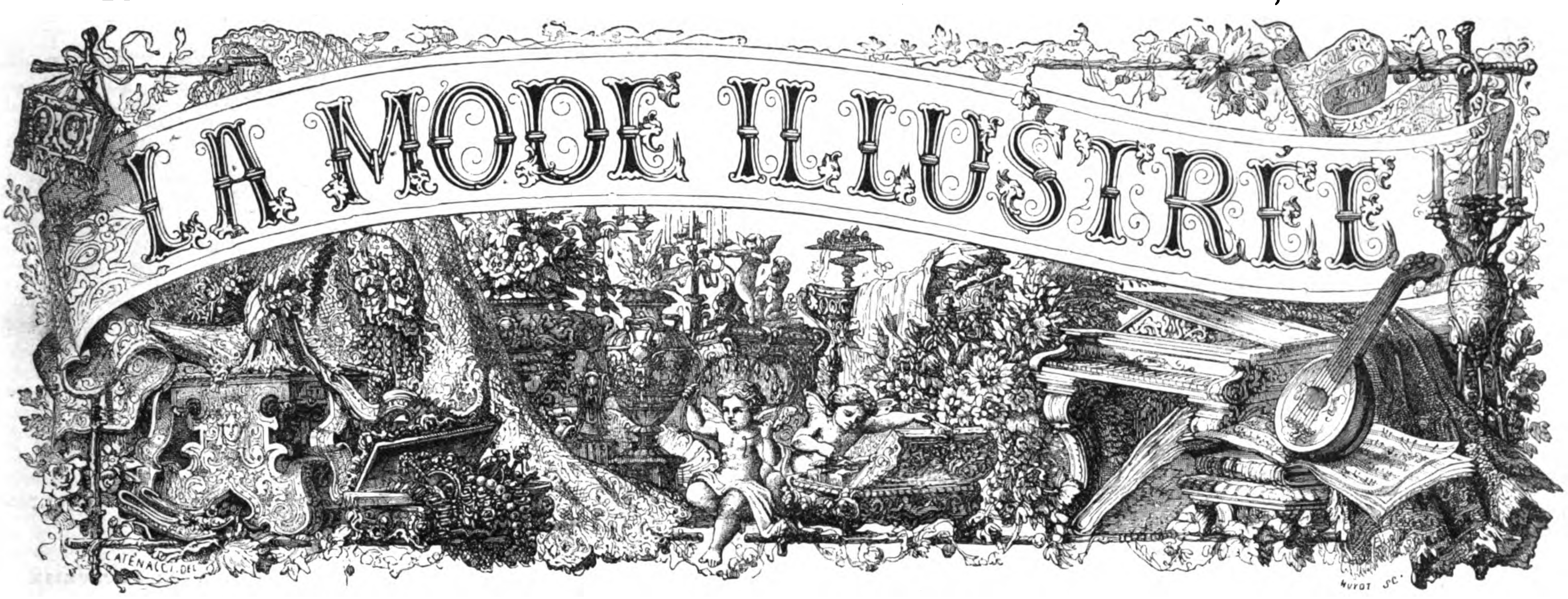
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'on doit s'avertir entre amis de ses défauts.

Nº 15. SEPTIÈME ANNÉE. **Dimanche, 8 avril 1866.**



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



CORSAGE MONTANT A BORDS DENTELÉS.

CORSAGE MONTANT A BORDS DENTELÉS.

Corsage montant à bords dentelés.

MODÈLE DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Ce corsage fait, comme la jupe, en tissu de soie noir, avec raies blanches, a une garniture de taffetas blanc, formant un bouillonné autour de l'encolure et du bord inférieur des manches; ce bouillonné est fait avec une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur. L'épaulette est faite avec un bouillonné pareil; tous les contours sont bordés avec une bande de taffetas noir, ayant 1 centimètre de largeur, coupée en biais.

Deux bandes doubles en taffetas blanc, ayant l'une 5, l'autre (bande inférieure) 9 centimètres de largeur, sont posées sous les dents du bord du corsage, et forment chacune un pli dans le milieu de la basque, par derrière.

Le patron du corsage montant (fig. 6 à 9) qui se trouve sur le *recto* de la planche jointe au nº 14, servira pour exécuter ce corsage dont les *dents* sont tracées sur ledit patron.

Deux dessins de tapisserie

POUR PANTOUFLES, TABOURETS, PETITS TAPIS, ETC.

Nº 1. On fait ce dessin avec trois nuances vertes en laine, avec de la laine noire et de la soie blanche. Les points sont exécutés sur six fils du canevas. La soie blanche sépare chaque groupe de trois points.

Nº 2. On exécute ce dessin avec du gris, du blanc, du ponceau, du noir, sur du canevas non *divisé;* chaque point est exécuté sur 8 fils du canevas; les premiers points (ceux du dessous) sont faits avec de la laine blanche ; pour chacune des couleurs suivantes, on recule de deux *fils*, et la laine noire marque les divisions du dessin.

Quart d'un coussin.

(APPLICATION.)

Ce coussin est fait en drap gris; les applications, en velours havane, sont encadrées avec un mince cordonnet d'or; la ligne du milieu de chaque *application* est une fine soutache brune. Cet ensemble est très-distingué, simple et riche à la fois.

Bande en tapisserie.

On sait à quels usages divers sont employées les bandes en tapisserie ; on les pose au milieu du dossier et du siége d'un fauteuil ou d'une chaise, on en fait des coffres à bois, on en garnit des rideaux et portières.

Le dessin que nous publions aujourd'hui a quelque similitude avec les tapisseries anciennes; le *style* de ces tapisseries exige l'emploi de teintes extrêmement *atténuées;* ainsi, l'on remplacera le *ponceau* par une nuance grenat clair, peu *criante*, le jaune d'or par une teinte écrue, — l'orange par un écru plus foncé. Si, au contraire, on préfère donner à cette bande un style *oriental*, on laissera les couleurs telles qu'on les trouve indiquées près du dessin, en les choisissant très-vives.

Deux bordures pour robes d'enfants,

CONFECTIONS, ETC.

On fait ces bordures en laine fine, ou bien en soie, sur un fond gris, ou écru, ou blanc, ou noir.

Nº 1. Les lignes qui se croisent sont faites au point de chaînette, en soie violette; les carreaux formés par ces lignes sont remplis par des arabesques faites au passé, rouges et vertes; des trois coutures en points d'*arêtes*, celle du milieu est noire, l'extérieure rouge, l'intérieure jaune.

Nº 2. Les lignes droites sont brunes, au point de chaînette; les nœuds entre ces lignes sont orange, les croix vert-clair, — leur cercle intérieur vert foncé; les *fers de lance* et la rosette à l'intérieur du cercle sont rouges, au point *russe;* le carré séparant les croix est violet, fait au passé; les petites branches sont jaunes.

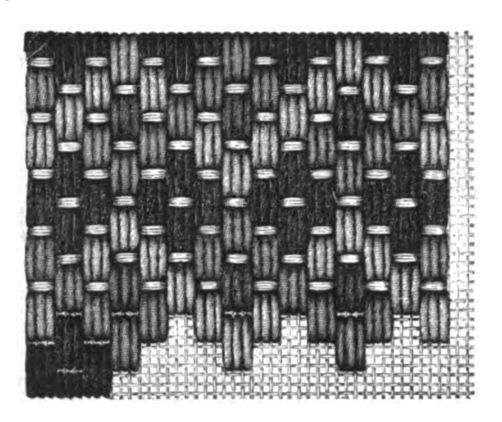


ORNEMENTS DE LINGERIE.

(Voir les cols et manches publiés dans le nº 14.)

Trois rosettes au crochet.

Nº 1. On fait une chaînette de 8 mailles, dont on réunit



Nº 1. DESSIN DE TAPISSERIE.

la dernière à la première; sur ce cercle, on fait 8 brides, et après chaque bride 3 mailles en l'air.

2e *tour.* Sur chaque feston de mailles en l'air, on fait une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, le tout posé *à cheval.*

Nº 2. Une chaînette de 8 mailles, dont on réunit la dernière à la première.

1er *tour.* * Une maille simple sur la plus proche maille du cercle, — un picot, c'est-à-dire 5 mailles en l'air, et dans la première une maille simple. Recommencez sept fois depuis *. — Une maille simple dans la dernière maille du cercle.

2e *tour.* Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche picot; ensuite * 9 mailles en l'air, — une maille simple au milieu du troisième picot. Recommencez trois fois depuis *.

3e *tour.* Comme le premier tour, mais, au lieu d'*une* maille simple, on en fait toujours *deux* entre chaque picot; il y a 20 picots dans ce tour.

4e *tour.* Depuis le milieu du plus proche picot, on fait: * 9 mailles en l'air, — une maille simple dans le 3e picot. Recommencez depuis *.

5e *tour.* Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche feston de mailles en l'air; * 3 picots, — une maille simple dans la maille précédant les trois picots, — une maille simple sur le même feston de mailles en l'air, — 5 mailles en l'air, — 3 picots, — une maille simple dans la première maille du premier de ces trois picots, — 5 mailles en l'air, — une maille simple sur le suivant feston de mailles en l'air du tour précédent. Recommencez depuis *.

Nº 3. On commence par le milieu, en faisant * 8 mailles en l'air, dont on passe les quatre dernières; — dans chacune des deux mailles suivantes, une bride, — dans l'avant-dernière une maille simple. On pose ensuite le fil de telle sorte que l'on travaille à l'endroit de la petite feuille qui vient d'être formée, et l'on recommence sept fois depuis *. A la fin, une maille simple dans la première maille de la première petite feuille, puis des mailles-chaînettes jusqu'à la pointe de la feuille suivante.

2e *tour.* * 3 mailles en l'air; sur la pointe de la feuille suivante de gauche, 2 brides séparées par 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

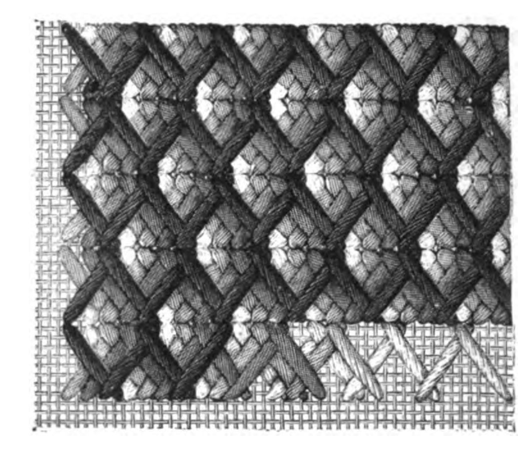
3e *tour.* * Une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — une maille simple sur la plus proche bride, — 2 mailles en l'air, — une maille simple sur la bride suivante. Recommencez depuis *.

Guipure sur filet avec carreaux brodés.

Ce genre de travail, avec lequel on exécutera un col pareil à celui publié dans le nº 14, formerait aussi une superbe garniture de mouchoir.

On exécute le morceau de filet en entier; sa grosseur doit être celle qu'indique notre dessin; on tend le filet sur un morceau de toile cirée, ou mieux encore sur un petit métier, puis on exécute avec du fil fin le *point d'esprit* et le *point de reprise;* celui-ci est employé pour les carrés qui contiennent quatre flèches, réunies par une petite *roue.*

On brodera les carreaux sur un morceau de batiste ou de nansouk, en droit fil, bien entendu; on les découpera, on les appliquera sur le filet, on les y festonnera tout autour avec du fil très-fin. On découpe le filet en dessous des carreaux brodés.



Nº 2. DESSIN DE TAPISSERIE.

La garniture est bordée avec de la *frivolité,* qui peut être remplacée par du feston ou du crochet.

Guipure au crochet avec carreaux brodés.

Nous avons voulu mettre en regard deux variétés du même travail, afin que les personnes plus familières avec le crochet qu'avec la guipure sur filet ne soient pas privées d'un genre nouveau et très-riche, fort à la mode pour orner la lingerie.

Le travail au crochet se compose d'entre-deux longs et courts, pour chacun desquels on fait une chaînette ayant la longueur voulue. Ces entre-deux encadrent et séparent les carreaux brodés. On emploie du fil nº 90 ou 100, et un crochet extrêmement fin, afin de travailler aussi *serré* que possible, condition essentielle, et dont l'observance aura pour résultat un travail aussi beau et plus solide que la plus belle dentelle.

1er *tour.* Dans chaque maille de la chaînette on fait une maille.

2e *tour.* Dans la première maille une maille simple; — * 6 mailles en l'air, dont les 5 dernières forment un picot dirigé en bas; pour ce résultat on ploie la chaînette en bas, de gauche à droite, on laisse glisser la bouclette hors du crochet, on pique celui-ci de dessus en dessous, dans la 2e des 6 mailles en l'air, on saisit la bouclette abandonnée, on la ramène au dessus; 5 mailles en l'air et une maille-chaînette, pour former un picot dirigé en haut, — 9 mailles en l'air, dont les 5 dernières forment un picot dirigé en bas, — un picot dirigé en haut, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 7 mailles du tour précédent, — une maille simple dans la maille succédant à ces 7 mailles. Recommencez depuis *. (Chaque fois que l'on termine un picot, il faut serrer la maille autant que possible.)

3e *tour.* * Une maille simple dans le milieu du premier feston du tour précédent, — 8 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu du feston suivant, — 8 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu du feston suivant, — 11 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

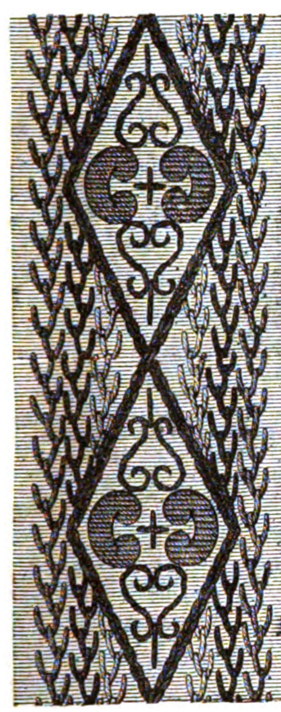
4e *tour.* Sur les deux premiers festons de mailles en l'air du tour

QUART D'UN COUSSIN (APPLICATION).

précédent, 9 petites brides, et après chacune une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille succédant au 2e feston, en piquant le crochet sous la maille entière ; — sur les 5 premières des 11 mailles en l'air, on fait : une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, — on enserre la 6e maille en l'air, avec une maille simple, et, sur les 5 dernières, on fait : une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, — une maille simple sur la plus proche maille simple, — 3 mailles en l'air. Recommencez depuis. Les 3 mailles en l'air comptent comme *première* bride des 9 demi-brides.

5e *tour.* * 10 brides, et après chaque bride une maille en l'air ; la première de ces brides est placée sur la première bride du tour précédent, la dernière sur la deuxième des mailles en l'air, succédant aux 9 brides du tour précédent, — 15 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

6e *tour.* Une bride sur chacune des 9 brides du tour précédent, et après chaque bride une maille en l'air ; — * une maille en l'air, — une maille simple dans la deuxième des 15 mailles en l'air ; sur les 5 mailles suivantes, une maille simple, — 3 brides, — une



BORDURE.

maille simple, puis une maille simple sur la maille simple du 4e tour, entre deux petites feuilles, en enserrant en même temps la plus proche maille en l'air du tour précédent. Dans les six suivantes mailles en l'air on fait : une maille simple, — 3 brides, — une maille simple, — une maille-chaînette ; sur les 8 brides du milieu des 10 brides du tour précédent, on fait 8 brides, et après chaque bride une maille en l'air. Recommencez depuis *.

On termine l'entre-deux d'après les indications du dessin, qui indique aussi à quelles places il faut rattacher les entre-deux disposés en sens inverse, pour entourer les carreaux brodés, puis festonnés sur les entre-deux.

Dentelle. La dentelle entourant ce travail est faite de la façon suivante :

1er *tour.* On forme les feuilles dirigées en biais ; * 7 mailles en l'air, et dans la seconde une grande bride, pour laquelle on reprend le brin quatre fois ; on ne la termine pas, par conséquent on garde 2 bouclettes sur le crochet, — une bride pareille dans la première des 7 mailles en l'air ; on a trois bouclettes sur le crochet, et l'on passe le brin d'abord dans deux, — puis encore dans les 2 dernières bouclettes. La feuille est terminée ; une maille en l'air, qui sert de trait d'union entre deux feuilles. Recommencez depuis *.

2e *tour.* * Sur la maille en l'air séparant deux feuilles, on fait 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — 2 doubles brides (pour chacune desquelles on reprend

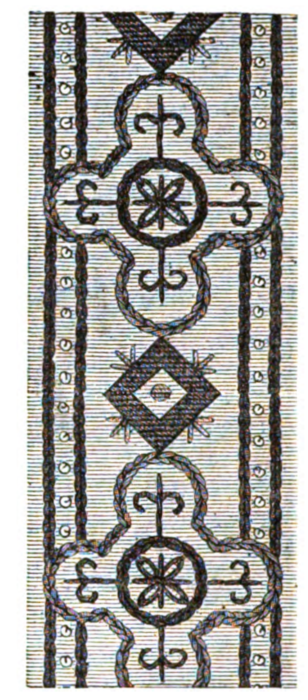
BANDE EN TAPISSERIE. — Explication des signes : ■ Noir. □ Blanc. ▪ Grenat. ◘ Grenat foncé. ⊠ Ponceau. ⊞ Bleu moyen. ⊞ Fauve foncé. ◘ Vert *olive* (pour genre ancien) ou *anglais* (pour genre moderne). ◻ Soie jaune d'or. ⊡ Soie orange.

le brin 5 fois) placées entre deux feuilles, — 4 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

3e *tour.* Dans le premier vide formé par les 3 mailles en l'air, on fait une maille simple, — * 3 mailles en l'air, — une maille simple dans la seconde de ces 3 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des 4 mailles en l'air du tour précédent, — 3 mailles en l'air et une maille simple dans la seconde de ces 3 mailles, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le milieu des plus proches 4 mailles en l'air, — 3 mailles en l'air et dans la 2e une maille simple, — 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *. Les 2 tours suivants sont faits sur l'autre côté de la rangée de feuilles.

4e *tour.* Dans la maille qui forme l'intervalle séparant les 2 mailles simples du 2e tour, on fait 2 doubles brides séparées par un picot, — 7 mailles en l'air, et, dans la 3e de ces 7 mailles, une maille simple, ce qui forme un picot, — 2 mailles en l'air, — dans l'intervalle suivant, 2 mailles simples, séparées par un picot, — 7 mailles en l'air, et avec les 5 dernières on forme un picot, — 2 mailles en l'air. Recommencez depuis *.

5e *tour.* * Dans le premier picot placé entre deux brides, on fait deux petites brides séparées par une maille en l'air, — une maille en l'air, — un picot, —



BORDURE.

une maille en l'air, — un picot, — 2 mailles en l'air, — une maille simple dans le troisième picot du tour précédent, c'est-à-dire que l'on passe un picot, — 2 mailles en l'air, — un picot, — une maille en l'air, — un picot, — une maille en l'air. Recommencez depuis *. La dentelle est terminée ; on la coud en fixant les petits festons formés dans le 3e tour.

Entre-deux en guipure

AU CROCHET.

Fil cœur de lin no 60 ou 70.

On commence par les losanges du milieu, qui remplacent la chaînette.

1er *tour.* 7 mailles en l'air, et avec les 4 dernières on forme un picot, en faisant dans la 4e maille une maille simple ; quand ce tour est de longueur suffisante, on revient sur ce qui vient d'être fait.

2e *tour.* On travaille de telle sorte que les picots du tour précédent soient dirigés en bas ; alternativement une demi-bride, une maille en l'air, une demi-bride, un picot ; sous le picot et sous la maille en l'air, on passe une maille du tour précédent ; le côté supérieur des picots du tour précédent compte pour une maille ; les picots actuels sont en sens inverse des précédents.

3e *tour.* Une maille simple entre le premier et le 2e picot du tour précédent ; — * 2 mailles en l'air, — 2 picots dirigés en bas, séparés par 3 mailles

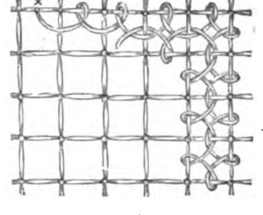
en l'air (pour l'exécution de ces picots, voir dans ce numéro la description de la guipure au crochet avec carreaux brodés), — 2 mailles en l'air. — Une feuille que l'on fait de la façon suivante : entre le 3e et le 4e picot du tour précédent une double bride que l'on ne termine pas, par conséquent on garde 2 bouclettes sur le crochet ; dans le côté inférieur de cette double bride, on fait une grande bride ; il doit rester en tout 2 bouclettes sur le crochet ; — encore une grande bride à la même place, mais, avant de passer le brin dans les deux dernières bouclettes, on prend sur le crochet le fil qui s'étend entre la dernière bouclette et la double bride, et l'on passe le brin en deux fois dans ces 3 bouclettes. La feuille est terminée ; on en fait encore une pareille entre le 4e et le 5e picot, — 2 mailles en l'air, — 2 picots dirigés en bas, séparés par 3 mailles en l'air, — une maille en l'air, — une maille simple entre le 2e et le 3e picot suivant. Recommencez depuis*.

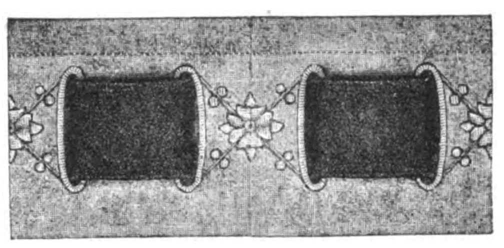
4e *tour*. Alternativement, une demi-bride, une maille en l'air, sous laquelle on passe une bride du tour précédent.

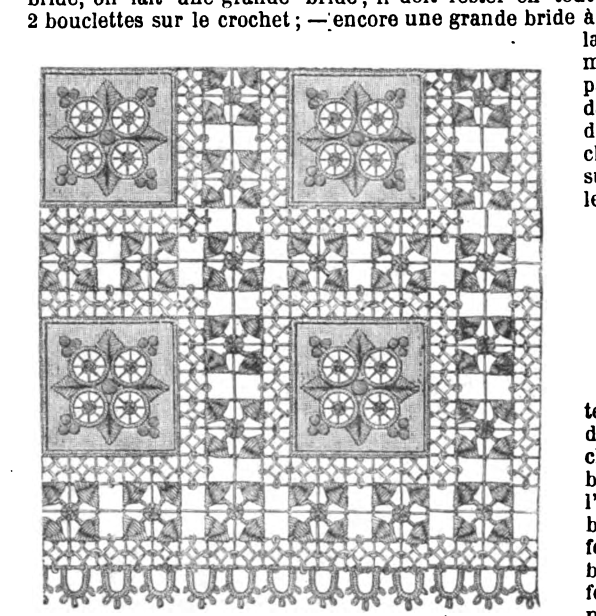
5e *tour*. Sur chaque demi-bride, on fait une demi-bride ; après chaque demi-bride alternativement une maille en l'air, — un picot dirigé en haut.

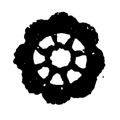
6e *tour*. Une maille simple dans le premier picot ; — * 3 mailles en l'air, — un picot, — 3 mailles en l'air, en passant par-dessus un picot, — une maille simple dans le picot suivant. Recommencez depuis *.

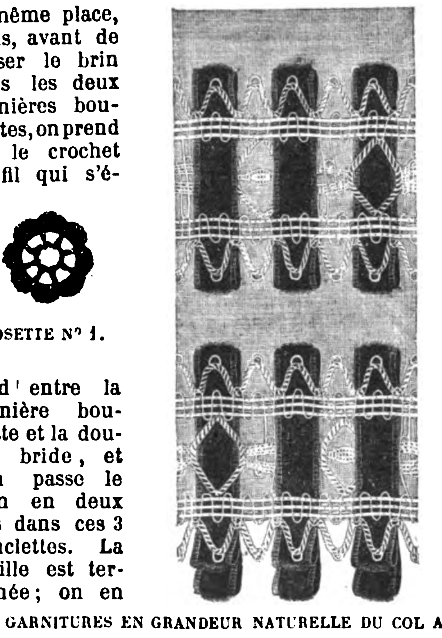
Sur l'autre côté des losanges, on répète tout ce qui vient d'être fait du 3e au 6e tour, mais en dirigeant les feuilles et plaçant les mailles simples comme l'indique le dessin.

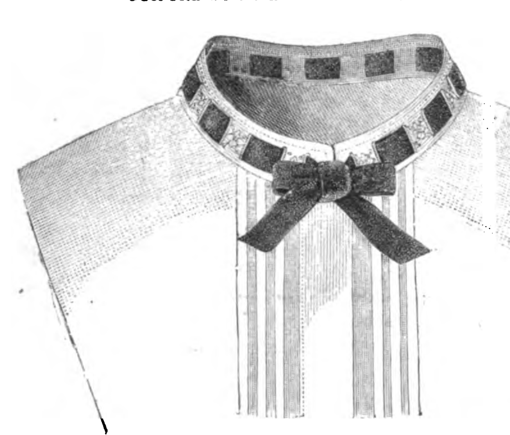

POINT D'ESPRIT.

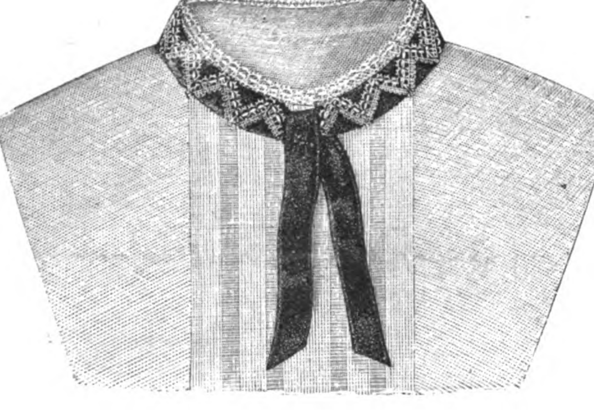

BOUTONNIÈRES ET BRODERIES DU COL AVEC RUBAN DE VELOURS.

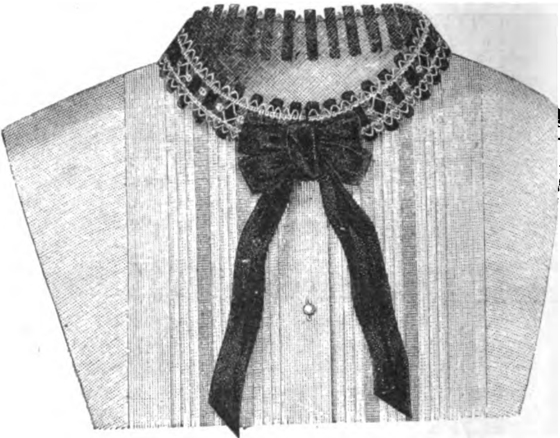

GUIPURE SUR FILET AVEC CARRÉS BRODÉS.


ROSETTE N° 1.

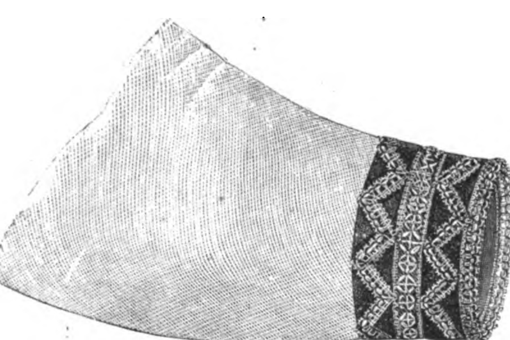

GARNITURES EN GRANDEUR NATURELLE DU COL A BARRETTES.


COL AVEC RUBAN DE VELOURS.


COL DENTELÉ.


COL A BARRETTES.


MANCHE AVEC RUBAN DE VELOURS.

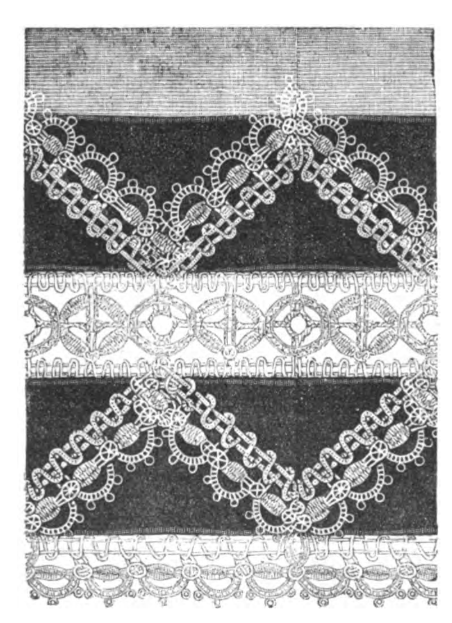

MANCHE DENTELÉE.

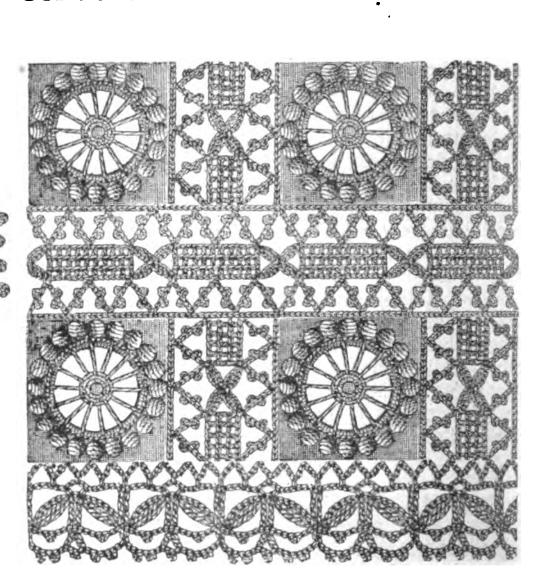

ROSETTE N° 2.

Col et manche

AVEC RUBANS DE VELOURS.

Une bande droite et double, en toile fine, ayant 42 centimètres de longueur, 2 centimètres 1/2 de largeur, forme ce col droit ; on le *pique* en ligne droite à un demi-centimètre de distance du bord, on y fait à intervalles d'un centimètre 1/2 des boutonnières festonnées ayant un centimètre 1/2 de hauteur ; l'intervalle séparant deux boutonnières est brodé au plumetis ; on passe dans les boutonnières un ruban de velours, que l'on noue par devant ; la manche est préparée d'après ces indications.


GARNITURE DE LA MANCHE DENTELÉE (GR. NATUR.).



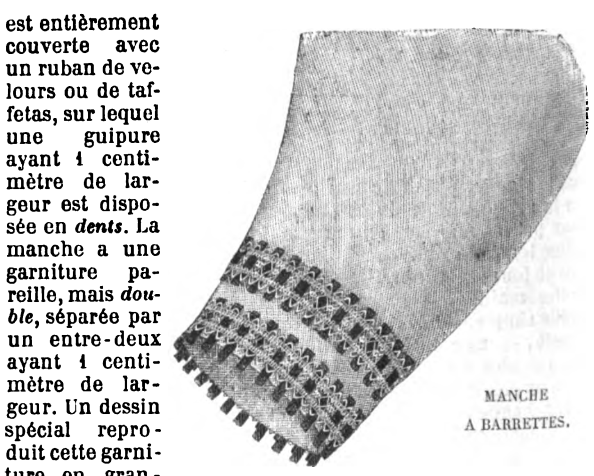
POINT DE REPRISE.

Col dentelé avec manche.

Ce col se compose, comme le précédent, d'une bande droite en nansouk, cette fois, garnie sur son bord supérieur avec une guipure ayant 1 centimètre de largeur ; la bande est entièrement couverte avec un ruban de velours ou de taffetas, sur lequel une guipure ayant 1 centimètre de largeur est disposée en *dents*. La manche a une garniture pareille, mais *double*, séparée par un entre-deux ayant 1 centimètre de largeur. Un dessin spécial reproduit cette garniture en grandeur naturelle.

ROSETTE N° 3.

GUIPURE AU CROCHET AVEC CARREAUX BRODÉS.


MANCHE A BARRETTES.

Col et manche à barrettes.

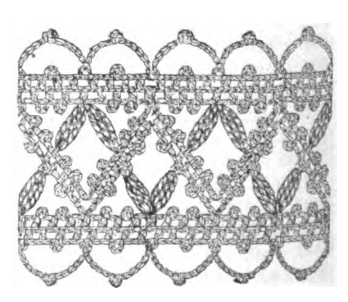
Rien n'est plus simple que la disposition de ce col ; il se compose d'un entre-deux, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, traversé, à distances régulières, par un ruban de velours *zéro*, qui se termine à chaque extrémité par une bouclette ; le nœud de devant est fait avec du velours ayant 2 centimètres de largeur. La manche a deux garnitures pareilles à celle du col

Trois bonnets

DU MATIN.

Modèles de chez Mmes Potier et Labory, rue Villedo, 3.

N° 1. Forme Empire, composé d'entre-deux et de guipure Cluny, d'entre-deux en dentelle ordinaire, traversé par d'étroits rubans en velours noir, d'un bouillonné en mousseline blanche, posé transversalement et représentant le


ENTRE-DEUX AU CROCHET-GUIPURE.

fond. La garniture de devant est faite avec 3 mètres de tulle en bande, rehaussé par une dentelle ayant 1 centimètre de largeur; cette bande a 3 cent. 1/2 de largeur au milieu, et diminue graduellement de façon à n'avoir plus qu'un centimètre 1/2 à chaque extrémité; sa couture est cachée par un entre-deux traversé par un étroit ruban de velours noir. Deux touffes de ruban vert garnissent le milieu du bonnet et le côté de droite; même ruban en brides.



BONNET N° 1.

BONNET N° 2.

BONNET N° 3.

BONNET N° 3, VU PAR DERRIÈRE.

N° 2. Le fond est composé de deux morceaux de mousseline blanche unie; la garniture est en entre-deux et guipure Cluny blanche, en entre-deux brodés, et ruban de velours rouge. Les cinq pattes placées sur le bord inférieur du fond sont en entre-deux brodés, ayant 1 centimètre de largeur, encadrés de guipure Cluny, de même largeur; la patte du milieu a 11 centimètres de longueur; la suivante 9 centimètres 1/2, — la dernière 8 centimètres de longueur (sur chaque côté de la patte du milieu). Sous les entre-deux brodés on pose partout un ruban de velours rouge, qui, pour les pattes, dépasse de 3 à 4 centimètres. Les brides, en ruban de velours, ont 56 centimètres de longueur, et sont en partie recouvertes avec deux guipures cousues pied contre pied, pour former des barbes. Une touffe de rubans étroits, en velours rouge, est placée sur le fond. Des bouclettes de ruban, de même largeur, sont placées dans les plis de la dentelle qui forme la garniture de devant.

N° 3. Ce bonnet peut aussi être porté par des dames âgées, ainsi que l'on pourra s'en convaincre en examinant le dessin qui le représente par derrière.

Le fond se compose de bouillonnés en mousseline et d'entre-deux brodés. Le bavolet, en mousseline, est traversé par deux entre-deux posés en biais, bordé avec une guipure ayant 4 centimètres de largeur, et surmonté par une guipure sous laquelle on pose un ruban de couleur vive (violet sur notre modèle); brides en partie recouvertes d'un entre-deux brodé, nœuds de ruban; — devant, trois ruches de ruban formant un diadème, voilé par une guipure ayant 4 centimètres de largeur.

Dessin pour portefeuille ou buvard.

MATÉRIAUX : Moire blanche; 16 glands en métal; fil d'or; soie de cordonnet (plusieurs nuances vertes et gris-jaunâtre).

DESSIN POUR PORTEFEUILLE OU BUVARD.

Ce dessin, que l'on exécute au passé, représente des branches de myrte et de fleurs d'oranger; au milieu se trouve le chiffre de la destinataire, brodé en or.

Les feuilles sont brodées avec de la soie verte de cordonnet, ou de la chenille; les fleurs sont faites également au passé, avec de la soie blanche nuancée en gris jaunâtre; les tiges, nervures et pistils sont brodés au point de cordonnet, avec du fil d'or gros et fin.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en poult-de-soie noir. La garniture se compose de deux biais de taffetas blanc recouverts de guipure Cluny noire, et surmontés de deux lisérés, le premier bleu, le second blanc; ces lisérés se répètent sur toutes les coutures réunissant les lés. Corsage décolleté carrément avec deux longues basques par derrière, garnies comme la robe; même garniture (biais de taffetas blanc couvert de guipure noire) sur le bord supérieur du corsage, qui est boutonné par devant. Manches plissées sur leur bord supérieur avec trois pattes lisérées en bleu et blanc; guipure blanche montante en mousseline à l'intérieur du corsage; châle de cachemire noir brodé avec hautes guipures noires. Chapeau de crêpe bleu avec étoiles en perles blanches.

Robe de dessous en moire antique blanche. Tunique-péplum en taffetas vert-lumière, brodée en cordonnet d'or; à chaque pointe du péplum un gland d'or. Corselet-ceinture pareil à la tunique, à pointes brodées et terminées par un gland d'or. Corsage drapé en mousseline blanche, avec épaulettes vertes à pointes ornées de glands. Coiffure de pampre mélangé de grains d'or, avec cordes d'or tombant par devant sur la poitrine. Collier en émeraudes; boucles d'oreilles assorties au collier. Gants blancs à trois boutons; bracelets genre *Campana.*

MODES.

On est vraiment injuste pour la Mode; loin d'être aussi versatile qu'on se plaît à le dire, elle s'obstine à conserver les mêmes préférences pendant plusieurs années consécutives. L'origine de la crinoline commence à se perdre dans la nuit des temps, et, malgré les pronostics dus à la malveillance la plus acharnée, son règne dure toujours. Il y a bien longtemps aussi que l'on porte les jupons de couleur, les robes relevées sur les jupons, les pardessus pareils aux robes, les corsages blancs, les ceintures larges..... Eh bien! toutes ces modes de l'an passé, qui les avait reçues en héritage des années précédentes, sont encore les modes de la saison actuelle.

Les chapeaux seuls se montrent un peu inconstants. La forme dite *Lamballe,* c'est-à-dire arrondie sur les joues, aura sans doute beaucoup de succès cet été. On ne voit pas encore de chapeaux de paille (on ne les exhibe à Paris que dans la seconde moitié du mois d'avril au plus tôt); mais la majorité des chapeaux que l'on verra aura cette forme, jolie du reste, et plus rationnelle que les coiffures auxquelles on donne depuis quelque temps le nom de chapeau.

On juge trop vite une époque ou une mode sur quelques types isolés et peu nombreux, ainsi que l'on s'en aperçoit quand on essaye de les compter. Quelque cervelle à l'envers imagine-t-elle un couvre-chef extravagant?.... Vite, on crie haro!... sur la mode, qui décline cependant toute responsabilité, et montre vainement l'immense majorité des femmes demeurées fidèles au culte du bon goût, inséparable du bon sens. Quelques femmes essayent-elles de faire concurrence aux *écuyères* des divers cirques en se montrant court-vêtues, de façon à laisser voir leurs bottes? on ne manque pas d'anathématiser toutes les femmes et de leur adresser un blâme qui, en bonne conscience, devrait être réservé seulement à ce petit nombre dont je parlais tantôt. Ce blâme est d'ailleurs tout à fait inutile, il frappe à tort quand il veut envelopper toutes les femmes dans la même réprobation; il frappe vainement quand il tombe sur certaines personnes tout à fait indifférentes aux questions de convenance et de dignité, et qui, grâce au blanc, au rouge, aux crayons bleus et noirs, *ont su se faire un front qui ne rougit jamais.*

Ainsi que je l'ai déjà dit, on ne voit guère de volants sur les robes actuelles. Indiquons seulement une disposition qui sera adoptée, même pour les robes neuves, et pourra par conséquent être utilisée quand il s'agira de moderniser une robe ancienne. Il est impossible maintenant, à moins de se résigner à porter une toilette tout à fait surannée, d'exhiber les robes de barége ou de tout autre tissu avec leurs volants posés en ligne droite sur leur bord inférieur.

On fait un petit volant tuyauté, ayant à peine 4 centimètres de largeur; on prend le milieu de la robe par devant, on pose le volant de telle sorte qu'il occupe sur chaque un espace de 70 centimètres, 1 mètre 40 centimètres en tout; ce volant doit suivre le bord inférieur et se terminer sur la même ligne.

A 10 centimètres de distance, au milieu par devant, on pose un volant ayant de 10 à 15 centimètres; il s'incline sur les côtés assez rapidement, de façon à cacher la fin du petit volant, et à reprendre son rôle qui consistait, ainsi que je viens de le dire, à se terminer sur la même ligne que le bord de la robe; ce grand volant tourne tout autour et garnit seul la robe par derrière, figurant ainsi une sorte de tunique.

On peut copier cette disposition pour tous les tissus légers: j'ajouterai que les poils de chèvre, les linos, etc., enfin toutes les étoffes un peu fermes, ne comportent aucuns volants; le *style* de leurs garnitures se renferme dans les bandes de taffetas couvertes ou non couvertes de guipure blanche ou noire, dans les *pattes,* dans les très-hautes bordures grecques exécutées également avec des bandes de taffetas.

Les bandelettes ornées de fleurs, de camées, etc., vont revivre sur les organdis imprimés qui reproduiront les dessins des diverses bandelettes adoptées pour les coiffures.

E. R.

LA CONTRADICTION.

Si nous envisageons les conséquences de certains défauts et de certains vices au point de vue purement mondain, nous pouvons affirmer, sans courir le risque d'être taxés d'exagération, qu'il est des défauts plus préjudiciables que des vices pour ceux qui en sont atteints.

Ces défauts sont ceux qui froissent l'amour-propre de nos semblables, ou leurs sentiments d'équité, ou l'indépendance de leur pensée.

La contradiction est, parmi les imperfections de notre nature, la plus désagréable et la plus inutile pour autrui, la plus funeste pour nous.

Par elle, la sympathie se trouve d'abord ébranlée, puis détruite, l'amitié éloignée, la bienveillance paralysée, et le contradicteur systématique demeure isolé en face d'adversaires innombrables et acharnés.

C'est que la contradiction émane de dispositions éminemment blessantes; nul ne sera un contradicteur invétéré, sans avoir à la fois une très-haute opinion de son propre jugement et un mépris systématique pour son prochain, sans éprouver une jouissance secrète à heurter ses interlocuteurs, sans être, en un mot, dépourvu de bienveillance et de générosité; de plus, la contradiction à l'état permanent exclut toute conviction, et même toute notion de morale, car le contradicteur soutiendra indifféremment le pour et le contre, le bien comme le mal dans le domaine de la morale, le sublime, la vulgarité ou la médiocrité dans les questions d'art.

Par les animosités qu'elle soulève autour d'elle, par le ressentiment qu'elle produit et entretient, on voit aisément ce que la contradiction fait perdre à ceux qui sont atteints de ce défaut; il est plus difficile de discerner les agréments qu'elle procure; le plaisir de causer un froissement désagréable est-il suffisant pour certaines natures? Il faut bien le croire, puisque la race des contradicteurs est assez nombreuse.

Quel que soit l'esprit mis au service de cette mauvaise habitude, il ne saurait la rendre moins haïssable, et s'en trouve lui-même amoindri et discrédité. Chacun de nous vit entouré de juges; les uns sont hostiles, d'autres sont seulement sévères..... quelques-uns à peine se montrent bienveillants; ces juges..... je veux dire les personnes qui composent le cercle de nos relations sociales..... apprécient le contradicteur chacun suivant le caractère particulier de son humeur..... Mais il faut bien le dire: l'appréciation la plus bienveillante sera représentée par une sorte de pitié pour l'esprit dépourvu de convictions, également incapable d'aimer, d'admirer ce qui est bien, ce qui est beau, de flétrir ce qui est un outrage au droit. Pour le contradicteur, en effet, chacun des sentiments, chacune des idées qu'il soutient tour à tour, ne sont autre chose que des armes employées à attaquer, à combattre tous ceux qu'il rencontre; il n'a point de sympathies..... il n'a pas même d'antipathies..... il n'a qu'un désir, qu'un but: contredire toujours tous ceux qu'il entend; aussi ne peut-il se soutenir qu'à force de paradoxes, qui le font arriver rapidement à la déconsidération. Le paradoxe est à sa place dans la conversation, tant qu'il se borne à alimenter une plaisanterie de bon goût; mais il fatigue ceux qui l'entendent, il amoindrit celui qui s'en sert, quand on le retrouve dans les questions sérieuses, quand on l'introduit dans le domaine de la conscience; là, en effet, il ne saurait y avoir d'équivoque; il est des sentiments, des actes, que l'on peut expliquer, atténuer même, en analysant les passions humaines..... Mais l'on ne saurait entreprendre de les absoudre, ou, pis encore, de les justifier sans être soi-même dépourvu de tout sens moral, sans avouer implicitement que l'on ne reconnaît qu'une puissance: la passion..... qu'une loi: l'intérêt personnel.

Il ne faut pas croire que la contradiction soit, en dépit de la grammaire, un défaut purement masculin. Hélas! non! L'expérience nous démontre que la grammaire est d'accord avec la réalité; il y a, en effet, un grand nombre de femmes qui exercent la contradiction avec délices, avec emportement, et la vérité m'oblige à avouer qu'en elles ce défaut revêt même un caractère particulièrement irritant. Un homme contredira ce qu'on dira..... Une femme saura contredire même ce que l'on taira. Si, par inclination pour la paix, ou par déférence pour son interlocutrice, on prend la résolution invariable de taire ses opinions, de renfermer en soi-même l'expression de ses idées, de ses sentiments, on ne sera pas pour cela à l'abri de la contradiction féminine; la pénétration de votre interlocutrice a bien vite discerné les côtés vulnérables; elle a deviné vos préférences comme vos antipathies; elle dirigera vers ces points tant de coups d'épingles, tant d'attaques injustes, tant d'assertions contraires à la vérité, qu'elle saura bien vous obliger à descendre sur le terrain que vous évitez; une fois là, vous savez ce qui vous attend; vous serez vaincu dans la lutte, d'autant plus complétement que vous aurez plus raison; dans la contradiction, en effet, ce n'est pas l'équité, mais bien l'emportement qui triomphe. Certaines affirmations échappent à la discussion, par cela même qu'on les trouve plus insensées, et, dans ce cas, il ne reste plus qu'à plier bagage et à se retrancher dans le silence..... Heureux encore, si vous possédez assez de sang-froid pour résister à toutes les provocations qui essayeront de vous arracher à cet asile!

Faut-il donc se courber docilement devant toutes les opinions, si opposées qu'elles soient? Faut-il, par crainte d'être taxé de contradiction, abdiquer toute indépendance de pensée, tout sentiment particulier, toute opinion personnelle, sur toutes les questions qui peuvent être débattues? Faut-il se condamner à la servilité, et approuver..... tout au moins par le silence, qui est, dit-on, un signe de consentement..... les idées qui semblent révoltantes, les actes qui sembleront blâmables?

Non certes, cette conduite aurait pour résultat de mettre la domination entre les mains des contradicteurs; de ce que l'on ne partagera pas toutes les opinions que l'on entendra émettre, il n'en saurait résulter que l'on soit un contradicteur de profession, car celui-ci a pour règle invariable de contredire tout ce que l'on dit devant lui, et par conséquent de se démentir lui-même d'une heure à l'autre. Il est d'ailleurs une forme sous laquelle la divergence d'idées et de goûts peut se produire, sans jamais être blessante; le contradicteur s'exprimera toujours comme un oracle infaillible; il ne vous dira pas qu'une œuvre littéraire ou artistique lui semble bonne ou mauvaise; il prononcera catégoriquement que cette œuvre *est* bonne ou mauvaise. En observant une ligne de conduite opposée, en vous souvenant toujours qu'il faut donner votre avis, non comme *bon,* mais comme *vôtre,* vous éviterez de blesser ceux qui ne partagent pas votre sentiment, et vous reconnaîtrez implicitement le droit des autres, — égal en tout au vôtre, — de prononcer un jugement sous leur propre responsabilité. Vous conciliez votre propre indépendance avec le respect dû à l'indépendance d'autrui, et votre opposition ne dégénère pas en contradiction tyrannique; car on ne saurait méconnaître que le despotisme, s'exerçant dans le domaine de l'esprit, ne soit la véritable source de la contradiction passée à l'état chronique. Le contradicteur, —homme ou femme, — éprouve le besoin irrésistible de courber ceux qui l'entourent sous l'empire du caprice qui le domine, et de substituer son avis à leur avis, afin de démontrer aux autres comme à lui-même que le monde n'est peuplé que d'imbéciles..... à la réserve de sa propre personne, et de quelques autres qu'il lui plaît d'élever sur un pavois éphémère; mais il dispense son approbation seulement aux talents contestés, en se réservant de la leur retirer à la première occasion; il se dédommage de cet effort en niant les gloires incontestables.

La contradiction est une mauvaise habitude de l'esprit, qui peut cependant s'allier à la bonté du cœur, et même à des actes généreux; malheureusement elle a pour résultat de rendre la reconnaissance difficile, et en certains cas impossible. J'ai étudié un caractère que l'on ne pouvait s'empêcher d'aimer et de détester à la fois. On l'aimait..... c'était une femme..... pour le bien qu'on lui voyait faire; elle avait une bonté active et ingénieuse, qui embrassait à la fois l'ensemble et les détails; dure à elle-même, généreuse pour autrui, elle s'imposait des privations qui eussent semblé sensibles à tout le monde, et ne reculait pas devant un chiffre, même considérable, toute relation gardée, quand il s'agissait de rendre un service capital. Elle possédait, on le voit, des qualités nobles autant que rares..... Aussi l'eût-on adorée, si seulement elle avait été muette; mais la parole lui avait été donnée pour molester, blesser, attaquer tous ceux qui n'auraient pas mieux demandé que de lui conserver un attachement sincère. C'était la contradiction incarnée; quel que fût l'avis que l'on émettait devant elle, quelle que fût la forme conciliante sous laquelle il se présentait, on était bien certain de l'entendre combattre dans les termes les plus absolus, les plus despotiques, les plus irritants; les démentis suivaient de près la contradiction, dont ils sont, du reste, les auxiliaires inévitables, et venaient augmenter la dose de ressentiment qui s'accumulait chez ses interlocuteurs: elle avait un certain air plein de complaisance pour son infaillibilité, de commisération et d'ironie pour le jugement d'autrui, qui jetait infailliblement *autrui* dans un emportement dont elle profitait pour accuser tous ceux qui l'entouraient des défauts qu'ils constataient en elle. Ces pauvres gens! comme ils aimaient à contredire!.... comme ils étaient passionnés! La conversation était vraiment impossible avec eux, car ils la faisaient toujours dégénérer en discussion. Et elle était sincère; comme tous les contradicteurs, elle partait de ce principe absolu, invariable: elle avait raison, quoi qu'elle pût dire; donc, ceux qui ne partageaient pas ses opinions, qui ne reconnaissaient pas immédiatement le tort d'avoir une pensée opposée à la

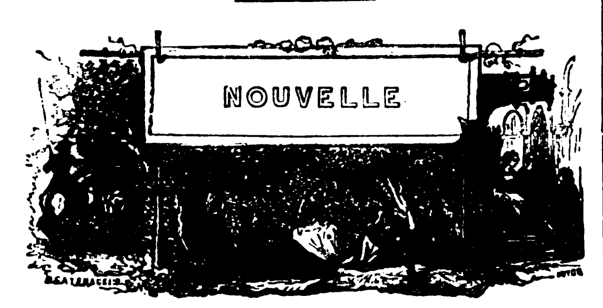



Leroy, Imp. Paris

sienne, étaient des gens ineptes, ou des individus affligés de l'esprit de contradiction.

Il est certain que chacun professe implicitement cette opinion; chacun pense avoir raison dans ses préférences et ses antipathies; jusque-là on use d'un droit... On en abuse seulement quand on prétend substituer son sentiment à celui des autres. Mais les autres se trompent!.... Soit, laissez-les faire, laissez-les user du droit de se tromper. Énoncez, si vous voulez, les motifs sur lesquels vos convictions s'appuient, mais n'entreprenez jamais de les imposer à autrui. On brûlait autrefois ceux qui ne pensaient pas comme les individus appartenant au parti le plus fort; n'oubliez pas que les contradicteurs qui veulent actuellement anéantir chez leurs pareils l'indépendance de la pensée peuvent être considérés comme les descendants des partisans des bûchers; ils n'ont plus, il est vrai, cet argument irrésistible à leur disposition, mais ils y suppléent autant qu'ils peuvent par un langage agressif et par des personnalités blessantes. Quelque mitigé qu'il soit par la civilisation, le sentiment qui les guide n'en est pas moins oppressif; il devient tout à fait insupportable dans les rapports sociaux. Mais, pour le combattre avec efficacité dans ses résultats, il faut remonter à sa source, il faut savoir reconnaître quelques vérités, il faut se résoudre à convenir vis-à-vis de soi-même qu'on est à la fois injuste et ridicule en s'attribuant l'infaillibilité, et que, dût-on la posséder, on n'a pas le droit d'attenter à l'indépendance de la pensée chez les autres.

EMMELINE RAYMOND.



ARMELLE.

Suite et fin.

XVII.

Une fois hors de cet étrange appartement, Armelle chercha à se rappeler où se trouvait sa chambre, et elle y parvint. Elle monta au second étage, et entra dans l'appartement qu'elle connaissait. Il y avait du feu et de la lumière, elle se jeta dans un fauteuil. Son cœur battait avec violence, une sueur froide mouillait ses tempes. Ses yeux ne l'avaient-ils pas trompée? avait-elle bien entendu? Cette heure d'attente fut pour elle une heure de mortelle angoisse. « Tu sauras tout, » avait dit son père. Qu'allait-elle apprendre? Enfin, elle l'entendit venir. Elle essuya ses yeux et essaya de composer sa physionomie. Il entra.

« Il fait froid, » dit-il en frissonnant; « tu grelottes, ranime le feu. »

Armelle obéit. M. de Boisfort s'assit au coin de la cheminée, et, le front appuyé sur le marbre, il attendit quelque temps. Son corps semblait brisé, ses cheveux gris étaient en désordre; Armelle le trouva vieilli de dix ans.

« M'écoutes-tu? » demanda-t-il tout à coup.

Un *oui* bien faible lui répondit.

Sans quitter sa pose accablée, il reprit lentement et comme se parlant à lui-même:

« Mon secret allait être enseveli dans une tombe. Encore quelques heures, et tout était fini. La chaîne qui faisait de ma vie une souffrance et aussi une honte était brisée. Pourquoi as-tu manqué de patience? J'aurais voulu ne pas te faire cette confession. »

Armelle fit un mouvement.

« A quoi bon me prier de me taire? » reprit-il. « C'est impossible maintenant; je te dois la vérité. »

Il passa la main sur son front.

« Je ne t'ai jamais parlé de ma jeunesse, » continua-t-il, « et cependant elle a été heureuse. A vingt-cinq ans je jouissais d'une fortune indépendante, et j'allais épouser une femme que j'aimais. Nos promesses avaient été échangées; mais ma fiancée venait de perdre son père, et les convenances firent retarder notre mariage. A quoi tiennent souvent les destinées d'un homme! Ce délai me perdit. Je partis seul pour l'Allemagne. J'allais recueillir l'héritage insignifiant d'un vieux parent. Ce fut là que se noua le drame qui a décidé du malheur de ma vie. Un jour, je me laissai entraîner à la maison de jeu. J'avais la passion du jeu; mais dans notre petite ville rien ne l'avait excitée. Ici tout l'excita, et la fièvre me saisit. Elle dura un jour et deux nuits. Au bout de ce temps, après mille alternatives de gain et de perte, j'avais non-seulement engagé ma fortune tout entière, mais de plus je devais cent mille francs, et cette dette s'appelait une dette d'honneur. Je ne puis dire ce que je souffris; on ne décrit pas de pareilles tortures; elles sont toujours au-dessus de l'analyse.

« Mon avenir était brisé, mon mariage était impossible, et la pauvreté était là, hideuse, implacable. J'aurais pu travailler pour vivre; mais cette dette écrasante frappait d'impuissance mon travail lui-même. J'avais connu pendant ces jours néfastes le duc de Broussaye-Châteauroux; il avait été témoin de mes folies, il le fut de ma détresse, et il me fit une étrange proposition. Il me proposa d'épouser sa fille. Ma position était désespérée, j'étais à moitié fou de douleur; je ne compris pas bien ce à quoi j'allais m'engager; je promis ce qu'il voulut, et j'acceptai. Je vis M[lle] de Broussaye-Châteauroux, c'est-à-dire une femme visiblement inintelligente et d'une laideur monstrueuse. Je la regardai à peine. Que m'importait? Le mariage se fit, ce beau mariage qui devait avoir un tel retentissement dans mon pays. Je fus délivré de ma dette, je me trouvai trois fois plus riche que je ne l'avais jamais été, mais lié à jamais à une femme que je ne pouvais aimer, et dont l'intelligence à moitié éveillée s'obscurcissait de jour en jour. Ah! quand l'agitation causée par les émotions fiévreuses du jeu, par la ruine, par mon désespoir, tomba, quelle souffrance et quelle honte j'éprouvai! Je m'étais vendu: et, revenu à la raison, je ne compris que trop l'étendue de ma faute. Je n'accusai pas M. de Broussaye-Châteauroux. Faible d'intelligence lui-même, il se faisait illusion sur la situation réelle de sa fille, et il avait saisi une occasion d'arracher sa fortune à des parents peu aimés qu'il soupçonnait de convoiter l'héritage de la pauvre créature qui était devenue ma femme.

« Ma femme! Et j'avais fait le serment de ne jamais m'en séparer, de lui continuer les soins dont l'entourait son père. Dans le monde, on ne connaissait pas toute la vérité. Sa mère l'avait isolée dans son enfance; elle ne paraissait que rarement, de loin, sous son égide. On la savait laide et peu spirituelle; c'était un assez misérable rejeton d'une grande famille; mais on n'en attendait pas moins le moment où elle serait produite dans le monde, pour apprécier quel genre de sacrifice on ferait en l'épousant. Mais son état moral empirait et la séquestration ne cessait pas. En me proposant d'épouser sa fille, le vieux duc avait voulu lui assurer un protecteur, et d'ailleurs il se nourrissait d'espérances chimériques. « C'est une enfant très-retardée, » me disait-il, « d'un caractère apathique et un peu singulier; elle se refera, vous verrez qu'elle se refera. »

« Il mourut dans cet espoir que je ne pouvais partager, et j'héritai de sa fortune. La famille, mieux instruite que le monde de l'état moral de ma femme, m'accusa tout bas de captation et me témoigna le mépris le plus accablant. Je le méritais, et pourtant, ma fille, je n'étais pas un cœur vil, mes regrets en sont une preuve. Tant d'autres auraient fait taire leur délicatesse et joui en égoïstes de la fortune ainsi acquise. Cette fortune me causait à moi une honte secrète, et bientôt à ma honte s'ajoutèrent de cuisants remords. Tu naquis. Je vécus pendant quatre ans dans une angoisse indéfinissable. Que serais-tu? Porterais-tu quelque chose du poids des infirmités maternelles? Ne pouvoir répondre à ces questions était un martyre. Mais non, tu grandis, tu étais forte, intelligente et belle. Le bonheur que j'en ressentis fut bientôt troublé par de nouvelles craintes. Ta mère, après ta naissance, devint ce qu'elle a été. La faible lueur d'intelligence qu'elle possédait lors de notre mariage s'éteignit tout à coup; elle devint parfaitement idiote, et cet idiotisme était mêlé d'éclairs de démence. Je pensai à l'impression que produirait sur toi, plus tard, la vue de cette mère; je me demandai quelle opinion tu aurais de ton père. Il est bien dur d'être méprisé par son propre enfant. Et puis la plus simple prudence n'exigeait-elle pas que vous vécussiez étrangères l'une à l'autre? Il faut avoir une raison formée pour approcher sans danger un être privé de raison. Plusieurs fois déjà j'avais dû changer ses gardiennes. Chez quelques-unes l'intelligence éprouvait, au contact journalier de cette démence, des vacillations dangereuses. Quelle énigme poser à ton enfance! quel spectacle! quel deuil pour ta jeunesse! D'un autre côté, mon serment me liait, je ne pouvais me séparer de ma femme. Pareil au forçat, j'avais ce boulet rivé à mon pied. Alors je formai un projet, singulier peut-être, mais bien rationnel, les raisons que je t'ai dites étant prises en considération. Je résolus de demeurer son gardien, mais son gardien secret, et de la faire passer pour morte. Le cœur et l'intelligence étaient morts chez elle; cette supercherie n'avait rien de répréhensible au point de vue de la conscience. Je partis avec elle pour le Tyrol. Là, à la suite d'un accès cataleptique qui suivait fréquemment ses crises, j'obtins les témoignages et les déclarations nécessaires, et tout se passa le plus naturellement du monde. Pendant qu'un mausolée fastueux s'élevait dans l'humble cimetière tyrolien, je la ramenais en Bretagne avec sa gardienne. Je devais vivre seul dans mon triste état de geôlier, vivre séparé de toi; mais au moins je voulais vivre dans mon pays, respirer cet air qui est une sorte de baume pour la poitrine. Ce château, que j'avais acheté, me convenait parfaitement. Son isolement éloignait les indiscrets et même les simples curieux; sa situation sur cette grève désolée, sauvage, qui convenait à ma misanthropie, devait être plus tard un prétexte pour t'en exiler sans éveiller tes soupçons. Tout a marché suivant mes désirs. Ton enfance et ton adolescence ont été heureuses, rien ne les a assombries; mais la jeunesse est venue. Depuis quelque temps mes bizarreries d'humeur, mes alternatives de calme et de trouble, mon goût pour cette solitude dont tu étais exclue, t'étonnaient davantage. Ta soumission devenait moins passive, tu gardais le silence; mais que de questions j'ai lues dans ton regard! Rappelle-toi ton arrivée de Paris, mon trouble, ma sévérité, tes tristesses quand je te quittais sans motif, quand mes absences se prolongeaient sans que tu susses pourquoi. Je ne faisais que suivre la nécessité du moment. J'avais conservé sur ta mère une influence à laquelle elle ne s'est jamais soustraite. Dans l'état ordinaire, un enfant aurait pu la soigner; elle demeurait accroupie des semaines entières, des mois dans le même coin; mais, quand le délire venait, ma présence était indispensable. Seul je réussissais à la calmer. Il fallait qu'elle sentît la puissance de mon regard, qu'elle me vît devant elle courroucé, menaçant. Alors elle redevenait docile et très-soumise à la femme dévouée qui avait accepté de ne jamais la quitter. Hier, je n'étais pas là, la folie furieuse s'est emparée d'elle; elle s'est échappée de ses mains, et elle s'est tuée en tombant d'une fenêtre sur les rochers. Quand je suis arrivé, elle était morte. »

Il se tut, et, relevant tout à coup la tête, il tourna vers Armelle son visage revêtu comme toujours de son masque d'impassibilité, mais sur lequel roulaient de grosses larmes.

« Me pardonnes-tu, ma fille? » demanda-t-il.

Armelle se leva et entoura son cou de ses deux bras.

« Vous pardonner? » dit-elle en pleurant. « Oh! mon père! comment vous remercierai-je de m'avoir épargné de tant souffrir?

— N'étais-tu pas innocente? » reprit-il; « si j'ai tant souffert moi-même, c'est ma faute. J'ai réparé une folie par une lâcheté; mais mon expiation a été longue et dure. Mieux eût valu vivre misérable que vivre comme j'ai vécu; car je n'étais pas un être dégradé, je n'avais pas l'âme sordide ou basse, je n'avais pas fait un odieux calcul, j'avais saisi comme un fou la planche de salut qui m'était tendue: voilà tout. Mon serment était une imprudence de plus; mais il expiait ma faute, je l'ai rigoureusement tenu. J'ai bu le calice jusqu'à la lie.

— Mon père, que je vous aime! Ah! c'est à moi à vous faire oublier ce passé cruel; ma vie est à vous, désormais elle ne sera qu'à vous. »

M. de Boisfort arrêta sur le visage penché d'Armelle un regard plein d'une tendresse profonde.

« Non, non, » dit-il, « plus de sacrifices. N'es-tu pas désormais mon seul bonheur en ce monde? Ah! dans ma misère, que de fois ton souvenir m'a consolé; que de fois mes murmures se sont éteints d'eux-mêmes sur mes lèvres en pensant à l'enfant que Dieu m'avait donné! »

Il l'embrassa tendrement et se leva.

« Je retourne à mon poste funèbre, » dit-il.

Armelle s'était aussi levée.

« Mon père, » dit-elle d'une voix soumise, « je n'aurai plus d'autre volonté que la vôtre. Me permettez-vous d'aller dire une prière devant ce lit de mort qui m'est apparu comme dans une effrayante vision?

— Pourquoi me demandes-tu cela? » répondit M. de Boisfort en soupirant. « J'aurais voulu t'épargner cette vue. Mais je ne puis m'opposer à ton désir; morte, d'ailleurs, elle t'effrayera moins qu'elle ne t'eût effrayée vivante. Viens. »

Ils descendirent et se dirigèrent vers les appartements du pavillon qui avaient été ceux de M[me] de Boisfort. Ce fut un moment solennel pour la jeune fille que celui où elle entra dans cette chambre spacieuse, éclairée par des cierges. Ses yeux obscurcis par des larmes involontaires se fixèrent sur le visage de cette morte, qui était sa mère. Quel visage c'était! Les traits avaient à peine quelque chose d'humain, et les dernières convulsions de l'agonie en avaient encore augmenté l'étonnante laideur. Elle était effroyable morte, que devait-elle donc être vivante? car Dieu a réservé à sa créature privilégiée une majesté suprême, la majesté dans la mort! Armelle s'approcha, frémissante, mais courageuse, de cette couche funèbre; elle baisa pieusement la joue livide et creuse du cadavre, et puis, toute tremblante, mystérieusement ébranlée, elle se prosterna au pied de ce lit, devant le crucifix qui s'y dressait et y demeura en prière. Elle ne priait pas pour cette pauvre âme irresponsable, chez laquelle l'intelligence n'avait été qu'une lueur vacillante bientôt éteinte; mais elle priait pour son père dont elle comprenait les intimes et navrantes douleurs.

Un peu avant minuit M. de Boisfort revint la chercher. On allait procéder aux derniers préparatifs; il fallait que ce cercueil disparût avant le jour.

Dans la bibliothèque ils s'arrêtèrent pour se dire adieu.

« Ne vous reposerez-vous pas un peu, mon père? » demanda Armelle.

« Non, je dois partir dans une heure; et d'ailleurs je ne pourrais dormir. Remonte dans ton appartement, et couche-toi. A ton réveil tu trouveras ta tante ici.

— Et vous, quand vous reverrai-je?

— Dans quelques jours, peut-être quelques semaines. Je ne puis être trop prudent, et mon absence empêchera toute réflexion, en supposant que nous fassions des rencontres. Je ne veux pas ameuter contre nous la curiosité, qui a souvent pour sœur la malveillance.

— Vous ne courez aucun danger?

— Non. Si je me mets en contradiction avec les lois, je ne fais tort à personne en cela, je ne fais que sauvegarder ma tranquillité qui, jusqu'ici, n'a pas été troublée. Je t'ai dit mes motifs, je n'ai pas à en rougir; ce n'est qu'une question de formalités que je ne puis remplir, voilà tout. As-tu encore quelque chose à me demander?

— Oui; ce n'est peut-être pas le moment; mais le temps presse.

— Parle.

— Vos désirs seront des ordres pour moi; mais je vous en prie, mon père, ne désirez pas me voir épouser M. de Broussaye-Châteauroux.

— C'est un refus que tu me dictes?

— Je voudrais vous le dicter. »

M. de Boisfort lui serra la main.

« C'est bien, » dit-il.

Ils se séparèrent.

Armelle se coucha, mais ne put s'endormir. Comme deux heures du matin sonnaient à la pendule de sa chambre, un léger bruit de voix se fit entendre sous ses fenêtres. Elle se leva. Une barque glissait lentement sur les flots calmes, magnifiquement éclairés par la lune. Ce qu'elle aperçut dans ce bateau la fit se signer et s'agenouiller.

La mer, tombe muette et profonde; allait s'entr'ouvrir pour recevoir les dépouilles mortelles de sa mère.

Le lendemain de ce jour, Mlle Valérie l'Hérilleux recevait le billet suivant :

« Mon père, chère Mademoiselle, est très-souffrant, et j'ai enfin obtenu de partager complétement sa vie solitaire. J'en suis bien heureuse, et vous me comprendrez, vous qui savez aimer avec tant d'abnégation. Je n'épouserai pas M. de Broussaye-Châteauroux; et, pendant cette année que je commence, rien ne pourra me distraire de mon devoir filial. Priez Cécile de m'écrire à la Haute-Butte. Malgré mon exil volontaire je serai souvent, de cœur et d'esprit, au milieu de vous.

« Croyez à ma tendre affection,

« ARMELLE. »

Cette lettre fut expédiée sur-le-champ à Plouray avec un billet à l'adresse de Charles. Ce billet ne contenait que ce mot expressif : « Espère. »

XVIII.

L'année de deuil s'est écoulée. Par une de ces tièdes soirées d'été qu'il faut passer dans les grands bois devenus silencieux ou près de la mer aux flots bleus pour en savourer le charme, le grand portail de la cour du château de la Haute-Butte s'ouvrait à deux battants pour laisser passer deux voitures qui sortaient à vide et qui firent halte dans le chemin. Par ce portail ouvert glissons un regard vers cette morne habitation, qu'on a entourée si longtemps de je ne sais quelle mystérieuse terreur. Quel changement! Ce n'est plus la maison noire et close, avec son pavillon sinistre, sa cour déserte. Le château, qui a toujours l'aspect un peu sévère, mais non plus désolé, ne justifie plus son nom de château d'Udolphe. Les fenêtres à grillages de fer n'existent plus; la vaste cour n'est plus pavée; un gazon, entouré d'allées sablées de fins coquillages, a remplacé les dalles; et ces réparations extérieures très-considérables l'ont rendu à peu près méconnaissable.

Sur la terrasse, lieu ordinaire des promenades solitaires de M. de Boisfort, toute une société est réunie; ce sont des personnes de notre connaissance. Dans ce groupe nous voyons Mme de la Follière, qui porte encore le deuil de sa mère, M. de Rosmeur, Cécile, mariée depuis trois mois à son gros Armand, qui n'a jamais pu devenir bachelier ès sciences, mais qui, nonobstant, fera un excellent mari, Mlle Marthe de Boisfort, son cornet acoustique sur ses genoux.

Dans ce groupe on parle du mariage de M. Gaëtan de Broussaye-Châteauroux, auquel on a découvert une héritière de la haute finance; c'est un mariage d'échanges comme il s'en voit. A quelques pas, Armand et ses jeunes beaux-frères fument, assis par terre le dos contre un rocher. Sur la terrasse, deux couples se promènent lentement, de ce pas machinal si favorable à la causerie. Les uns parlent du passé, les autres de l'avenir, et ils en sont une sorte de personnification vivante. Charles de la Follière, le jeune auditeur au conseil d'État, et Armelle sont l'avenir, M. de Boisfort et Valérie sont le passé. Un moment, sans qu'ils pussent s'en douter, ils entamèrent le même sujet de conversation et aboutirent aux mêmes conséquences.

« Il est donc bien entendu que nous ne ferons plus d'instances, » disait Charles à sa femme (car Armelle était sa femme depuis quatre jours).

« Elles seraient inutiles, » répondit Armelle ; « il veut vivre et mourir ici. Mon Dieu! que la pensée de cet isolement me sera pénible à Paris!

— Charles et Armelle ont-ils enfin obtenu que vous les suiviez à Paris? » demandait Mlle Valérie à M. de Boisfort.

« Non; je saurai ma fille heureuse, cela me suffira. Pourquoi recommencerais-je une nouvelle vie? Je suis habitué à me nourrir de souvenirs et de regrets; je suis fait à la solitude, je vivrai ici et j'y mourrai. »

Le jeune couple continuait :

« Encore, s'il n'était pas seul, tout seul, » disait Armelle à Charles. « J'ai au fond du cœur une pensée, une espérance, un désir. Notre tante Valérie et mon père se sont beaucoup aimés; pourquoi vivraient-ils isolés à quelques lieues l'un de l'autre? pourquoi ne fondraient-ils pas leur vie? mieux vaut tard que jamais.

— C'est une idée, Armelle. Avant de nous séparer, arrangeons cela. Chargez-vous de votre père, je me chargerai de ma tante. Qu'il consente à lui apprendre l'histoire de son premier mariage, et la chose est faite; car son cœur pour lui n'a pas changé.

— Vous me plaignez, je crois? » reprenait M. de Boisfort.

« Je vous plains, » répéta doucement Mlle Valérie.

Elle jeta un coup d'œil autour d'elle.

« Cette vue est belle, mais n'est-elle pas triste pour un homme qui est seul? » ajouta-t-elle.

« Que voulez-vous? cet homme, un jour, a vu se briser violemment ses espérances de bonheur, et il n'a pu en prendre son parti; il est devenu un vieillard morose, maladif, dont il n'est pas une personne qui ne désire s'éloigner.

— Pourquoi sommes-nous donc ici? » dit-elle d'un ton d'affectueux reproche.

« Vous allez partir, et eux aussi!

— C'est vous qui avez exigé que Charles continuât sa carrière.

— De bonne foi, puis-je imposer cette résidence à quelqu'un? Pour consentir à rester toujours en face de cette mer éternellement gémissante, en face de ces rocs sauvages, il faut avoir le cœur flétri, le cerveau aride; il faut n'aspirer qu'après la fin d'une vie de souffrances. Vous n'avez pas craint d'encourager ma fille au sacrifice; mais vous ne vous condamneriez pas à habiter ce lieu sauvage et déshérité de tout ce qui plait aux yeux.

— Je n'ai jamais attaché beaucoup de prix aux objets purement extérieurs, Monsieur, » répondit Valérie avec un soupir.

Il la regarda fixement.

« Vous m'avez pardonné, » reprit-il; « appelez-moi donc Marcelin comme autrefois. »

En ce moment Francis accourut dire à sa tante que les voitures étaient attelées et les attendaient dans le chemin. Ils retournèrent vers le château.

« Adieu, Armelle, » dit Mme de la Follière en embrassant la jeune femme.

Et elle ajouta en souriant :

« Je puis maintenant dire : Adieu, ma fille. »

Les voitures parties, Charles alla s'occuper de sa correspondance, et Armelle, après avoir échangé à voix basse quelques paroles avec son mari, rejoignit M. de Beaufort, qui avait recommencé sa promenade sur la terrasse.

Elle lui parla longtemps; elle parla seule, et elle lui adressa plusieurs questions auxquelles il ne répondit pas. Malgré l'insistance d'Armelle, rien ne put le faire sortir de son mutisme. Mais le lendemain, Charles avait avec sa tante une longue conférence, et huit jours plus tard M. de Boisfort et Armelle partaient pour Beffelec, et ils allaient tous les deux frapper à la porte de Mlle Valérie.

En entrant dans le petit salon, M. de Boisfort s'arrêta, et il promena lentement son regard autour de lui.

« Que regardez-vous donc, Marcelin? » demanda Mlle Valérie en souriant. « Ici, rien n'a jamais changé; vous avez dû vous en apercevoir.

— Extérieurement, non, » reprit-il sans bouger du seuil; « mais en est-il des sentiments du cœur comme des meubles d'un appartement? Il y a vingt-six ans, je venais d'entrer dans ce même salon, qui n'a pas changé, quand une mère m'a dit : Je vous confie le bonheur de ma fille. Aujourd'hui, une fille vient vous dire : Voulez-vous adoucir le malheur de mon père? Que répondrez-vous, Valérie? »

Mlle Valérie ne répondit pas sur-le-champ; mais si la réponse se fit assez longtemps attendre, elle fut, paraît-il, favorable, car aujourd'hui il y a à la Haute-Butte une douce châtelaine au regard consolant, dont les pauvres pêcheurs bénissent tous les jours la venue.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

FIN.



No 654, Cher. La tapisserie peut seule s'allier à tous les rideaux; ainsi la moquette, recouvrant des meubles placés dans une chambre dont les rideaux sont en toile cretonne, tandis que le lambrequin de la cheminée est en velours de laine, ne pourrait constituer un ameublement *harmonieux*. On ne fait plus d'ailleurs de meubles en moquette. Le nombre des fauteuils dépend forcément de la place qu'on peut leur donner; les fauteuils de même *style* et même bois que les chaises. — *Fortland.* On écrit seulement sur un côté, quand un manuscrit est destiné à l'imprimerie. — *No 62,905, Hérault.* Je prendrai cette demande en très-sérieuse considération; je la considère comme un conseil dont je profiterai dans la mesure de mon expérience, qui, je dois l'avouer, n'est pas infaillible sur ce point, — et sur bien d'autres points. Mais je remercie le *mari* qui veut bien non-seulement *me* lire, mais encore m'écrire. — *No 67,849, Nord.* La statuette peut figurer dans un salon; on la pose sur un socle en bois, ou bien sur une étagère-encoignure. Merci pour cet aimable jugement. — *No 27,443, Meuse.* On fait de charmantes étoffes d'été pour toilette de deuil. La *byzantine*, la *grenadine-canevas*, etc., dont on peut demander des échantillons aux *Magasins du Louvre*. La soie noire peut se porter dans les six derniers mois de deuil, et aussi l'alpaga. Je ne conseille pas, au point de vue de l'économie, la combinaison relative à la robe marron, car la teinture et l'impression équivaudraient, comme frais, à l'emplette d'une robe de grenadine, ou byzantine. Si je ne pouvais reporter une grande partie de ces éloges sur la bienveillance de nos lectrices, je serais bien confuse.... ou l'on me rendrait bien vaniteuse! — *No 74,099, Meuse.* Pour les questions relatives à l'ordonnance du thé, voir les chapitres de la *Civilité non puérile mais honnête*, publiés dans le journal et actuellement réunis en volume. A gauche. — *Foggia.* S'adresser directement à M. Dubroni, rue Jacob, no 6. On recevra les numéros 3 et 47 de l'année 1865, en envoyant 60 centimes; quant au numéro 46 de l'année 1864, il est épuisé. — *No 171, Loire-Inférieure.* Robes de byzantine, de *grenadine-canevas*, pour les robes de deuil. Il m'est tout à fait impossible d'indiquer le nombre de vêtements que l'on doit posséder, chacun devant être meilleur juge que moi en cette question personnelle. Châle en grenadine de laine noire. Pour les garnitures, voir les gravures de modes. Chapeau rond, en paille noire, pour voyager; *à la ville*, chapeau ordinaire en crin noir. A huit ans un petit garçon doit porter le deuil, et je ne saurais indiquer aucun moyen pour le préserver de salir ses habits. — *No 65,481, Italie.* Fixer ces étoiles sur un ruban de velours ou de soie noire, en les séparant par un espace égal à leur dimension. — Employer ce ruban comme un galon, pour garnir une robe et son paletot. — *No 12,862, Indre.* Les rideaux blancs ne meublent jamais bien; — en outre, on ne peut mettre à l'alcôve des rideaux qui ne sont pas pareils à ceux des fenêtres. — *No 70,667, Saône-et-Loire.* Je ne comprends pas la question relative aux rideaux; ils ne peuvent être retenus par une *boule*; je suppose qu'il s'agit d'un anneau. — *Piatra, Principautés-unies.* Le reçu même que l'on nous envoie prouve que l'abonnement n'a pas été fait *directement* dans nos bureaux; or nous ne répondons pas des abonnements faits par des intermédiaires, et, en tous cas, c'est à ces intermédiaires qu'il faut adresser la réclamation que l'on nous fait. — *No 75,424, Seine-et-Marne.* Nous envoyons ce que l'on nous demande, et, si l'on avait demandé la reliure Marie, on n'aurait pas reçu la reliure en percaline. Les pendules *à sujet* conviennent mieux pour les salons; mais ces *sujets*, à moins d'être des œuvres d'art, sont rarement de bon goût; mieux vaut donc n'en point mettre sur la pendule de la chambre à coucher. — *No 64,835, Ille-et-Vilaine.* Mouiller l'envers des plis, à l'envers, avec de l'alcool; repasser avec un fer très-chaud. Voile de tulle noir, garni au-dessus de l'ourlet avec trois soutaches de même nuance que les ornements du chapeau; 2 mètres 50 centimètres. Voir les diverses têtes que nous publions en profusion, et copier la coiffure qui conviendra le mieux. — *No 6,180, Paris.* Ce costume a été publié il y a cinq ou six ans; nous n'y pouvons revenir aujourd'hui, car on ne le porte plus. Souliers en taffetas ou satin, de même couleur que la robe, pour chaussure destinée aux soirées dansantes. — *No 17,328, Indre-et-Loire.* Pour la question des prix des ornements d'église, s'adresser directement à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Ces objets doivent être assortis. Jamais d'initiales particulières. Les trois styles sont également en faveur. — *No 29,761, Sarthe.* S'adresser directement à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pour le dessin en tapisserie représentant des armoiries. — *No 20,850, Ille-et-Vilaine.* Dans ces conditions, on peut porter des corsages décolletés, avec des fichus ou bien des vestes en tulle, ou dentelle; manches longues, assorties, c'est-à-dire en tulle, ou dentelle; chignon pas très-volumineux, boucles étagées par devant, et coiffure avec fleurs. Oui, pour la robe de tarlatane, pour la nuance neutre, qui convient à tous les âges, pour les vestes qui vont aux tailles restées minces, et pour la jupe à cercle. Je fais mes emplettes de mercerie dans un magasin situé presque au coin de la rue Chabannais, no 22 de la rue Neuve-des-Petits-Champs; on y trouve un assortiment très-complet, mais j'ignore si ce magasin expédie dans les départements. Mille fois merci pour cette lettre. — *No 68,685, Loire.* La combinaison est bonne, mais à la condition de ne poser que deux ruches : l'inférieure n'aura qu'un mètre 40 centimètres de longueur, et sera placée seulement devant au-dessus de l'ourlet, en s'inclinant vers les côtés, pour se terminer sur la même ligne que la robe; — la seconde, posée au-dessus de la précédente, s'inclinera de façon à rejoindre les extrémités de la première, puis continuera à border le tour de la robe. On ne garnit plus les robes de barége; on se borne à y mettre un très-large ourlet. Après examen fait, j'ai trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce procédé..... Et voilà pourquoi le journal est muet; ce jugement et ce regret sont également flatteurs, et méritent ma reconnaissance. — *No 21,215, Italie.* Les conventions postales ne permettent pas l'encartage pour l'étranger; s'adresser directement aux *Magasins du Louvre*, pour recevoir le catalogue. On expédie à l'étranger. Les *règles du deuil* ont été publiées plusieurs fois. — *No 13,090, Paris.* Le châle de l'Inde est plus simple, plus distingué par conséquent, en châle, qu'un bournous. La mariée fait généralement quelques présents à ses sœurs et frères non mariés, mais non à son futur. — *No 64,796, Aube.* Gidoin, mercerie et passementerie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 22; mais j'ignore le prix de cet objet, et je n'affirme pas non plus que ce magasin expédie dans les départements. — *No 27,532, Deux-Sèvres.* Nous avons publié tant d'étoiles au crochet, de toute dimension, que l'on peut aisément trouver celle que l'on désire; on recevra bientôt, du reste, un dessin complet et fort beau, pour couvre-pied fait au crochet. — *No 179, Italie.* Le Dictionnaire de l'Académie pourrait résoudre les doutes de ce genre. Je n'ai jamais entendu prononcer *cuillé*, mais bien cuillère.

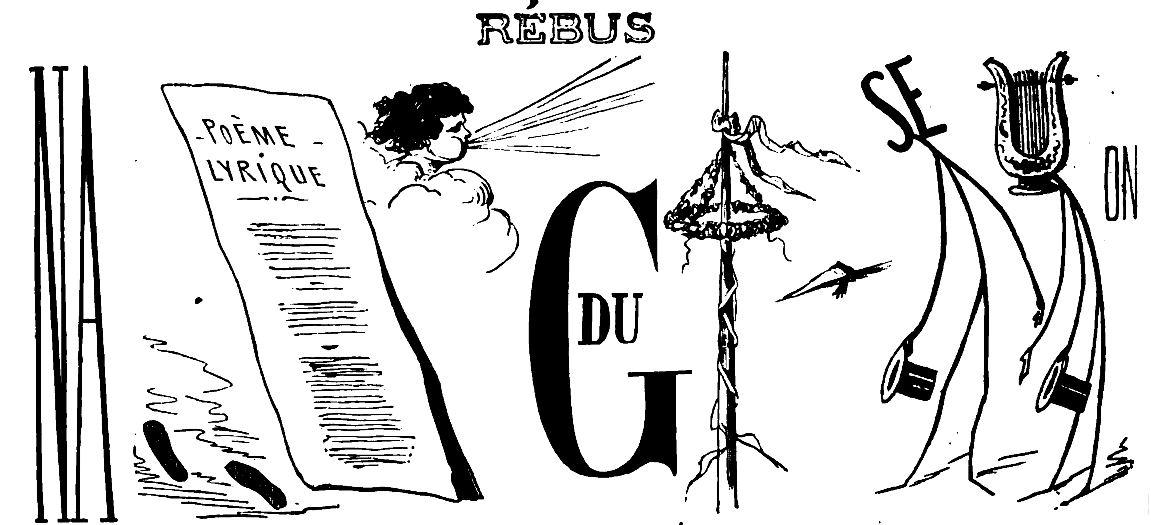
AVIS.

Nous commencerons dans le prochain numéro : *A quelque chose malheur est bon*, roman de Mme Emmeline RAYMOND, auquel succédera une nouvelle d'Étienne MARCEL.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS

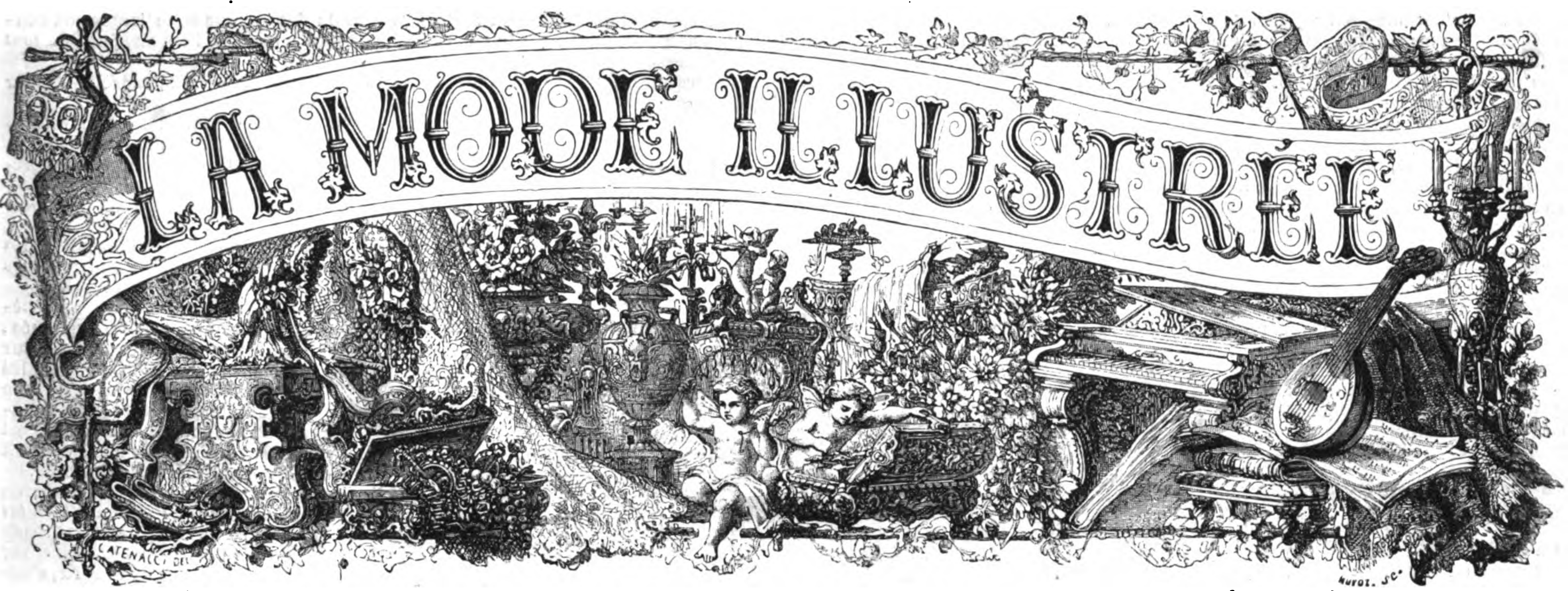


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Cicéron fut appelé le père de la patrie.



N° 16. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 15 avril 1866.



Le numéro, vendu séparément,
25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée,
50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Corsage à revers.

Ce corsage peut être fait, non-seulement de même étoffe que la jupe à laquelle on le destine, mais encore en cachemire bleu, ou blanc, ou violet, ou mauve, pour accompagner diverses jupes; la guipure Cluny blanche qui le garnit a 2 centimètres de largeur; les revers de devant sont seulement *simulés* par cette guipure.

Dessin sur filet pour voile de fauteuil.

La grosseur du fil que l'on emploiera pour exécuter le fond en filet déterminera la dimension de ce dessin, et, par conséquent, son emploi.

On commence le fond avec une seule maille, et, quand il est terminé, il forme un carré de 180 mailles; le dessin est brodé en reprises avec du coton, ou bien, si l'on préfère un genre plus nouveau, on emploiera du coton ou du fil de diverses grosseurs, et l'on exécutera le dessin avec les points employés pour la guipure sur filet, c'est-à-dire le *point d'esprit*, le point de toile, etc.; on obtiendra ainsi l'effet de la bordure placée dans le numéro d'aujourd'hui; et si l'on veut exécuter un couvre-pieds, la bordure servira d'encadrement, et le dessin, dont nous nous occupons en ce moment, de milieu.

Si l'on fait seulement un voile de fauteuil, on découpera le filet en dehors du dessin, et l'on bordera le voile de fauteuil avec une frange, ou bien une dentelle.

Rosettes au crochet

POUR ORNEMENTS DE CONFECTIONS.

On fait, d'après l'un ou l'autre de ces dessins, un certain nombre de rosettes que l'on *enfile* sur du ruban de taffetas ou de velours, employé pour orner des vestes, des confections d'été, des cravates, des colliers, etc.





CORSAGE A REVERS.

N° 1. 1er *tour*. — * 6 mailles en l'air, dont on passe les 3 dernières; — dans les suivantes 2 brides, — une maille simple, — puis 5 mailles en l'air, que l'on tient près des premières mailles de la rosette, — une maille simple dans le milieu des 3 mailles en l'air qui ont été passées. — Recommencez depuis * 11 fois encore, ce qui forme douze *pois*.

2e *tour*. — Dans le milieu de chaque pois une maille simple, — 6 mailles en l'air; dans les 1er, 4e, 7e, 10e pois, on fait toujours, au lieu *d'une*, *deux* mailles simples séparées par 6 mailles en l'air pour former le carré.

3e *tour*. — Comme le 2e tour, en plaçant la maille simple toujours au milieu d'un feston composé de mailles en l'air.

4e *tour*. — Dans chaque feston une maille simple, puis un *pois* semblable aux *pois* du 1er tour.

Dans le milieu de la rosette on fait une roue avec du fil et une aiguille; on fait à l'envers, depuis l'un des pois intérieurs au pois opposé, une *barrette* composée de quelques mailles en l'air.

N° 2. On commence par le milieu.

1er *tour*. — 8 mailles en l'air, dont on passe la dernière; sur les 7 autres : une maille simple, — une demi-bride, — 5 brides, — ensuite 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant : une maille simple, — 2 brides, — enfin une maille simple dans la première des 8 mailles par lesquelles on a commencé.

2e *tour*. — 3 mailles en l'air comme première bride, — 3 brides dans les 3 plus proches mailles par lesquelles on a commencé (voir le dessin), de telle sorte que deux rangées de brides sont posées l'une contre l'autre.

3e *tour*. — 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant une maille simple, — 2 brides, puis 4 brides sur les 4 brides du 2e tour, — encore 4 mailles en l'air, sur lesquelles on revient en faisant : une maille simple, — 2 brides, — une maille simple dans la première bride du 2e tour



4e *tour*. — Autour de ce *milieu*, composé de brides, on fait 24 petits festons, chacun de 4 mailles en l'air (voir le dessin), et l'on fait en même temps sous chaque côté du *milieu* une double *barrette* composée de mailles en l'air s'étendant d'une extrémité à l'autre.

5e *tour*. — Depuis l'un des 4 festons des coins on fait : * 6 mailles en l'air, et, dans la première, une bride ; — 6 mailles en l'air, et, dans la première, une bride ; — une maille simple sur le coin suivant ; — dans chaque coin suivant 6 mailles en l'air, — une maille simple, et, comme trait d'union, 5 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

6e *tour*. — Dans chaque feston, composé de mailles en l'air, une maille simple, — 7 mailles en l'air.

7e *tour*. — 10 mailles en l'air, et, dans la 5e (en comptant depuis le commencement), une bride, — dans la maille suivante une maille simple, — puis 3 mailles en l'air, — une maille simple dans le feston suivant. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

Deux dessins pour ceintures.

On brodera ces dessins sur des ceintures en ruban gros grain, ayant 5 centimètres de largeur.

No 1. Broderie en soie de cordonnet, ou bien en fil d'or cousu sur le ruban avec des points perpendiculaires ; au milieu des carrés une perle d'or. Sur du ruban gris on exécuterait le dessin avec de la soie blanche de cordonnet ; les perles seraient en acier.

No 2. Perles et paillettes d'acier ; les paillettes peuvent être remplacées par des perles d'acier cousues en croix.

DESSIN SUR FILET POUR VOILE DE FAUTEUIL.

Vignette de mouchoir.

Cette vignette, exécutée au plumetis, est destinée à contenir trois initiales.

Bordure en guipure sur filet.

En exécutant le filet de cette bordure avec un moule ayant près d'un centimètre de circonférence, mesuré avec un bout de fil, on peut former un encadrement ayant de 80 à 90 centimètres. On peut aussi répéter le dessin si l'on désire un encadrement plus grand.

La broderie est exécutée en *point de reprise* ordinaire, représenté par les carrés entièrement blancs, pour lesquels on emploie du coton non tors en *point de toile*, indiqué sur le dessin par les carrés traversés en tous sens par de petites lignes droites. Pour le *point de toile* et le *point d'esprit*, on emploie du fil ; le point d'esprit est désigné par les carrés qui ont une croix à bouclettes, et qui sont notamment entourés par un brin de coton passé autour des fleurettes ; les autres *points*, très-simples, exécutés aussi avec du fil, se copient sur notre dessin.

Cette bordure serait fort belle pour des rideaux blancs.

Cache-maillot au tricot.

MATÉRIAUX : 65 grammes de laine de Saxe blanche, 6 fils ; 2 mètres 25 centimètres de ruban de taffetas bleu ou rose, ayant 3 centimètres de largeur ; 2 fort grosses aiguilles à tricoter en acier.

Ce cache-maillot est une sorte de *sac* dans lequel on enferme les enfants nouveau-nés ; on le fait en laine blanche, orné de rubans bleus ou roses, selon qu'il est destiné à un petit garçon ou bien à une petite fille. Le sac est boutonné sur le côté ; sa longueur est de 32 centimètres, sa largeur inférieure de 25 centimètres.

On commence par le bord inférieur du dessous du sac, en montant 45 mailles très-*lâches*, sur lesquelles on revient en tricotant un tour à l'endroit, après lequel commence le dessin.

1er *tour*. — * 1 jeté, — une maille *levée* comme si on voulait la tricoter à l'envers, mais non tricotée, — diminution. — Recommencez toujours depuis *.

2e *tour*. — On tricote toujours à l'endroit et ensemble la maille *levée* du tour précédent avec le *jeté* qui se trouve derrière ; la maille formée par la diminution est au contraire toujours *levée* sans être tricotée, mais comme si l'on voulait la tricoter à l'envers. Avant de *lever* cette maille on fait un *jeté*. Après le 24e tour on augmente sur chaque côté du travail 7 à 8 fois une maille chaque fois, et en mettant entre chaque diminution un intervalle de 5 tours.

On a alors 20 *côtes* du dessin ; sur cette largeur on continue à tricoter jusqu'à ce que l'on ait fait *en tout* 176 tours.

On fait ensuite 9 tours entièrement à l'endroit, — 1 tour à l'envers : on doit avoir 60 mailles.

1er *tour* du dessus du sac. — 8 mailles à l'endroit, — puis, alternativement, 1 jeté, — diminution ; — les 8 dernières mailles sont tricotées à l'endroit comme les 8 premières mailles.

2e et 3e *tours*. — Entièrement à l'endroit ; on doit avoir 60 mailles.

4e *tour*. — Entièrement à l'envers, à l'exception des 8 premières et 8 dernières mailles qui se font toujours à l'endroit.

Après avoir fait de la sorte 68 tours en tout, en répétant toujours les 4 tours qui viennent d'être expliqués, on commence à diminuer sur chaque côté, *après* et avant les 8 mailles des extrémités, de telle sorte qu'après 100 tours nouveaux le nombre des mailles est réduit à 38, sur lesquelles on fait encore 40 tours. On démonte.

Sur chaque côté de la partie de dessous du sac on relève les mailles de lisière, et l'on tricote un bord composé de 8 tours ; sur le premier tour de ce bord, c'est-à-dire tout près de la partie de dessous, on coud de petits boutons séparés par un espace de 6 à 7 centimètres. Le premier est posé tout près du bord supérieur, le dernier à 12 centimètres de distance du bord inférieur. Les boutonnières correspondantes sont attachées sous la partie de dessus là où commence le dessin, de telle sorte que, lorsque le sac est boutonné, la partie de dessus couvre les boutons. A 6 centimètres de distance du bouton inférieur, cette partie de dessus est cousue sur le côté qui contient les boutons. La dentelle garnissant la partie de dessus est tricotée à part, puis cousue à sa place. On monte 7 mailles et l'on tricote en *allant* et *revenant*.

1er *tour* de la dentelle. — 3 mailles à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, 2 jetés, — 2 mailles à l'endroit.

2e *tour*. — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit (le double jeté a formé 2 mailles).

3e *tour*. — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 4 à l'endroit.

4e *tour*. — 6 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit.

5e *tour*. — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 2 jetés, — diminution, — 2 jetés, — une à l'endroit.

6e *tour*. — 3 à l'endroit, — 1 à l'envers, — 2 à l'endroit,

— une à l'envers, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit.

7e *tour*. — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 7 à l'endroit.

8e *tour*. — La première maille *levée* sans être tricotée, — 5 mailles démontées, de telle sorte qu'il n'y a plus que le nombre de 7 mailles avec lequel on a commencé, — 3 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — une à l'endroit.

On répète toujours ces 8 tours jusqu'à ce que l'on ait la longueur voulue. Quand la dentelle est cousue, on orne chaque côté du cache-maillot avec deux nœuds de ruban; on fixe à chaque coin supérieur du sac un bout de ruban ayant 40 centimètres de longueur. Quand l'enfant est revêtu du cache-maillot, on noue les rubans par devant.

Notre dessin représente l'enfant placé dans le cache-maillot et posé sur un coussin.

ROSETTE AU CROCHET N° 1.





CACHE-MAILLOT AU TRICOT.



Bavette au crochet.

MATÉRIAUX : Gros fil de lin, ou coton tors.

On commence cette bavette par l'épaule en faisant une chaînette de 11 mailles, sur lesquelles on exécute, en *allant* et *revenant*, 11 tours composés de mailles simples; on pique toujours le crochet dans le côté de derrière des mailles du tour précédent, et l'on commence chaque tour par une maille en l'air.

12e *tour*. — 6 mailles simples, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille, — une bride, — 3 mailles en l'air, — une bride dans la dernière maille. (Ce côté est l'*endroit* de l'ouvrage; le commencement de ce tour est le côté de l'entournure.)

13e *tour*. — 13 mailles simples.

14e *tour*. — Comme le 12e, mais on fait, au lieu de 6, 8 mailles en l'air.

15e *tour*. — 15 mailles simples.

16e *tour*. — Comme le 14e tour, mais, au lieu de 8, on fait 9 mailles simples, et, avant la dernière bride, au lieu de 3, 4 mailles en l'air.

17e au 19e *tour*. — Dans chaque tour 17 mailles simples.

20e *tour*. — 10 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 4 mailles en l'air, — une double bride (avant les 2 premières brides on passe une maille, avant la 3e bride, 2 mailles du tour précédent). On fait ensuite trois tours de mailles simples, se produisant chacun après un *tour à jours*. Nous ne mentionnerons plus ces tours de mailles simples, mais seulement ceux *à jours*.

5e *tour à jour*. — 12 mailles simples, puis comme le 4e tour *à jours*.

6e *tour à jours*. — 14 mailles simples, puis comme le 4e tour *à jours*.

7e *tour à jours* (nous ne répéterons plus ces deux mots). — 14 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 2 mailles en l'air, — une double bride, — 4 mailles en l'air, — une double bride. La dernière bride doit toujours se trouver sur la dernière maille du tour précédent.

8e *tour*. — 16 mailles simples, puis comme le tour précédent.

9e *tour*. — 18 mailles simples, puis comme le tour précédent.

10e *tour*. — 20 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 2 brides et 2 doubles brides séparées les unes des autres par 2 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une bride triple.

11e et 12e *tours*.—Comme le 10e tour, mais en commençant par 21 mailles simples, et passant toujours sous les 2 mailles en l'air 2 mailles du tour précédent, à l'exception des 2 premières mailles en l'air.

13e *tour*. — 23 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — une triple bride, et, entre chaque bride, toujours 2 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une triple bride.

14e et 15e *tours*. — Comme le 13e tour, mais en commençant par 25 et par 27 mailles simples.

16e *tour*. — 26 mailles simples, — 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — 2 triples brides, et, entre chacune des brides, 2 mailles en l'air, — 4 mailles en l'air, — une quadruple bride.

17e et 18e *tours*. — Comme le 16e tour mais en commençant par 28 et 30 mailles simples.

Après le 18e tour *à jours* on commence en dedans de la par-

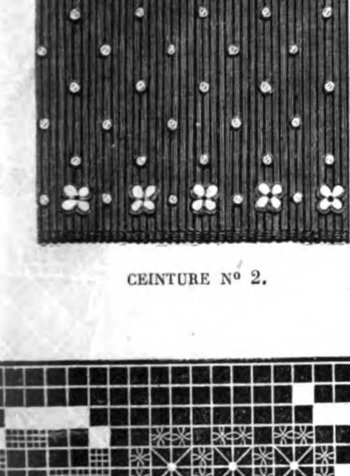
ROSETTE AU CROCHET N° 2.

CEINTURE N° 1.

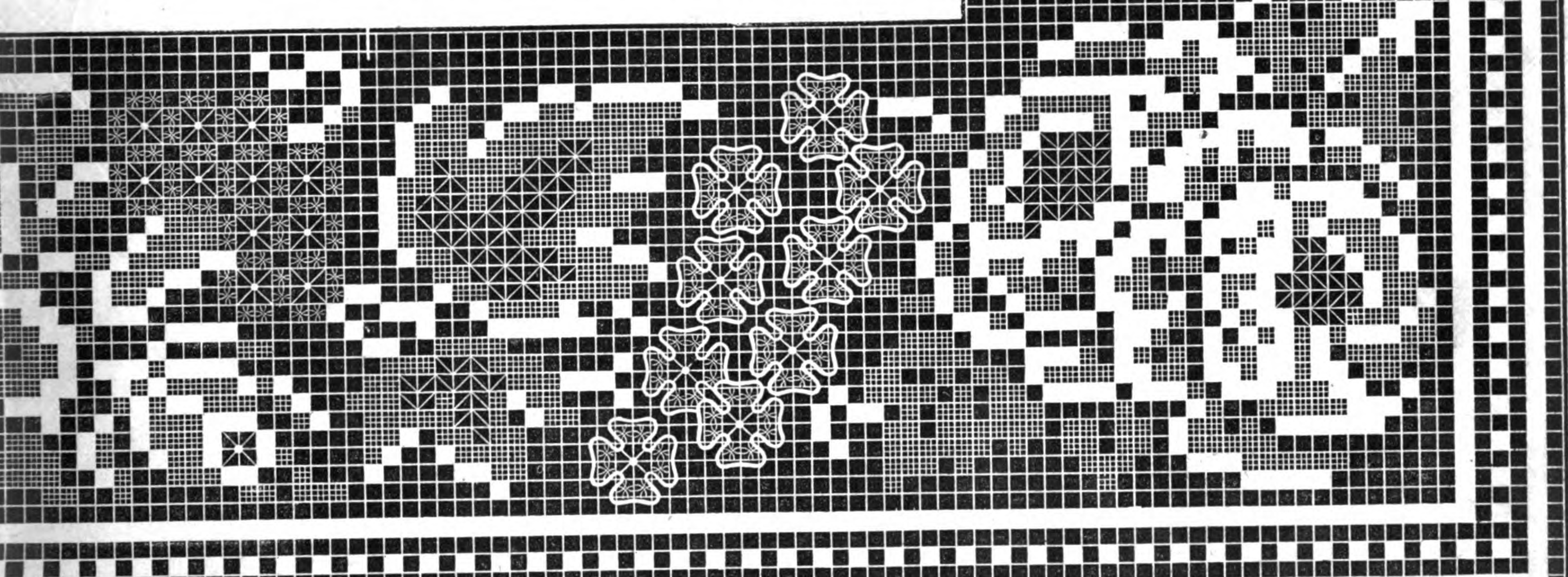
POINT DE TOILE POUR LA BORDURE EN GUIPURE.



VIGNETTE POUR COIN DE MOUCHOIR.



CEINTURE N° 2.



BORDURE EN GUIPURE SUR FILET.

tie épaisse et *côtelée* les diminutions, tandis que, sur les côtés de l'entournure, on fait des augmentations régulières pour lesquelles on fait toujours 2 mailles simples dans la dernière maille du tour. Ces augmentations commencent depuis le tour *épais* qui succède au 18e tour *à jours*. Les diminutions ont lieu en ce que dans chaque tour *épais* on abandonne les 24 dernières mailles du tour précédent, et que l'on retourne aussitôt l'ouvrage pour le tour *à jours*.

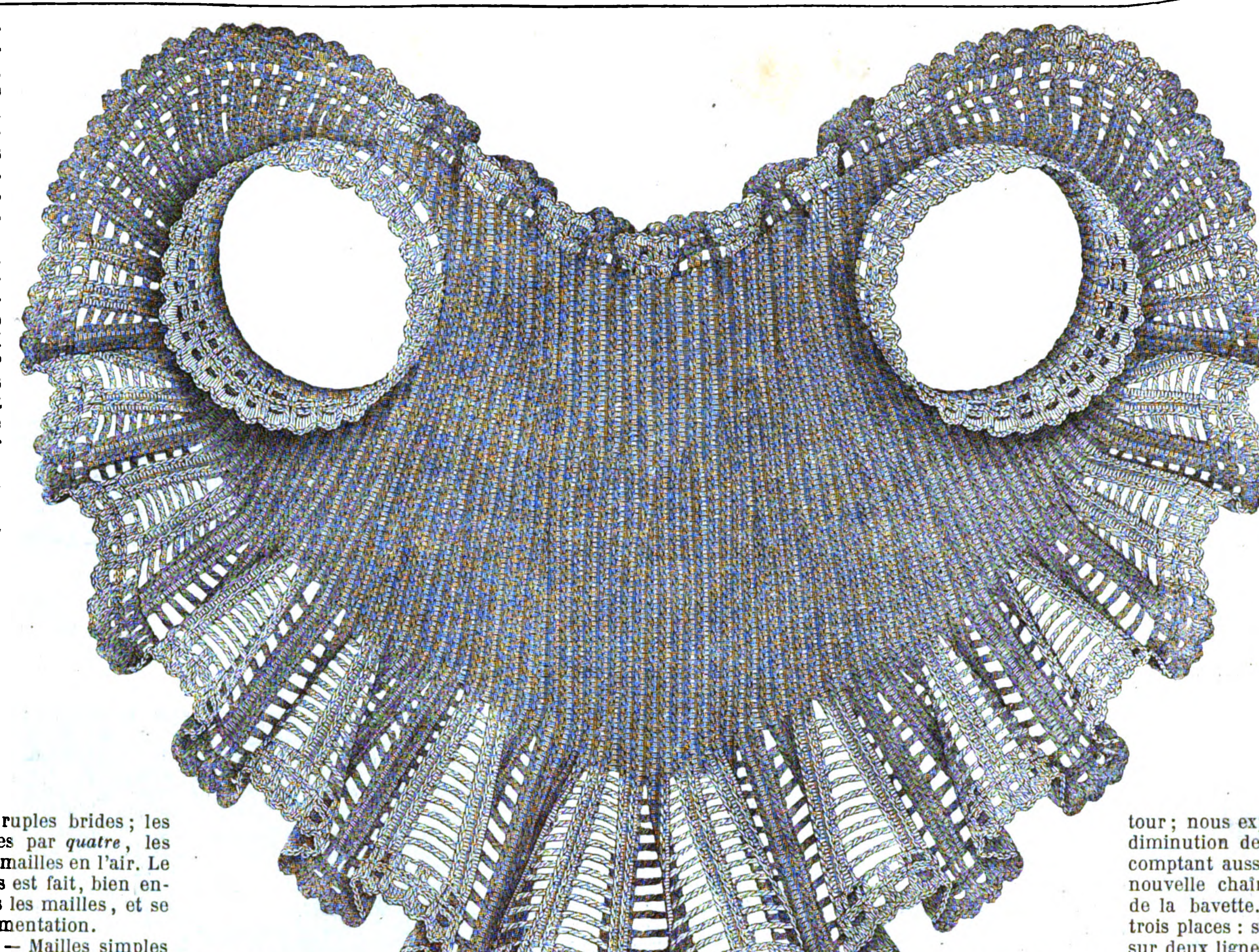
19e *tour* (à jours). — Environ 6 mailles simples (il doit rester encore 24 mailles pour la partie *à jours* du tour); — 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — 2 quadruples brides; les dernières séparées par *quatre*, les précédentes par 2 mailles en l'air. Le suivant tour épais est fait, bien entendu, sur toutes les mailles, et se termine par l'augmentation.

20e et 21e *tours*. — Mailles simples jusqu'à ce qu'il reste 24 mailles, sur lesquelles on travaille comme dans le 19e tour.

Dans le 3e des futurs tours épais la diminution se répète : on retourne l'ouvrage après avoir travaillé sur 39 mailles.

22e et 23e *tours*. — Mailles simples jusqu'à ce qu'il reste 27 mailles, — puis 2 mailles en l'air, — 2 brides, — 2 doubles brides, — 2 triples brides, — 3 quadruples brides. Vient ensuite le tour épais, à la fin duquel on fait 34 mailles en l'air pour le devant de la bavette; on revient sur ces mailles en faisant le 2e et le 3e tours épais; dans le dernier on fait seulement 50 mailles, puis on retourne l'ouvrage. (Ces deux derniers tours seront comptés parmi ceux qui représentent le devant de la bavette.)

24e *tour*. — Comme le 23e tour. Les trois suivants tours épais sont faits sans augmentation et sans diminution; la partie à jours s'augmente d'une bride quadruple après chaque 3e tour; nous expliquons seulement la diminution de la partie épaisse, en comptant aussi les tours faits sur la nouvelle chainette pour le devant de la bavette. On diminue donc à trois places : sur l'encolure, — puis sur deux lignes se dirigeant en sens inverse (voir le dessin). Sur l'encolure les trois premières *côtes* se font sans diminution, puis on abandonne toujours la dernière maille du tour. Les diminutions intérieures ont lieu comme les précédentes, c'est-à-dire que dans le 8e tour on retourne l'ouvrage à 16 mailles de distance de l'encolure; — dans le 10e tour on retourne l'ou-



BAVETTE AU CROCHET.

APPLICATION SUR FILET. — DESSIN POUR BORDURE.



LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal. 56 Rue Jacob, Paris

Toilettes de Printemps de Mme BREANT-CASTEL, 58bis r. Ste Anne.

vrage après 54 mailles, en comptant depuis le commencement; — dans le 16e tour à 19 mailles du bord supérieur; — dans le 18e tour après la 59e maille; — dans le 24 tour à 24 mailles de distance du bord supérieur; — dans le 26e tour après 64 mailles; — dans le 32e tour à 27 mailles du bord supérieur; — dans le 34e tour à 31 mailles du bord supérieur; — dans les 46e et 52e tours, chaque fois 6 mailles plus bas. Cette dernière diminution forme le milieu de la bavette par devant, et l'on fait la seconde moitié de la même façon, mais, bien entendu, en sens inverse. Quand cette seconde moitié est terminée, on réunit le premier et le dernier tour de l'épaulette, puis on fait autour de la bavette et de l'entournure la dentelle suivante :

1er *tour*. — Alternativement 2 brides, — 2 mailles en l'air; loin d'être *tendu*, ce tour doit plutôt être maintenu *flottant*.

2e *tour*. — Alternativement une maille simple, — 3 mailles en l'air; la maille simple toujours placée entre 2 brides du tour précédent.



CHAPEAU N° 1.

3e *tour*. — Alternativement 2 brides, — 3 mailles en l'air; les deux brides sont faites chacune dans une maille simple du tour précédent.

4e *tour*. — * Sur chaque feston de 3 mailles en l'air on fait 6 brides posées *à cheval*; — entre les 2 brides du tour précédent on fait une maille simple. — Recommencez depuis *.

Application sur filet.

DESSIN POUR BORDURE.

L'application du nansouk fin sur filet est un travail nouveau que nous devons signaler. On l'emploie pour garnir des nappes d'autel, — pour border des rideaux, — pour faire des lambrequins d'été doublés en soie ou percaline rose ou bleue.

A l'intérieur de la pomme de pin on fait une couture en croix sous laquelle on découpe plus tard le filet du fond et le nansouk qui y est appliqué. Le bord est festonné et brodé au plumetis. Tous les contours du dessin sont festonnés. Les nervures et *hachures* sont faites au point de cordonnet.



CHAPEAU N° 2,
DE CHEZ Mme AUBERT,
Rue Neuve-des-Mathurins, 6.



CHAPEAU N° 4.

Chapeaux de printemps,

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 6.

Avant de présenter à nos lectrices les formes de chapeaux qui représentent l'exception, nous avons voulu placer sous leurs yeux ceux qui sont la règle et conviennent à tous les âges.

N° 1. *Chapeau de paille blanche mélangée de brun.* Bord et bavolet en taffetas brun clair, avec ornements en dentelle et perles noires; camées et chaînes nuance bronze; brides de ruban blanc et brun.

N° 2. *Chapeau de crêpe blanc*, avec campanules roses; sur le côté, oiseau exotique; passe, bavolet et brides en taffetas rose.

N° 3. Le fond du chapeau est en tulle blanc, brodé de chenille rouge; passe, bavolet et brides en taffetas rouge, plume blanche et plume rouge; rose rouge à l'intérieur.

N° 4. Fond de tulle blanc brodé en soie lilas; passe, bavolet et brides lilas; sur le bavolet herbages variés, sur lesquels se balance une *demoiselle* à grandes ailes vertes.



CHAPEAU N° 3.

Bordure pour jupon.

On exécute ce dessin en soutache ou bien en laine, au point de chaînette, sur une bande destinée à border un jupon, ou bien sur le jupon même.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe en foulard Havane, bordée avec une bande de taffetas vert clair, recouverte de guipure Cluny blanche; pardessus pareil, plus long derrière que devant, garni comme la robe; même garniture sur l'entournure. Chapeau Paméla en paille, garni de houx, avec grandes brides flottantes en ruban vert. Cravate verte, ombrelle verte à manche de bois sculpté.

Robe en sultane (poil de chèvre) blanche à rayures mauve. Le bord inférieur est découpé en dents bordées d'un rouleau de taffetas mauve, sous lesquelles se trouve une bande de taffetas mauve ayant 40 centimètres de largeur, formant un tuyau dans chaque creux; la robe, cou-



BORDURE POUR JUPON.

pée en forme princesse, est à revers doublés de taffetas mauve; gros boutons de taffetas mauve depuis le corsage jusqu'au bord inférieur; à l'intérieur, chemisette brodée en nansouk; les manches sont presque ajustées, garnies sur les entournures et sur les bords inférieurs avec des bandes de taffetas mauve.

L'ART DE LA COUTURE.

I.

Nous avons pensé qu'à une époque où l'on fait dans l'éducation féminine une place si large aux occupations frivoles et aux passe-temps futiles, il serait salutaire de tenter une réaction, même dans une sphère restreinte. Combien, parmi les femmes de toutes les classes de la société, ont le dégoût du travail, par cela seul qu'elles en ont l'ignorance! Combien se laissent entraîner sur la pente de l'oisiveté qui conduit à tous les abîmes, par cela seul qu'un enseignement simple et pratique leur a fait défaut! On aime toujours à faire ce que l'on fait bien; donc, pour connaître les bienfaits du travail, il faut apprendre à bien travailler.

Nous ne voulons pas d'ailleurs démontrer que l'humble couture doive régner despotiquement, et absorber toutes les heures de l'existence d'une femme; mais ne pourrait-on, ne devrait-on pas lui faire une petite place entre les leçons de chant, de piano, d'anglais, de danse, de natation et de gymnastique? Ne serait-il pas à propos de ne pas détrôner le principal au profit de l'accessoire? A quoi servira une éducation uniquement dirigée au point de vue des succès mondains, quand la jeune fille sera devenue une mère de famille? Un grand air, si bien chanté qu'il soit, ne saurait lui tenir lieu de l'habileté, de l'expérience nécessaires pour préparer les vêtements de ses enfants. Le patinage, la natation, la gymnastique, ne pourront non plus remplacer des talents plus casaniers, et l'on ne voit trop à quoi peut servir dans sa maison une femme qui possède seulement l'art de chanter, celui de danser, même en y joignant la connaissance des langues étrangères, si l'on n'a eu soin de lui apprendre l'art de la couture.

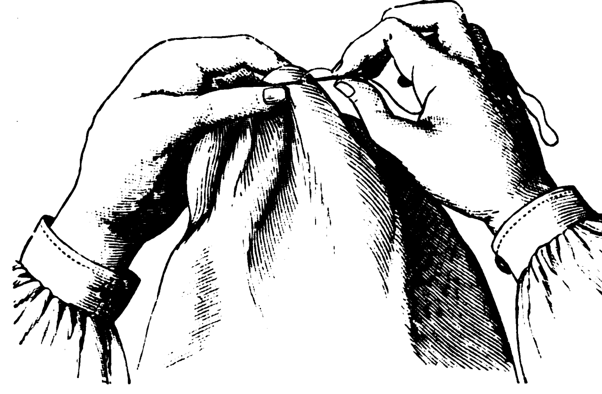
Une femme doit apprendre, avant toutes choses, à préparer ses vêtements et ceux de ses enfants.

Cette règle, cette priorité, ne devraient être méconnues dans aucune éducation féminine, quel que soit le chiffre de la fortune que l'on possède ou que l'on espère, car d'une part la fortune est capricieuse dans les temps modernes, comme dans l'antiquité, et d'un autre côté le travail, qui constitue pour un grand nombre de femmes une ressource précieuse ou indispensable, représente, pour celles qui sont riches, le refuge contre l'ennui, le dérivatif de tous les maux qui en sont la conséquence.

Seulement, ainsi que je le disais tantôt, pour aimer à coudre, il faut savoir *bien* coudre; c'est ce que nous allons entreprendre d'enseigner à l'aide d'explications et de dessins, qui permettront aux jeunes filles d'étudier par elles-mêmes cet *art* indispensable, essentiellement féminin, tandis que les mères pourront utiliser notre enseignement, soit pour elles-mêmes, soit pour diriger leurs enfants.

Les premières conditions à observer sont une extrême propreté dans le travail, et une netteté non moins extrême. L'habitude de la patience est également indispensable..... et servira d'ailleurs encore en d'autres circonstances plus considérables. Un travail irrégulier, composé de points tantôt longs, tantôt courts, rapprochés ici, et là écartés, n'est pas plus vite fait, — au contraire, — qu'un travail irréprochable au point de vue de la régularité. C'est la démonstration de l'éternelle vérité représentée par la fable du lièvre et de la tortue: celle-ci, en avançant à pas lents mais réguliers, gagne le prix que perd celui-là pour s'être distrait en route.

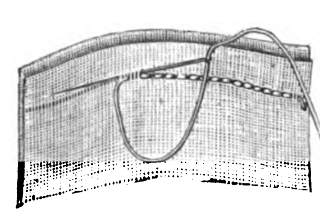
N° 1. *Position des mains.* — L'aiguille employée pour



N° 1. POSITION DES MAINS.

coudre le linge doit être seulement un peu plus épaisse que le fil dont on fait usage, ni longue, ni courte, c'est-à-dire de moyenne longueur; on la saisit à moitié de sa longueur, entre le pouce et l'index, tandis que le troisième doigt, préservé par le dé à coudre, est posé contre l'aiguille comme l'indique le dessin n° 1. L'étoffe (toile ou percale) est soutenue par l'index de la main droite; l'aiguille est piquée dans l'étoffe, poussée avec le dé, abandonnée par l'index et le pouce de la main droite, qui la reprennent *devant* le point, afin de la tirer hors de l'étoffe avec le brin qui s'y trouve enfilé; ce brin est pris entre le quatrième et le cinquième doigt. Dès que l'aiguille a été tirée hors de l'étoffe, le cinquième doigt retient le brin afin de le faire glisser graduellement et sûrement.

N° 2. *Couture piquée.* — Nous commençons la description des diverses coutures par la plus simple de toutes, c'est-à-dire la *couture piquée*, composée uniquement de *points arrière;* elle sert à joindre deux morceaux séparés, et doit être faite aussi régulièrement que possible, c'est-à-dire former une ligne complétement droite, composée de points parfaitement égaux en longueur.

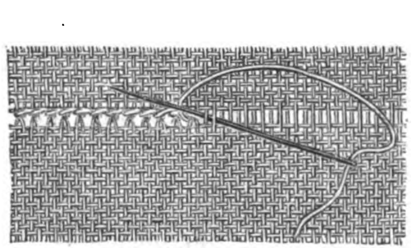


N° 2. COUTURE PIQUÉE.

Pour assurer la direction de la couture, on prend la précaution d'enlever le douzième fil de la toile, ou du nansouk, à partir du bord supérieur, qui prend la dénomination technique de *rempli.* On pose sous le morceau dans lequel on a enlevé le fil l'autre morceau qu'il s'agit de réunir à celui-ci, en les mettant bien exactement *ensemble*, droit fil contre droit fil. La couture se fait à la place naguère occupée par le fil que l'on a enlevé. On prend six fils sur l'aiguille, on tire le brin, on pique l'aiguille en arrière à trois fils de distance de son point de départ, et en prenant trois fils devant la fin du dernier point, de telle sorte que l'on a toujours six fils sur l'aiguille, et que tous les points ont une régularité mathématique. Le fil employé pour cette couture doit toujours être un peu plus gros que celui du tissu à coudre.

Pour maintenir une régularité indispensable dans le travail, on devra *faufiler* ou *bâtir* (ces deux désignations représentent un seul et même procédé) les deux morceaux ensemble, c'est-à-dire qu'on les coudra ensemble, à grands points, avant de commencer la couture piquée.

N° 3. *Piqûre proprement dite.* — Celle-ci a pour objet de fixer solidement un morceau d'étoffe *sur* un autre morceau d'étoffe; on l'exécute, entre autres, sur la pièce d'épaule d'une chemise d'homme. Cette fois on enlèvera un fil, non-seulement au morceau de dessus, mais encore à celui de dessous, et l'on exécutera la piqûre à petits points, sur le vide formé dans les deux morceaux, par le retranchement de ce fil; on procédera pour cette couture comme cela a été indiqué pour la précédente, c'est-à-dire que l'on *faufilera* les deux morceaux ensemble, puis on exécutera les points aussi régulièrement que possible, en tenant les deux morceaux bien tendus.

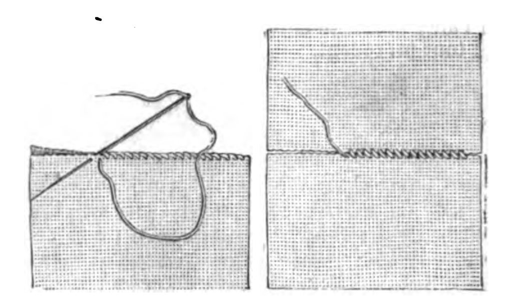


N° 3. PIQURE PROPREMENT DITE.

Couture à *points devant.* Cette couture, rarement employée pour le linge, parce qu'elle n'offre pas une solidité suffisante, se compose de points réguliers, sans doute, mais pour lesquels on pique l'aiguille toujours en avant, et jamais en arrière; elle est principalement usitée pour réunir les lés des robes légères; c'est elle aussi qui compose ce que l'on appelle les *fronces*, c'est-à-dire qu'en tirant le fil de la couture on fronce l'étoffe.

Coutures à points *devant* et *arrière*, plus solide que la précédente, et plus vite exécutée que la *couture piquée.* Celle-ci se compose alternativement de deux ou trois points *devant* et d'un point *arrière;* on l'emploie pour coudre les lés des robes épaisses, et aussi pour quelques objets de linge et de lingerie.

N° 4. *Couture piquée, à jours.* — Elle est beaucoup plus difficile à exécuter que les coutures précédentes; on la fait à l'envers de la toile, de gauche à droite, de la façon suivante: après avoir enlevé un fil sur toute la longueur qui doit être occupée par la couture, on prend deux fils sur l'aiguille, on dirige le brin enfilé vers le haut, on le saisit sous le pouce de la main gauche, afin que le brin repose toujours au-dessus des points; on reprend deux fils sur l'aiguille en maintenant toujours le brin dans la même direction, et l'on continue de la sorte jusqu'à la fin de la couture. Il faut se garder soigneusement de tirer et serrer le brin trop fort, si l'on veut faire une couture belle et régulière, et le fil que l'on emploie doit être sensiblement plus gros que celui composant la toile sur laquelle on travaille. Sur l'*endroit* de l'ouvrage, cette couture forme une belle *couture piquée*, très-fine et très-régulière; on l'utilise en guise d'ornement pour les pièces des chemises de femme, pour les cols et manchettes des chemises d'homme.



N° 4. COUTURE PIQUÉE, A JOURS.

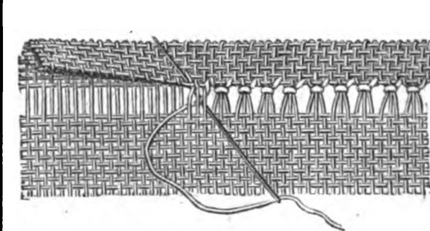
N°s 5 *a* et 5 *b.* *Surjet.* — Cette couture, très-facile à exécuter, est cependant très-rarement bien faite. On croit en général que l'on en assurera la solidité en prenant sur l'aiguille, non pas un fil de la toile, mais trois ou même quatre fils en dessous de la lisière. Quand la toile est de bonne qualité, la lisière est fabriquée de telle sorte que cette précaution devient superflue, et que l'on est dispensée de faire un surjet trop profond, par conséquent laid et grossier. Dans toutes les toiles qui sont de bonne fabrication, le fil de la lisière est plus gros que les fils employés dans le tissage.

N°s 5*a* ET 5*b*. SURJET.

Un beau surjet doit être fait de la façon suivante: on pose deux lisières l'une contre l'autre, en les épinglant de distance en distance; on choisit du fil à peine aussi gros que celui employé pour tisser la toile, et l'on pique l'aiguille à la fois sous le premier fil des deux lisières, sans laisser aucun intervalle entre les points, et en évitant aussi de les grouper les uns sur les autres; on serre le brin également, mais sans le tirer trop fortement, de telle sorte que le surjet terminé ait un peu de *jeu*, et joigne les deux lisières sans que l'une repose sur l'autre. Pour exécuter le surjet, on épingle souvent l'ouvrage sur le côté de droite du corsage; cette méthode est bonne quand on la trouve commode; mais on peut faire un surjet tout aussi régulier, en se bornant à tenir les deux lisières entre le pouce et l'index de la main gauche; on doit seulement éviter de tenir la toile sur l'index, à quelque distance du surjet, car, dans ce cas, il deviendra impossible d'éviter que le surjet *fronce* d'un côté; si, malgré l'observance de ces règles, l'une des lisières se trouve plus *soutenue* que l'autre, on devra immédiatement arrêter le surjet, et le reprendre par son autre extrémité.

Ourlet piqué à jours. — Deux procédés s'offrent pour faire cet ourlet: on l'exécute en se dirigeant de droite à gauche, — ou bien de gauche à droite; les deux méthodes sont bonnes, mais la seconde a sur la première l'avantage d'une plus prompte exécution, tout en se montrant aussi solide. Pour plus de clarté nos dessins représentent ces ourlets (comme aussi les coutures précédentes) en dimension beaucoup plus grande que nature.

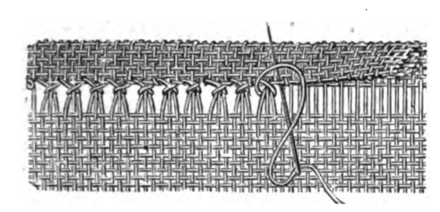
N° 6. *Ourlet piqué de droite à gauche.* — On enlève dans la toile un fil, afin de ne point être exposée à faire un ourlet irrégulier: plus bas (à la distance voulue pour la largeur que l'on désire donner à l'ourlet), on tire trois fils dans la toile, pour exécuter les *jours* de l'ourlet; on choisit du fil presque moitié moins gros que celui employé pour le tissage de l'étoffe sur laquelle on exécute l'ourlet *à jours*, et l'on fixe le brin dans l'ourlet; on le retire à un fil de distance; on prend sur l'aiguille, dans la rayure *à jours*, trois fils de droite à gauche, on y passe le brin enfilé, on reprend sur l'aiguille le point qui vient d'être formé, et l'on pique en même temps l'aiguille dans l'ourlet, un fil plus loin. Il faut se garder de serrer complétement le brin avant d'avoir tiré d'abord sa partie inférieure; en négligeant cette précaution on s'exposerait, d'une part, à diminuer la solidité des points, d'un autre, à former un ourlet irrégulier.



N° 6. OURLET PIQUÉ DE DROITE A GAUCHE.



N° 7. *Ourlet à jours, piqué de gauche à droite.* — Après avoir fixé le brin, on prend trois fils sur l'aiguille, en se dirigeant de droite à gauche, puis on pique l'aiguille dans l'ourlet, à un fil de distance du *jour* que l'on vient de former, c'est-à-dire au-dessus de ce jour ; — on reprend trois fils, on agit comme cela vient d'être indiqué, et ainsi de suite pour tout l'ourlet; quand celui-ci est terminé, on doit encore le recoudre afin d'éviter que le blanchissage remplisse les *jours* qui viennent d'être exécutés. Cette deuxième couture se fait à l'*endroit* de l'ourlet sur la toile, et se dirige de droite à gauche; on fixe le fil dans la toile, du côté opposé à l'ourlet; on prend sur l'aiguille les trois fils déjà précédemment pris en faisant l'ourlet, puis on pique l'aiguille de nouveau, comme si l'on voulait reprendre encore les trois fils, mais en réalité on pique l'aiguille à deux fils de distance dans la toile; en faisant cette couture, le brin enfilé sur l'aiguille doit toujours être tiré vers le bas de l'ouvrage, afin que les *jours* soient bien accusés et bien réguliers.


N° 7. OURLET A JOURS, PIQUÉ DE GAUCHE A DROITE.

EMMELINE RAYMOND.

(La suite prochainement.)

MODES.

La mode des pardessus pareils aux robes est tellement universelle que l'on voit à peine quelques exceptions à cette règle générale. Quoi de plus commode en effet, de plus joli, de moins coûteux? Les bras demeurent libres, sans avoir à veiller sur les pans d'un mantelet ou d'un châle, sans devoir se vouer à les maintenir en place. On a par devant deux poches servant à contenir le mouchoir, les billets de chemins de fer, un peu de menue monnaie, un carnet..... et l'on marche dans son indépendance. On porte ces pardessus à tout âge..... La petite fille de six ans a le sien, tout pareil à celui de sa grand'mère, quel que soit l'âge de celle-ci.

Les corsages blancs apparaissent à l'horizon sous la forme d'un déluge. En fait-on, grand Dieu! en toile écrue, en indienne à fond blanc, avec dessins de couleur, en nansouk, en mousseline, avec des plis, des entre-deux, des applications de guipure, enfin, entièrement en guipure Cluny..... sans compter les corsages blancs qui sont noirs! Ce langage est digne de Jocrisse, mais je ne saurais me repentir de l'avoir tenu. Comment désigner, en effet, ces corsages légers, qui se substituent à ceux des robes, se portent sous les paletots avec toutes les jupes? On les appelle des corsages blancs..... Eh bien! on en fait, pour les toilettes de deuil, en grenadine de laine ou de soie noire; je me hâte d'ajouter qu'ils ne sauraient se concilier avec la sévérité d'un récent grand deuil.

J'ai entrepris, paraît-il, une rude tâche, et je ne suis pas au terme de mes efforts laborieux et..... infructueux. Toutes les robes sont coupées en pointe..... Hélas! combien de fois faudra-t-il le répéter!.... Mais le montage des jupes varie chez chaque couturière. Je décris une jupe que l'on vient de me faire : le lé de devant *seul* n'est pas coupé en pointe; par derrière, au milieu (exception unique dans la jupe), deux côtés en biais sont cousus ensemble; la couture est *sur* le pli, mais couverte dans toute sa longueur par un liséré; tous les autres lés sont cousus ensemble, droit fil, avec un biais.

On coupe de cette façon même les tissus légers.

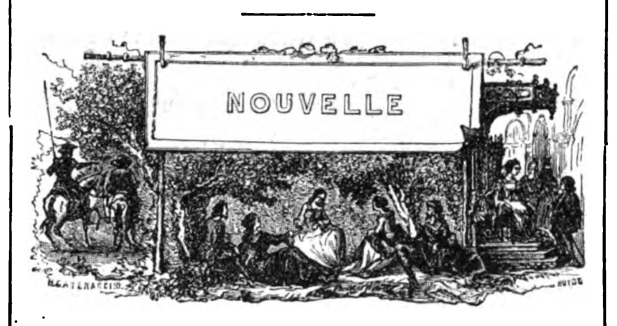
On fait des paletots, même en jaconas, même en mousseline. On vend aux *Magasins du Louvre* des robes de jaconas avec le paletot pareil (en pièce bien entendu) à 9 fr. 50 le tout. Les dessins de ces robes sont charmants et tout à fait modernes; ce sont pour la plupart des rayures espacées, séparées par un petit semé.

Quant aux chapeaux, ils passent à l'état de petit pouff, placé sur le sommet de la tête; on est coiffée seulement avec de larges brides; cela est fort élégant sur de jeunes têtes. J'en ai vu une immense collection chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6; ils sont en paille de riz, en paille jaune, quelques-uns arrondis sur les oreilles, couvertes par les larges brides;—un, charmant, bordé d'une frange de marabouts, l'entourant comme un nuage; d'autres ont des guirlandes de fleurs qui tombent par devant; les fonds sont plus ou moins profonds, les chapeaux plus ou moins longs, selon que l'on veut être coiffée plus ou moins tranquillement. Un joli chapeau *raisonnable* est en crin et soie.

Les chapeaux ronds suivent naturellement l'exemple donné par les précédents; ils deviennent de plus en plus microscopiques. Beaucoup de toques, avec plumes, oiseaux et voiles. Je remarque le chapeau rond dit *marquis*, — et je préfère à toutes les autres formes le chapeau batelière, à bords un peu larges, doublés de taffetas bleu ou rose, dont les reflets siéent au visage, ornés seulement de rubans, et d'un grand voile en gaze assortie. Il y a aussi des toques écossaises, avec revers de velours noir, bordés d'une mince ganse d'or, avec plumes noires et blanches, et voile noir lamé d'or..... C'est encore un des modèles les plus acceptables, parmi les toquets ruisselants de paillettes qui servent de couvre-chef à cette moitié du genre humain, lasse, paraît-il, d'entendre dire qu'elle en est la plus belle moitié.

Les châles carrés, en cachemire français, peuvent être convertis en grands talma ouatés, doublés, garnis d'une frange brodée; ils composent ainsi un excellent et beau manteau, servant de sortie de bal, de théâtre, de pardessus de voyage, etc. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46, pour cette transformation.

E. R.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Dans une chambre meublée avec une coûteuse élégance, une jeune fille de quinze ans environ jetait un dernier coup d'œil sur sa toilette. Son chignon volumineux, savamment compliqué, se rattachait par une foule de rouleaux formant plusieurs étages à des bandeaux relevés, échafaudés autour de son front; une robe de taffetas lilas retombait autour d'elle en longs plis soyeux; un col de dentelle de Valenciennes entourait son cou et était attaché par une broche..... hélas! seulement en perles fines. Aussi, quelque charmante que fût l'image renvoyée par la glace de la chambre, Cécile se contemplait en soupirant. Sa robe n'avait aucune garniture; le manteau, préparé sur un fauteuil, était simplement en velours noir, sans la moindre broderie, sans aucune dentelle! Ses bijoux étaient uniquement représentés par cette broche et par des boutons d'oreilles assortis. N'était-ce pas désolant? Se rendre au déjeuner *prié* donné par Mme Duvelloy dans ce simple accoutrement de *pensionnaire*? Se présenter ainsi vêtue au milieu d'une réunion de jeunes filles portant des toilettes splendides: n'y avait-il pas en effet lieu de soupirer?

Encore si l'on avait uniquement dépendu de Mme Darmintraz, mère de Cécile, on n'aurait pas eu de peine à obtenir de faire *comme les autres*; toutes les fantaisies que l'on aurait pu avoir, toutes les garnitures que l'on aurait souhaitées, eussent été accordées après quelques légers débats; mais il y avait la tante Marthe, cette terrible tante Marthe, sœur de M. Darmintraz, toujours occupée à régenter ses nièces et son neveu, ce pauvre Edmond; toujours inflexible quand il s'agissait de les laisser jouir à leur guise du luxe qui les entourait.

Ainsi la tante Marthe s'était absolument opposée à ce que ses deux nièces, Cécile et Louise, eussent des boutons d'oreilles en diamants. Quand on avait commandé leurs manteaux de velours noir, on avait comploté d'y faire poser une riche garniture en passementerie. Qu'était-il arrivé? La tante Marthe, soupçonnant quelque projet de ce genre, s'était, de sa propre autorité, rendue chez la couturière, et avait fait supprimer la garniture. Et ce pauvre Edmond? Enfin, il avait seize ans et demi, il était bien temps qu'il commençât à paraître dans le monde. Sa mère était toute disposée à lui accorder le *dog* qu'il souhaitait; son père n'y faisait point d'opposition; la tante Marthe était survenue, et, après une conférence orageuse tenue avec son frère et sa belle-sœur, on avait signifié à Edmond qu'il n'aurait pas de voiture particulière.

Toutes ces pensées amères se pressaient dans la tête de Cécile tandis qu'elle procédait à la difficile opération d'introduire ses mains dans une paire de gants 6 1/4; les gants étaient un peu petits.... Mais, quand on se respecte, peut-on mettre un numéro plus fort que 6 1/4? Fi donc! Que diraient ces *demoiselles* qui *gantaient* ce numéro?

Une élégante soubrette se montra discrètement sur le seuil de la porte. Cécile, qui s'essayait à être nerveuse, suprême bon ton, tourna la tête avec impatience.

« Je vous avais déjà prévenue, Fanny, que je ne permettais pas que l'on entrât chez moi sans être mandée.

— Je sais cela, Mademoiselle, » répondit Fanny avec un ton bref et assuré qui causa la plus vive surprise à sa maîtresse; « mais mademoiselle Louise m'envoie vous dire qu'elle est prête.

— M'envoie vous dire, » se répéta mentalement Cécile avec stupeur; « elle me parle à la première personne; cette fille est folle, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. »

Cécile releva la tête avec un vif mécontentement, et s'apprêta à adresser un discours écrasant à la femme de chambre; mais celle-ci avait disparu sans attendre une réponse, sans même poser le manteau sur les épaules de la jeune fille! Cécile ouvrit une porte de communication qui la conduisit, par un couloir garni d'un épais tapis, à la chambre de sa sœur. Là, se passait une scène absolument identique à celle qui vient d'être esquissée. Une jeune fille, d'un an plus jeune que Cécile, achevait de boutonner ses gants; elle portait exactement la même toilette que sa sœur aînée, et se tourna vivement vers celle-ci lorsqu'elle entendit tourner le bouton de la porte.

« Il se passe ici quelque chose d'extraordinaire, » dit Louise en prenant aussitôt la parole.

« C'est mon avis, » répondit Cécile en inclinant gravement la tête.

« Croirais-tu que c'est tout au plus si cette Fanny me répond? Je viens de lui demander si l'on avait attelé le grand coupé, parce que nos toilettes ne doivent pas risquer d'être froissées, et, quoique nous soyons seulement trois, puisque Edmond seul vient avec nous, nous n'aurions pas été commodément dans le coupé trois-quarts.

— Hé bien?

— Hé bien! ma chère, cette fille..... c'est tout à fait inconcevable..... m'a presque ri au nez; elle a souri tout au moins, cela j'en suis certaine, en me répondant : « Attelé?... Oh, non! Je ne crois pas que l'on ait attelé. Vous n'avez encore vu personne? »

« Vous le savez bien, » lui ai-je répondu, « et je ne sais pourquoi vous m'adressez cette sotte question; je n'ai pas quitté ma chambre, je n'ai pris qu'une tasse de chocolat, je n'ai pas paru au déjeuner, puisque nous sommes invitées à aller déjeuner chez Mme Duvelloy.» « Que voulez-vous dire?.... Tout cela ne me regarde pas,» a-t-elle répondu; « d'autres vous le diront. » C'est sur ces paroles énigmatiques qu'elle m'a quittée, lorsque je lui ai ordonné d'aller te prévenir que j'étais prête.

— Il y a quelque chose, c'est évident, » reprit Cécile d'un air méditatif. « La tante Marthe a ourdi quelque complot nouveau. Qui sait? on veut peut-être nous empêcher d'aller à cette réunion.

— Ce serait par trop fort! » s'écria Louise dont les yeux étincelaient; « je voudrais bien voir ça!

— Nous le verrons peut-être. Allons chez maman.

— C'est cela! allons-y tout de suite. »

Et, tout en quittant la chambre, les jeunes filles se souvinrent tout à coup que depuis plusieurs jours déjà il régnait une sorte de contrainte parmi les habitants de l'hôtel occupé par M. Darmintraz et par sa famille. Mille circonstances, qu'elles avaient jugées trop insignifiantes pour leur accorder la moindre attention, surgirent tout à coup dans leur mémoire, et formèrent un groupe quasi menaçant. Ainsi M. Darmintraz restait plus tard que de coutume dans les bureaux de sa banque, situés au rez-de-chaussée; il semblait absorbé.... distrait. Mme Darmintraz était bien silencieuse. La tante Marthe, si vive d'habitude, et qui, tout en grondant les enfants, les amusait par quelques plaisanteries, n'avait plus de verve, et se montrait étonnamment grave et indulgente; mais il y avait en outre sur son visage une expression d'indomptable inflexibilité... Et parfois, bien souvent même, son frère ou sa belle-sœur lui adressaient des regards suppliants qui demeuraient absolument inefficaces, si l'on en jugeait d'après le découragement qui se peignait sur les traits de ceux qui semblaient l'adjurer.

Tout cela se retraça nettement dans les souvenirs des deux jeunes filles, mais sans leur fournir aucune donnée positive sur laquelle on pût édifier quelques hypothèses. Elles traversèrent plusieurs salons somptueusement décorés, et Cécile ouvrit enfin la porte qui donnait accès dans le salon particulier de Mme Darmintraz.

La richesse se traduisait, dans cette délicieuse retraite, par les symptômes les plus séduisants : un épais brocart de Lyon en soie gris de lin broché, à mille fleurs de couleurs vives, recouvrait les murs, auxquels étaient suspendus un petit nombre de tableaux exquis, et se drapait en plis lourds et majestueux autour des fenêtres immenses et des portes de la chambre; de petites tables en mosaïque de Florence et en onyx à teintes fines, montées sur de lourds pieds en bronze ciselé, étaient disséminées de tous côtés; des étagères en laque de Chine étaient couvertes de *brimborions* coûteux. Sur la cheminée se dressait une pendule monumentale, accompagnée de ses candélabres. Cinq ou six *jardinières*, de formes fantastiques et capricieuses, contenaient des fleurs épanouies en dépit des rigueurs de la saison; un épais tapis de Smyrne, aux couleurs énergiques, mais cependant atténuées l'une par l'autre, grâce à l'art inimitable qui appartient aux coloristes orientaux, assourdissait le bruit des pas qui s'y enfonçaient comme dans une mousse profonde. Ce salon affectait un aspect qui était bien familier aux jeunes filles; mais il ne leur avait jamais paru si charmant que ce jour-là. Cécile jeta un regard de vaniteuse satisfaction sur tous les objets qui l'entouraient, sur ces excellents petits canapés capitonnés, sur ces délicieux et mignons fauteuils où l'on était si confortablement assis, et elle se dit mentalement :

« Toutes les demoiselles que nous allons voir chez Mme Duvelloy peuvent être plus richement habillées que nous, — grâce à l'obstination de la tante Marthe, — mais nulle d'entre elles ne voit chez ses parents des salons aussi beaux, aussi élégants que le sont les nôtres! Après tout, il faut les plaindre plutôt que de nous en glorifier. Tout le monde ne peut être aussi riche que le riche banquier Darmintraz. »

La tante Marthe et Mme Darmintraz étaient silencieusement assises dans ce joli salon; la première, accoudée sur une petite table, lisait l'Évangile dans un grand in-folio revêtu d'une antique reliure; la seconde, enveloppée dans un châle épais, pâle, languissante, frissonnait, malgré le feu clair qui brûlait près d'elle dans la cheminée.

« Seriez-vous malade, maman? » s'écria Louise.

« Non, mon enfant..... un peu indisposée seulement. Mais comment se fait-il que vous soyez en grande toilette à cette heure?



— N'est-ce pas pour aujourd'hui que Mme Duvelloy a permis à Mathilde de nous adresser une invitation? Un déjeuner qui réunit toutes les jeunes filles de notre monde, ce sera charmant.

— Et vous allez vous y rendre..... aujourd'hui?..... » dit la tante Marthe sur un ton d'interrogation et de blâme.

« Sans doute; pourquoi n'irions-nous pas?

— Oui, oui, » reprit précipitamment Mme Darmintraz; « c'était convenu, je m'en souviens maintenant; il ne faut pas priver ces enfants de ce plaisir, » ajouta-t-elle en jetant à la tante Marthe un regard de muette supplication.

Celle-ci haussa les épaules pour toute réponse.... se prépara à parler..... fit quelques efforts pour garder le silence.... et enfin se leva et quitta la chambre.

« Seulement, il y a quelque chose d'inconcevable, » reprit Cécile; « nous avions donné l'ordre d'atteler le grand coupé, et il paraît que l'on n'a pas tenu compte de cet ordre....

— Atteler..... » dit Mme Darmintraz avec abattement.... « En effet.... votre père ne vous a-t-il pas dit aujourd'hui?....

— Nous ne l'avons pas vu.

— Ah! c'est pour cela que vous ignorez..... Enfin, il faut bien vous le dire..... M. Darmintraz a vendu ses chevaux.

— Vendu les chevaux! » s'écrièrent les deux jeunes filles avec stupéfaction.

« Oui; il a jugé inutile de les conserver, parce que nous allons partir pour la campagne.

— Maintenant? » dit Cécile sur le ton du plus vif mécontentement..... « Au commencement du mois de mars, au moment où Paris est plus beau et plus animé que jamais?.... Et les affaires de papa? Oh! maman, ce n'est pas possible!

— Il paraît au contraire que cela est possible, et que cela aura lieu. Allez, mes enfants..... allez vous amuser.

— Mais comment irions-nous, puisqu'il n'y a plus de chevaux ici?

— Ah! c'est vrai, » dit Mme Darmintraz d'un ton qui exprimait le découragement le plus absolu.

En ce moment on entendit dans le salon voisin une voix plus forte que juste, chantant l'air du duc de Mantoue: *La donna è mobile*, et la porte, s'ouvrant avec fracas, laissa apparaître dans toute sa splendeur M. Edmond Darmintraz, jouvenceau de seize ans et demi, pourvu d'un aplomb qui avait au moins le double de son âge.

Ses cheveux, soigneusement partagés par une raie qui allait se perdant dans le col droit dont son cou était entouré, étaient étalés de chaque côté en sens inverse et horizontal, d'une façon aussi symétrique qu'on pourrait l'observer sur un espalier où l'on fixe les branches précieuses d'un arbre de premier choix. Un lorgnon imperceptible était suspendu à un cordon invisible, et exécutait des cabrioles fantasques à chaque mouvement fait par son propriétaire. Des favoris naissants, presque ras jusqu'à moitié de leur longueur, prenaient tout à coup un développement qui semblait phénoménal, et encadraient ce visage juvénile d'une paire d'éventails étalés dans toute leur largeur. Il portait, d'une façon qu'il s'étudiait à rendre aussi *cavalière* que possible, un élégant déshabillé du matin, et vint tendre la main à sa mère avec un air de condescendance protectrice. N'était-elle pas en effet bien heureuse, ne devait-elle pas être bien glorieuse d'avoir donné le jour à un aussi séduisant spécimen de la jeunesse dorée?

En un mot, M. Edmond Darmintraz, qui, depuis quelque temps, s'était fait graver, à l'insu de ses parents, des cartes de visites dans lesquelles l'orthographe paternelle, revue et corrigée, s'étalait sous ce nouvel aspect: *Monsieur Edmond d'Armintraz;* ce jeune homme, donc, avait tous les dehors auxquels on reconnaît la sottise, et ses efforts laborieux étaient pleinement couronnés de succès: il était parfaitement ridicule.

« Bonjour, petites, » fit-il en regardant ses sœurs.

« Petites! » répondit Cécile avec colère... « Petites!.... » Puis, la colère cédant la place à l'ironie: « Si nous sommes petites, » ajouta-t-elle, « tu n'es pas très-grand, car tu as juste un an de plus que moi.

— C'est bon, c'est bon; tu ne sais ce que tu dis, et tu raisonnes de matières qui te sont inconnues. Apprends que pour les hommes les années comptent double, grâce à la forte éducation qu'ils reçoivent. »

En toute autre circonstance, Cécile, et même Louise, auraient prestement relevé le défi imprudemment lancé par leur frère, et l'on aurait entendu une discussion qui se renouvelait souvent entre eux à propos des sujets les plus insignifiants, et qui n'était pas toujours marquée, il faut bien l'avouer, à l'empreinte du bon goût, — ni de la tendresse, — ni même de la politesse. Mais dans la situation actuelle on pouvait avoir besoin de recourir à Edmond, et il fallait ménager cet appui. Avec l'habileté qui caractérise les femmes.... même celles qui ont quatorze et quinze ans, les jeunes filles surent s'éloigner d'un terrain brûlant, sans paraître cependant vouloir battre en retraite, et elles changèrent brusquement de conversation.

« Tu n'as pas oublié ta promesse de nous accompagner chez Mme Duvelloy, et tu es revenu à temps? » reprit Cécile.

« Esclave de ma parole! » répondit Edmond avec emphase, en plaçant sa main sur son cœur, « nous nous sommes fièrement amusés pendant ces trois jours. Victurnien a entièrement meublé sa maison de campagne, et il y avait réuni une douzaine de bons vivants; mais, ce matin, en m'éveillant..... un peu tard, je me suis dit: C'est bien embêtant de quitter le billard, les chevaux, les soupers interminables.... Mais ces petites filles ne sauraient que devenir si je ne me trouvais à la maison pour les accompagner à ce déjeuner, où l'on va, j'imagine, boire de l'orgeat et manger des pralines..... Enfin!..... je me suis sacrifié; je suis parti, et me voici..... Tiens! j'ai oublié de renvoyer un superbe coupé de remise que j'ai trouvé à la gare, et dont il a bien fallu me servir, puisqu'on ne veut pas..... puisque la tante Marthe ne veut pas que j'aie ma voiture.

— Cela se trouve très-bien, » reprit Louise avec empressement; « ne renvoie pas cette voiture, nous nous en servirons.

— Bah! Et pourquoi donc?

— Tu ne sais donc pas?..... » s'écria Cécile.

« Quoi? puisque j'arrive.

— Ah! c'est juste; eh bien! on dit....

— Et sans horreur tu ne peux le redire....

— Laisse-moi donc parler; tu interromps toujours; cela est insupportable, à la fin.

— Et même au commencement, » dit Louise.

« Ah! Mademoiselle fait presque des *mots*, » reprit Edmond en se tournant vers sa sœur d'un air approbateur; « pas mal!.... vu ton âge tendre, pourtant.

— Sache enfin que papa a vendu ses chevaux! » s'écria Cécile avec explosion.

« C'est vrai, maman? »

Mme Darmintraz adressa à son fils un mouvement d'affirmation, mais ne répondit rien.

« Eh bien! je l'approuve, » reprit Edmond; « ils n'étaient pas assez vifs, et leur couleur était passée de mode. Des chevaux bruns..... fi donc! c'est tout ce qu'il y a de plus bourgeois. Sur ce, Mesdemoiselles, partons; je vous enlève.... » Et Edmond sortit le premier, en adressant à sa mère un petit signe d'adieu; ses sœurs le suivirent.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



№ 69,490, *Manche*. Les étoiles détachées sont préférables; voir au surplus la réponse récemment adressée au nº 27,532. Les dessins peuvent être différents pour chaque siége, mais doivent être semblables pour chaque partie du siége; je préférerais tout simplement un dessin *courant*. Oui, pour la popeline; point de garniture. — № 10,059, *Indre-et-Loire*. Linos noir et blanc, dont on peut demander les échantillons aux *Magasins du Louvre*. Paletot pareil, aucune garniture. Mohair gris pour la toilette plus négligée. Chapeau rond, en toute circonstance, à cet âge. Impossible pour la musique, à moins d'augmenter le prix du journal, ou de diminuer le nombre des feuilles de supplément que nous publions pour nos patrons. — № 68,406, *Vienne*. Cette fourrure, ne pouvant se porter le jour, doit être employée pour sortie de bal ou pour veste d'intérieur. S'adresser à un papetier pour la question des prix. Lettres barrées, c'est-à-dire l'une perpendiculaire, l'autre croisant celle-ci. — № 72,368, *Doubs*. Nous ne pouvons publier un semblable objet, qui serait de nature à impressionner péniblement un grand nombre de nos lectrices. — № 78,044, *Savoie*. Après six mois de grand deuil, on peut porter pour l'été un grand bournous en grenadine de laine noire, ou bien un châle carré en cachemire ou grenadine, sans garniture autre qu'un ourlet assez large, et sur l'ourlet une soutache noire. Il faut couper chaque lé de cachemire en deux, puis couper ces deux moitiés, qui représentent deux lés ordinaires, comme cela a si souvent été indiqué, en pointes. On peut copier sur une robe de byzantine ou de grenadine-canevas, noire, les garnitures que l'on voit sur nos gravures en les exécutant avec des bandes de taffetas noir. Oui pour le jais, et pour le chapeau rond en paille noire. On ne peut faire des embrasses de rideaux en mousse, ni placer dans la mousse des fleurs autres que celles faites en laine; ces articles d'horticulture ont paru actuellement réunis en volume; ils font suite à la nouvelle édition du *Journal d'une jeune fille pauvre*, en vente à la librairie Firmin Didot, prix: 3 fr. Les siéges doivent être pareils au dossier; fond, grenat foncé. — № 77,067, *Marne*. Ce genre est malheureusement trop ancien pour que nous puissions lui faire une place.—№ 77,311, *Loiret*. Il est impossible de traiter toujours le même sujet. Si l'on n'a pas compris jusqu'ici les explications données pour couper les lés en pointe, il faut renoncer à cette démonstration.—№ 29,645, *Vendée*. Chaines courtes ou longues, à volonté. Le futur donne, suivant les ressources dont il dispose, soit une corbeille contenant des cachemires et des bijoux, — soit un cachemire, — soit une montre avec sa chaine. Ces détails ont été publiés dans les articles de la *Civilité*, actuellement réunis en volume; il est impossible de les répéter ici.

№ 68,695, *Rhône*. Plusieurs recettes concernant cet objet ont été publiées dans le courant de nos précédentes années, et seront réimprimées prochainement dans le volume de la *Bonne Ménagère*. Merci pour cette aimable lettre. — № 65,472, *Vaucluse*. Les valets de chambre ne portent pas de livrée, mais l'habit et le pantalon noirs, la cravate blanche. S'il s'agit d'une sorte de livrée pour un valet de pied, choisir l'habit et le pantalon gris foncé, le gilet rouge ou groseille. Le linos, le mohair, le poil de chèvre, sont les tissus employés pour tous les âges en cette saison. — № 73,976, *Pas-de-Calais*. Je ne saurais garantir aucune pommade efficace contre cet inconvénient. Ainsi que l'a dit le docteur Constantin James (*Toilette d'une Romaine et cosmétiques d'une Parisienne*), les taches de rousseur font partie de l'épiderme; on les fait disparaître en enlevant la peau avec des liquides corrosifs, mais l'épiderme, en se reconstituant, reparaît avec ses taches. Pour la couperose, et les taches qui surviennent parfois à la suite d'une grossesse, le même docteur recommande la *pommade sicilienne*, qui se vend rue d'Anjou Saint-Honoré, 26, à la pharmacie Fournier. On porte toujours et à tout âge les châles de cachemire noir, garnis de guipure. Les petites filles de huit ans sont habillées comme leurs mères: jupe et paletot pareil. — № 61,270, *Corse*. Les petits enfants portent des capotes de soie tant que leur âge les expose à s'endormir dans les bras de la personne qui les porte, c'est-à-dire jusqu'à quinze ou dix-huit mois. Nous publierons de petits bonnets. — № 68,160, *Isère*. On trouvera aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli, des paletots en belle soie noire, unis (c'est-à-dire sans garnitures), à 42 francs, — ornés aux poches et aux manches, à 50, 52, 55 francs, et au-dessus; ceux de 42 francs sont parfaits pour toilettes négligées, en les associant, entre autres, à une jupe de taffetas noir, veuve de son corsage. Oui pour la robe de barége. — № 13,902, *Paris*. Corsage en cachemire blanc et en nansouk. On peut, avec une pèlerine carrée et montante, couvrir pour le jour un corsage décolleté, mais je ne connais aucun moyen pour faire deux corsages avec un seul corsage, et le porter alternativement montant ou décolleté. On peut garnir avec cette dentelle un petit châle oblong, également en dentelle noire.

AVIS IMPORTANTS.

L'Administration du journal la *Mode illustrée* tient à la disposition de ses abonnées un cahier cartonné, dont le prix est de 1 fr. 50 cent.

Ce cahier est intitulé: *Frais de ménage*. Il a pour but d'accoutumer toutes les jeunes filles, toutes les femmes à une comptabilité parfaitement régulière, et de les obliger à mettre leurs dépenses en regard de leurs revenus, en n'omettant aucun détail, si infime qu'il puisse paraître. Les divers chapitres des dépenses sont divisés en colonnes pour chacun des douze mois de l'année. Un *modèle* est joint à ce cahier, afin qu'il soit aisé de copier la distribution, à la fois claire et ingénieuse, de l'emploi des ressources dont on peut disposer.

Nous n'examinerons pas ici l'influence incalculable que des habitudes d'ordre peuvent exercer sur la paix et le bonheur des familles. Depuis sa création, le journal la *Mode illustrée* s'est attaché à développer dans l'esprit des jeunes filles et des jeunes femmes le respect de l'économie, ébranlé par de nombreux et funestes exemples. Nous n'avons avec aucune des industries parisiennes des traités qui nous obligent à exciter les convoitises de nos lectrices, en leur vantant les recherches du luxe, pour les entraîner à de coûteuses emplettes; nous ne saurions nous démentir nous-mêmes, en conseillant l'ordre au *recto* d'une page, et plaçant au *verso* les tentations de la dépense; nous pensons que l'on se rend coupable d'un abus de confiance en introduisant dans les familles le culte de la frivolité, les aspirations vers le luxe, qui entraînent à leur suite tous les désordres et toutes les calamités. Cette doctrine a été et sera toujours la nôtre, et nous accueillons avec empressement les publications analogues à celle que nous signalons aujourd'hui; nous ajouterons seulement que ce cahier est l'œuvre de M. Daudot, professeur de comptabilité au lycée impérial de Troyes. Bientôt, nous n'en doutons pas, le cahier des *Frais de ménage* sera entre les mains de toutes les femmes et de toutes les jeunes filles.

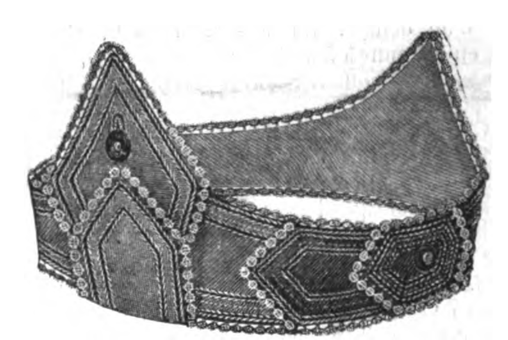
Nous publierons avec le prochain numéro la 4e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et patrons suivants:

Pantalon pour jeune fille de douze à quatorze ans. — Corsage blanc montant pour petite fille de dix à douze ans. — Bonnet du matin avec rubans de velours. — Bonnet du matin avec rubans lilas. — Bonnet pour dame âgée. — Corsage décolleté. — Chemise à pantalon pour petite fille de six à huit ans.

Nous prévenons nos abonnées que la feuille contenant 14 alphabets, annoncée dans le numéro 8 (1866), est entièrement épuisée.

Il nous reste encore quelques exemplaires de celle contenant 20 alphabets, dont il est parlé dans le numéro 33 (1865).

L'envoi en sera fait *franco* à toute personne qui nous enverra 60 centimes en timbres-poste, sous enveloppe affranchie. (*Écrire bien lisiblement le nom, l'adresse et l'indication du département.*)



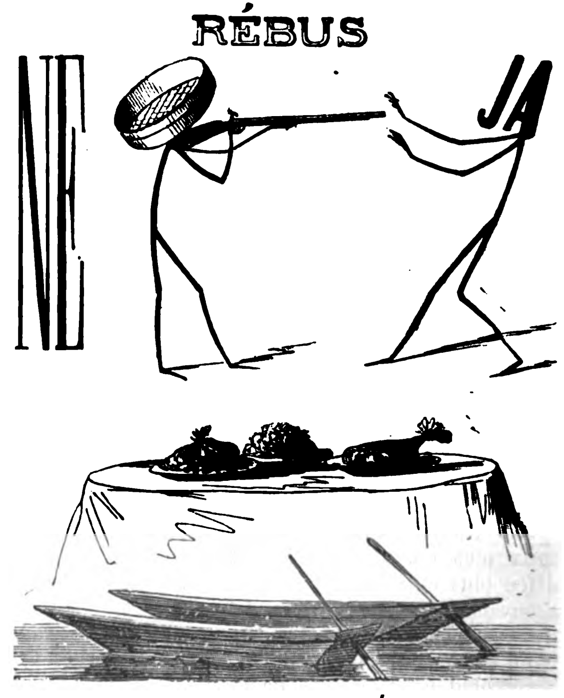
CEINTURE A DEUX POINTES.

Cette ceinture, publiée dans notre nº 14, ayant été imprimée à l'envers, nous la reproduisons dans son véritable sens.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

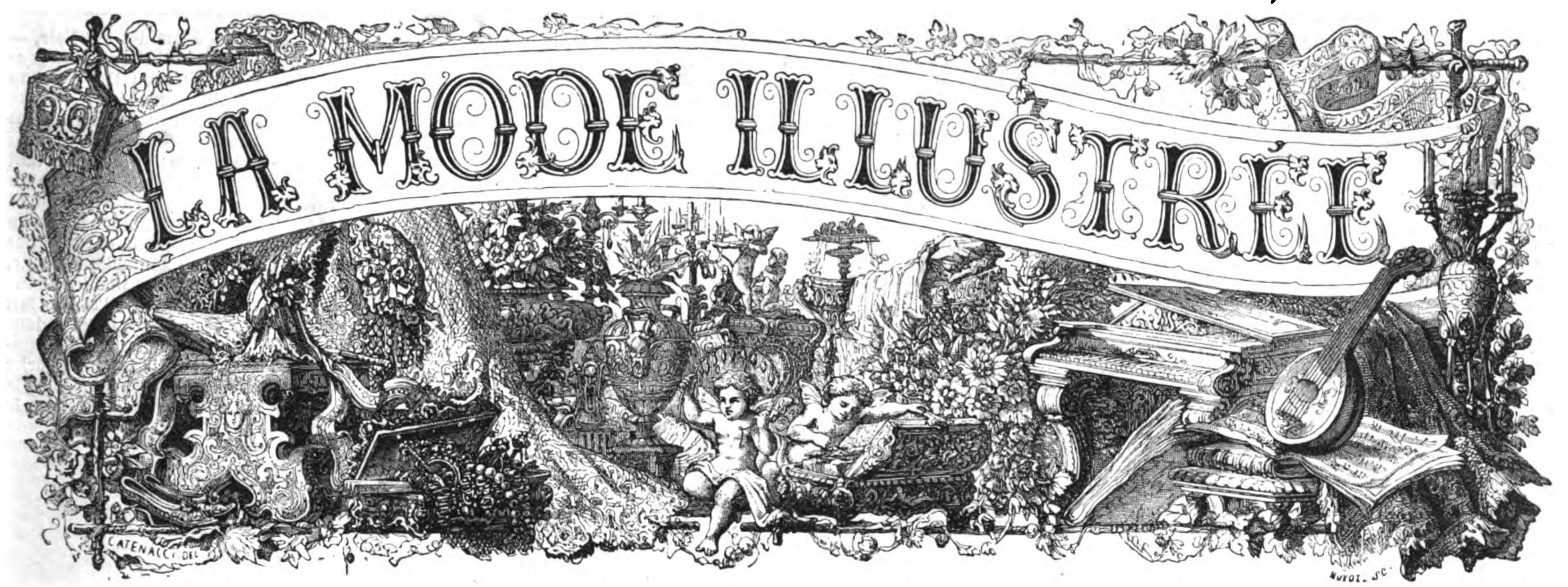
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

N'allons pas au-devant du danger; mais, s'il se présente, luttons.

Nº 17. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 22 avril 1866.



•Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cº, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Coiffure pompéienne.

On exécute cette coiffure avec des chaînes de métal ou des perles de toutes couleurs, — ou des cordons d'or, — ou des cordons de fleurs.

Chaque cercle entourant la tête est retenu de chaque côté par une plaque garnie de petits glands, qui fixe en même temps les cercles retombant par devant sur le cou.

Coin de mouchoir.

Le contour du mouchoir est festonné. Le dessin *quadrillé* se compose de pois très-petits, — auxquels on peut substituer de simples lignes exécutées au point de cordonnet — et d'œillets, qui peuvent être faits *pleins* au plumetis.

Les bouquets au plumetis et point d'armes.

Application en relief.

MATÉRIAUX : Laine de Saxe six fils, de plusieurs nuances brunes et vertes ; drap de velours de plusieurs teintes, etc.

Nous publions deux dessins reproduisant bien imparfaitement l'effet pour ainsi dire *vivant* de ce travail d'un nouveau genre. Le fond est en drap brun, gris ou noir ; les fleurs découpées sont en drap et en velours ; on double tous leurs pétales avec de la gaze collée au moyen d'une dissolution de gomme arabique ; on *peint* cette gaze au pinceau, afin de lui donner toujours une teinte pareille à celle du drap ou du velours qu'elle double.

La couronne pourra servir pour coussin, écran, etc. — Le bouquet ornera des sacs à ouvrage, — des tabourets, — des cordons de sonnette.

Le fond du travail doit être tendu sur un métier ; on y reporte les contours du dessin ; les feuilles sont brodées au passé, en laine ; les tiges et les nervures sont faites au point de cordonnet ; pour les autres feuilles et les fleurs, nous publions des *patrons* en grandeur naturelle, numérotés d'un à vingt-trois. Le procédé le plus commode consistera à découper tous ces patrons en carton, afin de les poser sur la gaze qui double le velours ou le drap, et de tracer leurs contours avec un crayon, pour les découper bien régulièrement. Les pistils se font avec des bouts de fil bien gommés, et teints avec un peu de couleur délayée dans une dissolution de gomme arabique.

Bouquet. Pour la grande fleur du milieu, on découpe, en velours rouge, le patron 9*b*; on le fixe par le milieu sur le fond, on place par-dessus le nº 15*b* découpé en drap blanc, et l'on pose au milieu quelques pistils jaunes et verts.

Les cinq clochettes sont en drap cerise, découpé d'après le nº 13 ; on les réunit par les côtés en biais, on les coud avec de la soie verte.

La fleur en forme d'étoile, placée au-dessus des clochettes, est découpée en drap jaune d'or, d'après le nº 12, et cousue avec de la soie lilas.

Petites fleurs en forme d'étoile (à gauche) ; drap bleu foncé, découpé d'après le nº 2*b* ; à l'intérieur trois nœuds rouges.

Bouton de rose : il se compose de trois feuilles en drap cerise, découpées d'après le nº 5 ; on les dispose en un calice creux que l'on remplit avec une touffe de petites



COIFFURE POMPÉIENNE.

feuilles coupées sur le nº 11*b*. L'entourage est en drap vert, découpé sur le nº 22.

Au-dessus de la fleur du milieu : quatre boutons ronds, deux en drap jaune clair, deux en drap jaune foncé, chacun d'après le nº 3, et cousus de façon à former une capsule creuse. Les deux feuilles supérieures sont en drap vert d'après la figure 16 ; — les autres feuilles sont brodées au passé.

A gauche des précédents boutons : fleur en drap blanc, d'après la figure 14*a*, à l'intérieur le nº 14*b* en drap bleu avec nœuds rouges ; la petite fleur en dessous est en velours violet, d'après la figure 15*c*, et, par-dessus, la figure 14*b* en drap orange avec des nœuds noirs. Le feuillage du bouquet est en drap vert de deux nuances, d'après les nºs 17, 18, 20, 21 et 23 ; les nervures sont formées par la pression, avec des ciseaux ; les feuillages légers sont brodés en laine.

Couronne. Nous commençons notre description par les deux pétales qui se trouvent à gauche, au milieu de la couronne.

Les deux pétales les plus foncés sont en velours violet (nº 6*b*) ; les pétales de côté en drap jaune clair ; celui du milieu en drap jaune foncé (fig. 6*a*) ; les *croissants* des pétales sont brodés en soie lilas, les rayons en soie noire, avec un nœud vert au milieu.

Les cinq pétales sont fixés seulement au milieu, afin de rester un peu *bombés*.

Pélargonium. Quatre feuilles d'après le nº 61, posées, *bombées*, avec des rayons de soie noire ; les boutons d'après le nº 12*c*, les pétales du calice d'après la figure 17. Notre description se dirige toujours vers la gauche, en suivant les fleurs qui composent la couronne.

Petites étoiles. Drap blanc d'après le nº 2*b*.

Deux plus grandes étoiles d'après le nº 59*a* en drap bleu foncé, cousues de telle sorte que deux feuilles un peu *bombées* se joignent par la pointe ; à l'intérieur, drap jaune découpé sur le nº 2*b* pour une fleur, sur le nº 5*b* pour l'autre fleur, avec nœuds noirs.

Deux boutons ronds en drap blanc avec trois points verts à la pointe ; ils sont pareils à ceux du bouquet.

Anémone. Drap cerise. Le premier cercle de pétales (d'après le nº 1*a*) est cousu un peu bombé ; le second cercle (nº 1*b*) est *rayé* avec une aiguille à tricoter ; au milieu le nº 1*c* en drap blanc avec pistil jaune et vert ; les boutons sont coupés d'après le nº 5 ; les pétales du calice (nº 1*b*) en drap vert.

Campanule blanche (coupée sur le nº 8). Chaque fleur est fixée sur son bord inférieur par quelques points verts.

Étoiles. Nºs 2*a* et 2*b*.

Deux boutons ronds en drap jaune.

Pélargonium comme le précédent, mais en velours rouge.

Pensées.

Fleur de cerisier en drap blanc, d'après les nºs 11*a* et 11*b*, avec pistil vert.

Anémone comme la précédente.

Jasmin jaune d'après le nº 8 ; trois clochettes en drap jaune clair, quatre en drap jaune foncé.

Anémone double, en velours rouge, d'après les nºs 9*a*, 9*b* et 9*c* ; le premier cercle de six pétales découpés isolément, et un peu bombés ; à l'intérieur le nº 9*d* avec pistil vert ; le bouton sur le nº 10*b* réuni en *houppe*, avec calice d'après le nº 16.

Campanule bleue d'après le nº 8.

Grande fleur blanche d'après les nºs 7*a*, 7*b* et 7*c* ; le premier cercle de pétales est disposé en rayons, cousu *bombé* comme le second, le troisième *à plat* ; à l'intérieur, le nº 7*d* en velours rouge avec pistil vert. Les boutons ronds et autres peuvent être faits de couleurs variées.

Voile de fauteuil ou couvre-pied
AU CROCHET.

Selon la destination de ce travail, on l'exécutera avec



un fil cœur de lin plus ou moins fin, ou bien en coton Bresson nº 25, ou plus gros. Le dessin, qui se compose de deux grandes rosettes différentes réunies par des étoiles, a le mérite assez rare d'être à la fois très-riche et très-facile à exécuter.

Rosette nº 1. On fait une chaînette ayant 2 centimètres de longueur; on joint la dernière maille à la première.

1er *tour*. — 18 mailles simples sur ce cercle.

2e *tour*. — On pique toujours dans le côté de derrière de chaque maille, et l'on fait 22 mailles, par conséquent on augmente quatre fois.

3e *tour*. — Une maille simple dans la plus proche maille; — * 5 mailles en l'air, dont on passe les deux dernières; dans chacune des trois autres une bride, — on passe 2 mailles, et, dans la suivante, on fait une maille simple. — Recommencez cinq fois depuis*; mais, afin d'avoir 6 de ces festons, on doit passer 3 mailles au lieu de 2, quatre fois dans le courant de ce tour.

4e *tour*. — Derrière les festons on fait, dans le 2e tour, 30 mailles simples, en passant toujours les mailles occupées par ces festons, et faisant, dans les autres mailles, tantôt une, tantôt 2 mailles.

5e *tour*. — Comme le 3e tour; mais on forme 9 festons.

6e *tour*. — Comme le 4e; mais on fait 36 mailles simples.

7e *tour*. — 12 festons.

8e *tour*. — 50 mailles simples.

9e *tour*. — 16 festons.

10e *tour*. — 54 brides.

11e *tour*. — Alternativement une bride, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une bride du tour précédent.

12e *tour*. — Sur chaque feston, composé de 3 mailles en l'air, on fait une maille simple suivie de 5 mailles en l'air.

13e *tour*. — Des mailles-chaînettes jusqu'au milieu du plus proche feston composé de 5 mailles en l'air; puis * une bride dans ce milieu; — 3 mailles en l'air, que l'on réunit en picot, — encore une bride dans la même maille que la précédente, — encore une bride dans la même maille, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

14e et 15e *tours*. — Comme le 13e tour; les groupes de brides toujours placés dans la maille du milieu des groupes précédents.

16e *tour*. — Sur chaque feston, composé de mailles en l'air, une bride suivie de 7 mailles en l'air.

17e *tour*. — Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille du tour précédent.

18e *tour*. — Dans chaque 2e bride une maille simple suivie de 5 mailles en l'air.

19e *tour*. — Comme le 13e tour.

Rosette nº 2. Comme premier tour; on fait une chaînette de 9 mailles dont les 3 premières comptent pour une bride, — une bride dans la première des 9 mailles, — 6 mailles en l'air, — 2 brides séparées par 6 mailles en l'air; dans cette même première maille des 9 mailles en l'air, — 6 mailles en l'air, — une maille simple dans la troisième des 9 mailles en l'air.

2e *tour*. — Sur chacun des quatre festons formés par les mailles en l'air, 10 mailles simples posées *à cheval*.

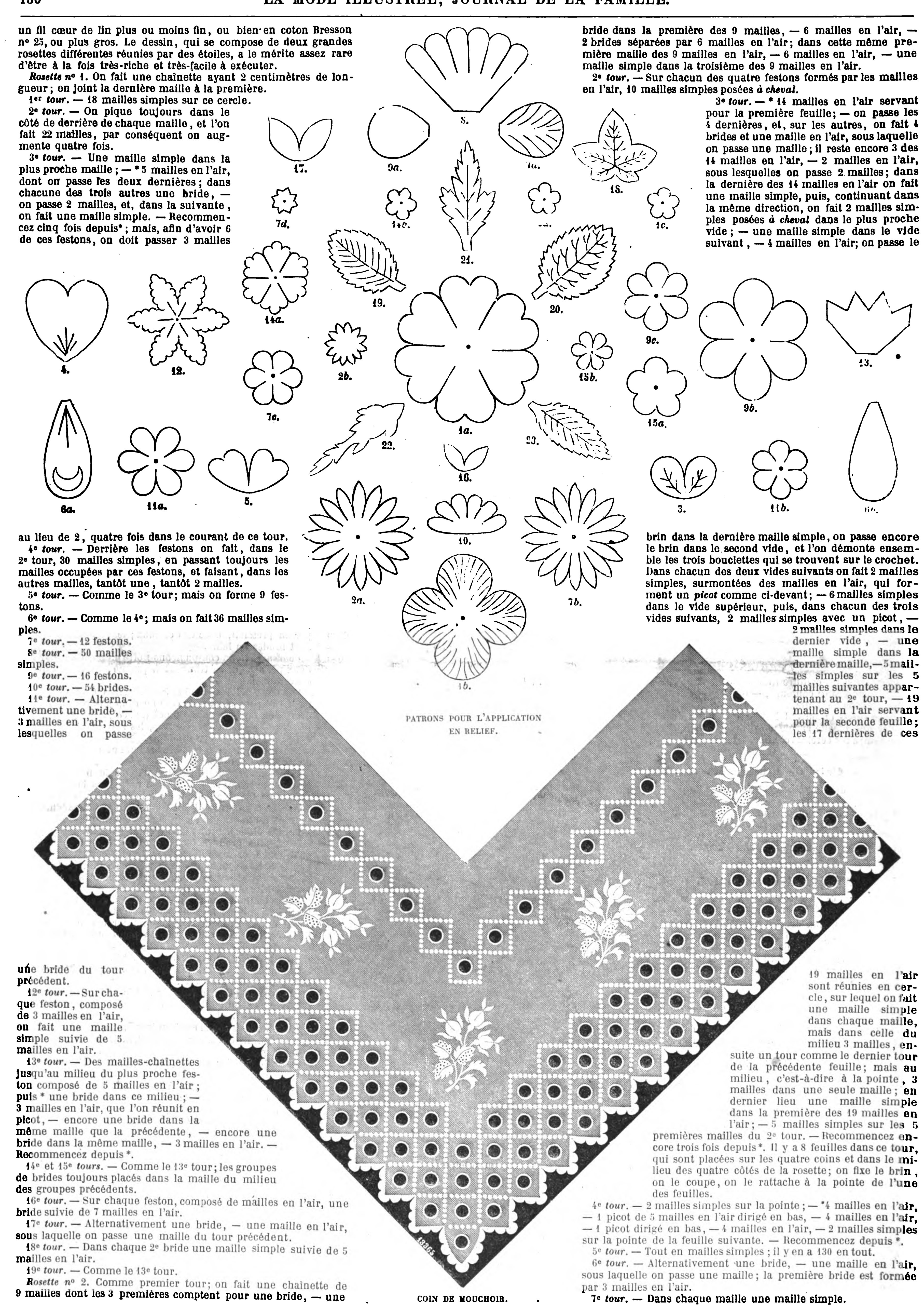
3e *tour*. — * 14 mailles en l'air servant pour la première feuille; — on passe les 4 dernières, et, sur les autres, on fait 4 brides et une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille; il reste encore 3 des 14 mailles en l'air, — 2 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 2 mailles; dans la dernière des 14 mailles en l'air on fait une maille simple, puis, continuant dans la même direction, on fait 2 mailles simples posées *à cheval* dans le plus proche vide; — une maille simple dans le vide suivant, — 4 mailles en l'air; on passe le brin dans la dernière maille simple, on passe encore le brin dans le second vide, et l'on démonte ensemble les trois bouclettes qui se trouvent sur le crochet. Dans chacun des deux vides suivants on fait 2 mailles simples, surmontées des mailles en l'air, qui forment un *picot* comme ci-devant; — 6 mailles simples dans le vide supérieur, puis, dans chacun des trois vides suivants, 2 mailles simples avec un picot, — 2 mailles simples dans le dernier vide, — une maille simple dans la dernière maille, — 5 mailles simples sur les 5 mailles suivantes appartenant au 2e tour, — 19 mailles en l'air servant pour la seconde feuille; les 17 dernières de ces 19 mailles en l'air sont réunies en cercle, sur lequel on fait une maille simple dans chaque maille, mais dans celle du milieu 3 mailles, ensuite un tour comme le dernier tour de la précédente feuille; mais au milieu, c'est-à-dire à la pointe, 3 mailles dans une seule maille; en dernier lieu une maille simple dans la première des 19 mailles en l'air; — 5 mailles simples sur les 5 premières mailles du 2e tour. — Recommencez encore trois fois depuis*. Il y a 8 feuilles dans ce tour, qui sont placées sur les quatre coins et dans le milieu des quatre côtés de la rosette; on fixe le brin, on le coupe, on le rattache à la pointe de l'une des feuilles.

4e *tour*. — 2 mailles simples sur la pointe; — *4 mailles en l'air, — 1 picot de 5 mailles en l'air dirigé en bas, — 4 mailles en l'air, — 1 picot dirigé en bas, — 4 mailles en l'air, — 2 mailles simples sur la pointe de la feuille suivante. — Recommencez depuis *.

5e *tour*. — Tout en mailles simples; il y en a 130 en tout.

6e *tour*. — Alternativement une bride, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille; la première bride est formée par 3 mailles en l'air.

7e *tour*. — Dans chaque maille une maille simple.



PATRONS POUR L'APPLICATION EN RELIEF.

COIN DE MOUCHOIR.

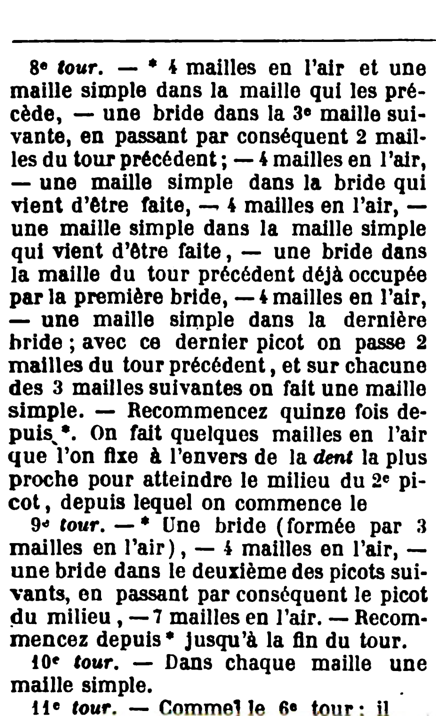


Leroy, Imp. à Paris.

LA MODE ILLUSTREE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58 bis rue Ste Anne.



8e *tour.* — * 4 mailles en l'air et une maille simple dans la maille qui les précède, — une bride dans la 3e maille suivante, en passant par conséquent 2 mailles du tour précédent ; — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la bride qui vient d'être faite, — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la maille simple qui vient d'être faite, — une bride dans la maille du tour précédent déjà occupée par la première bride, — 4 mailles en l'air, — une maille simple dans la dernière bride ; avec ce dernier picot on passe 2 mailles du tour précédent, et sur chacune des 3 mailles suivantes on fait une maille simple. — Recommencez quinze fois depuis *. On fait quelques mailles en l'air que l'on fixe à l'envers de la *dent* la plus proche pour atteindre le milieu du 2e picot, depuis lequel on commence le

9e *tour.* — * Une bride (formée par 3 mailles en l'air), — 4 mailles en l'air, — une bride dans le deuxième des picots suivants, en passant par conséquent le picot du milieu, — 7 mailles en l'air. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

10e *tour.* — Dans chaque maille une maille simple.

11e *tour.* — Comme le 6e tour ; il doit y avoir 104 brides.

12e *tour.* — * 3 mailles simples, — 4 mailles en l'air et une maille simple dans la maille qui les précède, et en même temps dans la plus proche maille du tour précédent, en procédant comme cela a été indiqué dans le dernier tour de la première feuille. — Recommencez toujours depuis *.

Étoile. On fait une chaînette ayant au moins 2 centimètres de longueur ; on joint la dernière maille à la première.

1er *tour.* — 28 brides posées *à cheval* sur le cercle, et une maille-chaînette dans la première bride.

2e *tour.* — * 3 mailles en l'air, dont on passe la dernière dans la seconde, — une maille-chaînette, dans la première une maille simple ; ceci forme une ***petite dent*** ; on en fait encore sept de suite en une *rangée* ; — 2 mailles simples, — dans les suivantes 2 mailles du tour précédent, — 8 petites dents, — 2 mailles simples dans les 2 mailles suivantes, — 8 petites dents, — 3 mailles simples dans les 3 mailles suivantes. — Recommencez trois fois depuis *. L'étoile est terminée.

Ainsi que l'indique le dessin, on fait aussi un nombre suffisant de moitiés d'étoiles pour remplir le contour extérieur ; quand on fait assez de rosettes et d'étoiles, on les coud ensemble dans la disposition indiquée par le dessin ; on encadre ce travail avec un tour composé de brides qui forme une ligne droite ; pour cela on fixe le brin dans le picot du milieu des picots restés libres, appartenant à la rosette placée à l'un des coins ; on fait 11 mailles en l'air, qui forment une bride septuple ; — 7 mailles en l'air, — une bride septuple dans le même picot, puis on fait des brides suivies chacune de 4 mailles en l'air, et disposées de la façon suivante : une bride sextuple, — une quintuple, — une quadruple, — une triple, — une double, — 4 brides ordinaires, chacune dans un picot de la rosette, — une double bride dans le dernier picot de cette rosette déjà occupé par la demi-étoile. Sur cette demi-étoile on fait 6 brides ordinaires, puis encore une double bride, — 11 brides ordinaires, chacune sur chaque picot de la rosette suivante, et ainsi de suite, comme l'indique le dessin. A ce tour se rattache la bordure.

Bordure. **1er** *tour.* — Alternativement une bride, — une maille en l'air sous laquelle on passe une maille ; dans le milieu des 7 mailles en l'air qui forment le feston d'un coin on fait 2 brides séparées par 5 mailles en l'air, le tout dans une seule maille.

2e *tour.* — Dans la maille du milieu du feston du coin on fait 2 doubles brides, séparées par trois petites dents (pareilles à celles du 2e tour de l'étoile) ; — * une petite dent sous laquelle on passe 3 mailles du tour précédent, et dans chacune des 3 mailles suivantes : une maille simple, — une petite dent, — 2 doubles brides séparées par trois petites dents, le tout dans la 4e maille. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

On fait encore 2 tours pareils à celui-ci, mais en distribuant les mailles de telle sorte que les doubles brides se trouvent toujours dans la maille du milieu des 3 mailles simples, tandis que les 3 mailles simples du tour en cours d'exécution se trouvent toujours dans la petite dent du milieu des trois dents du tour précédent. On augmente toujours dans les coins.

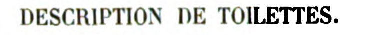
5e *tour.* — * Dans la petite dent du milieu des trois dents une maille simple, — 5 mailles en l'air, — 2 doubles brides séparées par 2 mailles en l'air dans la maille du milieu des 3 mailles simples, — 5 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

6e ***et dernier tour.*** — Comme le premier tour de la bordure.

Entre deux brides du dernier tour on noue des houppes composées de six brins ayant 11 centimètres de longueur.

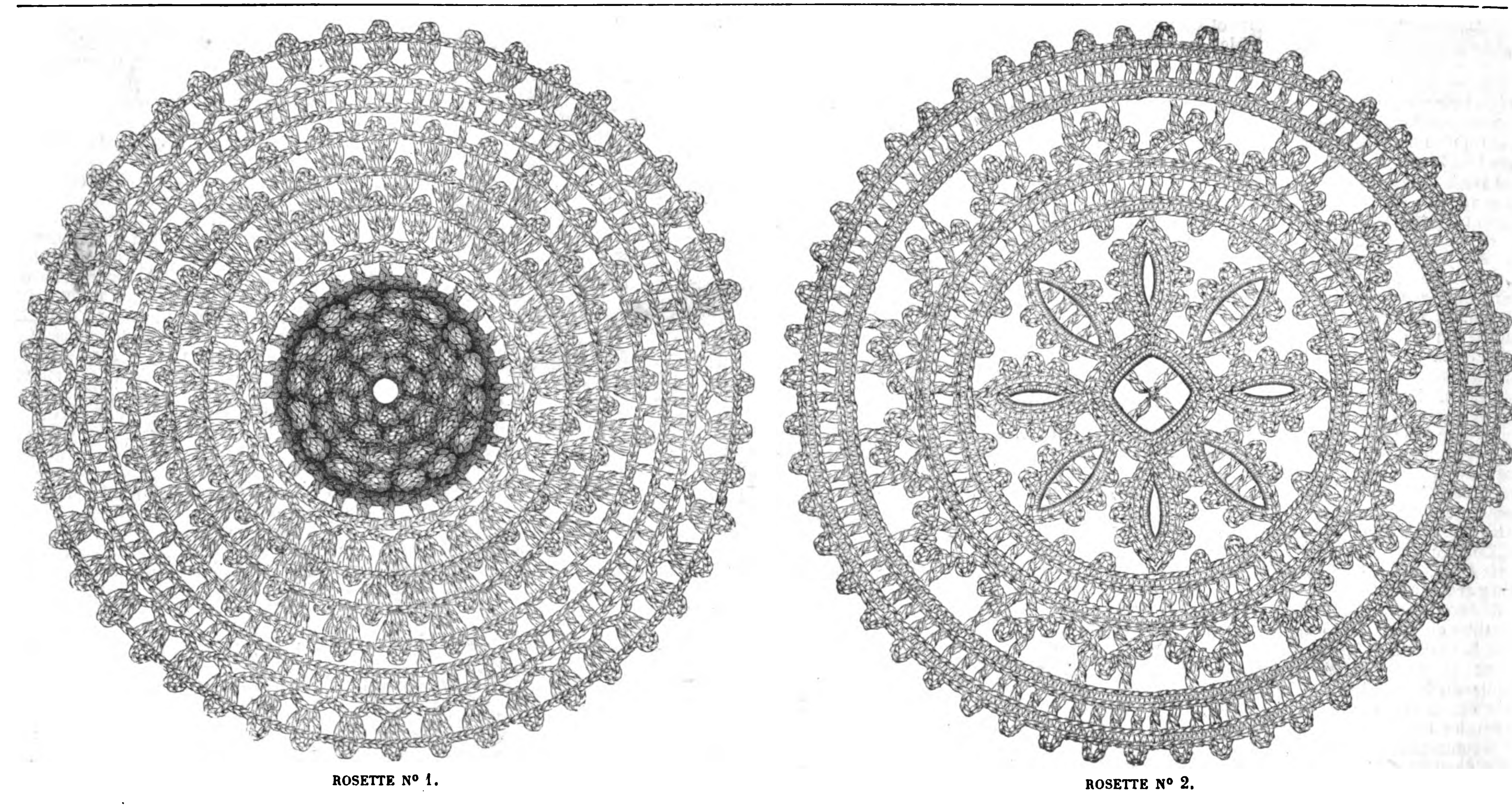
APPLICATION EN RELIEF. — BOUQUET.

APPLICATION EN RELIEF. — COURONNE.



DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en ***foulard bleu uni***, ornée d'applications en taffetas bleu un peu plus foncé que le foulard, entièrement lisérées en taffetas blanc. Robe de dessus en même foulard, mais sans aucune garniture, fixée sur la robe de dessous par des pattes, ornée d'applications et de lisérés en taffetas ; pardessus à manches pareil à la robe, avec applications pareilles à celles de la robe de dessous, mais en proportions moindres. Chapeau Lamballe en tulle blanc, avec ruches de tulle blanc, roses roses, et franges à grelots en perles blanches.



ROSETTE Nº 1. ROSETTE Nº 2.

Robe de dessous en tarlatane blanche, garnie avec huit volants tuyautés, également en tarlatane blanche; ces huit volants garnissent tout le tour de la robe; ils sont complétés devant par des volants pareils atteignant la ceinture, et qui deviennent toujours plus courts, disposés qu'ils sont en *tablier*. Tunique de taffetas paille, découpée en feuilles pointues guère plus longues que des basques par devant, mais qui vont toujours s'allongeant sur les côtés et par derrière. Cette tunique est bordée avec un biais de même étoffe et une dentelle blanche ayant 15 centimètres de hauteur; mêmes dentelles, mais très-étroites, sur toutes les coutures séparant les *feuilles;* corsage décolleté et manches courtes pareilles à la tunique. Perles blanches dans les cheveux.

MODES.

Si l'on veut résumer en quelques traits la physionomie générale de la mode, il faut établir les généralités suivantes :

Point de garnitures aux robes.

Point de garnitures aux paletots, qui sont pareils aux robes; seulement de gros boutons-camées noirs, ou boutons d'acier, de nacre, de bois, etc., posés sur la taille par derrière, sur les manches et sur le devant du paletot.

A l'exception de dentelles, mais surtout de guipures très-basses (4 à 5 centimètres de hauteur), aucune garniture posée *à bord* des paletots de taffetas noir.

Parmi ces derniers, les plus élégants sont ornés de passementeries et de dentelles étroites, habilement mélangées, disposées en arabesques, pour simuler des revers, pour marquer les poches, pour garnir les entournures des manches. Beaucoup de rubans flottants sur les paletots noirs.

Outre la pointe et le bournous en dentelle de laine noire, qui sont devenus des pardessus *classiques*, pour les toilettes d'été, on trouve aux *Magasins du Louvre* des pointes superbes en dentelle de laine blanche, d'une finesse de tissu et d'une richesse de dessins vraiment remarquables; quelquefois le dessin *figure* sur le contour inférieur de la pointe un volant de dentelle posé *à plat*. Sur une robe de taffetas ou de *sultane* (poil de chèvre extrêmement fin et soyeux) mauve, ou grise, ces pointes feront un effet magnifique.

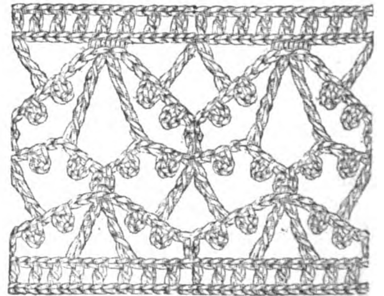
Les *sultanes* sont la plus jolie étoffe de cette saison; on en voit de blanches à rayures capucine, — ou bleues, — ou mauve, — ou cerise, et les teintes de ces rayures ont une pureté et un éclat inconnus jusqu'ici. Vient ensuite la légion des linos, celle des mohairs unis, ou imprimés, dits *foulards de laine*. Le linos et le mohair blancs unis sont appelés au plus grand succès. La mode actuelle des robes très-longues, forcément relevées par des tirettes, interdisait absolument les robes blanches portées dans les rues. Comment s'asseoir, en effet, sur une robe de mousseline relevée par des tirettes, comment circuler en voiture, en chemin de fer? Il aurait fallu emmener avec soi une repasseuse. Les linos et les mohairs blancs restituent à la toilette féminine actuelle les robes blanches auxquelles il avait fallu renoncer.

On voit en cette saison quelques paletots en drap blanc, très-léger, doublés de cachemire rouge, ou cerise, ou rose, ou bleu, portés même sur des jupes de couleur. Cela est joli..... et n'est pas joli; je m'explique : à quelques pas, dans la rue, ce pardessus rappelle les peignoirs que l'on jette sur ses épaules au moment de se coiffer; de plus ils forment une ligne qui coupe désagréablement la toilette. La vue s'est si bien accoutumée aux paletots pareils aux robes, qu'il devient difficile d'accepter les paletots *tranchant* sur la robe.

On ne met aucune garniture même aux robes faites en tissus légers. Le barége, la grenadine, le jaconas, et même la mousseline, ne comportent plus de garnitures, mais seulement un fort large ourlet (15 centimètres) qui peut être fait en mousseline roide. Pour les tissus épais, on place à

ÉTOILE DU COUVRE-PIED.

COUVRE-PIED AU CROCHET. — ROSETTES ET ÉTOILES.



BORDURE DU COUVRE-PIED.

l'extrême bord de la robe, dans l'ourlet, une tresse, ou bien un rouleau en ouate qui *étale* magistralement la robe.

Les petites filles sont habillées comme leurs mères : jupe, corsage blanc, paletot pareil à la jupe. Elles portent des capotes en soie, tant qu'elles sont toutes petites, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elles sont sujettes à s'endormir pendant la durée d'une visite. A deux ans leur coiffure se compose d'un chapeau rond, ou d'une toque de paille avec ou sans plume. Les petits garçons quittent la capote de soie plus tôt, c'est-à-dire à un an, et prennent le chapeau rond, ou la toque écossaise ou hongroise.

Les costumes simples pour dame et jeune fille se composent actuellement de la robe et du paletot pareil, en mohair, ou tissu de fantaisie quelconque, gris, sans aucune garniture autre que les larges boutons du paletot ; celui-ci, pour être gracieux, doit être *cintré*, c'est-à-dire un peu ajusté derrière, et plus long derrière que devant. On en voit toujours, et beaucoup, qui sont ouverts par derrière, beaucoup aussi à capuchon, quelques-uns enfin un peu échancrés par devant. Tous ces patrons vont paraître dans notre prochain numéro, et l'on pourra choisir la forme que l'on préfère, sans tenir compte des ornements riches et variés, qui ne conviendraient peut-être pas à toutes nos lectrices. E.R.

LA BONNE MÉNAGÈRE.

XXII.

SALADE D'ALEXANDRE DUMAS. — POUDING A LA FARINE. — GATEAU RÉDUIT. — PUFFER. — RIZ AU CITRON. — POMMADE POUR GUÉRIR LES ENGELURES ET LES BRULURES. — NOUVELLE ORDONNANCE DES DINERS PARISIENS.

La Bonne Ménagère prend son bien où elle le trouve ; c'est pour cela qu'elle emprunte la recette suivante au *Grand Journal :*

« Rouelles de betterave, tranche de céleri, raiponces avec leurs panaches et pommes de terre cuites à l'eau.

« D'abord, je pose le plat sur le saladier, je le retourne, et pose à côté de moi mon plat plein, et devant moi mon saladier vide.

« Je mets ensuite dans mon saladier un jaune d'œuf dur, pour deux personnes, — six jaunes pour douze convives.

« Je broie les jaunes d'œufs dans l'huile, pour en faire une pâte.

« A cette pâte j'ajoute :

« Du cerfeuil, du thon écrasé, des anchois pilés, de la moutarde de Maille, une grande cuillerée de s[illegible], des cornichons hachés et le blanc des œufs haché.

« Puis, en dernier lieu, je délaye le tout avec du vinaigre.

« Enfin, je remets la salade dans le saladier, je la fais retourner par mon domestique, et sur la salade retournée je laisse tomber de haut une pincée de paprica (poivre de Hongrie).

« A défaut de poivre de Hongrie, — dans une proportion infiniment moindre, — j'emploie du poivre de Cayenne. »

EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Robe en linos gris, ornée de bandes droites, en taffetas gris, traversées perpendiculairement par des bandes de taffetas violet, terminées à chaque bout par des boutons oxydés ; mêmes ornements sur le corsage et sur les manches.

Robe en taffetas rayé, brun, havane et noir. Veste de cachemire havane, avec lacets noirs.

Robe de mohair écru, avec pattes de taffetas brun foncé, et gros boutons noir en jais ; très-longue casaque coupée en pointes comme la robe, avec mêmes ornements ; la casaque est fixée par une ceinture de ruban gros-grain brun.

Pouding à la farine. (Entremets.) On prend quatre grandes cuillerées de farine, 65 grammes de bon beurre frais, un litre de lait ; on fait bouillir le tout ensemble ; on laisse refroidir ; on ajoute quatre jaunes d'œufs, du sucre à volonté, des zestes de citron, les quatre blancs d'œufs battus en neige. On fait cuire au four dans un plat profond, ou bien sous un four de campagne.

Gâteau réduit, ou flanc à la reine. (Entremets.) Prenez deux litres de bon lait, très-frais tiré ; mettez-le sur le feu, pour le faire *monter;* sucrez à volonté, mais assez fortement ; ajoutez un morceau de bonne vanille, abandonnez le tout à une lente ébullition, qui doit se prolonger pendant deux heures ; au bout de ce laps de temps, le lait doit être *réduit* à moitié. Prenez neuf jaunes d'œufs très-frais, sur lesquels vous verserez peu à peu le lait chaud, pour les délayer avec soin. Prenez un moule que l'on enduit de caramel, versez-y le mélange, que vous faites prendre au bain-marie par une cuisson de deux à trois heures. Il faut que le gâteau devienne très-ferme. Retirez le moule de l'eau bouillante, laissez refroidir le gâteau, puis retournez-le avec précaution sur le plat qui doit le contenir.

Puffer. (Entremets.) Prenez un demi-kilogr. de farine, deux cuillers à bouche de levain, quatre œufs entiers, du sucre pilé, du raisin de Corinthe bien nettoyé, un litre de lait ; mélangez tous ces ingrédients, mettez-les sur le feu pendant quelques minutes, retirez, placez le tout dans un moule pareil aux moules qui servent pour faire des œufs au miroir, ajoutez du beurre frais, mettez sur le feu, dans un four de campagne. Saupoudrez avec du sucre pilé, au moment de servir.

Riz au citron. (Entremets.) Prenez un demi-kilogr. de riz, faites-le cuire à l'eau, sans cependant le réduire en bouillie, mais en laissant au contraire les grains entiers ; retirez du feu, laissez un peu refroidir ; ajoutez le jus de trois citrons, un demi-kilogr. de sucre blanc pulvérisé, un peu de rhum ; faites bouillir dans une très-petite quantité d'eau les zestes d'un citron, mettez cette eau sur le riz, que vous placez ensuite dans un moule ; quand le riz est complétement froid, vous renversez le moule sur un plat et vous décorez avec de la gelée de groseilles ou bien de la confiture de cerises.

On peut aussi ajouter le zeste d'un citron *directement,* sans le faire cuire dans de l'eau.

Pommade pour guérir les engelures et les brûlures. 250 grammes de graisse de bœuf bien fondue, *écumée* et *nettoyée* pendant la cuisson ; on y ajoute un demi-kilogr. d'huile de lin, 125 grammes de cire jaune ; on laisse bouillir le tout pendant sept à huit minutes, en mêlant toujours ces ingrédients placés dans un vase neuf.

Emploi de la pommade. On étend la pommade sur du papier *brouillard,* on l'expose à la chaleur d'une bougie allumée. Quand la pommade est un peu fondue, on l'applique sur la brûlure ou l'engelure ; on n'y touche plus jusqu'à ce que le papier tombe de lui-même. On renouvelle le pansement si la guérison n'est point complète.

Ces diverses recettes m'ont été adressées par d'aimables abonnées, qui veulent bien s'associer à l'œuvre que nous avons entreprise ; nous leur adressons tous les remerci-

ments qui leur sont dus. Je vais de mon côté, pour obéir au désir qu'elles m'ont manifesté, leur donner les indications nécessaires pour la nouvelle ordonnance des dîners parisiens.

Nouvelle ordonnance des dîners parisiens. Les dîners classiques sont battus en brèche par les nouveaux dîners, servis *à la russe*. L'ombre de Brillat-Savarin doit tressaillir de douleur et d'indignation; les réchauds s'en vont!.... Les majestueux relevés de potage, les succulentes entrées, sont remplacés par un agencement romantique, composé de fleurs, de fruits et de bonbons! Dût cette grande ombre gastronomique me charger de ses malédictions, j'avouerai ma préférence pour le nouvel état de choses, et je l'appuierai d'arguments empruntés à la gastronomie elle-même.

Les plats servis tous à la fois (j'entends ceux qui composaient un seul service) étaient pour la plupart servis chauds sans doute, mais mangés froids, malgré les réchauds et leurs flammes à l'esprit-de-vin, ou leurs grosses bougies qui donnaient toujours une chaleur insuffisante.

On se nourrit presque autant par la vue que par la mastication; l'appétit s'émoussait devant cet étalage de plats divers, l'estomac était lassé par la perspective trop étendue qui s'ouvrait devant lui; il devenait paresseux, et se refusait à rendre les services que l'on attendait de lui. Ce mélange de senteurs diverses, exhalées par les diverses sauces, nuisait à l'effet qu'aurait pu produire chacun de ces plats servis isolément. Grand dommage pour l'art culinaire!

Ces inconvénients irréfutables..... j'aime à le croire!.... sont écartés par l'adoption du nouveau système. Il faut en faire pénétrer la description dans les localités qui sont encore rebelles au système dit *russe*, on ne sait pourquoi, car il est en vigueur depuis longues années dans les grandes maisons des grandes villes sur tout le continent européen,—la France exceptée.

On couvre la table avec un tapis, recouvert lui-même d'une nappe, au centre de laquelle sont tissées les armoiries ou les initiales du maître de la maison; les serviettes, assorties à la nappe, sont, non pas *ourlées*, mais frangées de deux côtés.

On pose au milieu de la table, soit un surtout en métal, garni de fleurs naturelles, soit une grande vasque en porcelaine de Chine ou du Japon, ou bien en faïence de Rouen, remplie de fleurs *naturelles*. Notons expressément ce dernier point. Les fleurs artificielles sont soigneusement bannies de la table comme des *jardinières* de toute maîtresse de maison ayant quelque souci d'une élégance de bon aloi.

Autour de cette *vasque*, ou grand *bol*, viennent se grouper les assiettes contenant le dessert, c'est-à-dire les fruits frais et confits, les compotes, les oranges en *salade* (sucre et kirsch), les petits fours, les bonbons, les cerises confites à l'eau-de-vie et glacées au sucre, les biscuits, les macarons, en un mot tous les éléments qui composent le dessert. Le fromage est soigneusement tenu à l'écart; il fait son apparition sous sa cloche préservatrice, seulement au moment où ses amateurs le réclament.

Il ne faut pas perdre de vue, dans la disposition de la table, qu'il s'agit de suivre un système différent de l'ancienne distribution classique. Plus de symétrie! C'est le romantisme s'élevant contre les trois unités; c'est le jardin anglais avec ses surprises et ses caprices, se substituant au style compassé, majestueux peut-être, mais à coup sûr ennuyeux, qui marquait de son empreinte les jardins français, plantés, — j'allais dire *bâtis*, — par Le Nôtre. La fantaisie s'élance du piédestal désormais renversé de la régularité; le goût individuel emprisonné brise ses entraves; courbé pendant de longues années sous un niveau despotique, il se relève aujourd'hui, il se révèle, il s'affirme, il a hâte de prendre possession des horizons nouveaux qui s'ouvrent devant lui. A l'œuvre, maîtresse de maison! Désormais votre table, affranchie des traditions que les générations se transmettaient trop fidèlement, portera l'empreinte de votre goût personnel. Avec des lumières, des bonbons, des fruits et des fleurs, il est impossible que vous ne réussissiez pas à composer un ensemble charmant. Ne craignez pas surtout de prodiguer les fleurs, choisissez-leur seulement de gracieux *contenants;* placez-les dans les porcelaines et les faïences anciennes, que vous pouvez posséder ou acquérir, et qui sont bien autrement pittoresques et décoratives que l'ennuyeuse porcelaine de Sèvres moderne et ses plates imitations. Mais, en évitant la symétrie, tâchez pourtant d'atteindre l'harmonie; n'oubliez pas, tout en prodiguant les fleurs, que vous devez les maintenir à l'état d'*accessoire*, de décoration, et que vous ne pouvez, en aucun cas, transformer votre table en un parterre fleuri, agréable à l'œil sans doute, mais essentiellement insuffisant pour cet autre sens que vous avez entrepris de satisfaire en réunissant vos convives, je veux dire le goût. N'imitez pas cette maîtresse de maison qui, inspirée par un secret penchant vers la parcimonie, *loue* des fleurs en guise de dessert, et offre à ses hôtes des azaléas en place de belles poires, et des bruyères au lieu de bonbons. Ce procédé a fait naître des rancunes qui se sont traduites par un mot cruel: « Venez-vous dîner chez Mme de ***? disait quelqu'un à quelqu'un. — Elle m'avait invité, répondit le quelqu'un n° 2, mais j'ai refusé; elle voulait me faire brouter, je l'ai envoyée paître! »

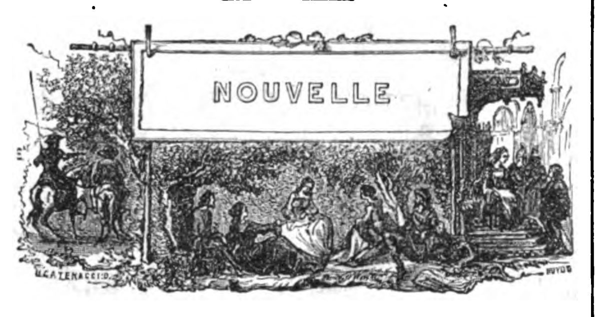
Je ne cite pas ce dialogue comme un modèle de savoir-vivre, mais seulement comme une indication des dangers que l'on court lorsqu'on veut exagérer les modes nouvelles en les appliquant à la satisfaction de certains instincts peu honorables. L'économie est un devoir, la parcimonie est un vice; il ne faut jamais oublier ces deux vérités, et, dans le sujet qui nous occupe en ce moment, il faut, entre autres, renoncer à faire prendre le change à ses convives en décorant sa table avec des fleurs qui sont destinées à masquer l'absence des sucreries et des fruits. Si donc on a assez de place pour orner la table d'une grande quantité de fleurs, il faut observer les lois de la proportion, qui exigent une quantité plus considérable encore de plats de dessert.

Les plats sont servis successivement, et dans l'ordre indiqué pour les anciens dîners français. On pose près de chaque convive, — ou bien entre deux convives, — un *menu*, c'est-à-dire une feuille de papier contenant la liste des plats qui composent le dîner, divisés par *services;* ces cartes se vendent chez tous les papetiers; on y inscrit le nom de chaque plat dans l'ordre des services.

Il est de mauvais goût de placer sur la table un mets, quel qu'il soit, pièce de volaille ou de gibier, s'il ne doit pas être découpé sur la table; cette courte exhibition, ayant uniquement pour objet de *montrer* la volaille ou le rôti *intacts* avant de les découper, implique un doute injurieux pour les maîtres de la maison: il semblerait qu'on pût les soupçonner de faire servir des *restes* et que l'on voulût les disculper de ce soupçon. Dans tout dîner réunissant un nombre de convives supérieur au chiffre de dix personnes, les plats doivent être découpés dans la salle à manger sans doute, mais en dehors de la table.

Le découpeur présente le plat à la gauche de chaque convive, en commençant alternativement par la dame placée à la droite du maître de la maison, — par la dame placée à sa gauche. Il est plus commode et plus poli de servir en *faisant le tour* de la table qu'en passant les convives moins considérés pour arriver aux convives plus considérables; dans ce cas, les hommes offriront de servir la dame près de laquelle ils sont placés.

Pour résumer ces détails, je dirai que la seule différence existant entre l'ancien dîner *à la française* et le dîner moderne, qui fait chaque jour des prosélytes, consiste dans la suppression des réchauds et des plats posés sur la table, qui sont remplacés par le dessert; quant à l'ordre des plats, il reste le même. Le relevé de potage succède au potage; il est suivi des entrées, — du rôti,— des entremets, après lesquels viennent les bombes glacées ou les *madeleines*, glace mélangée de fruits confits, et le dessert proprement dit. EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

On se trouva durement cahoté dans cet *atroce* coupé de louage; mais enfin on arriva rue d'Anjou, et l'on descendit à la porte de la maison occupée par Mme Duvelloy.

Les trois enfants de M. Darmintraz trouvèrent quelque singularité dans la réception qui leur fut faite. Mme Duvelloy fut polie, mais avec une nuance de protection qu'on ne lui avait jamais connue. Mathilde Duvelloy était entourée d'un cercle nombreux, et l'on y causait avec une animation qui s'éteignit soudain, juste au moment où le valet de chambre proclamait à haute voix les noms de « Mesdemoiselles Darmintraz, Monsieur Edmond Darmintraz. »

Mathilde s'avança pourtant vers ses *amies*, en faisant lentement onduler sur le tapis la queue de sa robe bleu clair, ornée d'entre-deux en guipure blanche.

« Voilà pourtant comme nous serions habillées, sans la tante Marthe, » se dit Cécile en gémissant et en examinant le peigne de corail rose qui retenait les cheveux de Mathilde, les boutons pareils avec pendeloques s'agitant sur les joues de la jeune fille.

M. Edmond Darmintraz, qui s'était incliné dans la mesure indiquée par l'étiquette du *high life*, rencontra sur le visage des jeunes filles qu'il honorait de ses saluts une expression distraite et même indifférente, qu'il ne leur avait jamais connue jusqu'ici.

« Cela va bien?

— Merci, et vous?..... »

Tel était le bref dialogue échangé entre les dernières arrivées et la jeune fille qui, ce jour-là, recevait les invités pour *s'exercer*, disait Mme Duvelloy, à remplir les fonctions d'une maîtresse de maison.

Les autres jeunes filles réunies dans le salon examinaient avec curiosité Mlles Darmintraz et leur frère, puis chuchotaient à voix basse entre elles.

La situation commençait à devenir embarrassante. Cécile, et même Louise, qui, plus d'une fois, hélas!... avaient pris vis-à-vis des personnes moins riches qu'elles ces airs dégagés, indifférents, dédaigneux, qu'elles rencontraient aujourd'hui, trouvaient qu'ils étaient plus faciles à infliger qu'à supporter.

« Je croyais que nous serions privées du plaisir de vous voir, » dit enfin Mathilde.

« Et pourquoi cela? »

Mme Duvelloy jeta à sa fille un regard qui équivalait à une réprimande.

« Je ne sais..... le temps..... le temps est si mauvais!

— C'est vrai; mais nous ne sommes pas venues à pied, ma chère Mathilde, pas plus que vos autres invités.

— Oh! sans doute; personne ne peut aller à pied.

— Mademoiselle est servie, » dit un maître d'hôtel, visiblement destiné par la nature aux fonctions qui lui étaient dévolues. Son vaste torse devait contenir un bien vaste estomac, et son irréprochable cravate blanche entourait un cou de même dimension qu'une colonne. En un mot, son aspect était tout à fait *confortable*, et devait donner de l'appétit même aux gens affligés de gastrites.

Le déjeuner fut splendide; mais, comme tout doit finir ici-bas, on leva la séance, qui avait duré près de deux heures, et l'on revint former un cercle au salon. Mathilde remplissait parfaitement ses devoirs de maîtresse de maison...... *Parfaitement*, entendons-nous! Telle était du moins l'opinion de sa mère, qui la voyait ce jour-là appliquer tous les exemples qu'elle recueillait chaque jour, et nuancer ses attentions, graduer ses politesses selon le degré d'importance que la fortune ou la particule communiquait à chacun de ses hôtes.

On formait donc un grand cercle, et la conversation devint à peu près générale.

« Irez-vous à Trouville cette année, Mademoiselle? » demanda un jeune *dandy* en herbe à Mathilde.

« Je ne sais, Monsieur; voici deux années de suite que nous nous y rendons, et j'espère que nous changerons d'itinéraire. Rien n'est plus insupportable que de faire chaque année le même voyage!

— Oh! c'est bien vrai; il faut changer d'aspects; on ne peut s'en empêcher quand on n'est pas fixé comme une huître.

— Évidemment; mais la question est bien prématurée; on ne parle pas de quitter Paris tant que le Théâtre-Italien n'a pas donné sa représentation de clôture.

— C'est vrai, » dit Cécile en intervenant tout à coup dans la conversation. « Aussi trouvé-je qu'il est fort cruel pour nous de partir pour la campagne dès à présent.

— Ah! vraiment, vous allez partir?

— Le médecin a ordonné à ma mère de quitter Paris. »

Mathilde inclina la tête d'un air de commisération, mais un sourire se jouait sur les lèvres de quelques-unes des jeunes filles présentes. Cécile en fut singulièrement froissée, et reprit la parole.

« Après tout, » dit-elle, « il y a déjà de beaux jours au mois de mars; les violettes fleurissent, les arbres commencent à verdir, et rien n'est plus charmant que de voir le printemps déplier les feuilles une à une.

— C'est tout à fait poétique, » dit le jeune dandy.

« Nous trouverons aussi à nous amuser, » continua Cécile en s'animant involontairement; « papa nous achètera des poneys qui seront attelés à une petite voiture que nous conduirons nous-mêmes; puis nous monterons à cheval, Louise et moi.

— C'est dans une résidence de famille que vous allez vous installer? » reprit la plus moqueuse et la plus hautaine des jeunes filles.

« Oui, Mademoiselle, » répondit Edmond, non moins irrité que ses sœurs des étranges dispositions qui se révélaient autour d'eux. « Quand une famille ne date pas d'hier, elle possède quelque part un bien patrimonial; nous allons dans le château qui appartenait à mon grand-père, et lui venait de son bisaïeul.

— L'habitation doit être un peu détériorée.

— Mais non, pas trop; les vieilles maisons sont plus solides que celles que l'on construit aujourd'hui.

— Il est certain que rien n'est solide aujourd'hui, » riposta le dandy en souriant..... et ce sourire se propagea autour de lui.

Enfin, on se sépara. M. Edmond Darmintraz remonta en voiture avec ses sœurs, et l'on parla tout naturellement de la matinée de Mme Duvelloy, et des bizarres dispositions qu'on leur avait marquées.

« Tout ça, c'est de l'envie, » dit Edmond en se campant dans l'un des coins de la voiture.

« Je le crois aussi; mais d'où vient ce redoublement?

— Papa aura fait quelque affaire superbe ces jours-ci.

— Crois-tu? » dit Louise avec une expression dubitative. « Ordinairement, quand il a fait, comme tu dis, une affaire superbe, nous nous en apercevons tout de suite, parce qu'on nous reçoit mieux que jamais, et qu'on nous fait mille cajoleries.

— Oui, en dehors; mais, en dedans, on enrage, on nous déteste!

— Eh bien! alors, pourquoi le dedans était-il en dehors aujourd'hui?

— Pourquoi?.... Parbleu! c'est que l'affaire était sans doute tellement belle qu'on n'a pas eu la force de se dominer.

— Hum! cela ne me semble pas bien clair.

— A moi non plus, » ajouta Cécile.

Mais Edmond ne fit que rire des doutes exprimés par ses sœurs, et tous trois revinrent tranquillement à l'hôtel.



On sera peut-être surpris de la liberté accordée à ces trois enfants, qui avaient déjà dans le monde leurs relations et leurs réunions particulières, et qui allaient où les appelaient leurs plaisirs, sans être soumis à aucune surveillance. Peut-être est-il nécessaire, avant de poursuivre ce récit, d'indiquer sommairement les antécédents et l'existence actuelle de la famille Darmintraz.

M. Darmintraz, le banquier, était fils d'un propriétaire campagnard; lui et sa sœur, la tante Marthe, étaient nés à la campagne dans la maison paternelle, qui, depuis un temps immémorial, avait appartenu à leur famille. M. Darmintraz, contre le gré de son père, du reste, avait voulu venir à Paris; il avait obtenu un emploi chez un banquier, et donna des preuves d'une capacité remarquable dans les affaires toujours plus considérables qui lui furent confiées. Son père, réconcilié avec la profession de son fils par les succès qu'il y obtenait, lui remit une somme en avancement d'hoirie, et bientôt le banquier Darmintraz fut connu comme l'un des plus habiles, des plus téméraires, des plus heureux parmi les banquiers de Paris.

Il ne tarda pas à épouser une jeune fille qui lui apporta une dot, magnifique sans doute, mais aussi des goûts et des habitudes dont la satisfaction exigeait un revenu bien plus considérable encore que ne l'était celui de cette dot. Orpheline depuis peu de temps, lorsqu'elle se maria, Mme Darmintraz assimilait, de la meilleure foi du monde, un mari à ces machines dont il lui était arrivé d'entrevoir les rouages dans les rares circonstances où elle avait passé à pied devant quelques vitrines de la rue Saint-Honoré; de même que ces machines broyaient quelques ingrédients inconnus et produisaient du chocolat, un mari devait broyer des affaires et produire de l'or. Son rôle dans la communauté se bornait à fournir les sommes nécessaires au luxe et aux dépenses de sa maison et de sa femme. De quelle façon? Peu importe; cela, c'était son affaire, cela ne pouvait regarder la femme, et elle n'avait pas à s'en préoccuper. Sa mission, à elle, était d'avoir bon goût pour meubler ses salons, commander ses toilettes et recevoir ses invités.

Mme Darmintraz, si elle ne possédait pas de qualités positives, en avait au moins de négatives; elle n'était point capricieuse, nerveuse, tracassière pour son mari; elle n'était pas romanesque, elle ne s'ennuyait pas, et par conséquent, — circonstance heureuse, — elle ne cherchait pas à se désennuyer. Mon Dieu!..... pourvu qu'elle allât trois ou quatre fois par semaine faire quelques longues séances chez la couturière, chez la lingère, chez la modiste, chez la fleuriste, chez les bijoutiers, chez les marchands de meubles et de curiosités; pourvu qu'elle eût sa loge au Théâtre-Italien, un grand dîner, un bal, ou même une soirée chaque jour, pourvu que ses voitures fussent commodes, sa maison confortablement et richement tenue, elle n'en demandait pas davantage..... meilleure en cela que beaucoup d'autres femmes qui possèdent toutes ces jouissances et ne savent pas les apprécier avec la quiétude qui caractérisait Mme Darmintraz.

Les enfants étaient venus, et la maternité lui avait semblé assez ennuyeuse, non qu'elle ne fût pas bonne mère pourtant, et qu'elle n'aimât ses enfants, mais cela dérangeait ses habitudes, et momentanément quelques-uns de ses divertissements. Elle eut un système d'éducation tout à fait particulier. Selon elle, il n'y avait aucune nécessité de s'occuper des enfants, ils s'élevaient tout seuls. Elle raisonnait sur ce point comme cet enfant qui représentait à ses parents l'inutilité des efforts qu'on lui imposait pour l'obliger à apprendre à lire: «Quand on est grand,» disait-il, «tout le monde sait lire.»

Ce point n'est pas le seul sur lequel Mme Darmintraz demeura *enfant* pendant toute sa vie; n'est-il pas d'ailleurs digne de remarque que la plupart des personnes nées de races riches n'acquièrent presque jamais des notions judicieuses sur la vie et les devoirs qui en composent la chaîne? Pour elles le devoir n'est nulle part; le droit, en revanche, est partout; leurs plaisirs leur paraissent plus sacrés que ne le sauraient être les besoins les plus impérieux d'autrui. Comme la nécessité n'a jamais façonné de sa rude main leurs goûts et leurs volontés, elles ne savent rien prendre au sérieux, si ce n'est leurs satisfactions personnelles; les bons sentiments, les bonnes qualités, ne leur manquent pas toujours, mais tout cela, demeurant toujours subordonné à leur personnalité, reste improductif, parce qu'elles n'ont jamais été à la grande école humaine, qui est le sacrifice; elles ont pu donner sans se priver, sans retrancher une seule de leurs jouissances. Les blessures que leur amour-propre a pu recevoir ont toujours été pansées par la main habile des adulateurs qui ne manquent jamais à la richesse; les vertus qu'elles auraient pu avoir s'étant *éventées*, pour ainsi dire, parce qu'on n'a jamais trouvé leur emploi, sont peu à peu remplacées par les défauts qui leur sont le plus opposés. La commisération n'est infatigable qu'autant que la connaissance de peines analogues l'entretient et la fortifie; la prévoyance livre ses trésors seulement à ceux qui ont été forcés de lui demander la sécurité, et, quant à la raison, la nécessité de l'exercer peut seule la développer. C'est ainsi que, sans même s'en apercevoir, on devient peu à peu insensible pour les maux d'autrui, imprévoyant et déraisonnable pour soi-même.

Mme Darmintraz, s'étant démontré à elle-même qu'il serait bien inutile de prendre aucune peine pour l'éducation de ses enfants, les laissa en toute circonstance agir à leur guise; elle ne posait d'autres limites à leur indépendance que celle confinant à son agrément particulier; pourvu qu'en sa présence ils se tinssent à peu près droits et fussent à peu près tranquilles, elle ne leur en demandait pas davantage.

M. Darmintraz, enchaîné à un labeur qui dépassait les forces humaines, occupé durant tout le jour à gagner les sommes qui servaient à alimenter le luxe de sa famille, était forcé de se reposer sur sa femme de tous les détails qui concernaient les enfants et le ménage. Mais, quelque absorbé qu'il fût, il dut pourtant entretrevoir certaines négligences qui compromettaient à la fois et la régularité des livres de dépenses, et l'avenir même de ses enfants, trop complétement livrés à eux-mêmes, leur mère n'ayant pas voulu établir une institutrice sous son toit. Rien n'était plus gênant à son avis que cette cohabitation avec une personne qu'il faut nécessairement considérer comme une inférieure puisqu'elle est pauvre, et traiter comme une égale puisqu'elle est bien élevée. Ses enfants avaient donc eu une bonne anglaise, selon la coutume à la mode, puis quelques professeurs qui les faisaient travailler tant bien que mal, mais plutôt mal que bien, nul ne se souciant de leur instruction et de leurs progrès.

Cinq ans environ avant l'époque où se passait la première scène de ce récit, M. Darmintraz perdit son père; un an plus tard il avertit sa femme qu'il fallait faire préparer une chambre pour sa sœur Marthe.

«Elle vient faire un voyage à Paris?

— Un voyage..... c'est-à-dire un séjour plus ou moins prolongé, selon qu'elle en décidera.

— Ah! mon Dieu!» dit Mme Darmintraz en se redressant sur le fauteuil dans lequel elle était nonchalamment étendue..... «j'espère qu'elle ne va pas s'installer ici, chez nous?

— Plût à Dieu qu'elle voulût bien y consentir!» répondit son mari, devenu subitement plus grave qu'il ne lui était jamais apparu. «Ma chère Hortense, je ne voudrais pas vous tourmenter par des reproches, ni vous imposer des soins qui me semblent être incompatibles avec votre organisation..... Mais enfin, il faut bien vous dire que notre maison n'est point du tout gouvernée, et que nos enfants sont à peine élevés.

— Je ne vois pas,» dit Mme Darmintraz avec une certaine aigreur, «que les enfants soient autres que tous ceux de leur âge. Quant aux comptes de ménage, je vous ai averti plusieurs fois que je ne pouvais m'astreindre à faire et à additionner des colonnes de chiffres; cela vaut-il la peine d'ailleurs de se préoccuper de semblables détails? D'abord, quelle que soit la surveillance que l'on exerce, on est toujours trompé; vous pouvez vous en convaincre en interrogeant toutes les personnes que nous connaissons; en admettant que le maître d'hôtel nous vole quelques centaines de francs..... eh bien! qu'est-ce que cela, ajouté au total des dépenses de l'année?

— Si j'en juge d'après ce total toujours grossissant, cela mérite pourtant que l'on s'en préoccupe; d'ailleurs, ma chère amie, il ne s'agit pas seulement des comptes de ménage, quoique leur importance grandisse sans cesse... il s'agirait aussi de vos dépenses personnelles; peut-être que si vous vous habituiez à en tenir note, le chiffre auquel elles s'élèvent vous déciderait à les restreindre sur quelques points: l'ordre qui place impitoyablement sa clarté sous vos yeux est à lui seul un frein, et.....

— Et votre sœur Marthe deviendrait, selon votre pensée, une sorte de tutrice pour moi, de surveillante?

— Je n'ai pas le dessein de lui donner des fonctions qui seraient humiliantes pour vous d'abord, pour elle ensuite, et qu'elle repousserait pour ces deux motifs, soyez-en certaine. Mais notre maison et nos enfants ont grand besoin d'une surveillance active, et, comme ma sœur a toujours consacré son existence au dévouement, j'ai espéré, je l'avoue, qu'en se voyant utile ici, elle y resterait. Ce sera pour vous, Hortense, l'amie la plus sincère et la plus éclairée; elle prendra, dans le pouvoir qui vous appartient, seulement la part que vous repoussez à mon grand regret..... Elle n'en prendra aucune, je vous l'affirme, si vous craignez son usurpation, et si, la craignant, vous vous décidez enfin à gouverner votre empire. Enfin, je ne vous cacherai pas que, selon mon intime persuasion, le bon sens est contagieux comme la déraison; je crois donc qu'en vivant avec ce caractère si fortement trempé, si bien équilibré, vous parviendrez graduellement, et sans efforts pénibles, à retrancher quelques dépenses... je parle seulement de celles qui sont tout à fait inutiles..... en pensant à l'avenir de nos trois enfants.»

C'était parler bien longtemps de matières sérieuses, et par conséquent ennuyeuses. Pendant le discours de son mari, Mme Darmintraz entrevit rapidement quelques-uns des avantages qu'elle pourrait retirer de l'installation de sa belle-sœur sous leur toit. D'abord, Marthe Darmintraz était riche, économe, point assez jeune pour songer à se marier; sa fortune reviendrait tout entière à la famille, pour peu qu'elle connût ses nièces et son neveu, et qu'elle s'attachât à eux; ensuite il serait vraiment commode d'avoir une sorte d'intendante habile sur laquelle on pourrait en définitive se reposer même de ce petit nombre de soins domestiques dont on était parfois forcée de s'occuper. Puis d'ailleurs, si tout cela ne convenait pas, n'aurait-on pas toujours, par devers soi, la faculté de se séparer?

En écoutant ses propres pensées beaucoup plus que les paroles de son mari, Mme Darmintraz se rasséréna subitement; elle avait d'ailleurs le caractère trop léger et l'esprit trop nonchalant pour accorder longtemps une importance quelconque à un sujet, quel qu'il fût, et pour se montrer jalouse de cette suprématie domestique que la plupart des femmes n'abdiquent pas volontiers. Qu'elle fût reine en apparence, cela lui suffisait, et elle tenait peu à l'être par le fait; son indolence et sa frivolité se seraient parfaitement accommodées du régime constitutionnel, car, s'il lui importait de régner, il lui était non-seulement indifférent, mais encore désagréable de gouverner. Trouver un ministre introuvable qui prendrait pour lui toute la fatigue, en laissant à autrui tout le bénéfice de ses efforts et de ses peines..... la perspective était séduisante, et Mme Darmintraz se décida à essayer de cette situation nouvelle. Elle était encore trop femme cependant, malgré son incurie à peu près universelle, pour ne point faire valoir à son mari comme un sacrifice ce qu'elle considérait déjà comme un bénéfice. Elle accorda gracieusement son consentement à l'installation de Marthe, et M. Darmintraz, charmé de la docilité de sa femme, appuyant les plus consolantes espérances sur l'efficacité de l'intervention de sa sœur dans le gouvernement de sa maison, se sentit plus tranquille et plus heureux qu'il ne l'avait été depuis longtemps.

Marthe Darmintraz avait consacré toute sa vie à son père, devenu infirme; elle avait gouverné la fortune, dirigé la maison, soigné, consolé le vieillard malade, et avait fait preuve en toute circonstance d'une énergie si rare, d'une raison si haute, d'une vaillance si infatigable, que l'estime, et, plus que l'estime, la vénération, s'attachait à son nom. Sa tâche accomplie, elle se trouvait forte encore, propre par conséquent au dévouement actif dont elle avait pris l'invincible habitude, mais point assez jeune, à son gré, pour songer à se créer un intérieur, une famille. La vieillesse arrivait, et Marthe était seule!..... Ceux-là seuls qui ne sont pas égoïstes savent ce qu'il y a de tristesse dans l'isolement qui, pour eux, représente non pas seulement la privation de toute affection, mais surtout l'inutilité désespérante des facultés généreuses qui s'agitent en eux.

Depuis qu'elle vivait seule dans la grande maison paternelle qui, par suite du partage de la fortune, faisait partie de son avoir personnel, Marthe avait été pressentie par son frère sur ses projets d'avenir. Elle se trouvait prise au dépourvu, n'ayant jamais pensé à elle; mais elle aimait cette vieille habitation, la campagne qu'elle n'avait guère quittée, et où l'attachaient toutes ses habitudes, le petit monde qu'elle gouvernait depuis si longtemps, les serviteurs, les voisins, et jusqu'aux paysans qui la connaissaient si bien pour avoir toujours trouvé près d'elle un conseil ou un secours efficace dans toutes les graves circonstances de leur vie. Tout d'abord elle répondit à son frère que l'unique bonheur que l'on pût espérer, quand la jeunesse a disparu, était celui de vivre là où l'on avait toujours vécu, entourée des mêmes objets, des mêmes visages; mais les lettres devinrent plus fréquentes, plus pressantes; ce qui avait été d'abord vaguement indiqué se précisa; quand enfin son frère lui dépeignit le désordre de son ménage, la singulière éducation que recevaient ses enfants, quand enfin il lui dit: «Viens, j'ai besoin de toi.....» Marthe n'hésita plus.

Elle fit simplement le sacrifice le plus considérable pour elle; elle confia la direction de son domaine à un vieux fermier, rangea sa maison, en ferma les portes et partit..... sans regarder derrière elle. En certaines circonstances le courage se mesure à la prudence; ce ne sont pas les plus téméraires qui sont les plus vaillants, car les premiers s'exposent à la défaite que les seconds veulent éviter à tout prix. Marthe ne voulut point faiblir devant la résolution qu'elle avait prise; elle voulait accomplir son sacrifice, et se sauva, plutôt qu'elle ne partit.

Mais, comme le caractère de sa belle-sœur lui était inconnu, comme elle ignorait si la tâche qu'elle s'imposait ne serait pas impossible à remplir, comme elle voulait d'ailleurs adoucir un peu les regrets qui s'élevaient autour d'elle et auxquels les siens propres faisaient écho, elle annonça d'abord qu'il s'agissait seulement d'un voyage et d'un séjour qui se prolongeraient peu.

Elle arriva chez son frère, et tout d'abord les enfants, en voyant entrer cette grande femme, vêtue d'une robe de mérinos noir, coiffée d'un chapeau dont la forme remontait à plusieurs années de date, crurent..... d'après les hypothèses faites autour d'eux par les domestiques... qu'il s'agissait d'héberger une parente pauvre. Mais, en dépit de la simplicité de son costume et de ses habitudes, Marthe avait une certaine façon à elle de prendre la place qui lui était due, grâce à laquelle on ne pouvait conserver longtemps des doutes sur l'indépendance de sa position. Elle donnait ses ordres aux domestiques, non-seulement avec politesse, mais encore avec douceur; seulement il était impossible de se méprendre sur la portée de cette bonté, qui n'avait aucun des caractères auxquels on reconnaît la familiarité, et s'alliait à merveille, par une savante fusion, avec une dignité naturelle, innée, à l'empire de laquelle on ne pouvait se soustraire.

Le proverbe: *Tel maître, tel valet*, n'avait jamais offert une plus éclatante affirmation de son exactitude qu'en la personne d'Ambroisine, femme de chambre de Mlle Darmintraz. La surprise causée au salon par l'aspect de celle-ci se reproduisit à l'office quand on y vit apparaître une campagnarde, ayant à peu près l'âge de sa maîtresse, vêtue de serge noire, et portant un béguin piqué en mérinos noir. Ambroisine n'accorda pas la plus légère attention aux chuchotements qui s'élevèrent autour d'elle, et, lorsque les pimpantes femmes de chambre essayèrent à demi-voix quelques plaisanteries qui avaient pour but de dérider le majestueux visage du maître d'hôtel, la nouvelle venue, levant ses yeux gris enfouis sous d'épais sourcils noirs, adressa aux rieurs un regard empreint de tant de fermeté, de dédain et de froideur à la fois, que les quolibets expirèrent tout subitement, et chacun se sentit rappelé à l'ordre; il n'y avait pas à s'y méprendre: cette obscure campagnarde avait bec et ongles, et saurait se défendre au besoin.

Pour sonder le terrain autant que pour faire gracieusement les honneurs de la table qu'il présidait, le maître d'hôtel adressa la parole à Ambroisine:

«Eh bien! Madame..... ou Mademoiselle.....

— Mademoiselle, s'il vous plaît.

— Vous voilà donc dans la *capitale*? Chacun veut en tâter, et l'on a bien raison, car on ne vit qu'ici. Comptez-vous rester longtemps avec nous?



— Ça dépendra de Mademoiselle.

— Mais enfin, vous savez jusqu'à un certain point.....

— Rien du tout. Mademoiselle n'a pas l'habitude de faire part de ses projets à ses gens.

— Ah! elle est donc fière?

— Elle est comme il faut être : bonne, ou *fière*, selon les gens et les occasions.

— Je vois que vous lui êtes fort attachée?

— J'avais toujours dit que j'irais où elle irait.... même en enfer..... que Dieu me pardonne!....» ajouta Ambroisine en se signant pieusement, « et je le lui ai prouvé, puisque me voici ici avec elle.

— Oh! ce n'est pas aimable pour Paris, ce que vous dites là!

— Paris se passera de mon amabilité, comme je me passerai de la sienne, » répondit sèchement la campagnarde.

« Vous offrirai-je une pêche, Mademoiselle? Ah! dame, ce n'est pas de première qualité; les maîtres ont des pêches à trois francs, les nôtres coûtent trois sous; voilà ce que c'est que la domesticité, » ajouta le maître d'hôtel d'un ton plein de mélancolie.

« Sainte Vierge!....» s'écria Ambroisine en replaçant aussitôt dans la coupe de porcelaine la pêche qu'elle avait prise; ça coûte trois sous, ça? Je croirais faire un péché, moi, si je mangeais cette pêche!...

— Charmant! délicieux! » dit le maître d'hôtel en s'inclinant; « on n'a pas plus d'esprit à Paris.

— J'ai de l'esprit, moi?... » reprit Ambroisine d'un ton indigné; « allons donc, ne vous moquez pas de moi, ou je vous riverais bien vite votre clou; et les maîtres mangent des pêches à trois francs? Ça ne m'étonne plus si tout le monde se ruine à Paris.

— Beaucoup s'y ruinent, sans doute, mais quelques-uns y font fortune aussi; témoin M. Darmintraz, pour ne pas aller plus loin; s'il n'était venu à Paris, croyez-vous que lui et sa famille mangeraient des pêches à trois francs?

— Il en aurait chez lui qui lui coûteraient moins cher. Mademoiselle n'aurait pas mieux demandé que de le voir installé dans la maison de son père; au partage il aurait pris la terre, elle aurait pris l'argent, et c'est le contraire qui a eu lieu.

— Mademoiselle Darmintraz est donc riche? » dit d'un ton insinuant le maître d'hôtel, dont le visage prit aussitôt une expression fort respectueuse.

— Très-riche, » répondit brièvement Ambroisine en se levant. « On peut être tranquille, elle apportera ici plus qu'elle n'en emportera. »

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Il nous est demandé, à titre de *renseignements*, sur la mode, — les ameublements, — l'économie domestique, — la civilité, — des détails qui, pour une seule des personnes s'adressant à nous, suffiraient à la matière d'un article spécial tout entier.

Il nous est donc impossible de placer ces détails à la colonne des *renseignements*; on les trouvera successivement dans les articles spéciaux. Nous ajouterons que nous ne pouvons réimprimer dans le journal, à l'usage des nouveaux abonnés, les articles déjà parus concernant la *civilité*, et qui sont actuellement réunis en un volume, que l'on peut se procurer chez tous les libraires.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

Nº 33,628, *Meuse*. Les corsages blancs, décolletés, se font plissés. Les colliers de velours se portent soit avec les corsages décolletés, soit même avec les corsages blancs montants. Oui pour les dents, qui se font indifféremment arrondies, ou carrées, ou pointues. 3 mètres de tour pour la crinoline. — Nº 57,831, *Lot-et-Garonne*. Mille remerciments pour cette lettre. — Nº 27,912, *Aude*. Malheureusement pour moi et pour les abonnées, Mme Hénard s'est trouvée trop gravement malade pour continuer sa profession, qu'elle a dû quitter provisoirement. Mille fois merci pour cette appréciation d'une sage mère de famille. — Nº 22,304, *Lot-et-Garonne*. On ne pose aucune garniture *à bord* de l'objet que l'on veut garnir, robe, paletot, ou veste. On fait de la guipure à dessins Cluny, en soie noire, dont le travail est admirable et qui par conséquent est d'un prix fort élevé. Ce costume peut être fait tel qu'on le projette, et porté avec cette toque. Les chapeaux ronds que je préfère sont ceux dits *batelière*, à bords un peu larges, doublés de taffetas rose, ou bleu, ou lilas. Grand voile de gaze. On commence, en effet, à tailler en pointes même les robes de mousseline. Oui pour le volant brodé. — *Quai de Béthune*. Merci mille fois. — *Violette, Poitiers*. De grand cœur et avec reconnaissance. — Nº 4,405, *Meurthe*. On porte toutes les formes de paletots, y compris les vareuses; on n'en voit pas en alpaga blanc uni, avec des robes de couleur; les seuls paletots qui peuvent se porter indifféremment avec toutes les robes sont ceux en *veloutine*, à rayures blanches et noires, que l'on trouvera aux *Magasins du Louvre*, et ceux en taffetas noir. Les corsages blancs ajustés ne peuvent convenir dans cette situation, qui *exige* la jupe et le paletot court, pareil, non ajusté. — Nº 30,244, *Loire-Inférieure*. 15 mètres de foulard doivent suffire pour la robe et le paletot. On ne garnit ni l'un ni l'autre; on peut cependant poser au-dessus du bord du paletot (à 3 ou 4 centimètres) une ruche de ruban étroit, uni, de même teinte que le fond ou les dessins du paletot, dont on a reçu un excellent patron dans le nº 6. — *Belgique*. Les petites filles de huit à dix ans portent, à Paris, une jupe et un paletot pareil, dans la rue; elles ne sortent pas avec une veste courte. On ne reconduit personne jusqu'à la porte de la rue. On ne se lève pas pour saluer un homme. — *Courcy, Saône-et-Loire*. Voir, pour les diners servis à la russe, l'article de la *Bonne Ménagère*. On peut, en effet, teindre le cachemire *en réserve*, c'est-à-dire conserver les dessins tels qu'ils sont, en teignant le fond. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46. — *Nantes*. Casaque ni longue, ni courte, mais plus longue derrière que devant. Quant aux ornements, l'impossibilité de décrire leurs dispositions compliquées, sans le secours du dessin, m'oblige à prier notre abonnée d'attendre notre prochain numéro avec pardessus d'été. On a dû voir, dans les articles de *Modes*, que l'on ne garnit pas les paletots avec des dentelles ou guipures larges. Point de frange *lama*, surtout noire. — Nº 77,765, *Cantal*. Robe de linos ou de mohair, ou de foulard de laine, dont on peut demander des échantillons aux *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli. Point de garniture autre qu'un biais de taffetas noir, au milieu duquel on pose un galon. Point de guipure ni de dentelle pour une jeune fille; oh! non! On ne peut envoyer *à choisir* surtout des objets d'un prix si minime. S'adresser à Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6, pour le prix du chapeau. On ne garnit pas les chapeaux ronds avec des fleurs. Un voile de couleur doit être de même nuance que la garniture du chapeau. — Nº 181. *Sarthe*. Je ne saurais ajouter aucun détail à la recette qui a été publiée telle qu'on me l'a donnée. Peut-être pour les autres objets. — Nº 3,235, *Paris*. On peut toujours recouper en pointe une robe ancienne, pourvu que l'étoffe n'ait ni *envers* ni *montant*. Pour allonger une robe, il n'est d'autre moyen que de découper le bord en *créneaux*, ou dents arrondies, et de poser en dessous une bande de taffetas de même couleur que la nuance dominante, ou accessoire de la robe. — Nº 78,414, *Basses-Pyrénées*. Cette explication a été donnée avec le dessin représentant l'ouvrage. — Nº 17,454, *Rhône*. On peut parfaitement porter la robe à carreaux verts et bleus, ainsi que celle de piqué. — Nº 61,701, *Aisne*. J'achète mes pelotes de coton par boîtes, qui en contiennent une douzaine, dans tous les magasins de la rue Saint-Denis, vendant en demi-gros. Ma dernière provision, datant, il est vrai, de plus d'un an, m'a ainsi coûté 30 centimes la pelote. — *Clémence, Belgique*. Les abonnées françaises peuvent, en effet, se procurer la photographie de Mme Emmeline Raymond, en envoyant 1 fr. 45 centimes en timbres-poste, pour la recevoir affranchie, mais nous ne pouvons accepter des timbres étrangers. S'adresser, pour cet objet, à un libraire, ou bien envoyer un mandat sur la poste. — Nº 6,417, *Paris*. Impossible. Pour se vouer à l'enseignement, on ne saurait commencer la musique si tard. — Nº 26,729. *Gironde*. Voir l'article de la *Bonne Ménagère*, nº 38, de 1865. La dentelle de coton blanc bordant des rideaux de lasting serait de très-mauvais goût. Le capuchon n'est jamais obligatoire, mais seulement facultatif. — Nº 15,819, *Marne*. Ce costume convient parfaitement pour les petits garçons: pantalon de piqué ou de nankin; chemise blanche ordinaire, ou bien en toile écrue, ou indienne fond blanc; point de bretelles, mais une large ceinture, pour fixer le pantalon autour de la taille. — Nº 50,035, *Isère*. La toque, si on l'aime. Si l'on veut mon avis, le chapeau batelière, à bords doublés de taffetas. On garnit les chapeaux ronds en velours, — en rubans, — avec des plumes, ou des oiseaux. Je ne connais aucun moyen pour empêcher les cheveux de pousser, — pas plus que pour les faire repousser. — Nº 74,872. Composition d'une corbeille de mariage du prix de 4 à 6,000 fr. : châle de l'Inde, long, à deux faces, coûtant 1,600 fr.; les *Magasins du Louvre* en envoient *à choisir* dans les départements; châle long rayé, de 3 à 400 fr.; robe de velours noir, 400 fr.; mantelet oblong en dentelle, garni de beaux volants pouvant plus tard servir pour garnir une robe. Le reste en bijoux. — Nº 24,500, *Vienne*. Merci mille fois pour cette lettre qui compte, en effet, parmi celles qui sont *bonnes* et encourageantes.

Nº 60,708, *Seine-et-Marne*. Il a toujours été répondu à toutes les lettres accompagnées d'une bande. Le dessous d'une manche est..... son dessous, c'est-à-dire la partie placée sous le bras. Il me serait absolument impossible de m'expliquer au sujet du dessous de la manche avec plus de clarté. Je ne puis intervertir l'ordre des numéros, ni, entre autres, arrêter l'impression, et faire recommencer la composition du numéro qui s'imprimait quand on me faisait la demande de répondre *avant* le 12 avril; rien à changer, du reste, au projet de toilette que l'on m'expose. Chapeau en tulle blanc et taffetas de couleur. On peut l'avoir pour 30 francs. — Nº 73,468. Voir les articles de modes des précédents numéros, pour les toilettes de première communiante. Corsage blanc plissé en mousseline. Il est difficile, pour ne pas dire *impossible*, de décrire des formes de chapeaux, sans le secours du dessin. Les petites filles portent des toques de tous genres en plumes, et sans plumes. — Nº 60,640, *Algérie*. Les femmes ne portent guère de gilet en piqué blanc; à la rigueur, on peut cependant mettre celui que l'on a, avec une veste courte. On ne porte pas du tout d'écharpes, mais seulement des vêtements à manches, et, avec les robes en tissus très-légers, des pointes en dentelle de laine noire ou blanche. — Nº 21,180, *Sarthe*. Je dirai à ma filleule que la perse cretonne, à dessins anciens, ne comporte pas de volants, mais seulement une ruche en ruban de laine ou de coton, ayant 2 centimètres de largeur. On fait des lambrequins en même perse, en ayant soin de rapporter les coutures de telle sorte que le motif principal se retrouve toujours au milieu des dents du lambrequin. Perse fond bleu, pour la chambre d'une jeune fille, — fond blanc ou nankin pour la chambre de grand'mère, — fond rouge pour la salle à manger. — *Palma*. S'adresser directement pour cet objet à M. Croisat, coiffeur, et fabricant de *postiches*, rue Richelieu, 71. — Nº 76,505, *Nord*. Robe en moire antique verte, ou grise, ou bleue, avec de fines rayures blanches; point de garnitures. Ceinture à très-longs pans arrondis, garnis en dentelle de soie, avec *applications* de même dentelle. Corsage décolleté, manches courtes, pour le dîner et la soirée dansante. Pour la messe de mariage, toilette de ville, c'est-à-dire robe montante, avec pardessus pareil, ou mantelet de dentelle, et chapeau blanc en tulle. La coiffure d'une petite fille de six mois se compose d'une capote coulissée, en soie blanche. A deux ans, un petit garçon porte une jupe, une veste, un chapeau rond, ou bien une toque. — Nº 188, *Tarn-et-Garonne*. La bande du journal est, non pas nécessaire, mais *indispensable*. Les lettres de *Jacopo Ortis* ne peuvent être données en lecture à une jeune fille. — Mme *E. D., Belgique*. Il faut toujours suivre les usages du pays que l'on habite. A Paris, on porte une toilette de ville, aussi élégante que l'on veut, mais à corsage montant, pour assister à une messe et à un déjeuner de noces. Les corsages décolletés et les diamants restent consacrés aux toilettes de soir. Je conseille une belle robe de soie, de nuance très-claire, blanche, à rayures capucine, avec le châle en dentelle noire ou blanche. Corsage montant. Chapeau très-petit et très-léger, en tulle blanc, avec frange de marabouts. Les chapeaux actuels ne sont plus que des coiffures, et l'on peut les mettre et les ôter sans endommager l'édifice des cheveux. Je ne sais trop ce que l'on entend par *costume de courses*; à Paris, on porte, pour assister aux courses, des toilettes de ville; voir les gravures aux descriptions de toilettes, etc. — Nº 25,142, *Haute-Marne*. On peut faire l'un et l'autre : soutacher le manteau de piqué, et le garnir de bandes festonnées et brodées. On a reçu récemment les dessins et patrons d'une robe et d'un bonnet de baptême. — Nº 62,555, *Drôme*. Cela se peut, à la rigueur, mais cette robe est bien sombre pour une toilette de jeune fille; je préférerais une jupe en poil de chèvre blanc, à rayures bleues ou roses, ou bien en foulard *mille raies*. On ne met pas de fleurs, mais seulement des plumes sur les chapeaux ronds. Les jeunes filles ne portent pas de *coiffure*, mais seulement quelques nœuds de ruban dans les cheveux. — Nº 17,227, *aux Ternes*. Je ne connais pas cette adresse; voir l'Almanach Didot. — Nº 368, *Moselle*. On portera, *dit-on*, des paletots à manches, en mousseline blanche, sur des corsages blancs montants, avec toutes les jupes de couleur claire, privées de pardessus pareils; attendons les jours chauds, pour savoir si cette affirmation est exacte. Une jeune fille peut assister à la représentation du *Lion amoureux*; elle y verra, il est vrai, des toilettes *grecques*..... mais, pour peu qu'elle ait été au bal, elle doit être familiarisée avec ces costumes. — Nº 33,882, *Charente-Inférieure*. Voir l'article de la *Bonne Ménagère*, pour les dîners servis à la russe, ces détails étant trop longs pour figurer ici. En aucun cas, le tapis placé sous la nappe ne peut dépasser celle-ci. — Nº 119, *Jura*. On recevra une collection de paletots avec le nº 18; on en a reçu un patron dans le nº 6. Le *point russe* est le plus simple de tous les points: pour chaque trait du dessin on fait un point, absolument comme si l'on exécutait une couture piquée, à points un peu longs. — Nº 22,262, *Bas-Rhin*. Pour la robe de noce, poult-de-soie antique blanc. Taffetas à mille raies roses ou bleues, ou vertes sur fond blanc, avec le paletot pareil pour les jeunes sœurs. — *Louisa, Belgique*. Paletot cintré. On double de taffetas les pardessus faits en tissus très-légers; on n'en voit pas encore, et l'on ne sait si l'on en verra sans doublure. Avec les robes *sans* pardessus on porte des pointes en dentelle de soie, ou de laine noire ou blanche. Les jeunes filles, qui ne mettent pas de pointes en dentelle, porteront avec ces robes des pardessus en mousseline blanche, doublés avec la marceline légère, de même teinte que les dessins ou ornements de la robe. — Nº 23,173, *Ardèche*. On ne met dans un salon ni porte-montre, ni *porte-carte*. — Nº 160, *Paris*. Les paletots en *veloutine* se portent avec les chapeaux de toute forme, pourvu qu'ils ne soient pas trop *parés*. Nous avons publié un bien grand nombre de corsage depuis six ans, et il serait impossible de nous livrer à cette recherche, un grand nombre de nos numéros étant épuisés. On recevra d'autres patrons de corsage. — Nº 14,656, *Paris*. Forme *batelière*, chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, nº 6; mais je dois ajouter qu'à cet âge le chapeau fermé est plus convenable. Voir chez l'éditeur *Hachette*; si le volume est épuisé, le chercher sous les galeries de l'Odéon. On trouve d'excellents corsets, à un bon marché extrême, aux *Magasins du Louvre*. — Nº 33,147, *Vosges*. On peut toujours séparer une jupe de son corsage, la jupe, même celle qui est taillée en pointes, étant toujours montée sur une ceinture; il n'y a d'exception pour cette règle que pour les robes dites *princesse*. — Nº 1,538, *Var*. Les bandeaux ondulés, rejetés derrière l'oreille; rouler les cheveux de derrière sur un sous-chignon. S'adresser pour toutes les fournitures d'ouvrage à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — Nº 70,629, *Haut-Rhin*. Oui, pour les rideaux de reps uni, de même nuance que le velours, pour les galeries et les rideaux blancs brodés; dans la salle à manger, papier nuance *bois*, puisqu'il n'y a pas de papier pareil à l'algérienne, ce qui d'ailleurs ne serait pas joli; mais je préférerais à cette dernière étoffe du reps nuance bois, comme le papier; la différence de prix serait insignifiante, et l'algérienne est devenue si commune! — Nº 32,960, *Seine-Inférieure*. La dépréciation que l'on constate soi-même serait encore bien plus sensible pour un échange de cette nature; le marchand, certain de vendre l'objet à prix réduit, et devant encore prélever son bénéfice, ne pourrait l'acheter qu'à bas prix; s'adresser cependant à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46.

AVIS.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de nos abonnées, nous leur adressons sur demande affranchie, *gratis* et *franco*, quelques pages de *spécimen* du magnifique ouvrage que nous venons de publier: le *Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduction de M. l'abbé Glaire, dont nous avons parlé dans le nº 12 du journal.

CLEF DIPLOMATIQUE.

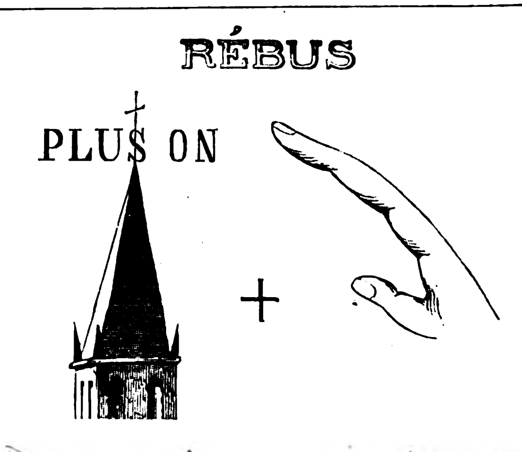
— GALA, DEILKIEU RA YATS P'OISEGTA
O-S-UR AMMAIURRA RAZ CLOTPZ VEUZ?
DEILKIEU T'OU-XA DRIZ GO BEILETTA
PA MLOUZ VRIASZ, BEGGA OISLAMEUZ?
— ATMOTS, B'AZS RO REU PA TOSILA;
SEIS MUTUS DEIL LATOUSLA IT XEIL:
RAZ BQOGDZ ETS DALPI RAIL DOLILA,
R'QUMAL YO LACTAL O ZET SEIL.
— DEILKIEU R'QUMAL?... X'OU MLEUP... XA SLAGVRA...
GEU, XA YEIPLOUZ, SEIXEILZ DOLAUR,
RA VAOI SAGDZ KIU TEIZ PETTA ATZAGVRA
RAZ EUZAOIII, RAZ VRAILZ, RA ZERAUR.
— SEIXEILZ DOLAUR!.... O SO LAMELGA,
ATMOTS, ZU RA BUAR OPQALOUS,
VUATSES PA ZO YUA ITUMELGA
UBU-VOZ R'QEGGA ZA DROUTPLOUS.
RA VETQAIL TOUS PA RO ZEIMMLOTBA
BEGGA PI DOZZA R'OYATUL,
BÔL RA VETQAIL, B'AZS R'AZDALOTBA
KIOTP BA T'AZS DOZ RA ZEIYATUL.

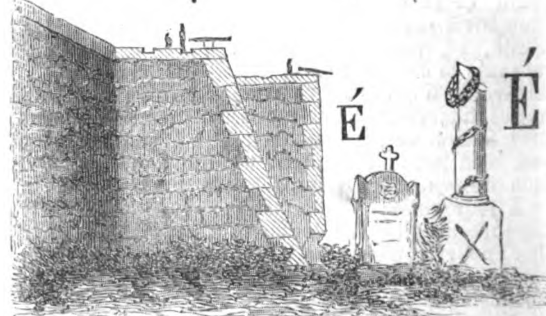
APGA ZUGETES.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



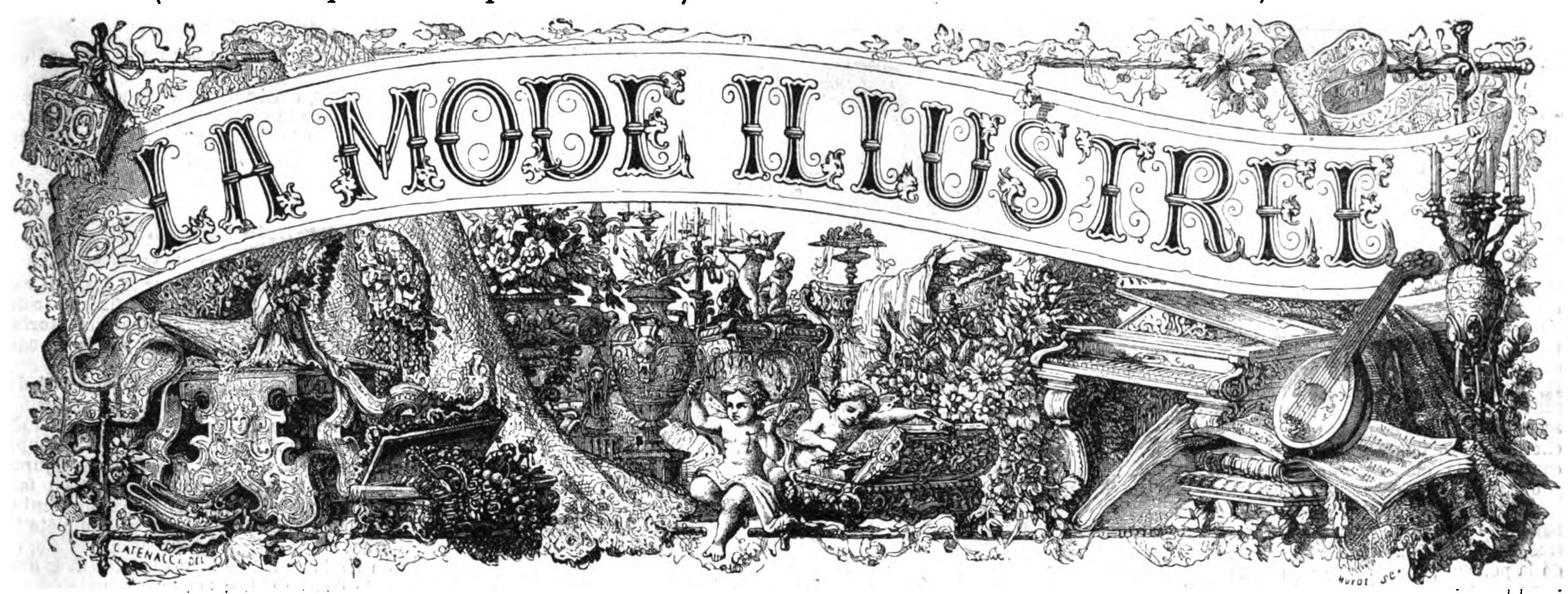


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'on ne s'avise jamais de tout.



N° 18 *(avec double planche de patrons* : 75 c.). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 29 avril 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS *(frais de poste compris)*.
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS *(frais de poste compris)*.
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Sommaire. — Explication de la planche de patrons : Corsage en tulle noir ou blanc. — Bournous Cérès. — Paletot Salvator. — Paletot Marie Stuart. — Paletot-sac des *Magasins du Louvre*, rue de Rivoli. — Paletot droit. — Paletot Nicolo. — Paletot Corona, modèle des *Magasins du Louvre*. — Paletot riche. — Paletot à pans séparés. — Paletot O'Donnel. — Paletot Orlow. — Paletot Percy. — Description de toilettes. — Modes. — Chronique du mois. — NOUVELLE : A quelque chose malheur est bon.

EXPLICATION
DE LA PLANCHE
DE PATRONS.

Corsage
EN TULLE NOIR
OU BLANC.

Les figures 48 à 51 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce modèle est fait en tulle, avec des rubans de velours noir, ayant 2 centimètres de largeur, ornés de petits boutons blancs, en porcelaine ou nacre ; la garniture de mêmes rubans de velours, imitant une basque, est sans boutons.

CORSAGE EN TULLE NOIR OU BLANC (DERRIÈRE).

On coupe deux morceaux sans couture, d'après les figures 49 et 50, — deux morceaux aussi, d'après la figure 48, en laissant en plus le tulle nécessaire pour faire sur chaque devant un ourlet de 3 centimètres, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 51, en tenant compte de la différence de contours; on coud dans chaque devant les pinces de la poitrine, on pose sur le devant de gauche les boutons pareils à ceux des rubans, on fait les boutonnières sur l'ourlet du devant de droite, qui couvre l'ourlet du devant de gauche. On assemble les figures 48 et 49, en rapprochant les chiffres pareils; on pose un liséré de taffetas noir sur l'encolure, et l'on *prend* le bord inférieur du corsage entre les deux côtés d'une ceinture de taffetas noir, coupée *double*, et sans couture, d'après la figure 50; on pose des agrafes par devant pour fermer la ceinture. Les deux moitiés de chaque manche sont cousues ensemble depuis 57 jusqu'à 58, depuis 59 jusqu'à 60; on ourle le bord inférieur de la manche, on la fixe dans l'entournure garnie d'un liséré, 60 sur 60, et l'on forme un pli en posant la croix sur le point. Les rubans sont placés d'après les indications du dessin et du patron; la garniture placée autour de la ceinture se compose de 19 bouclettes, ayant chacune 9 centimètres de longueur, avec des pans d'égale longueur, placées à intervalles égaux; 9 bouclettes garnissent le dos, — cinq, chaque devant. Une ceinture de velours, ayant 4 centimètres de largeur, ornée de boutons, couvre la ceinture de taffetas.

Bournous Cérès
POUR TOILETTE
DE VOYAGE
OU POUR DAME AGÉE.

Les figures 1 et 5 (*recto*) appartiennent à ce patron.

On fera ce bournous en taffetas noir, ou bien en drap léger à rayures *jardinière* (*Magasins du Louvre*), si on le destine à des toilettes de voyage.

On forme dans ce bournous, par derrière, un large pli, non fixé sur son bord inférieur, orné de bouclettes en ruban noir, et de trois gros boutons en passementerie; sur chaque devant on pose quatre mêmes boutons, garnis de bouclettes en cordon, pour former le bournous, dont le contour est bordé d'une bande de même étoffe, coupée en biais, ayant 9 centimètres de largeur, et encadrée de lisérés; sur l'encolure on pose (si le bournous est en taffetas) une ruche faite avec une bande de taffetas découpée de chaque côté, ayant 7 centimètres de largeur.

Pour faire ce bournous, on emploiera 3 mètres 60 centimètres d'étoffe, ayant 1 mètre de largeur, — le double par conséquent, si l'étoffe a seulement 50 centimètres de largeur.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 1 et 2, après les avoir complétées en coupant le *côté replié* pour le poser à la place qu'il doit occuper. Un dessin *réduit* représente le patron du bournous avec ses côtés repliés, fixés à leur place. On coud ensemble les deux moitiés du dos, puis dos et devants depuis 1 jusqu'à 2 (couture double). On forme un pli dans chaque moitié de la figure 2, en posant la croix A sur le point A, — la croix B sur le point B; on coud ce pli sur la ligne ponctuée depuis A jusqu'à B. On fixe sur le bournous la bande coupée en biais, et doublée de gaze roïde, en partie indiquée sur la figure 1; cette bande n'a plus que 5 centimètres de largeur vers l'encolure; on réunit les trois tissus (bande, doublure et bournous) en les cousant ensemble à l'envers, avec un liséré sans ganse; on replie la bande à l'endroit, on la fixe sur le bournous, avec un liséré rempli de ganse; on pose les bouclettes de ruban



CORSAGE EN TULLE NOIR OU BLANC (DEVANT).

selon les indications du dessin; ce ruban a 4 centimètres de largeur; celui qui est transversal a 18 centimètres de longueur. L'encolure, bordée avec une bande coupée en biais, est garnie d'une ruche, et se ferme devant avec une agrafe.

Paletot Salvator.

Les figures 40 à 47 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot à capuchon est fait en taffetas noir; de la grosse corde de soie noire est disposée en nœuds *lâches* et en bouclettes; des boutons et des grelots complètent les ornements. Chaque nœud est posé sur une rosette ovale en même étoffe que le paletot.

On emploiera pour ce modèle 4 mètres 75 centimètres d'étoffe, ayant 60 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 40, 41, 42, 43, 45 et 47, — le capuchon, étoffe double (et sans couture), d'après la figure 44, qui en représente la moitié, — deux morceaux pour chaque manche d'après la figure 46, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous; sous le bord inférieur du paletot, on pose une bande de taffetas, ayant 5 centimètres de largeur; on exécute les pinces de la poitrine, depuis 32 jusqu'à 33; — on coud ensemble les deux moitiés du dos, depuis 46 jusqu'au bord inférieur; — les figures 42 et 43, depuis 36 jusqu'à 37, — les figures 40 et 41, depuis 34 jusqu'à 35, — les figures 41 et 42, depuis 38 jusqu'à 39.

Dans chaque partie du capuchon on fait la pince de l'épaule, depuis le double point jusqu'aux croix, et la couture depuis 42 jusqu'à 43; puis on coud ensemble les deux parties depuis 44 jusqu'à l'étoile, depuis l'étoile jusqu'à 45, de telle sorte que toutes les coutures soient renfermées. La pointe du capuchon, tracée par la ligne ponctuée, est repliée en dehors, et disposée en trois plis en posant la croix *a* sur le point *a*, — la croix *b* sur le point *b*, — la croix *c* sur le point *c*; on pose le capuchon sur l'encolure, 45 sur 46, — 45 sur 46, puis on réunit le paletot et le capuchon, en plaçant le col, dont les deux moitiés ont été cousues ensemble; la couture réunissant le paletot et le col est couverte avec une corde de soie.

Chaque manche est cousue ensemble, depuis 47 jusqu'à 48, depuis 49 jusqu'à 50, et doublée, sous son bord inférieur, avec une bande de taffetas, ayant 5 centimètres de largeur. La garniture de la manche (fig. 47), préparée en taffetas, est doublée de gaze roide et de florence; on y fait trois plis, en posant chaque croix sur le point; on la coud sur la ligne fine de la figure 49, en réunissant tous les chiffres pareils depuis 48. La manche est fixée dans l'entournure, 50 sur 50. Pour la garniture, que l'on copie sur notre dessin, on prépare les rosettes avec des bandes doubles coupées en biais, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, plissées et disposées en spirale sur un morceau de tulle roide, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, et 3 centimètres de hauteur. Au centre de chaque rosette on pose un nœud lâche fait en corde de soie, ayant une bouclette terminée par un grelot; même nœud pour le capuchon.

On pose des agrafes sur les devants, ainsi que des boutons et des bouclettes. La ceinture, qui se ferme sur le côté, a 9 centimètres de largeur; on la fait de même étoffe que le paletot, avec deux plis dirigés en haut; on la double de gaze roide et de taffetas; sur les agrafes qui la ferment, on pose une rosette.

Paletot Marie Stuart.

Les figures 53 à 56 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Les devants de ce paletot se continuent sur le dos, qui est orné avec deux chaînes en gutta-percha durcie, fixées par de gros boutons, et terminées par des glands en passementerie.

Le revers de la poche est seulement *simulé* par la frange qui le garnit.

Notre modèle est fait en drap d'été, gris chiné, et bordé de corde noire, en soie; les boutons représentent des camées.

On emploiera 2 mètres 15 centimètres d'étoffe ayant 1 mètre 30 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 53, 54, 55 et 56. Sur chaque devant on fait entre la double ligne de la figure 53 une fente, pour le revers de la poche; on complète le devant en y ajoutant un morceau d'étoffe, et l'on borde en même temps la fente avec une corde de soie noire; la partie ajoutée est *piquée* sur la ligne ponctuée; toutes les coutures piquées sont faites avec de la soie blanche; le contour extérieur du revers est garni avec de la corde noire et de la frange; le revers est doublé avec l'étoffe pareille à celle du paletot. Sous le bord des devants on pose une bande d'étoffe, ayant 8 à 10 centimètres de largeur; on coud ensemble les deux moitiés du dos, depuis 65 jusqu'à 66, puis on assemble dos et devants, en cousant le dos sur l'épaule, depuis 69 jusqu'à 90, sur le côté depuis 67 jusqu'à 68, en suivant la ligne fine, et faisant une couture en ourlet sur les devants. Les côtés retombants de la figure 53 sont bordés avec de la corde, après que l'ourlet a été *piqué* à *l'en-*



BOURNOUS CÉRÈS.

PALETOT SALVATOR (DEVANT).

PALETOT SALVATOR (DERRIÈRE).

PALETOT MARIE STUART (DEVANT).

PALETOT-SAC (DEVANT), DES MAGASINS DU LOUVRE.

PALETOT-SAC (DERRIÈRE).



PALETOT DROIT (DERRIÈRE).

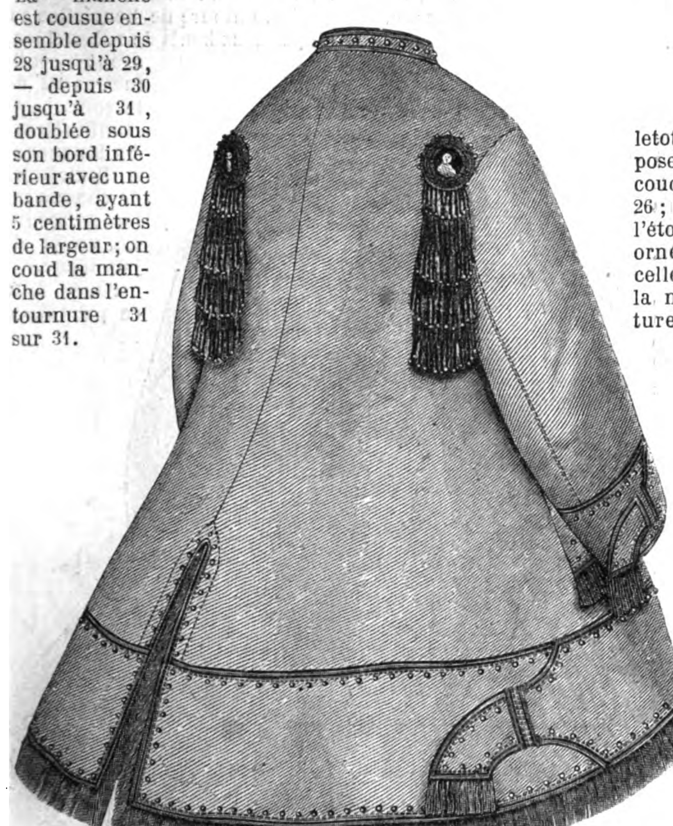
droit. Le col, en étoffe double, est piqué, bordé de corde, puis cousu sur l'encolure. La manche est piquée sur le bord inférieur, sur le côté qui croise, ornée de corde, de frange, puis cousue ensemble, 72 sur 72, jusqu'à 74 sur 74. En cousant la manche dans l'entournure, 72 sur 72, on forme deux plis en fixant chaque croix sur chaque point; on fait une boutonnière, et l'on pose un bouton par devant.

Paletot-sac.

Les figures 37 à 39 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot, fait en taffetas noir, est garni de rouleaux en même taffetas, ayant 1 centimètre de largeur, et de grosses perles taillées en jais noir. On peut faire ce modèle en toute étoffe pareille à la robe.

On emploiera 4 mètres d'étoffe, ayant 65 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 37 et 38, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 39, en tenant compte de la différence des contours pour la moitié de dessous. On coud ensemble les deux moitiés du dos depuis le point jusqu'à l'étoile, dos et devants, en assemblant les chiffres pareils; sous le contour inférieur du paletot et de la fente, on pose une bande de taffetas coupée en biais, ayant 4 centimètres de largeur; on coud un liséré sur l'encolure, on place quelques agrafes par devant, puis enfin on pose la garniture. La manche est cousue ensemble depuis 28 jusqu'à 29, — depuis 30 jusqu'à 31, doublée sous son bord inférieur avec une bande, ayant 5 centimètres de largeur; on coud la manche dans l'entournure 31 sur 31.



PALETOT NICOLO (DERRIÈRE).

Paletot droit.

Les figures 10 à 15 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot est fait en *faye* noire. La garniture (c'est-à-dire les bandes lisérées) est faite en même étoffe; toutes les bandes, pointues à leur extrémité, sont ornées de franges à grelots, d'un bouton de jais, et d'une bande transversale de même étoffe que la bande principale. L'épaulette se termine par une écharpe pareille aux bandes qui viennent d'être décrites; enfin, des rosettes ovales en passementerie noire, ornées au milieu avec un gland à grelots, complètent la garniture.

Pour faire ce paletot on emploiera 3 mètres 90 centimètres d'étoffe, ayant 65 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 10, 11, 14 et 15; — le col double d'après la figure 12 (par conséquent on coupe 4 morceaux sur cette figure 12); — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 13, en tenant compte de la différence de contour, pour la moitié de dessous. On coud ensemble les deux moitiés du dos depuis 20 jusqu'à 21 (couture double); on borde le paletot à l'envers, avec une bande d'étoffe coupée en biais, ayant 5 centimètres 1/2 de largeur, garnie d'un liséré sur le contour du paletot, *piquée* sur son autre côté. On *prend* l'encolure depuis 22 jusqu'à 23, entre les deux côtés du col, bordé d'un liséré; sur le devant on pose des agrafes. Après avoir cousu chaque manche ensemble, depuis 24 jusqu'à 25, depuis 26 jusqu'à 27, on double le bord inférieur avec une bande ayant 6 centimètres de largeur; la bande en biais qui compose la garniture inférieure de la manche est doublée de gaze roide, et, sous son extrémité pointue, de taffetas noir, on l'encadre (à l'exception du côté transversal) avec deux lisérés sans ganse, de même étoffe que le paletot, *piqués* sur la bande en biais; à la pointe on pose la frange à grelots et le bouton de jais; on coud la bande sur la manche 25 sur 25, — 26 sur 26; l'extrémité pointue n'est point fixée depuis l'étoile jusqu'au point. La bande transversale est ornée comme la bande principale, puis cousue sur celle-ci, point sur point, étoile sur étoile; on coud la manche dans l'entournure, 27 sur 27; la couture est cachée par l'épaulette coupée d'après la figure 15, doublée, ornée comme les bandes, posée sur le paletot, 27 sur 27, 20 sur 20, et fixée depuis 27 jusqu'à l'étoile, depuis l'étoile jusqu'au double point; on place là la bande transversale et les deux écharpes, faites avec des bandes coupées en biais, ayant 7 centimètres de largeur, 5 centimètres seulement sur leur bord supérieur, où elles paraissent continuer l'épaulette. La longueur des écharpes est de 50 et 70 centimètres; on les double en taffetas noir, on les orne, comme cela a été indiqué pour la bande de la manche. Même garniture sur le paletot, indiquée en partie, sur les figures 10 et 11, par des lignes fines.

On prépare les rosettes ovales en disposant du cordon en spirale, sur un morceau de taffetas noir; le même cordon est employé pour former les rayons qui se rattachent aux rosettes. On trouvera une rosette *complète* sur la figure 10.

PALETOT MARIE STUART (DERRIÈRE).



PALETOT DROIT (DEVANT).

Paletot Nicolo.

Les figures 57 et 58 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot peut être fait en toute étoffe: drap léger, ou taffetas noir, ou tissu pareil à la robe. La garniture, très-simple, se compose, sur chaque moitié du paletot, de deux bandes de même étoffe que le paletot, coupées en biais, ayant 13 centimètres de largeur; ces bandes sont encadrées avec deux lisérés (bandes étroites coupées en biais) sans ganse, plats par conséquent, et ornés de petits boutons de jais noir, si le paletot est en taffetas noir, de nacre ou de porcelaine, s'il est fait en un tissu de nuance claire; le liséré inférieur dépasse l'autre de la largeur d'un fétu de paille. La bande qui va du bord de devant jusqu'à la couture de côté s'y termine en une patte garnie de frange, fixée par une bande étroite perpendiculaire; la garniture de la poche et celle de la manche répètent cette disposition. Les bords de devant et le col droit sont garnis d'un liséré; la frange du paletot a 4 centimètres de largeur; sur le dos, pris de chaque manche, se trouve une rosette faite avec du cordon noir disposé en spirale, sur un disque, ayant 5 centimètres de diamètre; au centre de cette rosette, on pose un camée en jais noir; sous la rosette se trouve un gland plat, en passementerie, ayant 25 centimètres de longueur.

La forme de ce paletot est pareille à celle du paletot *droit;* nous publions seulement les revers de la manche, et la patte de la poche. On coupe cette patte d'après la figure 58, en étoffe, gaze roide et doublure; puis on coupe un morceau plus petit, d'après la forme qui se trouve encadrée par une ligne fine, sur la figure 58; ce dernier mor-



PALETOT NICOLO (DEVANT).

ceau est bordé d'un liséré, excepté sur le côté transversal, en ligne droite, puis fixé sur la patte coupée d'après la figure 58, que l'on borde avec un liséré. On exécute tous ces ornements tels qu'ils ont été décrits et sont



PALETOT CORONA (DEVANT).

représentés par notre dessin, puis on place cette patte sur le paletot à 32 centimètres de distance du bord inférieur, à 12 centimètres de distance du bord de devant; on fait une poche sous la patte. La garniture de la manche est préparée d'après la figure 57 (revers), puis fixée de telle sorte que la patte du revers demeure libre, depuis le point jusqu'à l'étoile, et soit retenue seulement par l'étroite bande perpendiculaire.

Paletot Corona.

Ce paletot a la même forme que le paletot-*sac*; on le fera d'après les figures 37 à 39. La garniture se compose de galons noirs, et d'une dentelle étroite légèrement *soutenue*.

Paletot riche.

Les figures 16 à 21 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot, demi-ajusté par sa ceinture, est l'un des plus riches modèles de la saison actuelle; la ceinture est serrée en dessous, par devant; le dos a deux larges plis, depuis l'encolure jusqu'à la taille. Le petit col droit est caché par une cravate arrondie. Les ornements se composent de galons perlés, auxquels se rattachent d'un côté des bouclettes en soutache noire, de l'autre deux guipures, l'une ayant 6, l'autre 2 centimètres de largeur. Des boutons de jais à facettes sont posés sur la cravate et sur la ceinture.

On emploiera 4 mètres d'étoffe, ayant 76 centimètres de largeur; on coupe les deux devants d'après la figure 16, — les petits côtés d'après la figure 17, en posant l'étoffe en droit fil, depuis 37; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 18, 19, 21; — deux morceaux sous chaque manche d'après la figure 20, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous marquée par la ligne fine. Dans chaque devant on fait une fente depuis 28 jusqu'à 31; on la coud ensemble depuis 28 jusqu'à 29, depuis 30 jusqu'à 31; on exécute ensuite la garniture en galon, soutache, boutons de jais et dentelle (celle-ci est cousue sur la pince de la poitrine, de façon à retomber sur le petit côté en couvrant la fente, depuis 29 jusqu'à 30). Chaque moitié du dos est cousue ensemble d'abord, 34 avec 34, jusqu'à 35, afin de réunir par cette couture les *petits côtés* du milieu et du dos; on forme ensuite un pli retombant vers la manche, en pliant l'étoffe sur la ligne ponctuée du dos, depuis C jusqu'à D, depuis D jusqu'à E, et fixant ce pli sur le petit côté du dos C sur C, — D sur D, — E sur E; le pli est piqué sur la ligne fine, depuis D jusqu'à E; il n'est pas cousu depuis C jusqu'à D. Après avoir préparé de cette façon les deux moitiés du dos, on les coud ensemble, depuis 32 jusqu'à 33; on réunit les figures 17 et 18, depuis 36 jusqu'à 39; les figures 17 et 16, depuis 38 jusqu'à 39; les figures 16 et 18, sur l'épaule, depuis 40 jusqu'à C. Depuis C, les deux dernières figures demeurent séparées, et sont garnies de galons et de dentelles (voir le dessin). Le bord inférieur du paletot est doublé de taffetas noir, doublé lui-même de gaze roide; même doublure pour les devants, sous



PALETOT A PANS SÉPARÉS (DERRIÈRE).

PALETOT RICHE (DERRIÈRE).

lesquels la doublure a 19 centimètres de largeur, et se réduit graduellement de façon à n'avoir plus que 8 centimètres vers le haut. Le col droit (fig. 10) est doublé en taffetas, puis posé sur l'encolure en réunissant les lettres pareilles. La manche est cousue ensemble, depuis 41 jusqu'à 42, depuis 43 jusqu'à 44, doublée, sur son bord inférieur, avec du taffetas, garnie comme l'indique le dessin, et enfin ourlée sur sa pointe supérieure, où l'on forme deux plis dirigés en bas, en posant chaque croix sur le point. Sur le dessous de la manche, on forme deux plis pareils, dirigés en sens inverse, puis on fixe la manche dans l'entournure, en posant la pointe C sur le C de la couture de l'épaule, les plis du côté du devant; on coud la manche depuis C jusqu'à 41, depuis C jusqu'à 44, sur la ligne ponctuée des figures 16 et 18; le dessous de la manche est cousu comme à l'ordinaire, à points *arrière*. La cravate (fig. 21) est cousue au milieu, doublée de taffetas, garnie d'une dentelle étroite et de boutons; on fait une boutonnière à l'une de ses extrémités; on coud la cravate sur le paletot, dans le milieu par derrière et sur les épaules. La ceinture, qui a 7 centimètres de largeur, est préparée comme la cravate, et fixée au milieu du paletot, par derrière. On ferme le paletot avec des agrafes.

Paletot à pans séparés

POUR JEUNE FILLE ET JEUNE FEMME.

Les figures 3 à 9 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Ce paletot peut être fait, soit en taffetas noir, soit *en toute étoffe* pareille à la robe; on emploiera pour le faire 2 mètres 90 centimètres d'étoffe, ayant 76 centimètres de largeur, — des lacets ou galons, — des grelots en jais, ou bien en



MODÈLE DES MAGASINS DU LOUVRE (DERRIÈRE).

cristal, ou bien en soie, ou bien en coton.

On coupe deux morceaux d'après chacune des figures 3 à 8, — un morceau sans couture d'après la figure 9; on coud les pinces de la poitrine depuis le point jusqu'à l'étoile; on coud ensemble les deux moitiés du dos depuis 3 jusqu'à 4, puis on réunit les figures 3, 4, 5, par des coutures doubles, en rapprochant les chiffres pareils. A l'intérieur du contour du paletot, on pose une bande de taffetas ou de percaline, ayant 4 centimètres de largeur; on fait sur le devant de droite les boutonnières indiquées, on pose les boutons sur le devant de gauche. Le bord inférieur de la manche, ainsi que la pointe marquée par une ligne finement ponctuée, ont une doublure pareille à celle du contour du paletot. On coud la manche ensemble depuis 11 jusqu'à 12, avec 12, de telle sorte que la ligne ponctuée se trouve au-dessus; on réunit ensuite la manche depuis 13 jusqu'à 14, on la place dans l'entournure, 14 sur 14, et l'on couvre cette couture avec l'épaulette doublée de taffetas, 5 sur 5, 15 sur 15. Les basques et la ceinture sont également doublées; les basques sont cousues entre les deux côtés de la ceinture, qui est double, 16 sur 16, — 17 sur 17; la ceinture se ferme avec des agrafes; on la fixe sur le paletot par derrière. Les lacets sont posés comme l'indiquent le dessin et le patron.

Paletot O'Donnel.

Les figures 32 à 36 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce paletot peut être fait en toute étoffe pareille à la robe; tel que le représente notre dessin, il est en cachemire blanc, avec galons bleus, brodé en soutache bleue, et perles de jais blanc. Les épaulettes se composent d'un disque en cachemire blanc, brodé avec de la soutache, des perles, entouré de bouclettes en ruban bleu, et terminé par deux bouts de ruban bleu, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, 45 centimètres de longueur; à l'extrémité de chaque ruban se trouve un grelot de jais blanc.

Pour faire ce paletot, on



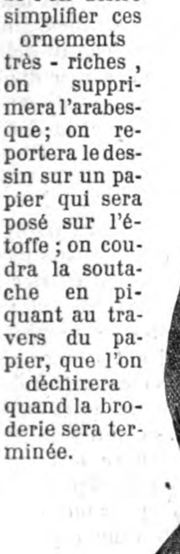
PALETOT A PANS SÉPARÉS (DEVANT).



PALETOT O'DONNEL (DERRIÈRE).

emploiera 2 mètres d'étoffe, ayant 1 mètre 15 centimètres de largeur. On coupe deux morceaux d'après la figure 32 (devants), le dos, sans couture, d'après la figure 33, qui en représente la moitié, — enfin deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 34, en tenant compte de la différence des contours, pour la moitié de dessous. Si l'on fait ce paletot en cachemire, on le doublera en mousseline, puis en taffetas de même couleur que les ornements en soutache.

On exécute d'abord la broderie en soutache et perles. La place nous a fait défaut pour publier ce dessin entier; mais on trouvera l'une des palmes sur la figure 36, — sur la figure 32 une partie de la broderie de devant. La direction du large galon est partout marquée sur le patron, mais on coud ce galon seulement après que l'on a assemblé tous les morceaux composant le paletot. La palme de la figure 36 se répète trois fois sur chaque devant, — trois fois aussi sur chaque moitié du dos, — une fois, sur chaque dessus de chaque manche. Sur le milieu du paletot, par derrière, se trouve une grande arabesque qui occupe tout l'espace compris entre les deux galons; pour l'exécuter on s'aidera du dessin de la figure 36. Si l'on désire simplifier ces ornements très-riches, on supprimera l'arabesque; on reportera le dessin sur un papier qui sera posé sur l'étoffe; on coudra la soutache en piquant au travers du papier, que l'on déchirera quand la broderie sera terminée.

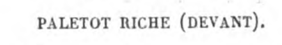


On assemble les divers morceaux en réunissant les chiffres pareils. On replie l'une contre l'autre étoffe et doublure, puis on borde le contour avec une corde en soie; sur les devants on pose des agrafes. La manche est cousue ensemble depuis 20 jusqu'à 21, depuis 22 jusqu'à 23; on la fixe dans l'entournure 23 sur 23. On trouvera sur la figure 35 la forme et le dessin de l'épaulette.

Paletot Orlow.

Les figures 27 à 31 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La forme de ce paletot se distingue des autres pardessus, en ce que les devants ne s'arrêtent pas à l'épaule, et se continuent de façon à former sur le dos une sorte de pèlerine, au milieu de laquelle se trouve un nœud fait en rubans, ou bien en même étoffe que le paletot; ce nœud est composé de deux bouts longs, et de deux bouts courts, chacun ayant 8 centimètres de largeur, et orné de soutache et de perles; les mêmes ornements sont employés pour le paletot, avec du galon et de la frange, ayant 4 centimètres de hauteur. Pour faire ce paletot en taffetas noir, ayant 62 centimètres de largeur, on emploiera 5 mètres 25 centimètres. On coupera deux morceaux d'après chacune des figures 27, 28 et 29; un morceau sans couture d'après la figure 30, qui représente la moitié du col; celui-ci est coupé en étoffe double. On coupera deux morceaux d'après la figure 31, pour chaque manche, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coud ensemble les deux moitiés du dos, depuis 1 jusqu'à 2, — dos et petit côté, depuis 3 jusqu'à 4, — petit côté et dos, depuis 5 jusqu'à 6; on pique les deux devants sur le dos, depuis 7 jusqu'à 8, sur la ligne portant ces mots : couture de l'épaule; puis on coud les devants, depuis 9 jusqu'à 10. Le col double est posé droit sur l'encolure; on coud les manches ensemble, en réunissant les chiffres, puis on dispose la garniture; le galon borde la manche, remonte sur le dessus, et se termine par la frange. On fait un pli sur le bord supérieur de la manche, en posant la croix sur le point; on coud la manche dans l'entournure, 15 sur 15. L'exécution de la garniture est facilitée par les indications du dessin et du patron.



PALETOT RICHE (DEVANT).



PALETOT ORLOW (DEVANT).

Paletot Percy.

Les figures 22 à 26 (*recto*) appartiennent à ce patron.

La garniture de ce paletot, en taffetas noir, se compose de lisérés doubles, de pattes, et de dents, également en taffetas, de boutons noirs à facettes, de grelots, et de galons perlés.

On emploiera 2 mètres 70 centimètres d'étoffe, ayant 67 centimètres de largeur; on coupe deux morceaux d'après chacune des figures 22 à 24, — un morceau d'après la figure 25, — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 26, en tenant compte de la différence de contour pour la moitié de dessous. En coupant les devants et les deux moitiés du dos, il faut aussi se souvenir que le devant de droite a *seul* les deux dents indiquées sur la figure 22, tandis que la moitié de gauche du dos a *seule* les *dents* tracées sur la figure 24; le devant de gauche et le dos de droite se terminent en ligne droite.

On borde le dos de gauche avec deux lisérés composés de bandes coupées en biais, ayant, celle de dessous 3/4, celle de dessus un demi-centimètre de largeur; on pose sous le dos de gauche une bande de taffetas, indiquée sur la figure 23, depuis 47 jusqu'au bord inférieur; on fait une couture piquée sur la ligne, on pose de grands et petits boutons, puis on assemble tous les morceaux, en réunissant les chiffres pareils; le bord du dos de droite est ourlé sous celui de gauche, depuis 47 jusqu'à l'étoile. On borde le contour du paletot, avec les deux lisérés ci-dessus décrits, en *prenant* en même temps une bande de taffetas coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur; on pique cette bande sur le paletot; sur son autre côté, on fait les boutonnières, on pose les boutons; on coud sur l'encolure le col garni d'un double liséré, en rapprochant les chiffres pareils, et couvrant la couture avec une étroite bande en biais.

On coud ensemble les deux moitiés de la manche, depuis 55 jusqu'à 56; on fait une fente sur la ligne fine dentelée de la figure 26, depuis la croix jusqu'à l'étoile;



PALETOT O'DONNEL (DEVANT).



PALETOT ORLOW (DERRIÈRE).

on pique sur le côté qui doit être celui de dessous une patte droite, ayant 4 centimètres de largeur, et l'on borde l'autre côté avec un liséré double, qui se continue sur le bord inférieur de la manche; ensuite on pose sur le côté à *dents* et sous le bord inférieur de la manche une bande de taffetas, ayant 4 centimètres de largeur, que l'on pique sur la ligne ponctuée de la figure 26. On coud la manche ensemble, depuis 59 jusqu'à 58, on fixe les dents avec des boutons sur la patte de dessous. Sur le bord supérieur de la manche on forme deux plis; on la fixe dans l'entournure 58 sur 58. Il ne reste plus qu'à placer les pattes avec l'aide du dessin; deux bandes d'étoffe, ayant chacune 5 centimètres de largeur, 1 mètre de longueur, bordées de galons perlés, sont posées sur chaque épaule et fixées par une patte avec des boutons; ces bandes retombent depuis la couture de l'épaule, en deux pans, ayant chacun 18 centimètres de longueur, auquel s'ajoute une boucle ayant 11 centimètres de longueur; depuis la couture de l'épaule ces bandes suivent l'entournure et la ligne unie des figures 58 et 22; on les fixe sur le petit côté avec une patte. Deux autres bandes, ayant chacune 40 centimètres de longueur, continuent les précédentes; on les fixe sur la couture réunissant le devant et le petit côté.

PALETOT PERCY (DEVANT).

On annonce aussi l'apparition de pardessus en mousseline blanche, à *dents* festonnées, doublés de marceline de couleur. Comme ces vêtements ne se porteront guère avant le mois de juillet, je ne puis les *garantir* dès le mois d'avril.

On commettrait une hérésie épouvantable en employant des dentelles de Chantilly pour garnir une pointe ou un mantelet en *imitation*. S'il faut absolument chercher l'économie dans une combinaison de ce genre, mieux vaudrait encore adopter comme *fond* du tulle noir à dessins épais.

On m'adresse d'incessantes questions au sujet des garnitures de robe; sur ce point, ma tâche est bien simplifiée: on ne garnit plus les robes, non pas même celles qui sont faites en tissus légers. On met tout au plus quelques bandes, ou quelques lisérés; sur les robes fort élégantes, les lisérés que l'on place maintenant sur toutes les coutures réunissant les lés d'une robe *coupée en pointes*, sont accompagnés d'une dentelle étroite que l'on pose sur chaque côté du liséré. Quant aux *bandes*, ce sont des biais de taffetas, ayant, lorsqu'ils sont placés, 2 centimètres de largeur; parfois ils sont unis; — très-souvent on coud, au milieu de chaque biais, un galon très-étroit, à petits dessins brochés, blanc sur noir, — ou orientaux, à dessins cachemire, ou de fantaisie quelconque. Ces biais se posent au-dessus de l'ourlet de la robe et du paletot; ils figurent les revers et marquent les entournures des manches; on en met un, ou trois, ou cinq sur l'ourlet de la robe, un seul autour du paletot. Quand la robe est de forme princesse (forme qui ne sied ni aux femmes maigres, ni aux femmes grasses, parce qu'elle exagère à la fois la maigreur et l'embonpoint), les biais de taffetas remontent depuis le bas de la robe jusqu'au cou, sur chaque côté de la ligne de boutons qui forme la robe depuis le cou jusqu'aux pieds.

Les biais de taffetas sont toujours de même couleur que le dessin de l'étoffe. Exemple: Robe blanche à rayures noires, — biais de taffetas noir; robe blanche à rayures mauves, — biais de taffetas mauve; le galon, — si galon il y a, — placé au milieu du biais, doit, par une touchante réciprocité, rappeler au contraire par son dessin le fond de la robe, — à moins qu'il ne s'agisse d'une teinte de robe tout à fait neutre (grise ou écrue) et que l'on ne se voue franchement aux petits galons cachemire; mais le gris, avec biais noirs, et galons à dessins blancs, est toujours considéré comme l'incarnation de la distinction. On complète ce costume par des boutons de diverses dimensions (plus gros pour le paletot que pour la robe), noirs, avec camées oxydés.

Avec ces costumes complets de nuances très-adoucies, on porte des chapeaux garnis de rubans aux teintes un peu accusées, pour *relever* cette uniformité qui deviendrait trop fade. Le rose, le bleu vif, le rouge, le jaune, le vert anglais, sont employés pour orner les chapeaux; ceux-ci ont la forme que l'on veut, et même point de forme du tout. Aux chapeaux Fanchon et Empire, que l'on porte toujours, sont venus s'adjoindre de petits paniers plats, que l'on convertit en chapeaux moyennant deux brides immenses, comme longueur et largeur; on y ajoute quelques cordons, de petites fleurs, des perles, du jais, de l'or, de l'argent,... mon Dieu! la moindre des choses!.... et l'on se trouve coiffée au goût du jour. Les chaînes de fleurs dites Benoiton sont le plus laid et le plus absurde des ornements de chapeaux. Aussi..... chose surprenante!.... n'en voit-on guère. E. R.

oublié non plus, qui conservent toutes leurs croyances, et arrêtent toutes les horloges. Là, on attend encore les nouvelles de Longchamps, et l'on serait fort déçu si une chronique restait muette sur ce point important. La vérité avant tout! Il n'y a plus de Longchamps! L'exhibition des toilettes, des nouveautés..... des extravagances, n'est plus aujourd'hui limitée à un seul jour de l'année; chaque jour est un mardi gras, et l'on rencontre partout, autour des lacs du bois de Boulogne, dans les réunions, dans les salles de spectacle, cent toilettes nouvelles, qui composent un Longchamps perpétuel.

Paris est bien affairé en ce moment; il doit mener de front les dernières réunions, les concerts, les visites, les promenades, les représentations théâtrales; il doit tout voir, tout entendre, lire tout ce qui s'imprime, afin de pouvoir parler sur toute chose, en prenant l'air majestueux et capable qui est l'attribut des oracles. Cette tâche serait immense, si l'on n'avait trouvé le moyen de la simplifier. On raconte qu'un Turc, nouvellement arrivé, examinait avec surprise les contredanses, les valses et autres exercices qui sont connus sous le terme générique de *bal*. « Eh quoi! disait-il, vous faites tout cela vous-mêmes? Chez nous, nous faisons danser nos esclaves. »



PALETOT PERCY (DERRIÈRE).

Je demande pardon à mes lectrices de leur citer une si vieille anecdote; j'arrive bien vite à son application. Les Parisiens étant à la fois curieux, paresseux..... et économes, ont trouvé le moyen de satisfaire leur curiosité, sans violenter leur paresse, et sans s'imposer une dépense très-considérable; moyennant 15 centimes, ou 10 centimes, — il en est même qui ne vont pas au-delà de 5 centimes, ils achètent une feuille de papier dans laquelle ils trouvent tous les détails qui doivent alimenter leur conversation. Tous les Parisiens ne vont pas eux-mêmes au spectacle; ils *font faire cela* par des chroniqueurs, qui remplissent, dans les pays civilisés, le rôle attribué en Orient aux esclaves sauteurs.

Les chroniqueurs, à leur tour, hommes et Parisiens, c'est-à-dire sujets à la paresse, tout comme leurs lecteurs, ne prennent pas toujours la peine d'assister à toutes les représentations, à tous les concerts, et ne *peuvent* pas toujours figurer dans toutes les réunions qu'ils sont chargés de décrire. Ils suppléent à leur présence par l'invention, ils font quelques emprunts à des comptes rendus, peut-être improvisés comme ceux qu'ils vont composer, et arrivent parfois à des confusions singulières dont le contre-coup peut s'étendre fort loin. Ainsi le Parisien qui, sur la foi de *son* chroniqueur, se pose à la cheminée afin de déclamer pour ou contre une pièce nouvelle, se voit parfois interrompu par un interlocuteur poli, mais très-méthodique:

« Pardon, Monsieur... vous avez vu la pièce nouvelle?

— Na-tu-rel-lement,» répond le monsieur interrompu en faisant tomber ces quatre syllabes en quatre coups de massue sur l'individu qui pose cette question indiscrète...

« C'est que vous donnez le nom de Carpentier au père du jeune homme, dans la *Contagion*, et il s'appelle Tenancier.

— Qu'importe cela?

— Beaucoup, Monsieur, beaucoup... Moi qui ai vu la pièce...

— Moi aussi, *Môsieur*...

— Je n'y ai pas vu de Carpentier. »

Imbécile de chroniqueur, se dit le monsieur interpellé, il n'a pas vu la pièce et il m'induit en erreur... Je ne veux plus de son journal.

DESCRIPTION DE CHAPEAUX

DE CHEZ Mme TALON, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 20.

No 1. *Chapeau Lamballe* en grosse paille cousue jaune; diadème, brides et ornements en ruban mauve; gros nœud formé par des feuillages aquatiques; branches de clochettes mauve avec feuillage.

No 2. *Chapeau en crêpe rose*, garni d'un triple rang de ruches en crêpe rose; sur le sommet de la tête, touffe en fleurs de pommier, avec branches de feuillage tombant par derrière et sur les côtés; pour brides, larges et longues écharpes de crêpe rose.

No 3. *Toque en paille d'Italie* à bords relevés par devant seulement, garnie de velours noir; une grande plume blanche, posée au-dessus de l'oreille, revient par devant; une demi-voilette en dentelle noire retombe par derrière sur le chignon.

No 4. *Chapeau en tulle blanc* avec diadème formé par une bande de paille bordée de chaque côté de feuillage vert; ruban lilas; brides lilas; chaîne Benoiton, formée par un cadre de jacinthe lilas.

No 5. *Chapeau en crêpe blanc*, orné de franges de marabout en guise de bavolet; mêmes franges par devant; aigrette blanche, mélangée de plumes de paon; brides blanches; rose *rose* sur le devant.

MODES.

La question des pardessus pareils aux robes, si simple d'aspect, entraîne cependant quelques complications lorsqu'il s'agit des tissus extrêmement légers, tels que l'organdi, la gaze de soie, etc.

Les femmes tranchent facilement la difficulté: les pointes en dentelle de laine noire ou blanche, les pointes et les mantelets en dentelle de soie, complètent toutes les toilettes; mais les jeunes filles, qui doivent s'interdire toutes les dentelles?

On affirme que la difficulté sera esquivée de la façon suivante: les jeunes filles et les femmes très-jeunes porteront beaucoup de corsages décolletés à ceinture et manches courtes, complétés par une guimpe montante, à manches longues, en mousseline blanche. Pardessus pareil à la robe (même faite en tissu très-léger), quasi ajusté derrière et devant. Ce pardessus pourra être découpé en dents profondes, qui seront garnies avec une dentelle noire, si la toilette est destinée à une dame, — avec un simple biais en taffetas, s'il s'agit d'une jeune fille.

CHRONIQUE DU MOIS.

La routine d'une part, la pénurie de sujets d'une autre, oblige encore chaque chronique à mentionner, ce mois, la promenade de Longchamps. Ne vaudrait-il pas mieux « laisser les morts en paix? » Longchamps n'existe plus qu'à l'état de souvenir. L'institution a dégénéré graduellement, et n'est plus qu'une foire ambulante, dans laquelle les *délicieuses* farines qui représentent la santé universelle font connaître leur prospectus et leur adresse, où les pastilles d'oignon voyagent sous la forme d'un gigantesque pot-au-feu, où les divers insecticides se présentent sous la protection d'un soufflet monumental, enfin où toutes les industries parisiennes poursuivent la notoriété.

Mais il est des endroits reculés, où les chemins de fer n'ont pas encore porté l'incrédulité et le scepticisme; des localités obstinées qui, n'apprenant rien, n'ont rien



Gilquin fils. imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 rue Jacob Paris

Chapeaux de Mlle. TALON, Chaussée d'Antin, N° 20

Transportez ces erreurs dans le domaine des comptes rendus mondains, et mesurez-en les conséquences. Là, en effet, point de contrôle possible; on saisit un nom, on le costume à sa guise, on l'affuble à sa fantaisie, et on tire au hasard les fils de ce pantin, dont on prétend faire un portrait.

J'ai prononcé le nom de la *Contagion;* cette pièce n'aura pas, à beaucoup près, le succès des autres œuvres de M. Émile Augier; on sent trop ici la hâte de la construction, et l'édifice, qui n'est pas couronné, pèche par la base. Il n'y a pas un seul caractère dans cette réunion de types de convention, et le spectateur, mal à l'aise, attend toujours l'intérêt... qui ne vient pas. On quitte le théâtre avec une secrète humiliation...

Eh quoi! voilà un type d'honnête homme, trempé dans l'adversité, fortifié par les privations, préservé par le travail... un homme à conscience inflexible, du moins on nous le donne comme tel, et il suffit de quelques lustres allumés, d'une volaille truffée, de vins bien choisis, pour faire capituler cette fière conscience... pour la faire sombrer... n'était l'heureux accident qui fait perdre une lettre afin qu'on puisse la retrouver!...

Les salons parisiens ont entendu beaucoup de musique depuis un mois. On a fort remarqué le talent de Mlle Eugénie Mathieu, qui a obtenu de grands succès chez M. le comte de Nieuwerkerke, chez Mme Élie de Beaumont, partout enfin où elle a fait entendre son talent grave, pur et brillant; elle appartient à cette brillante école qui a produit M. Ritter, et s'est placée tout de suite au premier rang des meilleurs professeurs de piano.

Parmi les concerts *sérieusement* suivis, il faut citer les séances de musique de chambre de MM. de la Nux, White et Lasserre. M. de la Nux est élève d'un grand musicien, — M. Rosenhain, — dont les compositions tiennent une si grande place dans l'art moderne; sa musique de chambre, ses morceaux pour piano, sont des œuvres classiques qui enrichissent la bibliothèque de tout musicien capable d'apprécier ce qui est beau et grand. M. de la Nux est digne d'un semblable maître.

Des concerts à la musique il semble que la transition soit facile autant que naturelle... Pas toujours, pas toujours... car il est bien des concerts où la musique ne joue pas le premier rôle. J'espérais consacrer un article spécial aux publications nouvelles, mais la place me fait défaut, et, ne voulant pas tarder plus longtemps à indiquer des œuvres utiles et intéressantes, je vais placer ici les titres qui deviendront bientôt familiers à nos lectrices.

Voici d'abord la partition à quatre mains des *Noces de Figaro;* son éditeur, M. Maho, a le culte du beau sous toutes les formes; il fait imprimer la musique qu'il édite sur un papier splendide, et emploie des planches gravées par les plus soigneux et les plus habiles artistes; ces pages ont une clarté, une *grandeur* qui satisfait l'œil avant de charmer l'oreille. Les partitions à quatre mains déjà publiées par M. Maho (la *Flûte enchantée,* le *Freyschütz* de Weber, les *Noces de Figaro*) composeront, avec les partitions qu'il annonce, un recueil magnifique et précieux, qui fera aimer la musique aux auditeurs et aux exécutants. Il n'est point d'*exercice* plus favorable que la musique à quatre mains pour acquérir une mesure solide, inébranlable, un style précis et *raisonné.*

Pour le piano seul je citerai, chez le même éditeur, les *Mélodies populaires allemandes,* transcrites par Tedesco. Toutes sont charmantes. Le *Ruisseau,* le *Chant montagnard, Mélancolie, Rêve de bonheur, Oriana, Chanson a boire, Soirée d'hiver,* le *Pélerin, Solitude,* l'*Adieu,* la *Sentinelle,* le *Ménestrel,* de J. Oesten, sont des morceaux composés avec un soin que l'on accorde rarement aujourd'hui aux morceaux écrits pour le piano; les idées mélodiques y sont gracieuses et poétiques, les passages brillants sont amenés par une déduction logique, la forme enfin est particulièrement commode et résout le problème difficile d'une composition qui évite d'être trop longue comme d'être trop courte.

Je n'ai pas oublié non plus l'engagement pris d'indiquer ici des morceaux de chant convenant aux jeunes filles; on demandera à M. Maho le *Recueil des Romances et Mélodies allemandes,* traduction française et italienne. Je recommande l'*Arietta,* musique de Beethoven; la *Nuit,* de Schuman; le *Jeune Gitano dans le Nord,* de Reissiger; *Sur la tombe de mon père,* d'Haydn, et quelques autres dont j'indiquerai prochainement les titres.

L'Opéra a monté avec un grand soin le plus pur chef-d'œuvre de l'art musical: *Don Juan* de Mozart. Les artistes ont fait de leur mieux... mais cela ne suffit pas; tous ont du talent, quelques-uns n'ont plus assez de voix, d'autres n'en ont plus du tout, et M. Faure seul remplit sa tâche difficile d'une façon satisfaisante; mais cette supériorité même détruit les proportions du chef-d'œuvre; il n'y a point de rôle *sacrifié* dans l'opéra de Mozart, et tous les artistes chargés de représenter *Don Juan* doivent être excellents, sous peine de rejeter dans une ombre fâcheuse des beautés de premier ordre indispensables à l'effet général.

L'orchestre est admirable; on croirait, à l'entendre jouer avec tant de soin ce poëme qui s'appelle l'*Ouverture de Don Juan,* puis les entr'actes, les parties symphoniques des accompagnements; on croirait, dis-je, que l'on se trouve dans la salle du Conservatoire. On a composé un joli ballet avec des motifs empruntés à quelques œuvres de Mozart. La danse des Roses moussues et des Scarabées, exécutée sur le *Minuetto* et le *Trio* du quatuor en *ré* mineur, pour instruments à cordes, est la plus jolie chose que l'on puisse imaginer. On danse aussi et fort noblement le *Menuet* de *Don Juan.* Les décors sont magnifiques. L'on remarque surtout celui du souper, visiblement inspiré par les *Noces de Cana* de Véronèse, et celui du dernier acte, éclairé par la lumière électrique: Don Juan, saisi par la main de la statue, voit autour de lui les fantômes de ses victimes; ce n'est plus le vulgaire feu du Bengale qui se trouve appelé à l'honneur de figurer dans les dénouements et de représenter tour à tour l'apothéose ou le châtiment: rose ou bleu céleste dans le premier cas, pourpre quand il s'agissait des feux de l'enfer. Cette lumière électrique, intense et blafarde à la fois, a des clartés sinistres qui s'adaptent parfaitement au dernier acte de *Don Juan.*

P. S. — Je m'avise... un peu tard, d'ajouter quelques lignes à cette page pour indiquer à mes lectrices un admirable procédé à l'aide duquel son inventeur, M. Lafon de Camarsan, 3, rue de la Paix, reporte sur émail tous les portraits photographiés. L'avantage de posséder une image ressemblante devenue inaltérable (vitrifiée comme les peintures de Sèvres), est assez considérable pour que je sois dispensée d'insister sur les services que ce procédé est appelé à rendre; mais je ne saurais omettre de dire ici que la photographie sur émail embellit tous les visages enlaidis par la photographie sur papier. En adoucissant les traits, la photographie *vitrifiée* restitue aux visages féminins la finesse que leur enlève trop souvent la photographie ordinaire. M. Lafon de Camarsan exécute les portraits sur émail soit d'après nature, soit d'après un cliché ou même une simple carte photographiée. S'adresser directement à lui pour recevoir des spécimens et des renseignements.

EMMELINE RAYMOND.



A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Suite.

La contre-partie de cette scène se passait *chez les maîtres.* Mme Darmintraz avait paru fort surprise de l'aspect et de la toilette de sa belle-sœur; les enfants, en leur qualité d'enfants parisiens et riches, avaient jugé la tante Marthe d'après l'apparence modeste de ses vêtements, et se montraient fort dédaigneux pour elle. Cependant elle paraissait si indifférente aux jugements que l'on portait sur sa robe de mérinos, elle avait tant d'aisance, qu'elle imposa tout d'abord autour d'elle un sentiment de respect.

Dès le lendemain de son arrivée elle eut une longue conversation avec son frère; elle voulut connaître la nature des attributions qu'il lui avait réservées et l'étendue de ses pouvoirs. Au lieu de lui répondre: *Ils sont illimités,* M. Darmintraz baissa la tête en soupirant, et lui dit au contraire:

« Ils sont limités..... fort limités pour le moment; tu dois les conquérir un à un, agir par persuasion, avec ténacité, déguiser la raison, le bon sens, pour les faire pénétrer par la ruse dans une place d'où ils sont sévèrement exclus. Ma femme est faible, nonchalante; elle te laissera exercer l'autorité qui aurait dû être son partage, si tu ne parais pas décidée à la lui enlever immédiatement et complétement. C'est une rude tâche que je te donne là, ma pauvre Marthe!.....

— Bah! à quoi me servait la vie depuis que notre pauvre père est parti?.....

— Mais tu ne reculeras pas devant son accomplissement quand je t'aurai fait connaître notre situation. Apprends donc que j'ai gagné, que je gagne beaucoup d'argent; mais ma femme en dépense tant que mes bénéfices, loin de s'accumuler pour augmenter notre fortune, suffisent seulement en partie à solder nos dépenses. Or, quand on roule sur cette pente, la rapidité va toujours s'augmentant, car les dépenses comme les économies se multiplient les unes par les autres. Je compte sur toi pour exercer une surveillance sagace sur les mémoires qui nous sont présentés, et pour donner à ma femme quelques notions d'ordre et de raison; mais ceci sera bien difficile, je ne saurais te le cacher. Jusqu'ici je ne t'ai parlé que d'une question purement matérielle; il en est une autre bien autrement importante à mes yeux.

« Il s'agit de mes enfants. Ma chère Marthe, mes filles, qui ont dix ans, ne sont autre chose que des miniatures de poupées mondaines; elles ont tous les travers, toute la déraison, toutes les vanités, toute la frivolité, qui son l'ordinaire partage des femmes inutiles; elles ne songent qu'à s'habiller, qu'à écraser par leur luxe leurs petites compagnes qui sont moins riches..... ou plus sagement élevées; leur esprit n'est guère plus cultivé que leur cœur. « A quoi cela sert-il d'apprendre, me disait récemment l'aînée, puisque nous sommes riches? c'est bon pour les personnes qui doivent devenir des institutrices! » Quant à leur religion, on l'a circonscrite à quelques pratiques de dévotion dont on s'acquitte aux heures où notre paroisse, qui est la plus élégante parmi celles de Paris, réunit autour de son perron les plus beaux équipages de la ville. La sortie de la Madeleine est aussi brillante que celle de l'Opéra; le velours, les dentelles, les épaisses soieries, balayent les marches de l'église, où l'on se rend pour faire à la fois acte de piété... et d'élégance.

« Mon fils vaut ses sœurs; il s'étudie dès à présent à être la caricature grotesque de quelques autres caricatures plus âgées que lui; il parle déjà de *turf* et de *sport*..... avant douze ans!..... et j'entrevois de ce côté les plus pénibles débordements.

— Hé bien! » répondit Marthe, qui avait écouté pensivement, mais paisiblement, l'énumération de tous ces détails, « il me semble qu'il faut d'abord aller au plus pressé. Mets tout de suite monsieur ton fils au collége.

— A douze ans!..... Il ne voudra pas.... sa mère le soutiendra, d'ailleurs.....

— Ah çà! il ne suffit pas de se lamenter; es-tu capable, oui ou non, d'avoir une volonté? Quand tes enfants seront perdus, pervertis, viciés par ta faute, il ne sera plus temps de gémir sur ton sort. Si l'on ne peut mettre M. Edmond au collége, il faut tout au moins lui donner un précepteur ou un professeur qui l'oblige à travailler et le conduise tambour battant, en le façonnant à une bonne discipline. Quant à tes filles, j'imagine que la besogne sera plus aisée, et je vais l'entreprendre. »

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis l'arrivée de la tante Marthe; ce court espace de temps avait suffi pour que l'hôtel de M. Darmintraz changeât d'aspect. La réforme sans doute était plus apparente que réelle, mais enfin les petites filles passaient leurs matinées avec des professeurs qui leur donnaient des leçons sous la surveillance assidue de leur tante, tandis que le jeune et trop précoce Edmond, placé sous la férule d'un homme inflexible, était forcé de réparer le temps perdu, et de travailler sept ou huit heures par jour. Adieu les courses du matin chez les divers marchands, les promenades au bois de Boulogne, ou bien aux Champs-Élysées! Tous les jours, à cinq heures, la tante Marthe emmenait bourgeoisement les trois enfants pour leur faire faire une promenade aux Tuileries, et l'on y allait, l'on en revenait à pied! Plus de bals d'enfants, plus de spectacles! on se couchait, on se levait de bonne heure.

Quant au maître d'hôtel, mis en rapport avec Mlle Darmintraz, il venait, après huit jours seulement passés sous ce régime, de présenter majestueusement sa démission à M. Darmintraz, qui avait eu la faiblesse de l'accepter.

Quelque difficile que pût être la tâche de Marthe, elle s'aperçut, après quelques années passées en efforts laborieux, que le plus difficile n'était pas fait. En grandissant, les enfants échappèrent insensiblement à son autorité; l'exemple, les sentiments, les habitudes de leur mère, l'influence exercée par leur entourage, étaient trop bien d'accord avec toutes leurs anciennes inclinations, combattues, mais non déracinées, pour qu'ils ne reprissent pas insensiblement le courant qu'on leur avait fait remonter contre leur gré. Le culte de la richesse, le besoin, la passion du luxe, pénétraient chez ces enfants par tous les pores; l'œuvre de la tante Marthe était sans cesse battue en brèche, ridiculisée, traitée de système absurde et maniaque par les propos des domestiques, par les conversations que les enfants entendaient dans le monde dont ils avaient prématurément commencé à faire partie. L'obstination, qui appartient aux caractères faibles et aux intelligences étroites, se révélait de temps en temps chez Mme Darmintraz, et la ténacité, le bon sens de sa belle-sœur, venaient se briser contre la plus redoutable de toutes les forces, celle d'inertie. « *Cela se fait ainsi,* ou *pourquoi cela ne se ferait-il pas?....* » étaient les arguments sur lesquels s'appuyait la résistance de Mme Darmintraz; ses enfants devaient, disait-elle, vivre comme tous leurs égaux..... Et la tante Marthe, débordée, paralysée, dut bientôt se résoudre à supporter tout ce qu'elle ne pouvait empêcher; elle avait seulement gagné quelques années; elle avait réussi à épargner à son neveu et à ses nièces l'humiliation d'une ignorance radicale; mais tous trois étaient à peu près revenus au point où elle les avait trouvés quand elle s'était installée près d'eux. Edmond était un ridicule diminutif de *dandy;* ses sœurs n'avaient pas d'autre but que celui de se parer, de briller, de montrer partout le luxe qui les entourait.

Cette digression était indispensable pour faire connaître les rapports de nos personnages entre eux au moment où commence le récit de leur histoire.

En rentrant à l'hôtel de leur père, les trois enfants de M. Darmintraz se séparèrent. Louise se rendit dans sa chambre, Edmond fut changer de toilette; Cécile, un peu inquiète, sans pouvoir assigner aucun motif à son inquiétude, se dirigea vers l'appartement de sa mère.

Le jour était terne, et n'envoyait que des lueurs blafardes dans ce riche appartement; quelque chose..... on ne savait quoi, semblait peser sur tous ces objets inanimés. Inanimés!..... Le sont-ils réellement, ces muets compagnons de toutes nos joies et de toutes nos douleurs? S'il en est ainsi, d'où vient que leur physionomie est aussi mobile que la nôtre, et reproduit tous les sentiments? Qui pourrait soutenir qu'un intérieur se montre sous le même aspect, avant comme après un malheur?

Bien souvent les salons que Cécile traversait en ce moment étaient vides..... comme en ce moment, silen-



cieux comme en ce moment; mais ce silence prenait actuellement un caractère d'effroi..... ou de menace, et, subissant sans s'en apercevoir une influence qu'elle ne pouvait analyser, la jeune fille amortit encore le bruit de ses pas, celui de sa respiration, et arriva tremblante dans l'un des grands salons de réception qui précédait immédiatement celui dans lequel sa mère se tenait habituellement, et n'en était séparé que par de lourdes portières ouatées en brocard de soie jaune.

Cécile entendit le timbre grave de la voix de la tante Marthe. Sans se rendre compte de l'indiscrète action qu'elle commettait, la jeune fille se laissa tomber sur un fauteuil placé tout près de cette porte de communication... et écouta.

« Oui, ma sœur, je considère ce qui arrive comme une éclatante manifestation de la bonté de Dieu, et je l'en ai remercié dans mes prières.

— Oh! Marthe! Marthe!.... » répondit Mme Darmintraz, dont la voix s'interrompait dans un sanglot.

« Sans cet événement, » reprit son interlocutrice, « les enfants étaient perdus.... perdus, vous dis-je, de cœur et d'esprit. Prouvez donc, par votre soumission envers les décrets de Dieu, que vous êtes chrétienne de fait, et non pas seulement lorsqu'il s'agit d'aller prier Dieu en grande, heureuse et riche compagnie.

— Je ne peux pas! je ne peux pas!..... Le malheur est trop grand..... O mes pauvres enfants!

— Je maintiens que pour eux ce malheur sera fécond en bons résultats.

— Comment pouvez-vous tenir un pareil langage?..... Eh quoi! je dois me réjouir de voir ma famille entièrement dépouillée; ces malheureux enfants, arrachés à leur demeure, à leurs habitudes, à leurs jouissances, perdant toutes leurs espérances d'établissement, et en place d'un avenir assuré, souriant, brillant, n'ayant plus d'autre perspective que celle des privations les plus cruelles, et d'une lutte acharnée pour subvenir aux nécessités de la vie?

— Il aurait pu en être ainsi, en effet, » répondit Marthe, « et alors, alors, vous auriez été excusable jusqu'à un certain point de pleurer sur leur destinée; mais vous savez *qu'il n'en est pas ainsi*. La Providence les frappe pour leur enlever seulement ce qui était pour eux une cause de perdition, c'est-à-dire l'oisiveté et le luxe; mais ils ne sont pas réduits à la misère ni vous non plus..... loin de là!..... puisque je possède encore une partie de ma fortune. Allons, ma sœur, envisagez non ce que vous perdez, mais ce qui vous reste, et remerciez Dieu!

— Si vous aviez voulu, pourtant, si vous aviez voulu, Marthe!

— Quoi? livrer le reste de ma fortune à mon frère, qui *espérait*, moyennant ce secours, éviter la cruelle nécessité de liquider ses affaires? C'est vous qui insistez, vous, la mère de ses enfants? J'aurais dû risquer leur nécessaire pour essayer de conserver leur luxe et le vôtre? Hortense! je pensais vous avoir suffisamment démontré l'impossibilité d'adopter ce parti. Mon frère l'avait proposé pour vous complaire; mais lui-même n'avait qu'un bien faible espoir de succès. Croyez-vous donc que ce soit ma fortune que je défends?» s'écria Marthe avec une soudaine explosion d'indignation. « N'en ai-je pas englouti plus de la moitié dans les spéculations de mon frère, sans que vous m'ayez entendu proférer un mot de reproche ou de regret? Eh! que m'importait? Ai-je besoin de superflu?..... Ne comprenez-vous pas que, si je résiste à vos larmes, aux prières de mon frère, c'est uniquement pour conserver à vos enfants quelques débris qui leur permettront, quand cette tempête sera passée et oubliée, de reconstruire quelque part une demeure moins somptueuse sans doute, mais qui sera la récompense de leurs efforts, le résultat de leurs labeurs?

— Oh! comment les instruire?..... comment leur apprendre?......

— Cela devrait être déjà fait.

— Nous ne pouvons..... nous n'avons pas le courage.....

— Allons, » dit Marthe, « il faudra que je m'en charge; » elle tira un cordon de sonnette; la femme de chambre, qui se trouvait dans la chambre à coucher de Mme Darmintraz, voisine de ce petit salon, se montra aussitôt. « Dès que Mlles Cécile et Louise et M. Edmond seront de retour, priez-les de venir nous trouver.

— Ils sont rentrés.

— Eh bien! allez les prévenir que nous les attendons ici. »

La femme de chambre traversa la pièce, souleva la portière de brocart jaune, et poussa une exclamation d'effroi: Cécile, évanouie, avait glissé du fauteuil sur le tapis, et barrait en partie l'ouverture de la porte.

La tante Marthe et Mme Darmintraz accoururent, et transportèrent la jeune fille dans le salon où leur conversation avait eu lieu. Tandis qu'on lui faisait respirer un flacon de sels, et que la femme de chambre allait, d'après l'ordre qui lui en était donné, appeler Louise et Edmond, Marthe dit à Mme Darmintraz:

« Celle-ci, au moins, sait tout; nous n'avons plus rien à lui apprendre. »

Le frère et la sœur, instruits de l'évanouissement de Cécile, et attribuant à cet accident l'appel qui leur était adressé, arrivèrent aussitôt; ils trouvèrent leur sœur appuyée sur l'épaule de Mme Darmintraz, et sanglotant amèrement.

— Que se passe-t-il donc?» dit Edmond en entrant. « Cécile est indisposée? »

La tante Marthe se promenait d'un bout à l'autre du petit salon; elle s'arrêta, et répondit à l'interrogation de son neveu:

« Elle va mieux; mais son indisposition n'est pas le seul motif qui nous a décidées à vous faire appeler; cet évanouissement est un effet..... non une cause; vous allez connaître cette cause. »

Et Marthe, faisant signe à Edmond et à Louise, les emmena dans son appartement. Elle les fit asseoir, et se plaça près d'eux.

« Mes enfants, » leur dit-elle d'un ton doux et affectueux, « je vais faire appel à votre courage; vous avez à soutenir une infortune qui vous paraîtra effroyable, mais qui est telle en apparence seulement: en un mot, votre père est ruiné! Il a engagé témérairement dans une affaire très-considérable tous les capitaux dont il pouvait disposer; l'affaire a manqué, il faut liquider. »

Edmond proféra une exclamation désespérée; Louise écoutait avec une terreur toujours croissante.

« Rassurez-vous, » continua Marthe, « l'honneur reste sauf; nul n'aura le droit de dire qu'un Darmintraz lui a fait tort d'un centime: on payera tout ce que l'on doit.... Mais il ne restera rien. »

Edmond laissa tomber sa tête sur ses bras, soutenus par la table sur laquelle il était accoudé, et se prit à sangloter.

« Allons, Edmond, est-ce ainsi que doit se conduire un homme? J'espérais trouver en toi quelque énergie, un appui pour ta mère, pour tes sœurs, et tu te montres aussi faible qu'elles?

— Oh! ma tante, qu'allons-nous devenir?

— Qu'allons-nous devenir?» répéta Louise, comme un écho plaintif.

« Dieu merci, vous ne serez pas réduits à la misère!

— Mais pourquoi mon père liquide-t-il les affaires de la banque?» reprit Edmond en continuant à pleurer; « lui si actif, si habile, il aurait réussi à surmonter cette crise.....

— Peut-être, » répondit la tante Marthe, qui retrouvait chez le fils les objections obstinément présentées par la mère; « mais l'on ne pouvait risquer, sur une éventualité douteuse, d'augmenter encore la gravité du désastre; s'il avait refusé de liquider, il s'exposait à engloutir vos dernières ressources.... pis encore! car la liquidation aurait pu se transformer en banqueroute.

— Il nous reste donc quelque chose?» dit Edmond en relevant rapidement la tête.

« Sans doute, puisque je conserve une partie de ma fortune.

— Ah! Et que deviendrons-nous, mon Dieu?

— C'est pour cela qu'on avait vendu les chevaux, » dit Louise tout à coup.... « C'est pour cela que cette odieuse Fanny était impertinente, que nous avons été si singulièrement reçus chez Mme Duvelloy?

— Oui, mes enfants, pour éviter toutes les humiliations qui pourraient vous être infligées par les âmes basses, toujours empressées de proportionner la considération qu'elles accordent au chiffre de la fortune que l'on possède; nous quitterons Paris.....

— Quitter Paris!» s'écria Edmond en gémissant.

« Nous quitterons Paris, » reprit Marthe avec un redoublement de fermeté, « et cela sera bien heureux pour vous. Qu'y serais-tu devenu, toi, Edmond? Un être inutile, annulé, peut-être perverti par l'oisiveté volontaire, l'oisiveté dans laquelle tu te complaisais, et qui t'aurait infailliblement conduit à ce genre de plaisirs qui commencent par être coûteux, et finissent par être honteux. Et tes sœurs, qu'auraient-elles été? Des femmes du monde dans la pire acception du mot! Incapables de gérer leur maison, d'élever leurs enfants, de remplir aucun de leurs devoirs envers Dieu et leur famille.....

— Oh! ma tante, nous ne manquons à aucun de nos devoirs religieux!

— Je sais, je sais; mais cette religion mondaine et égoïste ne saurait être suffisante. Priez; la prière est toujours bonne; mais apprenez aussi à aimer ceux qui souffrent, à les aider, à les secourir, en retranchant, s'il le faut, quelques-unes de vos dépenses de vanité; sans la tolérance, sans l'humilité, sans la charité surtout, exercée activement, pensez-vous que l'accomplissement de ce que vous croyez être vos *devoirs religieux* soit jugé suffisant? Allez, mes enfants, il n'est pas aussi aisé que vous le croyez, que le croient la plupart de vos compagnes mondaines, de remplir ses devoirs religieux, car ceux-ci ne se bornent pas à l'observance de quelques pratiques minutieuses.

— Mais, si nous quittons Paris, » reprit Edmond avec un nouveau gémissement, « où irons-nous?

— Nous allons nous établir chez moi, à la campagne.

— A la campagne! hiver et été!» s'écria Louise d'un ton douloureux.

« Nécessairement. Nous n'aurons pas une maison de ville et une maison de campagne; mais, croyez-en mon expérience, mes enfants, la perspective d'un constant séjour à la campagne est plus effrayante de loin que de près.

— Et mon père? L'inaction le rendra bien malheureux.

— Oh! soyez tranquille, son occupation est toute trouvée; il sera le fermier de notre terre.

— Et moi?

— Toi, Edmond, j'en ai plus que l'espoir, j'en ai presque la certitude, tu seras placé dans une administration de chemin de fer.

— Ici, à Paris?» reprit vivement Edmond, dont les yeux étincelèrent d'espoir.....

— Oh! non: dans une petite ville voisine de notre habitation, avec des appointements très-modiques, mais qui pourront s'augmenter si tu t'appliques sérieusement au travail. Que veux-tu, mon enfant? tu le vois aujourd'hui, ce n'était pas uniquement dans le dessein de te contrarier que je t'ai si souvent supplié de choisir une profession. Tu n'as pas voulu tenir compte de mes avis; au moment où survient le désastre, tu te trouves désarmé, et il faut accepter un travail pénible, pauvrement rétribué, parce qu'il faut avant tout gagner ton pain. Mais tu as du moins une consolation dans ton malheur; ta mère, ton père, tes sœurs, ne connaîtront pas les angoisses de la misère; si le luxe, auquel vous attribuez tous une trop grande importance, est subitement retranché de leur existence, ils n'endureront du moins aucune privation réelle, sensible. Et maintenant, allez tous deux retrouver votre mère et Cécile; vous pouvez redire à celle-ci tous les détails que je viens de vous donner; mais je vous en adjure, je vous en supplie, ayez un peu de courage; n'augmentez pas leurs peines par le spectacle de vos regrets..... bien inutiles d'ailleurs, car on ne peut écarter le malheur que vous subissez; il faut se rapprocher, s'entr'aider pour lutter contre l'infortune, et surtout se souvenir sans cesse que Dieu sait composer le bien, même avec le mal; votre vie, telle que vous pouvez l'édifier aujourd'hui, sera plus heureuse que celle dont la perspective s'ouvrait naguère devant vous. Je vais rejoindre votre père. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

Explication de la Clef diplomatique.

— Mère, pourquoi le vent d'automne
A-t-il effeuillé les grands bois?
Pourquoi n'ai-je plus ma couronne
De frais bluets, comme autrefois?
— Enfant, c'est la loi de nature;
Tout finit pour renaître un jour:
Les champs ont perdu leur parure,
L'hiver va régner à son tour.
— Pourquoi l'hiver?... J'ai froid... Je tremble.....
Moi, je voudrais, toujours pareil,
Le beau temps qui nous donne ensemble
Les oiseaux, les fleurs, le soleil.
— Toujours pareil!... A ta réforme,
Enfant, si le ciel adhérait,
Bientôt de sa vie uniforme
Ici-bas l'homme se plaindrait.
Le bonheur naît de la souffrance
Comme du passé l'avenir;
Car le bonheur, c'est l'espérance,
Quand ce n'est pas le souvenir.

EDME SIMONOT.



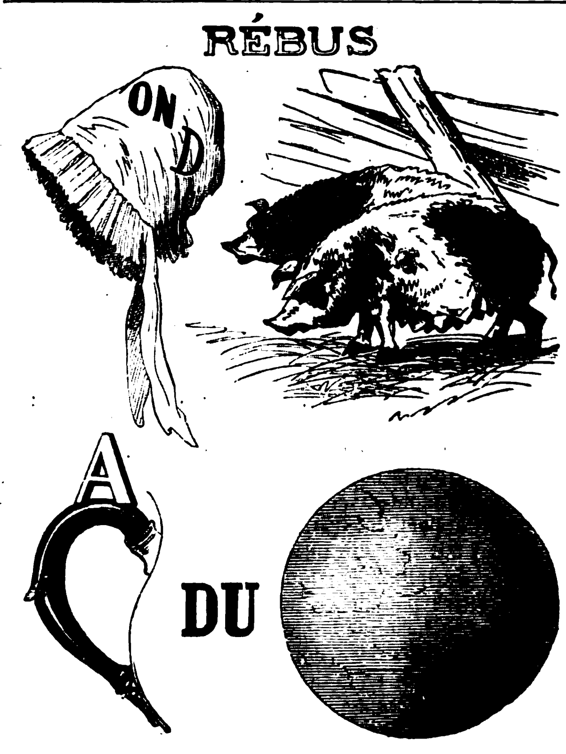
Les personnes qui ont écrit à la rédaction pour se plaindre de n'avoir pas trouvé le *Magasin de tapisseries anciennes et modernes* de Mme Michaud doivent, en bonne équité, attribuer à elles seules les inconvénients qui me sont signalés, et qui auraient été évités si elles s'étaient rendues chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, au lieu d'entrer dans le premier magasin de tapisseries rencontré sur leur route. Mme Michaud n'est point au rez-de-chaussée, mais bien au premier étage.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro la 5e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les patrons suivants: Bournous avec capuchon pour petite fille de six à huit ans. — Paletot pour petite fille de dix à douze ans. — Paletot pour petite fille de quatre à six ans. — Chemisette montante pour corsage ouvert en carré. — Guimpe montante pour corsage décolleté. — Manche assortie à la guipure.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
Plus on est élevé, plus l'on doit redouter de tomber.

